



HAL
open science

Saturations : individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve

Manola Antonioli, Guillaume Drevon, Luc Gwiazdzinski, Vincent Kaufmann,
Luca Pattaroni

► **To cite this version:**

Manola Antonioli, Guillaume Drevon, Luc Gwiazdzinski, Vincent Kaufmann, Luca Pattaroni. Saturations : individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve. Antonioli Manola; Drevon Guillaume; Gwiazdzinski Luc; Kaufmann Vincent; Pattaroni Luca. Elya Editions, 253 p., 2020, L'innovation autrement, Luc Gwiazdzinski, 979-10-91336-147. halshs-02455142

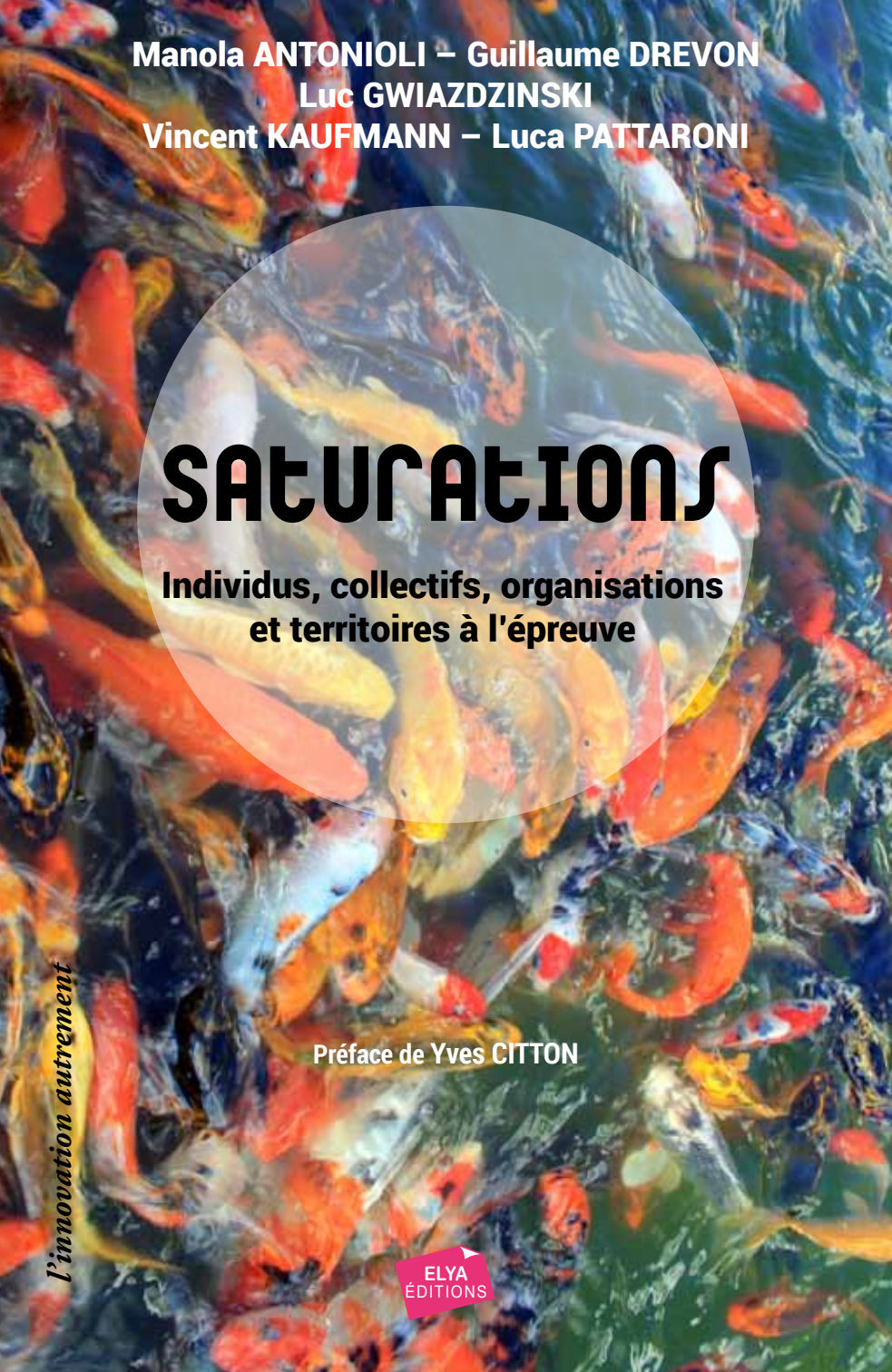
HAL Id: halshs-02455142

<https://shs.hal.science/halshs-02455142>

Submitted on 30 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Manola ANTONIOLI – Guillaume DREVON
Luc GWIAZDZINSKI
Vincent KAUFMANN – Luca PATTARONI

SATURATIONS

Individus, collectifs, organisations
et territoires à l'épreuve

Préface de Yves CITTON

l'innovation autrement

ELYA
ÉDITIONS

SATURATIONS

Sous la direction de
Manola Antonioli, Guillaume Drevon,
Luc Gwiazdzinski,
Vincent Kaufmann, Luca Pattaroni

SATURATIONS

INDIVIDUS, COLLECTIFS, ORGANISATIONS
ET TERRITOIRES À L'ÉPREUVE

Préface de Yves Citton

l'innovation autrement
Elya Éditions

Illustration de couverture :
Maliz Ong [publicdomainpictures.net]

Elya Éditions

ELYASCOP - Entreprise d'édition

www.elya-editions.com

Indicatif éditeur : 979-10-91336

ISSN 2431-5141 – l'innovation autrement

ISBN 979-10-91336-14-7

Dépôt légal : à parution

© *Elya Éditions*, novembre 2019

« *Sans rythme, pas de vie.* »

Bernard Millet

SOMMAIRE

Préface :

<i>Saturation, médialité, urbanité</i>	9
Yves Citton (Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis, France)	

Introduction :

<i>L'épreuve des saturations</i>	19
Manola Antonioli (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette), Guillaume Drevon (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse), Luc Gwiazdzinski (Université Grenoble Alpes, France), Vincent Kaufmann (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse), Luca Pattaroni (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse)	

– PARTIE I –

Repérer les saturations ?

<i>Figures de la saturation urbaine</i>	25
Will Straw (McGill University, Canada)	
<i>Décélération individuelle et démobilitation collective</i>	39
Manola Antonioli (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette)	
<i>Vers un espace élastique. Architecture et saturations au temps de l'urbanisme temporaire</i>	49
Janet Hetman (Architecte, France)	
<i>Géographie de la vie politique en lien avec la fabrique urbaine : le risque de la saturation</i>	61
Matthias Lecoq (Université de Genève, Suisse)	
<i>Saturation par les mobilités : vers de nouvelles inégalités temporelles face aux rythmes de vie contemporains</i>	75
Guillaume Drevon (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse), Vincent Kaufmann (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse)	
<i>La Smart city au risque du « burn out »</i>	91
Philippe Vidal (Université Le Havre Normandie, France)	
<i>La saturation touristique n'est pas une fatalité</i>	99
Brice Duthion (CNAM, France)	

<i>Asphyxies urbaines. Enquête sur les processus contemporains de saturation spatiale</i>	109
Luca Pattaroni (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse), Guillaume Drevon (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse), Mischa Piraud (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse)	
<i>Les nuits urbaines au risque de la saturation. Éloge des rythmes</i>	127
Luc Gwiazdzinski (Université Grenoble Alpes, France)	

– PARTIE II –
Sortir des saturations ?

<i>Ressource et épuisement des espaces spontanés dans la fabrique de la ville</i>	149
Cécile Mattoug (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Manon Bélec (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette)	
<i>Gestion des saturations dans les gares ferroviaires : pour une appropriation du flux</i>	165
Marin Dubroca-Voisin (Lab Mass Transit SNCF Transilien, France)	
<i>L'environnement comme temporalisation subjective des périphéries</i>	179
Guillaume Faburel, Mathilde Girault (Université Lyon 2, France)	
<i>Les usages alternatifs en zones d'activités économiques, une citadinité de l'envers</i>	195
Collectif Point Virgule (France)	
<i>Agir dans l'ombre, participer, improviser : la planification</i>	205
Lisa Lévy, Magali Dubey (Université de Genève, Suisse)	
<i>Regarder longtemps : écriture urbaine et décélération</i>	219
Nelly Desmarais (Université du Québec-Montréal, Canada)	
<i>Partir quand même dans un monde connecté</i>	231
Francis Jauréguiberry (Université de Pau et des Pays de l'Adour, France)	

Conclusion :

<i>Les saturations, états limites et marges de manœuvre entre aliénation et émancipations</i>	241
M. Antonioli, G. Drevon, L. Gwiazdzinski, V. Kaufmann, L. Pattaroni	

PRÉFACE

SATURATION, MÉDIALITÉ, URBANITÉ

Yves Citton, théoricien de la littérature

1. Qu'est-ce que la saturation ? Un excès de perceptions ayant pour effet de neutraliser une certaine capacité perceptive, en la collant à un plafond maximal qui la paralyse. En ce sens, la saturation est un phénomène quantitatif (il y a trop de quelque chose), qui génère une mutation qualitative apparemment dénégatrice de qualité, mais en réalité entrebâillant la porte à l'expérience d'un autre registre qualitatif. On peut citer en exemples musicaux des œuvres comme *Weasels Ripped my Flesh* de Frank Zappa ou *Eureka* d'Otomo Yoshihide's New Jazz Orchestra¹ : prenez un groupe d'au moins une demi-douzaine de musiciens, dites-leur de souffler, percuter, gratter, frotter leur instrument d'une manière qui produise un volume sonore de plus en plus fort, laissez-les s'installer sur ce plateau maximal un certain temps – et ce qui ne vous apparaissait d'abord que comme « du bruit » s'avère prendre des textures différenciées, des phases évolutives, des nuances insoupçonnées, et bientôt des contours identifiables. On est d'abord repoussé, violenté, agressé par la saturation, qui nous pousse instinctivement à la fuite. Pour peu qu'on résiste à cet effet répulsif initial, ou qu'on ne puisse pas échapper à l'agression, on peut parvenir à s'installer dans la saturation, à s'y habituer, à l'habiter, et même à en jouir. De condition paniquante, la saturation mute alors en expérience esthétique (ambientale²).

2. Certains analystes de nos modes de vie contemporains mettent la saturation au cœur de leur propos. Au fur et à mesure

1 Frank Zappa, « Weasels Ripped My Flesh », de l'album *Weasels Ripped My Flesh*, 1970 ; Otomo Yoshihide's New Jazz Orchestra, « Eureka », de l'album *ONJO*, 2005.

2 Sur l'esthétique ambientale, voir Igor Galligo, « L'objet ambiantal. Pour un design de l'objectivation » in Yves Citton & Estelle Doudet, *Écologies de l'attention et archéologie des media*, Grenoble, UGA Éditions, 2019, pp.299-320, ainsi que Henry Torgue, *Le sonore, l'imaginaire et la ville. De la fabrique artistique aux ambiances urbaines*, Paris, L'Harmattan, 2012.

que s'accroissent les différentes couches de media techniques inventés au cours des derniers siècles, notre corps se voit affecté par davantage de stimuli provenant de sources toujours plus nombreuses, plus distantes et plus hétérogènes. Comme dans le cas des pièces musicales évoquées dans le paragraphe précédent, cette multiplication et cette montée en force des stimuli peuvent en arriver à produire un sentiment de chaos, au sein duquel il nous devient impossible de donner du sens à ce qui nous arrive par nos sens. Nous nous trouvons affectés de stimuli sensoriels trop nombreux ou trop intenses pour que nous puissions en élaborer une signification. Nous parlons de « complexité » pour caractériser l'expérience de saturation cognitive qui nous confronte à des informations trop abondantes ou trop rapides pour être traitables par nos capacités mentales. Nous ne pouvons que subir les « nouvelles » qui nous viennent du monde, sans parvenir à y répondre à travers des schèmes d'action adéquats. L'accélération de l'information entraîne la paralysie du sens.

3. Franco Berardi précise les enjeux de ces effets de saturation, à l'âge du numérique ubiquitaire, en distinguant les phénomènes de « conjonction » des phénomènes de « connexion »¹. L'expérience esthétique fournie par les musiques de Frank Zappa ou d'Otomo Yoshihide relève de la *conjonction* (analogique) : même si l'enregistrement de la musique a été digitalisé, mes organes de perception (tympan, peau, organes internes) se trouvent affectés par des réalités sonores relevant de phénomènes continus, porteurs de nuances virtuellement infinies et de relations non-prédécoupées, au sein desquelles il appartient à ma perception d'opérer des distinctions interprétatives par des opérations de nature finalement sémantique. La logique communicationnelle des media numériques relève pour Berardi de la *connexion*, en ce qu'elle repose au contraire sur des entités discrètes, prédécoupées par le dispositif technique, qui imposent en dernière analyse le choix entre un 0 et un 1, une position Off ou On, sans tolérer de continuité ou de nuance entre les deux termes de l'alternative, ce

1 Voir Franco 'Bifo' Berardi, *And. Phenomenology of the End*, Pasadena, Semiotext(e), 2015.

qui permet de réduire la gestion de la communication à une pure affaire de syntaxe (indépendamment de toute sémantique). La thèse de Franco Berardi est que notre infosphère actuelle sature nos cerveaux de stimuli provenant de connexions numériques, auxquelles nos capacités d'interprétation (habituees à un monde de conjonctions) s'avèrent incapables de donner sens.

4. La *saturation connective* (issue du branchement de notre système nerveux sur des appareils numériques) est toutefois d'une nature différente de la saturation conjonctive (issue de l'exposition de nos sens à des textures non-prédécoupées). Car en même temps que les media numériques contribuent à multiplier nos mises en relation avec des réalités de plus en plus nombreuses et de plus en plus lointaines, ces mêmes media offrent des moyens de filtrer les informations qui nous proviennent de ces réalités extérieures. Les algorithmes de *Google* ou de *Facebook* exercent un premier tri qui, soit sélectionne, soit classe dans un certain ordre de priorité, les relations susceptibles de m'affecter du fait que mes sens se trouvent connectés à des capteurs lointains (par exemple au sein de cet énorme réseau de connexions qu'est Internet). On pourrait caractériser tous ces algorithmes de tri comme des *inhibiteurs de saturation* – et l'on devrait leur être reconnaissant de prévenir, ou du moins de modérer, le déferlement de stimuli nous provenant de notre infosphère, si extensivement et si intensivement connectée.

5. Dans les conditions actuelles de fonctionnement de nos réseaux de communication dominés par des logiques commerciales, ces opérations de tri algorithmique ont pour contrepartie le risque de nous enfermer dans des « bulles de filtre », où ne nous parvient que ce qui satisfera et confortera nos attentes préexistantes. Nous avons donc raison de nous méfier de ces inhibiteurs de saturation que sont les algorithmes de filtrage. Et nous pourrions dès lors considérer les expériences de saturation connective au même titre que les expériences de saturation conjonctive : comme des moments déconcertants de violence agressive recelant potentiellement des opportunités d'entrebâillement de perspectives inédites et de jouissances insoupçonnées.

Au mélange d'agression et d'émerveillement caractéristique de l'expérience esthétique de la saturation conjonctive pourrait correspondre un mélange de désarroi et d'exaltation caractéristique de l'expérience de saturation connective. Pour reprendre les termes que Franco Berardi reprend lui-même à Félix Guattari, on passe alors d'un sentiment paniquant de « chaos », où les informations sont trop nombreuses et passent trop vite pour nous donner prise sur elles, à une intuition potentiellement jubilatoire de « chaomose », où un nouveau plan de composition semble ré-émerger pour donner un sens insoupçonné à ce qui paraissait nous assaillir sans raison.

6. Un tel retournement du chaos en chaomose peut s'illustrer par des moments d'épiphanie que chacun de nous a sans doute connus au cours de son existence passée. On pourrait toutefois en trouver un modèle historique, collectif, dans les façons dont nos ancêtres ont perçu leur immersion dans l'espace urbain. De nombreuses descriptions littéraires (ou psychiatriques) attestent des difficultés qu'ont pu éprouver les hommes et femmes du XIXe siècle à s'habituer à la saturation de stimuli sensoriels qui les assaillaient dans les grandes villes, surtout lorsqu'ils découvraient cet environnement inédit lors d'une première sortie de leur village de campagne. Des auteurs comme Gabriel Tarde, Georg Simmel, Walter Benjamin ou Siegfried Kracauer ont décrit l'état de stupeur, de désorientation ou de distraction dans lequel ces nouveaux venus se trouvaient jetés par les sur-sollicitations saturant leur sens de bruits, de couleurs, d'images et d'odeurs les assaillant en quantités et en intensités absolument inédites.

7. Kracauer caractérise cette saturation par les termes de *Zerstreuung* (distraction) et de *Zerfall* (effondrement dispersif)¹ : la saturation conjonctive nous arrache à nous-mêmes, elle morcelle et désintègre ce qui permettait de nous situer dans l'espace et de nous orienter dans le monde, elle fait sombrer nos capacités perceptives dans une sorte d'anesthésie paralysante. Seuls les

1 Siegfried Kracauer, « Culte de la distraction. Les salles de spectacle cinématographique berlinoises (1926) », in *Le voyage et la danse. Figures de villes et vues de films*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1996, pp.57-63.

spectacles les plus déconcertants – comme le nouveau medium du cinéma – peuvent nous révéler la vérité positive dont est porteuse cette saturation conjonctive. Walter Benjamin mobilisait lui aussi la notion de distraction pour expliquer comment domestiquer ce qui nous sature² : à l'attention focalisée, concentrée, qui caractérise notre relation « optique » aux œuvres picturales, il opposait l'attention distraite, environnementale, qui caractérise notre rapport « tactile » à l'architecture. C'est sur la résonance entre *Gewohnheit* (habitude) et *Wohnung* (habitation) qu'il faisait reposer son raisonnement : il n'y a saturation que pour qui essaie d'être attentif aux stimuli qui l'entourent et l'assaillent ; fermez les yeux, les oreilles et le nez, et ni l'assaut sonore de *Weasels Ripped my Flesh*, ni l'agitation de la ville ne vous tourmenteront. Or l'habitude est une façon de s'anesthésier à ce qui nous entoure. C'est elle qui permet l'habitation d'un environnement, quelles que soient la quantité et l'intensité de ce qu'il offre à nos sens.

8. Étudier la façon dont nos sens se sont habitués aux saturations conjonctives de l'espace urbain pourrait nous aider à comprendre comment nos esprits s'habitueront aux saturations connectives de nos environnements numérisés. Une idéologie romantique continue à nous faire mépriser les habitudes (« bourgeoises ») pour mieux vanter l'héroïsme des expériences extrêmes. C'est pourtant par la vertu des habitudes que nous survivons, en habitant les territoires que nous occupons, comme c'est par la vertu des habitudes que nous pouvons développer les virtuosités permettant de repousser les frontières de l'extrême. Qu'elles se manifestent par l'effondrement des *burn-out* ou par la catatonie des dépressions, les saturations sensorielles et informationnelles de nos médiasphères numériques sur-vitaminées à la dopamine néolibérale n'ont rien de désirable. Il faut donc espérer que nous saurons nous anesthésier suffisamment aux emportements des réseaux sociaux et à la publicité ubiquitaire qui les

2 Walter Benjamin, « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique » (1939) in *Œuvres*, Gallimard, « Folio », 2000, tome III, pp.269-316, §15. Pour une analyse plus longue des textes de Kracauer et Benjamin, voir Yves Citton, « Éloge écopolitique de la distraction à l'âge de l'effondrisme » in Paul Sztulman et Dork Zabunyan (éd.), *Politiques de la distraction*, Dijon, Les Presses du réel, 2020.

surdéterminent, comme nous avons su le faire aux bruits et aux éblouissements de la grande ville, pour y trouver un sens (si possible commun) de l'orientation.

9. Et pourtant, cette accoutumance aux sur-sollicitations de nos milieux numériques modelée sur notre accoutumance aux sur-sollicitations de la vie urbaine risque de nous faire passer à côté de l'essentiel. Elle érige implicitement le confort attentionnel en valeur suprême. Or, on l'a vu, l'expérience esthétique aussi bien qu'informationnelle de la saturation mérite d'être valorisée comme telle, en cela même qu'elle défie, dépasse et défait nos capacités attentionnelles. Si l'accélération de l'information entraîne la paralysie de la signification, une certaine tolérance, voire une certaine appétence envers la saturation favorise l'émergence de configurations d'ensemble inaccessibles à une perception focalisée. Valoriser la saturation pour elle-même, comme une expérience-limite permettant de repousser les limites de l'expérience, constitue donc un premier pas de recul envers les discours réductionnistes, aujourd'hui dominants, qui font de l'attention un Bien suprême, et de la distraction ou de l'infobésité un Mal absolu. Considérer l'habitude – qui nous permet d'exécuter certaines tâches apparemment complexes dans la distraction, voire dans une certaine anesthésie – comme une forme sédimentée d'attention constitue un deuxième pas de recul, qui historicise et culturalise nos capacités attentionnelles qu'un biais psychologisant ou neuroscientifisant tend à isoler et absolutiser indûment. Il faut toutefois aller plus loin.

10. Un troisième pas de recul doit venir d'un réexamen des rapports entre saturation et saillances, qui est resté un point aveugle des paragraphes précédents. L'analogie sonore peut ici aussi servir de guide utile, même si partiellement trompeur. Un concert de free jazz risquera de donner à l'auditeur un sentiment (initialement désagréable) de saturation disharmonique surtout dans les moments où les musiciens pousseront à ses limites maximales le volume de leur instrument. S'ils se contentent d'effleurer une cymbale, de frôler une corde ou de chuchoter dans leur embouchure, leur jeu donnera peut-être l'impression de bruit, mais

pas d'agression. On parle de *saillance* pour désigner un stimulus sensible que notre système nerveux n'a pas la possibilité de ne pas remarquer. Une saillance s'impose à notre attention quelles que soient nos habitudes ou nos dispositions mentales. Un fort volume sonore, une perception de mouvement brusque, une variation subite de luminosité produisent un effet de saillance, qui nous met immédiatement sur nos gardes. C'est grâce aux réflexes déclenchés par ces saillances que nous sommes parvenus à échapper aux dangers qui nous entourent de toutes parts, et c'est sur la base des sensibilités ainsi développées que les pompiers et les policiers signalent leurs déplacements urgents à l'aide de sirènes et de gyrophares. Caractériser la saturation informationnelle comme un problème d'appréhension du « chaos » ou de la « complexité », comme on l'a fait plus haut, est donc insuffisant. Parler de « sur-sollicitations » nous met sur une meilleure voie. Le problème n'est pas que nos milieux de vie soient enchevêtrés au-delà de tout ce que nos pauvres capacités mentales sont en mesure d'y démêler. La saturation résulte du fait que ce milieu m'assaille de sollicitations urgentes « poussées » sur mon attention (en mode *push*). Ces sollicitations s'imposent à moi : elles n'attendent pas patiemment que je dirige mon attention sur elles pour en tirer des informations susceptibles de m'intéresser (selon le mode *pull*). Il importe donc de se méfier du lexique de l'« information », qui sous-entend souvent que l'information est disponible et que j'ai le choix d'y prêter attention ou non. Parler plutôt de « sollicitations »¹ explicite le fait que certains stimuli sont porteurs de demandes d'action, qu'ils exigent des réponses, et que le poids de telles exigences nous affecte bien davantage que le contenu de l'information.

11. On voit ici les limites de l'analogie musicale, ainsi que son caractère trompeur pour penser notre rapport aux milieux urbains. Je vais librement au concert de free jazz (*pull*), pour y chercher le plaisir esthétique de voir mon système nerveux se

1 Pour une analyse plus approfondie des enjeux de telles « sollicitations », voir Yves Citton, « Cartographies lyannajistes et politiques monadistes » in Alexandre Geffen & Sandra Laugier, *Puissances des liens faibles*, Paris, CNRS Éditions, 2020.

faire sur-solliciter par des stimuli dont l'ensemble chaotique me donne le frisson de voir émerger des modes inouïs de composition de forces. Je marche dans la rue pour aller d'un point A à un point B, non pour me faire agresser. Or, chemin faisant, je me fais assaillir (*push*) de saillances et de sollicitations auxquelles il ne m'est pas possible d'échapper. On peut compter au nombre de telles saillances : des publicités multipliant les mots-chocs, les images frappantes, les contrastes de couleur et, désormais, les mouvements brusques sur écrans plasma ; des mains tendues de mendiants, dont j'échoue généralement à ignorer les requêtes, dans la mesure où nous ne nous sommes pas (encore ?) déshabitués d'être affectés par une demande à l'aide émanant d'un de nos semblables ; mais aussi, et en même temps, des feux rouges, des corps pressés qui slaloment dans la foule, des trottinettes qui surgissent de nulle part, sans compter les notifications qui font vibrer mon téléphone portable dans ma poche et m'appellent à jeter un regard furtif sur ce qui s'affiche à l'écran. Matthew B. Crawford souligne à juste titre à quel point les inégalités sociales surdéterminent notre exposition à ces facteurs de saturation, lorsqu'il contraste l'aménagement des espaces d'aéroport où sont dirigés les voyageurs de la classe économie (remplis de publicités criardes, de hauts parleurs nasillards et d'écrans frénétiques) avec celui des salons de première classe (aux murs sobres, à l'ambiance feutrée et silencieuse)¹. Le droit à évoluer dans un espace protégé des saillances inutiles devrait figurer tout en haut de la charte des urbanistes et des journalistes.

12. Les rapports entre médialité, urbanité et saturation gagneraient donc à distinguer trois cas, souvent entremêlés parce que leur combinatoire génère de possibles superpositions, mais néanmoins différents. Il y aurait d'une part des cas de saturation *subie*, lorsque je me vois plongé dans un milieu dont les sollicitations (en mode *push*) sont trop nombreuses pour que je sois en mesure de répondre à toutes les exigences qu'elles semblent faire porter sur moi. Il y aurait d'autre part des cas de saturation *choisie*, lorsque je me plonge volontairement dans un milieu

1 Matthew B. Crawford, *Contact*, Paris, La Découverte, 2015.

au sein duquel une surabondance de stimulations sensorielles ou informationnelles déjouent et court-circuitent mes catégories d'appréhension attentionnelle habituelle, me fournissant (en mode *pull*) une expérience esthétique d'ordre ambiantal parfois susceptible de faire émerger d'autres schèmes perceptifs encore inédits. Enfin, on pourrait parler de saturation *infligée*, pour désigner les cas où je me trouve assailli par un excès de sollicitations qui ont été programmées, directement ou indirectement, au sein d'un projet intentionnel relevant du design.

13. Deux ouvertures conclusives pourraient faire rebondir cette réflexion sur des extensions possibles. D'une part, on pourrait repenser la « médialité » et l'« urbanité », non seulement comme des domaines d'action, mais comme des codes de conduite – au même titre qu'on parle de « civilité ». En ce qui concerne les pratiques de design, ces codes ne jugeraient défendables de contribuer à la saturation d'un espace médial ou urbain que dans la mesure où la saturation serait choisie (en mode *pull*) par celles et ceux qui en font l'expérience. D'autre part, en appliquant de telles normes, on serait amené à condamner le néolibéralisme dans son ensemble pour sa promotion écocidaire de saturations infligées, en tant que son dogmatisme multiplie et généralise à tous les niveaux de la vie sociale un principe de compétition érigeant les coopérateurs que nous sommes en autant de concurrents artificiellement condamnés à se surpasser les uns les autres² – cette pression compétitive étant la source principale des saturations inutilement infligées dont nous souffrons.

2 Sur le compétitisme, voir Grégory Chamayou, *La société ingouvernable*, Paris, La Fabrique, 2018 ; Pablo Servigne & Gauthier Chapelle, *Entraide. L'autre loi de la jungle*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2017 ; Yves Citton, *Contre-courants politiques*, Paris, Fayard, 2018.

INTRODUCTION

L'ÉPREUVE DES SATURATIONS

Manola Antonioli, Guillaume Drevon, Luc Gwiazdzinski,
Vincent Kaufmann, Luca Pattaroni

« *Inconstance.*
Saturation chronique d'une aventure affective. »

Ambrose Bierce

Les textes réunis dans cet ouvrage interrogent, dans le cadre d'une approche transdisciplinaire, la transformation de la ville en un « *spectacle total* » multisensoriel, multiscalaire et permanent. Ils s'efforcent de repérer les risques de « trop plein », de saturation, d'« hyper-usage » liés à la disparition progressive des friches, des temps d'arrêt et des lacunes qui laissent la place à l'émergence d'un *continuum* spatio-temporel.

Dérives ?

Dans une ville et une société exposées au risque des saturations, nous souhaitons poser la question du rôle des détournements possibles, de la vacance, des vides, des interstices, de la persistance de temps d'arrêt (nuit, dimanche, sieste, vacances...), des « sombrières »¹ et des silences dans une société du 24/7^{2,3}, de l'accélération⁴ et de la transparence. Nous avons choisi de nous interroger sur les dynamiques à l'œuvre dans ce remplissage.

Dans un contexte néolibéral qui tend à transformer « l'expérience urbaine », dans la diversité de ses rythmes, en une « ville événementielle » et qui promeut le « marketing territorial » ou le

1 Michel Serres, *La légende des anges*, Paris, Flammarion, 1993.

2 Jonathan Crary, *24/7: Late Capitalism and the Ends of Sleep*, London, Verso, 2007.

3 Luc Gwiazdzinski, *La ville 24h/24*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003.

4 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

« capitalisme artiste »¹, nous nous demandons s'il reste encore de la place pour l'ennui², la lenteur³, le « lâcher prise » ou la déconnexion. A l'heure où semblent triompher les figures de la « cité par projets », entièrement programmée et programmable et où l'intelligence automatisée de la *Smart City* est proposée comme modèle exclusif du développement urbain dans les discours institutionnels et dans les projections économiques, nous essayons de comprendre s'il subsiste encore une place pour une traversée polysensorielle des espaces urbains, pour les temps d'arrêt, les espaces en friche, l'ombre et le silence.

Le problème de la saturation n'a pas seulement une dimension spatiale, mais s'articule étroitement à une dimension temporelle : comment peut-on préserver une pluralité des temporalités (individuelles et collectives) dans une société du « juste à temps » qui s'agite et s'occupe en continu, dans des villes où tout est fait pour préserver la circulation incessante indissociable des logiques de consommation et de croissance rendues désormais obsolètes par les urgences écologiques et sociales ? Cette saturation des espaces, des temps, des rythmes et des « parts de cerveau disponibles » présente des risques de plus en plus évidents qui menacent nos environnements naturels, psychiques et sociaux : l'épuisement des ressources planétaires qui nous menace est un danger indissociable de celui qui menace nos capacités d'attention (comme le rappelle Yves Citton dans sa préface à cet ouvrage), notre santé, nos territoires et tout modèle démocratique. Les urgences écologiques sont multiples, tout comme le sont les milieux qui nous constituent et les environnements que nous contribuons sans cesse à modifier. La saturation des espaces et l'accélération des rythmes métropolitains ne font qu'accentuer les vulnérabilités des plus âgées, des plus démunis, de celles et ceux qui ne parviennent pas à s'intégrer dans cette course folle ou de ceux et celles qui (de plus en plus nombreux) refusent de le

1 Gilles Lipovetski & Jean Serroy, *L'esthétisation du monde*, Paris, Gallimard, 2013

2 Véronique Nahoum-Grappe, *L'ennui ordinaire : essai de phénoménologie sociale*, Paris, Austral, 1995.

3 Pierre Sansot, *Du bon usage de la lenteur*, Paris, Payot, 2000

faire. Les mouvements sociaux récents (comme celui des « gilets jaunes » qui a débuté en France en novembre 2018) remettent ainsi au centre de l'actualité des populations, des territoires et des modes de vie qui échappent (souvent bien malgré eux) à ces logiques. Comment vivent ceux qui sont laissés à la marge de ce phénomène, ou ceux qui refusent de s'y soumettre et s'efforcent ainsi d'inventer des alternatives ?

Résistances ?

Quelles formes d'adaptation, de détournement et/ou de résistance sont-elles à l'œuvre ? Les plus visibles aujourd'hui dans l'espace urbain sont celles liées à l'apparition des « tiers lieux » depuis le début des années 2000 et aux formes d'urbanisme « temporaire », « transitoire » ou « intermédiaire » qui s'y développent et qui semblent osciller entre des ambitions politiques et sociales (notamment dans la volonté de créer des espaces de rencontre entre des couches de la population que les logiques de gentrification tendent à séparer de plus en plus nettement, ou d'offrir des moments de répit et des espaces d'accueil et d'hospitalité aux plus démunis) et des formes de professionnalisation qui ne font que contribuer aux logiques de saturation de tous les interstices urbains. Jusqu'où faut-il remplir, densifier, occuper les vides ?

Qui sont celles et ceux qui « creusent des trous » dans ce continuum menaçant d'activités et de sollicitations permanentes et quelles stratégies déploient-ils ? Il s'agit donc de ne pas céder passivement à des logiques économiques et spatiales qui semblent désormais implacables et sans issues, afin de laisser place à d'autres temporalités et d'autres manières d'occuper les espaces de nos villes, de nos territoires et de nos existences. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'écologie (des environnements naturels, artificiels, psychiques et sociaux) et d'imaginer, sur les traces de Gaston Bachelard et d'Henri Lefebvre⁴, une nouvelle « rythmanalyse », d'autres formes de « droit à la ville », d'autres stratégies du quotidien et d'autres répartitions entre les espaces privés et les espaces publics, entre la vitesse et la lenteur.

4 Henri Lefebvre, *Éléments de Rythmanalyse*, Paris, Syllepses, 1992.

Comme l'écrivait déjà au début des années 1990 le philosophe, psychanalyste et militant Félix Guattari, on ne peut séparer les problèmes liés aux infrastructures matérielles, de communication, de transport et de service, des fonctions « existentielles » des espaces urbains. La prise de conscience écologique ne concerne donc pas seulement les facteurs environnementaux, tels que les niveaux de pollution, les conséquences du réchauffement climatique et de la réduction de la biodiversité, mais également les « dévastations écologiques relatives au champ social et au domaine mental¹ », dévastations dont « saturation » pourrait être aujourd'hui le nom.

À travers une approche interdisciplinaire (philosophie, communication, architecture, sociologie, géographie, aménagement, tourisme, transport, littérature...), les différentes contributions permettent de repérer des saturations (participation, urbanisme, interstices, mobilités, numérique, tourisme...), d'imaginer des formes de sorties possibles (spontané, « floux », environnement, usages alternatifs, improvisation, décélération, déconnexion, voyage...) et des manières d'en jouer.

1 Félix Guattari [1993], « Pratiques écosophiques et restauration de la cité subjective », in Félix Guattari, *Qu'est-ce que l'écosophie ?*, Paris, Editions Lignes, 2014, p.44.

PARTIE I

REPÉRER LES SATURATIONS ?

« L'homme, bien qu'il soit lui-même mortel, ne peut se représenter ni la fin de l'espace, ni la fin du temps, ni la fin de l'histoire, ni la fin d'un peuple, il vit toujours dans un infini illusoire. »

Milan Kundera

FIGURES DE LA SATURATION URBAINE

Will Straw

Traduit de l'anglais par Marion Froger

« [...] la grande ville moderne avec son tramway, son métropolitain, ses réverbères électriques et autres, ses vitrines, ses salles de concert et de restaurant, ses cafés, ses cheminées d'usine, ses masses de pierre et avec toute cette sarabande sauvage des impressions produites par les sons et par les couleurs, avec ses impressions agissant sur l'imagination sexuelle [...] »

Max Weber, *La musique des engrenages*, 1910.

Dans le texte en exergue de cet essai, le sociologue Max Weber entreprend de faire l'inventaire des caractéristiques de la ville moderne. Sa liste court des systèmes de transport aux lieux de divertissement, pour inclure l'expérience sensible générée par l'ensemble de la ville. Les ingrédients du caractère des villes que relève Weber m'intéressent moins que l'effet de plénitude par accumulation que sa liste vise clairement à provoquer. Nous trouvons, ici exemplifié, le procédé rhétorique de la *copia verborum*, soit une liste qui se signale par une abondance de mots¹. Il arrive parfois que même les écrits plus prosaïques sur la métropole moderne se résolvent en inventaires de ce style, en longues phrases excédant toute mesure, tout à leur effort de transmettre l'idée de variété sans limites qui fait la ville. J'appellerai de telles phrases des figures de la saturation, dans la mesure où leur incomplétude même embrasse – en un seul geste – des villes si pleines d'objets, de lieux et d'expériences qu'il serait de toute manière impossible d'en faire le tour. L'abondance cède la place à la saturation lorsqu'une façon d'écrire suggère qu'une liste pourrait se poursuivre indéfiniment et relever de l'inépuisable. La liste de Weber s'apparente aux plans d'ouverture que l'on trouve au début de

1 Bernard Sève, *De Haut en Bas : Philosophie des listes*, Paris, Seuil, 2010.

tant de films dont l'action se situe en ville, et où l'activité et la cacophonie urbaines sont évoquées dans toute leur diversité. Mais une fois cette diversité exposée, les listes comme les récits filmiques doivent l'occulter pour adopter un mode d'attention plus focalisé.

Cet article se propose d'examiner un ensemble varié d'écrits offrant autant de visions de la cité saturée. Certains de ces écrits suivent le modèle exemplifié ci-dessus par Weber, dans lequel la saturation est évoquée par la rêverie poétique que provoque une liste à rallonge. D'autres s'y prennent de manière plus systématique et tracent un portrait des villes qui les organisent selon des unités morphologiques (comme la scène culturelle ou la centrale médiatique) qui séparent et regroupent les caractéristiques de la ville de manière à la rendre lisible. D'autres récits captureront la saturation de la ville en évoquant des substances envahissantes : des déchets ou des textes qui se répandent partout en son sein.

Média, Information, Communication

Dans une étude sur le Berlin de 1900, Peter Fritzsche décrit la métropole allemande comme une cité de mots. Berlin est envahie par « l'accumulation de ces petits morceaux et de ces riches flux de textes qui saturent les cités du XXe siècle¹ », Fritzsche trouve la source de ces riches flux de textes dans une série de médias, décrite dans une liste à rallonge qui rappelle, dans sa forme, celle de notre exergue : « du matin au soir les gens qui arpentent les rues sont mis en présence de programmes, de publicités, de règlements, de prospectus, d'instructions, d'horloges, d'étiquettes, de journaux et d'une myriade d'autres formes d'imprimés ».

Cette saturation textuelle de la ville produit des effets contradictoires. D'un côté, l'abondance même et la variété des textes produisent une cacophonie, donnent une multitude d'informations, faisant de la ville une « forme instable et malléable » difficile à saisir². D'un autre côté, ces flux de textes, à travers la manière

1 Peter Fritzsche, *Reading Berlin 1900*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1996, p.1.

2 *Ibid.*, p.3

dont ils labellisent la ville et lui permettent de se démarquer, ont une fonction d'orientation, « ils servent de guides à leurs lecteurs par le seul fait de constituer la mesure et le format de l'inventaire urbain »³. Comme dans beaucoup de diagnostics portant sur la ville saturée de médias, la saturation ici ne donne pas une épaisseur aux lieux urbains, comme Edward Casey l'a décrit, ni ne débouche sur « un approfondissement du ressenti affectif » qui serait la conséquence normale de cette épaisseur⁴. Plutôt, cette saturation médiatique a pour effet un appauvrissement de la substance sémantique et une agitation circulaire sans fin. Dans la cité des mots, il est peu probable que les riches flux de textes s'attachent de manière durable à des lieux ou à des pratiques.

Un inventaire plus stable des caractéristiques et des fonctions de communication est souvent effectué par des études portant sur des villes latino-américaines, et, en particulier, à propos de leur centre historique de pouvoir (les *centros históricos* bâtis par les Espagnols et autres colonisateurs). Dans son analyse de ces centres de pouvoir, Fernando Carrion est fidèle à la définition élargie que Friedrich Kittler et d'autres donnent à la notion de média, et pour lesquels les médias ne servent pas seulement à communiquer, mais remplissent diverses fonctions de traitement, de stockage et de transmission de significations. Une telle définition permet d'inclure, dans les infrastructures de communication d'une ville, les espaces publics d'échanges de paroles (comme les squares ou les parcs), les espaces d'archivage (comme les bibliothèques ou les administrations gouvernementales), les monuments érigés à la mémoire de personnages ou d'événements historiques (comme les statues), tout aussi bien que les systèmes de transport qui permettent de faire communiquer un point géographique avec un autre.

Carrion écrit à ce propos :

« Dans les centres historiques, les médias de communication les plus variés convergent (téléphone, radio, télévision, postes, cinéma,

3 *Ibid.*

4 Edward Casey, « Between geography and philosophy: what does it mean to be in the place-world ? », *Annals of the Association of American Geographers*, n° 91, pp. 684-685.

théâtre, écoles) ; ces centres possèdent la plus grande concentration de lieux de socialisation (espaces publics et privés), la plus grande concentration de sites d'information (librairies, archives, tours), le plus grand nombre de bâtiments à fonction symbolique (églises, monuments, squares) ; ils sont pourvus des moyens de transport les plus divers (bateau, train, voitures) ; ils attirent de multiples usagers¹. »

On a ici affaire à l'image d'un centre-ville saturé de médias. Cependant, elle suggère une coopération efficace entre des institutions à l'intérieur d'une division et d'une répartition des fonctions qui contrastent avec celle de la circulation ubiquitaire des « petits flux de textes » de Fritzsche. Pour Carrion, les opérations médiatiques de la cité sont implantées dans des infrastructures durables qui permettent aux centres historiques d'acquérir, à travers le temps, cette épaisseur de sens que Casey a décrite. Saturés de médias et d'informations de toutes sortes, les centres historiques deviennent d'insondables dépôts d'affects et de mémoires collectives.

Une plus modeste version de la saturation médiatique nous fait revenir brièvement à Berlin. Le livre *The Analogue Record in the Digital Age*, publié par Bartmanski et Woodward en 2015², se présente comme une étude des cultures qui se sont formées autour des collections et des échanges d'enregistrements de musique sur disque vinyle dans le Berlin d'aujourd'hui. Cette ville, comme l'auteur le suggère, possède « un des marchés de vinyles le plus saturé et le plus porteur du monde »³, une véritable Mecque pour les amateurs de technologies considérées comme obsolètes. Le marché du vinyle n'est qu'un aspect mineur de la vie berlinoise, bien sûr, mais la ville possède le deuxième plus important parc de magasins dédiés à la vente de ce média au monde (Tokyo a

1 Fernando Carrion, « Historic Centers: Public Imaginaries from Quito », in Armando Silva (dir.), *Urban Imaginaries from Latin America. Documenta 11*, Ostfildern-Ruit, Allemand: Hatje Cantz Publishers, 2003, p. 147.

2 Dominik Bartmanski et Ian Woodward, *Vinyl: The Analogue Record in the Digital Age*, Londres, Bloomsbury, 2015.

3 *Ibid.*, p. 170.

le premier). En cela, Berlin est comparable à Buenos Aires et Hong Kong qui ont toutes les deux été proclamées – par des journalistes et autres connaisseurs – premières villes au monde par le nombre de leurs librairies⁴. Cependant, seulement Berlin et Buenos Aires voient l'offre abondante de ces formes de médias (le vinyle et le livre) partout en ville nourrir un imaginaire urbain centré sur l'érudition culturelle d'amateurs avisés. Pour Tokyo et Hong Kong, cette forte implantation est simplement le signe d'une plus grande profusion de biens.

Dans leur analyse de la culture du vinyle à Berlin, Bartmanski et Woodward retracent les moyens par lesquels le vinyle sert de point focal aux communautés, en tant qu'objet qui, tout en circulant, permet à des réseaux d'affinité et d'échanges de prendre forme. Pour un grand nombre de personnes impliquées dans les cultures du vinyle, sillonner la ville consiste à suivre la trace des disques éparpillés dans l'espace urbain. C'est, bien sûr, une image de cité saturée très différente de celle de la « cité de mots » de Fritzsche, dans laquelle une incessante circulation de textes fait de Berlin une capitale culturelle de premier plan. Dans le Berlin d'aujourd'hui, au contraire, la présence ubiquitaire des vinyles est l'effet de la marginalité culturelle que la ville a connue à la fin du XXe siècle. Au temps où Berlin était divisée, la ville était un carrefour de résidents et de visiteurs, dont un grand nombre apportaient des vinyles et les laissaient sur place. Depuis 1999, selon Bartmanski et Woodward, la ville est « un centre cosmopolite et artistique en devenir⁵ ». L'instable fluidité de Berlin, aujourd'hui, préserve son statut de ville où l'on migre et se procure ce type d'artefacts. L'accumulation de vinyles à Berlin est ainsi le résidu laissé par les allers et venues des personnes, ainsi que le rappel matériel du statut de carrefour de la ville. Bien sûr Berlin n'est pas plus « saturée » de vinyles que ne l'est Lyon de rosettes, ou Montréal de *bagels*. Dans ces trois cas, cependant, la distribution à travers toute la ville d'une catégorie d'objets entretient un jeu de

4 Cf. Thu-Huong Ha, « The best cities in the world for book lovers », *Quartz*, 28 juillet 2016, <https://qz.com/741099/the-worlds-cities-with-the-most-bookstores-and-libraries-per-capita/> (consulté le 17 janvier 2019).

5 *Ibid.*

liens affectifs mineurs, qui concourent ensemble à la consistance du sentiment d'appartenance à la ville.

Déchets et détrit

« À côté de "roués" ruinés, aux moyens d'existence douteux, et d'origine également douteuse, d'aventuriers et de déchets corrompus de la bourgeoisie, des forçats sortis du bagne, des galériens en rupture de ban, des filous, des charlatans, des lazaroni, des pickpockets, des escamoteurs, des joueurs, des souteneurs, des tenanciers de maisons publiques, des porte-faix, des écrivassiers, des joueurs d'orgues, des chiffonniers, des rémonleurs, des rétameurs, des mendiants, bref, toute cette masse confuse, décomposée, flottante, que les Français appellent la "bohème". »

Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*

Parmi les nombreuses images de villes saturées, les plus troublantes sont celles qui présentent des villes envahies par des détrit. La richesse (parfois tragique) de ces images provient du fait que les déchets sont assimilés autant aux débris décomposés de la production capitaliste qu'à une force qui empiète sur la nature et la détruit, jusqu'à désigner fréquemment des populations humaines elles-mêmes. L'inventaire que fait Marx des composantes de la bohème française exemplifie un tel déploiement. Pour une part, il fait une liste de professions marginales, mais dès lors qu'il est question de « déchets corrompus » et de la bohème elle-même comme corps délabré et à la dérive, il se rapproche de la description d'une décomposition biologique. Les images de la ville saturée de versions dégradées de l'être humain caractérisent de longue date les mouvements d'hygiène sociale où les préjugés de toutes sortes prennent le masque d'un projet d'assainissement urbain. Dans son étude du racisme environnemental¹, Michael J. Durfee a retracé la diversité des manières dont les idées concernant les détrit urbains ont été mêlées au traitement des populations racialisées. De manière plus fantasque, un inventaire élargi des formes dégradées de l'humain a été dressé par Nick Yablon

1 Michael J. Durfee, « Clean and white: A history of environmental racism in the united states », *The Journal of American Culture*, 40 (3), 2017, pp. 277-279.

qui trouve, dans des films de science-fiction récents se déroulant dans des décombres de villes globales, un « imaginaire de la ruine diversement peuplé de cyborgs, de gangs, de vampires, de zombies ou encore de survivalistes »². Il est commun de voir dans l'utilisation de métaphores biologiques pour décrire la ville un phénomène propre au XIXe siècle³, mais de telles métaphores persistent dans des écrits plus tardifs qui tentent de décrire les villes saturées de résidus de la production capitaliste. Kracauer, dans son « Adieu au passage des tilleuls » offre une autre de ces descriptions évocatrices à rallonge que nous collectons ici : « Le bazar du passage fourmille de pinces à ongles, de ciseaux, de poudriers, d'allume-cigarettes, de napperons hongrois brodés à la main. »⁴. Si cela débute tranquillement comme la liste des petits trésors que l'on trouve sur les marchés d'occasion, le commentaire qui suit a de quoi effrayer : « Ce fatras surgit en masse comme la vermine et sa prétention à s'installer parmi nous est effrayante. Il aimerait nous dévorer, il grouille autour des bâtiments vermoulus où nous vivons et, si jamais les poutres s'effondrent, il assombriera le ciel. »⁵. Alors que les artefacts rejetés de la production capitaliste assument leur caractère de vermine, résistant à la destruction et s'immiçant dans les interstices des édifices, le monde social et le monde naturel s'effondrent l'un sur l'autre et la ville se voit saturée des signes de sa propre déliquescence. La cité en ruine est une version apocalyptique de la cité saturée de déchets. Souvent, cependant, on attribue aux détritiques des villes des vertus pédagogiques variées. Pour le philosophe François Dagognet, les détritiques peuvent inspirer une « *hylétique* (une science de la matière)⁶ » qui fait voir les déchets de la vie matérielle comme un répertoire

2 Nick Yablon, *Untimely Ruins: An Archaeology of American Urban Modernity, 1819-1919*, Chicago, University of Chicago Press, 2009, p. 2.

3 Cf. Carol L. Bernstein, *The Celebration of Scandal: Toward the Sublime in Victorian Urban Fiction*, Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press, 1991.

4 Siegfried Kracauer [1930], « Adieu au passage des tilleuls » in *Rues de Berlin et d'Ailleurs*, traduit de l'allemand par Jean-François Boutout, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 36.

5 *Ibid.*, p. 36.

6 François Dagognet, *Des détritiques, des déchets, de l'abject : une philosophie écologique*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1998, p. 11.

de signes. Les saletés et les exhalaisons corporelles (comme la sueur) qui couvrent les choses peuvent être vues comme une forme de tatouage effectué (consciemment ou non) à la surface du monde matériel par des populations humaines. Pour Michael Sheringam, c'est par les détritiques qu'une ville constitue sa propre archive. L'histoire urbaine est à trouver dans « le hiéroglyphe des amas de *gum* crachée sur le trottoir, les runes des zébrures et crevasses sur les pavés ou les façades nues, les bennes de collecte de bouteilles vides... »¹. La ville saturée d'objets délaissés occupe une place prépondérante dans des mouvements artistiques et politiques bien connus. Martha Rosler a retracé les manières dont les artistes de la bohème de la modernité tardive se donnaient la tâche de chercher, parmi les déchets de la ville saturée, des objets dont le sens et la valeur pouvaient être réhabilités : « Il est attendu de nous, les artistes, que nous égayions la vie de nos mécènes en dépoussiérant le rejeté, l'ignoré, le désuet, en transformant ces éléments en trésor du goût et en en faisant des allégories morales. »². Plus largement, les espaces obsolètes et les objets de la cité moderne ont été adoptés par plusieurs générations d'artistes et de philosophes, en raison de leur inutilité et de leur inefficacité, parce que ces résidus étaient réputés résistants aux idéologies du progrès technologique. Boscagli estime que ce fut un des thèmes de prédilection des penseurs français, de Barthes à Debord en passant par Baudrillard³. Si, dans les termes de Bill Brown, « l'après-guerre apparaît comme une période à la fois accablée par la prolifération des choses et bizarrement entichée d'elles »⁴, des écoles importantes de la production artistique ont répondu, par leur œuvre – du nouveau roman aux répliques d'objets (*object-art*) de Claes Oldenburg – à cette saturation des environnements par les choses.

1 Michael Sheringam, « Archiving » in Matthew Beaumont et Gregory Dart (dir.), *Restless Cities*, Londres et New York, Verso, p. 1.

2 Martha Rosler, « Contribution to "Artist Questionnaire: 21 Responses" », *October*, 100 (Spring), 2002, p. 7.

3 Cf. Maurizio Boscagli, *Stuff Theory: Everyday Objects, Radical Materialism*, New York et Londres, Bloomsbury, 2014, p. 149.

4 Bill Brown, « Thing Theory », *Critical Inquiry* (28) 1 (autumn), 2001, p. 13.

Scènes et saturation

Pour revenir brièvement aux communautés des collectionneurs de vinyles à Berlin, nous dirons qu'elles constituent un genre de scène culturelle. C'est vers la notion de scène culturelle en tant que figure de la saturation que j'aimerais maintenant me tourner. Si, dans sa plus simple définition, une scène culturelle est un petit monde social qui évolue autour d'un objet culturel particulier (un genre, un style ou un médium), c'est clairement autour du disque vinyle que se forme une telle scène à Berlin. Dans les années 1990, le concept de scène commença à se substituer partiellement aux concepts de *subculture* ou de communauté dans les écrits académiques consacrés à la musique et autres formes culturelles. Il y a de multiples raisons à cette substitution, mais la plus évidente, sans doute, est que les concepts de « communauté » ou de « subculture » avaient tendance à fixer l'attention sur le seul facteur humain alors que, à cette période, et à travers toutes les sciences humaines, on parlait plutôt d'agencements ou de réseaux impliquant aussi des éléments non-humains. La « scène » pouvait facilement être conçue de manière à situer des acteurs humains parmi des objets, des lieux, des technologies et une variété d'autres phénomènes, et de manière à mettre l'accent sur les milieux urbains où les scènes s'intègrent habituellement.

Comme je l'ai suggéré ailleurs⁵, les scènes peuvent être décrites au prisme d'occupations en lien avec l'abondance de matériels que l'on trouve en ville. De ce point de vue, certaines scènes émergent en ville en réponse à la saturation que créent les résidus culturels du passé. Les personnes qui affectionnent la musique psychédélique des années 1960, par exemple, consacreront leur temps à une variété d'activités : chercher des habits *vintage* dans les marchés aux puces, collecter de vieux enregistrements et de vieux appareils hifi, rassembler des posters d'anciens concerts, ou de la documentation sur des lieux de performance aujourd'hui disparus, produire des listes discographiques, publier des fanzines dédiés à leurs goûts musicaux, etc.

5 Cf. Will Straw, « Some things a scene might be », *Cultural Studies*, (29) 3, 2014, pp. 476-485.

On pourrait observer, ici, les traces d'un principe mis de l'avant par Marcel Roncayolo et d'autres historiens de la ville, à savoir que la mission originale et fondatrice des cités fut d'écouler des surplus¹. Si, dans le cas de la scène psychédélique, le surplus qu'il s'agit d'écouler se présente sous forme résiduelle et sédimentée (plutôt que sous celle d'une production agricole ou artisanale), elle n'en constitue pas moins une réponse à la saturation de la ville par des choses, des styles et des pratiques circulant indéfiniment à travers des milieux qui abritent autant de tentatives de ressusciter leur valeur.

Ce sens donné aux scènes culturelles, en tant qu'elles sont impliquées dans le recyclage de l'abondance qui s'est sédimentée dans une ville, est une des manières parmi d'autres de comprendre la scène comme un dispositif, une machinerie. Il est néanmoins plus fréquent de voir la machinerie des scènes comme davantage impliquée dans la production de nouvelles formes d'expression culturelle que dans le recyclage de la culture passée. Sous ce rapport (qui prend la forme d'une autre liste à rallonge), Emin et Guibert dressent une carte de la scène musicale à la topographie élargie :

« Aujourd'hui, la scène englobe les différents maillons de la filière musicale : de la création artistique (groupes de musiciens, artistes) au distributeur (liste de distribution et label phonographique) en passant par des intermédiaires (salle de répétition, dirigeant de groupe, diffuseur, autoproduction...) et s'étend même à des médias alternatifs (fanzines, webzines), tous associatifs. Elle comprend également des travailleurs indépendants aux métiers qualifiés (location de véhicules de transport avec chauffeurs pour les tournées, ingénieurs du son, assistants de projets, graphistes et concepteurs de sites web...). »²

1 Marcel Roncayolo, *Lectures des villes : formes et temps*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2002, p. 22.

2 Sandrine Emin et G r me Guibert, « Complexit  et auto-organisation en entrepreneuriat collectif : analyse d'une sc ne musicale locale », *Revue internationale P.M.E.*, 30 (2), 2017, p. 100. <https://doi.org/10.7202/1040457ar>

Il s'agit ici de ce que j'ai appelé ailleurs³ une définition restreinte de la scène. Dans de telles définitions, les scènes apparaissent autour d'objets de dévotion culturelle (comme les styles de musique) ; la scène comprend toutes les activités, toutes les personnes, tous les lieux et toutes les choses qui stimulent cette dévotion culturelle. Une scène fonctionne ainsi à la manière d'un dispositif servant la production et la dissémination d'une forme culturelle. Ailleurs, dans les œuvres éminentes de la philosophie française, nous trouvons différentes versions de cette idée de scène comme dispositif, dans lesquelles elle fonctionne comme un agencement visuel de choses, dont l'effet est de produire un certain savoir. Comme Gilles Deleuze l'a noté naguère, le tableau a toujours hanté Michel Foucault⁴ et les interventions conceptuelles clés de ce dernier se sont souvent avérées organisées d'abord comme des tableaux scéniques. Le plus fameux d'entre eux est certainement la scène célèbre de torture et de meurtre qui ouvre *Surveiller et punir*. C'est une scène non pas uniquement au sens où elle donne à voir quelque chose de frappant, mais au sens où elle nous présente un agencement presque hiéroglyphique de corps, d'objets, d'actes. Pour Jacques Rancière, aussi, la scène sert de support épistémologique; c'est ce qu'il appelle dans son livre *Aisthesis : scènes du régime esthétique de l'art*, « une petite machine optique »⁵ qui, au moyen de l'agencement d'idées, d'objets et de lieux, revêt une fonction pédagogique.

Pour concilier encore plus pleinement la notion de scène avec celle de saturation, nous devons nous écarter des conceptions qui font de la scène un dispositif – une machinerie de la production culturelle – pour nous tourner vers l'idée de scène en tant qu'espace social marqué par l'excès. Dans une des toutes premières théorisations de la scène – dans une étude sur la culture musicale à Austin, Texas – Barry Shank a recours à des termes qui suggèrent ce principe de saturation : « une scène en elle-même

3 Cf. Will Straw, « Scènes : ouvertes et restreintes », traduit par Jonathan Rouleau, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 57, pp. 17-32.

4 Gilles Deleuze, *Foucault*, Paris, Minuit, 1986, p. 86.

5 Jacques Rancière, *Aisthesis : scènes du régime esthétique de l'art*, Paris, Galilée, 2011, p. 12.

peut être définie comme une communauté produisant un trop-plein de significations ; ce qui signifie que la quantité d'informations produite dépasse largement celle qui peut être rationnellement déchiffrée »¹. À partir de l'accent que Shank met sur cette surproduction de significations, j'en viens à l'idée qu'une scène musicale (comme celle qu'étudie Shank) implique un excès d'émotions, de sens et d'activités par rapport à ce que son fonctionnement ou son intelligibilité requièrent. Pour développer cette idée – d'une manière qui, peut-être, trahit la conception que Shank se fait de la scène – je suggère qu'une scène est moins un principe d'organisation dans un champ culturel donné, qu'un des moyens par lesquels les villes « performant » leur urbanité.

On a affaire à une scène lorsque des comportements habituellement privés – la conversation entre intimes, manger, boire, se côtoyer – se passent désormais dans des lieux publics. Comme l'a suggéré le sociologue canadien Alan Blum, la créativité de la ville devient manifeste quand une place est faite à l'intimité dans la vie publique collective². Les scènes prennent ainsi forme dans une sorte de va-et-vient entre visibilité et invisibilité : un petit groupe artistique *underground* devient visible quand ses membres boivent du café ensemble dans un lieu public et, ce faisant, se laissent décrypter par ceux qui les regardent. S'il y a saturation, c'est dans la manière dont les *subcultures*, les groupes professionnels, les coteries, les cercles d'amitié, tout en vivant leurs moments d'intimité et de sociabilité en public, contribuent à l'effervescence généralisée de la vie en ville. Pour le chercheur le défi n'est pas – ou n'est pas que – de trouver où ces scènes ont lieu en ville, mais de retracer les processus par lesquels le travail, la vie de quartier, les cercles de collaboration, les pratiques artistiques produisent des scènes, par lesquels ils acquièrent ce supplément de performance sociale qu'on appelle scénique.

Dans un article souvent cité, le sociologue belge Pascal

1 Barry Shank, *Dissonant Identities: The Rock'n'Roll Scene in Austin, Texas*, Hanover et Londres, Wesleyan University Press, 1994, p. 122.

2 Alan Blum, *The Imaginative Structure of the City*, Montreal, McGill Queens University Press, 2003, p. 179.

Gielen³ émet l'hypothèse que le monde de l'art contemporain se définit de plus en plus selon un modèle de scène. « Scène » décrit la fluidité, la précarité et la mobilité de ce monde, mais il désigne aussi les excès de sociabilité qui le caractérisent. L'idée que le monde de l'art contemporain est scénique trouve sa confirmation dans son caractère événementiel de plus en plus marqué, avec ses biennales, ses nuit blanches, ses vernissages, ses *arts fairs*, etc. Pour Gielen, également, le monde de l'art contemporain est scénique (*scene-like*) au regard de l'obligation qui est la sienne de produire une visibilité constante, ancrée dans les espaces et les événements, une visibilité qui cache, avec une certaine efficacité, les flux mystérieux d'argent et le système de pouvoir qui rendent ses scènes possibles.

La montée du concept de « scène » dans les milieux de l'art confirme l'hypothèse de Nicolas Bourriaud – que ce qui fait défaut dans le monde contemporain ne serait ni l'expression ni le sens, mais l'interconnexion⁴. Il me semble clair que la quasi-totalité des formes culturelles urbaines contemporaines cherchent à créer, autour d'elles, et avant tout, des contextes de sociabilité. Cela n'a pas toujours été le cas. En effet, tout au long du vingtième siècle, l'histoire des musées, des bibliothèques, des orchestres symphoniques fut marquée par l'expulsion de la sociabilité. La consommation de la culture s'offrait la plupart du temps comme une pause ou une parenthèse dans la sociabilité. De nos jours, au contraire, les directeurs des institutions culturelles en sont venus à réaliser qu'un supplément de sociabilité est essentiel à la poursuite de leur activité. Dans un premier temps, les institutions culturelles incorporent à leur propre fonctionnement, une sociabilité qui, un demi-siècle plus tôt, se serait épanouie hors de leurs portes. Dans un deuxième temps, ces institutions elles-mêmes veulent que les moments scéniques qu'elles fabriquent s'inscrivent dans les séries ou les réseaux de scènes qui composent la ville contemporaine.

3 Pascal Gielen, (2011), « The Art Scene. A Clever Working Model for Economic Exploitation? », *Open* n°17, http://kruzok.files.wordpress.com/2011/02/citanje_021.pdf consulté le 5 juillet 2015.

4 Cf. Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, Dijon, Les Presses du réel, 1998.

En suivant Luc Gwiazdzinski¹, on peut dire que chaque site culturel devient un lieu hybride. Ainsi les cinémas d'art et d'essai, les bars à ambiance musicale, les librairies-cafés, les galeries d'art, soulignent à leur tour l'importance, déjà vue par Bourriaud, de l'interconnexion. Si, il y a 25 ans, une librairie ouvrait un café principalement pour augmenter ses revenus, elle le fait désormais pour créer une scène qui permet de confirmer, de surcroît, la vitalité continue du livre et de la littérature.

La montée du modèle de « scène » renforce le caractère urbain de la vie culturelle et des formes culturelles : non seulement parce que les lieux de la culture sont de plus en plus urbains, mais parce que le sens des pratiques culturelles se conçoit de plus en plus en termes de travail sur/avec les matériaux et les relations qui définissent la ville. Si les scènes sont des figures de la saturation urbaine, c'est en partie parce qu'elles sont la forme sociale qui permet aux pratiques culturelles les plus recluses ou les plus engourdies de prendre part à l'effervescente sociabilité de la ville contemporaine.

1 Cf. Luc Gwiazdzinski, *L'hybridation des mondes. Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation*, Grenoble, Elya, 2016.

DÉCÉLÉRATION INDIVIDUELLE ET DÉMOBILISATION COLLECTIVE

Manola Antonioli

Les débats sur les chronotopies contemporaines (notamment urbaines) sont dominés par le thème de l'« accélération » induite par le développement incontrôlé des transports, des réseaux et des technologies de l'information et de la communication. Bien avant la parution du livre d'Hartmut Rosa qui porte ce titre², Paul Virilio (entre autres) avait alerté sur ce problème dans ses nombreuses études sur la vitesse et dans ses recherches de « dro-mologie ». L'« accélération » dont il est question est présentée comme la conséquence du développement des technologies des informations, des communications, des transports, qui a atteint la dimension d'un vrai « tournant anthropologique », au point d'affecter les conditions essentielles de l'expérience humaine que sont le temps et l'espace (« formes a priori de la sensibilité » dans l'« Esthétique transcendantale » kantienne). On fait donc l'expérience d'un temps de plus en plus chargé d'événements et qui subit un effet d'accélération, d'un espace contracté par la facilité de mettre en contact des points distants par les technologies de la communication et de parcourir plus rapidement les distances, d'où l'impression généralisée de saturation des espaces-temps.

Le positionnement de chacun vis-à-vis de ce constat récurrent d'accélération et de saturation acquiert une dimension politique dans la mesure où il s'agit aussi de prendre position vis-à-vis du phénomène économique et politique désigné sous le nom de « mondialisation ». D'une part, choisir d'adhérer au modèle actuel de « mondialisation » signifie prendre parti également pour cette accélération, caractéristique (du point de vue spatial) de ce que le géographe Michel Lussault a appelé des « hyperlieux »³. Un des premiers sous-chapitres de son ouvrage consacré

2 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps* [2010], Paris, La Découverte, 2013, traduit de l'allemand par Didier Renault.

3 Notion précédemment introduite par Olivier Mongin dans *La Ville des flux*, Paris, Fayard, 2013.

à cette question¹ porte le titre éloquent « Il faut que ça bouge et que ça connecte »² : chantre de « l'avènement du monde »³ à l'ère de la globalisation, Michel Lussault constate (avec un évident enthousiasme) l'importance actuelle « de la mobilisation, c'est-à-dire de la mise en mouvement de toutes les réalités »⁴, mobilité qui dépasse largement la question de la fréquence des déplacements physiques pour recouvrir « tous les mouvements permettant de mettre en contact des réalités, qu'elles soient matérielles (les humains, les marchandises, mais aussi les virus, les micro-organismes, les animaux, etc.) ou immatérielles (les données analogiques ou numériques transmises par les réseaux techniques) »⁵. Cette mobilité généralisée (des personnes, des marchandises, des données, des idées) est au cœur d'une mondialisation dans laquelle « tout et tout le monde bouge, de plus en plus et sans cesse, pour de très courtes ou de très longues distances et des motivations variées (travail, migration, loisir, tourisme, échanges »⁶, mobilité qui – avec la connectivité généralisée – donnerait désormais consistance au Monde (tel qu'il émerge des logiques implacables et apparemment inéluctables de la mondialisation). D'autre part, une critique de cette organisation globale des espaces et des temps contemporains implique également une critique (de gauche ou de droite, dans la mesure où ces catégories sont jugées encore pertinentes) de cette accélération généralisée, qui se traduit concrètement par un ensemble de nouvelles pratiques : néo-localismes, éloge du *slow* (*slow food*, *slow city*, *slow design* etc.), éloge des mobilités douces, éloge de nouvelles formes de « faire » qui impliquent la redécouverte de nouvelles lenteurs alternatives aux vitesses imposées par la société industrielle et hyperindustrielle, occupations collectives et alternatives des interstices urbains ou des espaces de la ville

1 Michel Lussault, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2017.

2 *Ibid.*, p. 24-30.

3 Cf. Michel Lussault, *L'Avènement du Monde*, Paris, Seuil, 2013.

4 Michel Lussault, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, *op. cit.*, p. 24.

5 *Ibid.*, p. 24.

6 *Ibid.*, p. 25.

laissés provisoirement vacants, entre une opération immobilière et une autre.

Pour aller au-delà du simple constat, il me paraît utile de revenir aux analyses proposées par le philosophe allemand Peter Sloterdijk dans un ouvrage publié en 1989 et traduit en français en 2000⁷. Sloterdijk parle ici des phénomènes d'accélération comme d'une forme de « mobilisation infinie », dont il propose une critique philosophique (développée notamment dans le premier chapitre de l'ouvrage, intitulé « Les temps modernes comme accélération »). La critique de la modernité se transforme ici en « une critique de la mobilisation planétaire qui n'est qu'une fausse révolution permanente »⁸, ce qui présuppose d'inscrire ce constat d'« accélération » dans une perspective plus longue que celle de la stricte contemporanéité. Sloterdijk présente donc cette tendance à l'accélération comme l'une des caractéristiques principales, du point de vue philosophique, du projet global de la modernité occidentale, comme « utopie cinétique ». Dans l'idéal de la modernité qui a fini par s'imposer au niveau planétaire, « la totalité du mouvement du monde doit devenir l'exécution du projet que nous avons pour lui », le monde entier doit devenir l'exécution d'un projet humain, mais plus encore, l'ensemble de la nature doit devenir le « matériau » docile au service de ce projet global. Ce dernier serait nécessaire au « progrès » de l'humanité, terme dont il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'étymologie, du latin *progressus*, terme qui se référait à la marche, mais en particulier à la progression militaire.

Ce qui distinguerait ainsi la modernité de la postmodernité (dénomination bien sûr vague et imprécise...) serait donc le constat de l'inefficacité du projet raisonné et raisonnable qui pourtant caractérisait les espoirs de la modernité, l'apparition d'une série en chaîne d'effets indésirés et indésirables qui surgissent de partout : dans la crise écologique et le réchauffement climatique comme « effets collatéraux » de la volonté de maîtrise de la nature, dans la non habitabilité des villes qui surgit du désir

7 Peter Sloterdijk, *La Mobilisation infinie* [1989], Paris, Christian Bourgois Editeur, 2000, traduit de l'allemand par Hans Hildenbrand.

8 *Ibid.*, p. 13.

de planification urbaine, dans l'inefficacité généralisée des politiques publiques et dans la saturation du temps, soumis pourtant à un désir généralisé de planification et d'organisation (« perte *du* temps », encore plus que « perte *de* temps »). L'impression d'accélération va de pair ainsi avec une impression de saturation du temps et de manque de maîtrise, avec le constat généralisé que l'on manque de temps ou qu'on est « débordé » par le temps.

Là où tout fonctionne désormais par « projet » (l'école, l'université, le travail, voire l'existence de chacun) c'est la notion même de « projet » comme anticipation rationnelle et maîtrise des événements qui semble se révéler inefficace :

« Du cœur de l'entreprise nommée modernité, de la conscience d'une auto-activité spontanée et conduite par la raison, surgit un fatal mouvement étranger qui nous échappe dans toutes les directions. Ce qui avait l'air d'être un départ contrôlé vers la liberté s'avère être une glissade dans une hétéromobilité catastrophique et incontrôlable. »¹

La version contemporaine de l'accélération (fruit du progrès recherché dans tous les domaines) serait donc un mouvement automatique (virtuellement commun aux automates, aux entreprises industrielles et aux cadres de la politique et de l'économie) qui consiste à se mettre en action pour rester dans l'action, à se mettre en marche pour se maintenir en mouvement à tout prix : « Voilà qui nous procure la formule des processus de modernisation : le progrès est mouvement vers le mouvement, mouvement vers plus de mouvement, mouvement vers une plus grande aptitude au mouvement. »². Le « dynamisme » de la modernité nous conduit vers une forme d'automatation ou automatisa-tion « qui ne connaît pas de différences fondamentales entre les machines intelligentes et les agents humains »³ et qui ne cesse de produire des « bêtises intelligentes »⁴. On vit donc dans ce

1 *Ibid.*, p. 24.

2 *Ibid.*, p. 35.

3 *Ibid.*, p. 38.

4 *Ibid.*, p. 37, note 1. On notera la convergence (fortuite ?) entre ces thèses de Sloterdijk et la réflexion sur la « bêtise systémique » de « la société automatique » développée récemment par Bertrand Stiegler (*La Société automatique*, Paris, Fayard, 2015).

que le philosophe appelle un contexte d' « automobilisation », ce qui fait que l'association entre l'individu et son automobile est devenue « l'objet sacro-saint de la modernité » et que la critique de l'automobile et de son omniprésence dans les espaces habités est devenue un élément essentiel des critiques de l'accélération généralisée. On peut évoquer à ce sujet le concept de « contre-productivité » développé par Ivan Illich déjà dans les années 1970, qui montrait que les grandes institutions et les règles de fonctionnement des sociétés modernes industrielles finissent paradoxalement par se transformer en obstacles à leur propre fonctionnement : l'automatisation produit du chômage, l'agriculture industrielle entraîne des crises de surproduction et épuise les sols, la médecine nuit à la santé, l'école produit une perte de savoirs, l'excès des communications et de leurs messages finit par les rendre inaudibles, la vitesse de l'automobile génère des bouchons qui « sont le Vendredi saint cinétique où s'évanouit l'espoir d'une rédemption par l'accélération »⁵.

Cette mobilisation et cette accélération généralisées concernent les corps qui se doivent d'être en mouvement, la politique qui se doit d'être « en marche », les flux de capitaux et de marchandises qui doivent transiter de façon toujours plus accélérée d'un bout à l'autre de la planète. Une théorie critique radicale du monde contemporain pourrait être ainsi une critique de cette « mobilisation » généralisée, catégorie du monde et du langage militaire, qui transporte et traduit la violence guerrière implicite dans le dynamisme des processus avancés des techno-sciences, même si elles se déguisent désormais dans la fausse convivialité des réseaux sociaux, dans l'aspect lisse et « analgésique » des procédures informatiques et des écrans, dans le passage de la violence manifeste de l'industrie lourde à celle cachée de l'information rapide, de la société disciplinaire à la société de contrôle.

Dans ce processus généralisé de mobilisation, Sloterdijk identifie au moins trois tendances principales, qui n'ont fait que se consolider en trente ans (depuis la parution de l'ouvrage) :

1. La tendance déjà évoquée à l'automatisation, « à l'installa-

5 Peter Sloterdijk, *La Mobilisation infinie*, op. cit., p. 40.

tion d'unités processuelles automatiques et à l'accélération continue de celles-ci », qu'il appelle « tachocratie » (du grec *tachus*, « rapide »). En sont des exemples très concrets et contemporains les caisses automatiques dans les supermarchés, les guichets virtuels des banques, tous les procédés de *digital labour*¹, censés nous faire gagner du temps mais qui ne font que faire gagner de l'argent supplémentaire aux compagnies aériennes ou agences de voyage en ligne qui nous contraignent à faire nous-mêmes nos réservations, aux supermarchés à qui nous permettons de licencier du personnel etc.

2. La tendance à l'allègement, à l'anesthésie et à l'élimination des fonctions du sujet trop lentes et trop sensibles (voire, encore plus clairement, à l'élimination des sujets trop lents et trop sensibles ou, encore, la tendance à l'élimination des processus de pensée qui requièrent trop de temps et de réflexion et qui sont remplacés par des « procédures » ou *process* simplifiés).

3. La tendance à la « suppression progressive des distances et des impondérabilités en concomitance avec l'appropriation stratégique de ce qui est étranger (logistique) », suppression qui par ailleurs est toujours impossible, laissant systématiquement de la place à l'« accident généralisé » cher à Paul Virilio².

L'autre constat qui peut être intéressant pour nous aujourd'hui dans une réflexion sur ces dynamiques est que si le concept de « révolution » fait partie de l'arsenal (pour filer la métaphore militaire) de la « mobilisation » mise en marche par les temps modernes, les transformations vers une « dé-mobilisation » générale ne se produiront pas comme une transformation globale de l'ensemble de nos systèmes de pensée et d'action : il est très improbable qu'on n'y parvienne pas par un brusque « tournant » mais plutôt par ce que le philosophe appelle des « virages et des retournements qui, eux-mêmes non fabricables, se produisent à des endroits non prévisibles sur la courbe de l'agir »³.

1 Sur cette notion, on pourra lire l'ouvrage de Dominique Cardon et Antonio Casilli *Qu'est-ce que le digital labour ?*, INA, 2015.

2 Cf. Paul Virilio, *L'accident originel*, Paris, Galilée, 2005.

3 Peter Sloterdijk, *La Mobilisation infinie*, op. cit., p. 189.

On pourrait ainsi interpréter comme des « mobilisations pour la dé-mobilisation » toute une série d'événements politiques récents, qui semblent tous avoir plus ou moins échoué, mais qui ont tous constitué des petits pas vers la démobilisation :

1. Les manifestations contre la loi travail dit El Khomri en 2016, loi qui se proposait d'« alléger » les lourdeurs et les lenteurs supposées du code du travail et dont un des points critiques et critiqués était celui du travail du dimanche (donc une ultérieure « mobilisation » du temps des travailleurs).

2. Dans le sillage de ces dernières, les « Nuits debout » dont le choix spatial a consisté à occuper des places et le choix temporel a été celui d'un temps qui devrait être soustrait à la mobilisation générale diurne et donc plus propice aux lenteurs d'une redécouverte collective de la vie politique et de la dimension « constituante » de la démocratie.

3. Les ZAD ou Zones à défendre dont la plus connue et médiatisée est celle de Notre-Dame-des-Landes et donc, encore une fois, une lutte collective qui vise à arrêter un projet phare de la « mobilisation générale » qui est celui d'un aéroport dont les militants ont contesté la pertinence et l'utilité et critiqué l'impact environnemental.

4. On peut évoquer également le conflit qui se prolonge depuis plus de vingt ans dans la vallée de Suse, en Italie, sous la forme du mouvement « No TAV » qui s'oppose à la création du TGV Lyon-Turin, autre symbole de « mobilisation » par la vitesse, en contraste avec des préoccupations d'écologie (environnementale et temporelle) des habitants qui défendent leur droit à un rythme de vie plus lent et les paysages qu'ils habitent.

5. Malgré les interprétations contrastantes et contrastées de ce mouvement, on peut ajouter à la liste le mouvement des « gilets jaunes » qui s'est approprié les ronds-points des zones périurbaines pour essayer d'en faire un lieu de réinvention du débat politique⁴.

4 A ce sujet on pourra lire Bernard Floris et Luc Gwiazdzinski, *Sur la vague jaune. L'utopie d'un rond-point*, Grenoble, Elya Editions, 2019.

Il est très intéressant de revenir à la lecture de ces phénomènes (ces étranges « mobilisations pour la dé-mobilisation ») faite par Michel Lussault dans *Hyper-lieux*. D'une part, des phénomènes politiques comme Les Nuits Debout, Occupy et autres formes d'occupations pacifiques des lieux publics seraient la manifestation d'« alter-lieux », qui abritent des pratiques politiques de résistance louables et respectueuses des logiques démocratiques ; d'autre part, les ZAD et autres « espaces du refus » seraient des « contre-lieux » occupés par des militants réactionnaires qui vivent dans « le déni du Monde » :

« La réponse des zadistes ou des No TAV, ou des opposants aux Gpi (Grands Projets Inutiles et Imposés), ne se comprend que si l'on saisit que le fondement de leur vision des choses repose sur une critique radicale du système mondial contemporain, urbanisé et libéral, un véritable déni du Monde tel qu'il se manifeste à travers les dynamiques de la métropolisation urbaine. »¹

« On insère une stase dans le temps et l'espace urbains mondialisés, on y loge son refuge, on y affirme sa volonté de ne plus être raccord(é) avec les logiques du Monde. »²

On appréciera le tour de passe-passe de l'auteur de ces lignes, qui fait coïncider les logiques du Monde tout court avec celles du « système mondial contemporain, urbanisé et contemporain », qui reconnaît une dignité politique et démocratique à des manifestations qui ont comme protagonistes des élites mondialisées et cultivées (ou supposées telles) mais la nie aux mouvements animés par des « localistes » rétrogrades, conservateurs, et certainement peu éduqués...

On pourrait au contraire faire l'hypothèse que sous des formes diverses et encore tâtonnantes, toutes ces occupations (physiques et politiques) des rues, des places, des ronds points et des ZAD expriment à leur manière l'exigence d'une autre forme du « Monde », une exigence de « démobilité » collective et systémique. À cette exigence diffuse, on pourrait opposer les

1 Michel Lussault, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, op. cit., p. 224.

2 *Ibid.*, p. 237.

appels à une « décélération » purement individuelle, dont sont un symptôme intéressant le succès médiatique et commercial des pratiques de « méditation » qui invitent les citoyens stressés à se créer des moments de pause et de ralentissement au cœur même de leurs activités quotidiennes et tout le marketing du « développement personnel » qui nous pousse à « prendre soin » de notre âme et de nos corps, à « nous aimer » par des activités toutes très coûteuses qui vont des week-ends dans des lieux paradisiaques aux soins esthétiques, aux cours de yoga, aux multiples variantes des médecines douces plus ou moins fantaisistes, aux *coachs* en tout genre censés nous apprendre à prendre soin de nos corps, mais également à réorganiser notre temps, à modifier nos apparences, à élaborer des « plans de carrière », à nous trouver sans cesse de nouveaux « amis » ou de nouveaux amants.

Toutes ces stratégies et ces doctrines ont en commun la tendance à nous éloigner et à nous distraire de la nécessité d'une démobilisation collective, qui dépasse largement toute décélération épisodique individuelle, tout comme – dans le domaine de l'écologie – l'éloge des « petites mesures » individuelles nous éloigne de l'évidence que l'anthropocène n'est pas simplement « un nouveau “grand récit” intégrateur »³ soluble dans les joies de la mondialisation, de l'accélération, de la consommation, de la connexion et de la mobilisation générales mais le constat d'une saturation des ressources naturelles qui impose l'urgence de la démobilisation comme nouveau paradigme philosophique, technologique, économique, politique.

3 Michel Lussault, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, op. cit., p. 34.

VERS UN ESPACE ÉLASTIQUE. ARCHITECTURE ET SATURATIONS AU TEMPS DE L'URBANISME TEMPORAIRE

Janet Hetman

L'architecture et la saturation interagissent historiquement dans une relation de continuité qui s'exprime à travers les différentes formes d'organisation spatiale du système urbain. La spatialisation est le résultat de l'interaction entre les formes de production, les formes de vie et les valeurs intrinsèques de type économique et symbolique. À partir de ces éléments, la combinaison de l'architecture et de la saturation prend forme dans la déclinaison que les éléments indiqués prennent en compte à la lumière des dynamiques contingentes du contexte historique, urbain et socio-économique. En se concentrant rapidement sur la transition d'une situation moderne et industrielle à une situation néolibérale et capitaliste¹ comme on la trouve aujourd'hui, on peut observer un changement explicite dans le passage d'un modèle urbain standardisé à un modèle plus ouvert et hybride. D'une forme de déterminisme exprimée par le zoning urbain, les créneaux horaires et les classes sociales, nous sommes passés dans le nouveau modèle urbain à des formes plus articulées et changeantes.

Si l'on considère par exemple les différents temps de la vie quotidienne dans la ville moderne, on peut dire qu'ils étaient auparavant enregistrés dans des structures temporelles rigides et partagées parce que dictés par le rythme de la production industrielle et donc par les heures de travail qui lui étaient liées. Aujourd'hui, les mêmes structures apparaissent atomisées, diversifiées et accélérées, tout comme le travail est devenu polymorphe. On a maintenant affaire à une multitude de temps sociaux dans lesquels le temps n'est plus reconnu comme un ensemble de coordonnées préétablies dans lesquelles se déplacer mais comme une ressource individuelle à gérer de façon indépendante afin de poursuivre un projet personnel de vie. À cette atomisation ainsi qu'à la pluralité

1 Cristina Bianchetti, *Spazi che contano. Il progetto urbanistico in epoca neo-liberale*. Roma, Donzelli, 2016, pp. 7-19.

et la précarité du travail s'ajoutent des formes de vie itinérantes et disloquées¹. Ces conditions incitent chaque individu à exprimer sa manière spécifique de vivre en ville et à déterminer son propre rythme de vie urbain. La multitude de ces formes génère une « désynchronisation des rythmes collectifs »² qui sont régis selon un urbanisme temporaire formé de constellations de pratiques³, de productions de services et d'activités immatériels, et enfin, d'animations urbaines.

1. L'architecture sous la pression de la saturation : intensification d'usages et hybridation fonctionnelle

Partant du contexte présenté, ce chapitre se propose d'examiner comment et à travers quels enjeux s'exprime la relation entre l'architecture et la saturation à l'ère de l'urbanisme temporaire⁴. Face à la quantité de sujets et d'usages dans lesquels elle se peut se trouver impliquée, l'architecture a progressivement réduit ce qui était une correspondance moderne entre fonction et typologie⁵. La relation entre forme et fonction est un élément clé dans la définition des paramètres qu'un bâtiment doit posséder pour répondre aux besoins d'utilisation d'un espace. Dans un contexte où la fonction est constituée d'un ensemble de facteurs connectés entre eux par des liens et des processus et prend forme de façon hybride et changeante, il faut prendre comme référence l'espace public, lieu par excellence de coprésence et d'événements inattendus. Au cours de la dernière décennie, l'espace public ouvert, tiraillé entre divertissement éphémère, innovation et privatisation, a constitué le terrain privilégié sur lequel les codes de la ville

1 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 337-362.

2 Roberta Bartoletti, *Tempo e lavoro nella società postindustriale. Le politiche del tempo tra autonomia individuale e integrazione sociale*, Milano, Franco Angeli, 1998, pp. 173-178.

3 Pier Luigi Crosta, *Pratiche. Il territorio « è l'uso che se ne fa »*, Milano, Franco Angeli, 2010, pp. 119-133.

4 Frédéric de Coninck, & José-Frédéric Deroubaix, *Ville éphémère, ville durable. Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*. L'Oeil d'or, Paris 2008, pp. 247-260.

5 Rem Koolhaas, *Preservation is overtaking. GSAAP Transcript*, New York 2014, pp. 77-80.

événementielle⁶ ont été définis. Ces mêmes codes ont également, par osmose et continuité spatiale⁷ d'une part, et par expérimentation dans des lieux appropriés d'autre part, été transposés dans l'espace architectural fermé.

On peut néanmoins se demander pourquoi l'éphémère se multiplie dans les espaces urbains ouverts et envahit également les espaces urbains fermés. Le processus est le résultat de la fluidité des types d'activité⁸ qui doivent être planifiés et coexister au sein d'une même forme organisationnelle sans qu'il y ait de conséquence directe sur la forme de l'espace. En effet, l'espace public souffre sur sa surface d'une saturation immatérielle au profit de la programmation et de la privatisation, mais aussi d'une saturation matérielle – ou plutôt fonctionnelle – lorsqu'elle concerne des surfaces architecturales. La saturation de l'espace urbain agit par ailleurs à l'échelle temporelle comme conséquence de la densification et de la pression économique relative qui pousse vers le besoin commercial d'accroître de façon exponentielle la capacité d'usage d'un espace et de multiplier la capacité d'usage qu'un espace est capable de contenir. Si, dans un intervalle de temps limité, un espace n'est pas occupé en vue de la fonction qui lui est assignée, il devient, de fait, considéré comme libre et donc disponible pour être transformé : les appartements privés sont commercialisés ou prêtés pour accueillir un événement public à des fins commerciales (concerts, marchés) ou sociales (partage des activités). Cet écart permet l'hybridation, pour laquelle on trouve des lieux publics qui incarnent des atmosphères domestiques et qui donc en possèdent les mêmes caractéristiques formelles et esthétiques.

C'est également le cas au niveau spatial, où le temps apparaît comme un élément de gestion du territoire métropolitain en vue

6 Dominique Boullier, *La ville événement. Foules et publics urbains*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, pp. 100-112.

7 Ali Madanipour, *Public and Private Spaces of the City*, London, Routledge, 2003, pp. 201-211.

8 Matthias Kärrholm, « Building type production and everydaylife : rethinking building types through actor-network theory and object oriented phylosophy ». *Environment and Planning D: Society and Space*, 31, 2013, pp. 1109–1124.

de surmonter la densification, en faveur d'une forme d'intensification en pleine expérimentation, et également en cours de consolidation¹. Plus précisément, la densité urbaine exprime le rapport d'une quantité par surface – qui peut aussi indiquer une diversification fonctionnelle – visant une mixité comme dans le cas des bâtiments à usage mixte, où le rapport de la quantité de fonctions en surface est articulé, bien que conçu pour être fixe et inchangé dans le temps (nb fonctions / m²). Au contraire, le phénomène auquel nous assistons et que nous pourrions qualifier ici « d'intensification » (de façon exploratoire) voit l'espace subir une hybridation fonctionnelle² et donc être utilisé comme une plateforme sur laquelle intégrer des fonctions différentes (bien que compatibles) et distribuer des activités dans l'espace et le temps. Le passage de la densité à l'intensité désigne une fois de plus le temps comme un paramètre discrétionnaire permettant d'organiser les activités en fonction d'utilisations variées et hétérogènes, tant dans la durée que selon la configuration et la taille qu'elles occupent dans l'espace. L'intensification hérite de l'expérience de l'événementiel, de l'éphémère et de l'autrement – en bref, de la dimension du temporaire avec lequel on assemble un ensemble d'activités selon la relation suivante : nb fonctions / m² * t.

Que l'on parle d'un espace public ouvert ou d'une surface fermée, il s'agit dans les deux cas d'espaces mis à disposition pour la réalisation d'activités multiples à durée variable, pour des pratiques collectives spontanées, mais aussi pour des institutions publiques ou privées. Ici, l'élément architectural n'a plus qu'à offrir et garantir des performances minimales afin de ne pas entraver la mutabilité de l'espace sous la pression de l'alternance ou de la cohabitation des usages³.

Afin de mettre en lumière les questions soulevées de manière empirique, on fait référence ici à la famille des friches industrielles

1 APUR, *La ville autrement. Initiatives citoyennes, Urbanisme temporaire, Innovations publiques, Plateformes numériques*, Paris, APUR, 2017, pp. 53-58.

2 a+t research group, *This is Hybrid. An analysis of mixed-use buildings*, a+t, Vitoria-Gasteiz 2014, pp. 6-42.

3 Anne Durand, *Mutabilité urbaine. La nouvelle fabrique des villes*, Paris, Infolio éditions, 2017, pp. 197-219.

converties en centres culturels, en tant que lieux investis par le type de phénomène mentionné plus haut. Le contexte français se prête facilement à la lecture de ce dernier à travers la richesse des cas observables, comme dans le cas des *Lieux Infinis*⁴ présentés à la Biennale d'Architecture de Venise en 2018. Lieux d'expérimentation dans lesquels cette forme intense et hybride d'utilisation des espaces a mûri, et qui ont été plus largement reconnus comme lieux de vie, bien que lieux de divertissement productifs, ludiques et conviviaux. On observe comment se déroule la vie à l'intérieur de ces lieux qui introduisent certains des caractères de l'espace public urbain ouvert et de façon à se présenter comme des espaces internes mais à caractère public, des cours urbaines, des espaces publics intérieurs.

L'architecture intègre la dimension de coprésence de l'espace public urbain, prenant ainsi son caractère situationnel, dynamique et interactif, mais aussi éphémère et temporaire. L'espace architectural de ces lieux le confirme, se révélant être un flux articulé et continu d'événements dont la programmation ouverte est le registre principal à travers lequel s'exprime une certaine intensité. Cette dernière correspond au degré de saturation de l'architecture, en ce sens que l'on peut exprimer la relation entre saturation et architecture comme la capacité à contenir dans une unité spatiale non seulement un degré élevé de diversification fonctionnelle, mais aussi la capacité architecturale à accueillir des activités en associant l'empreinte spatiale et la durée du temps. Le registre programmatique ainsi compris ouvre une question décisive : du point de vue économique, l'occupation temporaire des espaces garantit une augmentation de la valeur économique qui, de la dimension de la densité (euro / m²) passe à celle de l'intensité (euro / m² * t) – facteur clé dans les économies du *temporary use*⁵.

La saturation des espaces, c'est-à-dire l'intensification de l'usage par rapport au temps, devient aussi un instrument pour

4 Encore Heureux, *Lieux infinis. Construire des bâtiments ou des lieux ?* Paris, Edition B42, 2018.

5 Saskia Sassen, *The Informal Economy* in P. Oswalt, K. Overmeyer, & P. Misselwitz, *Urban Catalyst: The Power of Temporary Use*, Berlin, DOM publishers, 2013, pp 96-118.

encourager un revenu économique¹ pouvant se situer entre deux extrêmes : il peut s'agir d'une opération d'exploitation continue, sans que les activités favorisent le tissage d'une trame sociale, culturelle et économique avec l'urbain ; ou bien d'une politique visant à optimiser l'accessibilité sociale et la durabilité économique, et à calmer les cycles de consommation des espaces non utilisés, même partiellement. La saturation a donc un aspect politique dans l'utilisation de l'espace et qui dépend des finalités avec lesquelles les acteurs concernés travaillent, mais aussi et surtout des implications architecturales qui constituent le cœur de cette étude.

2. L'espace élastique : pour une architecture situationnelle

Les processus de réutilisation adaptative d'espaces industriels désaffectés à des fins culturelles décrivent un phénomène capable de mettre en évidence l'inertie de certaines typologies architecturales sous utilisation intense car il est lié à des activités expérimentales comme l'art, mais aussi au dynamisme conjoncturel avec lequel les pratiques et activités sont déployées dans l'espace. À partir de ces deux éléments et à travers l'observation de types des cas mentionnés ci-dessus, il est possible de mettre en évidence le rôle du projet architectural, les caractéristiques qui lui permettent de répondre à la pluralité des mesures et des quantités qui se forment dans des configurations qui changent avec le temps, et les dispositifs permettant de faciliter les cycles d'utilisation articulés et accélérés.

Les friches culturelles sont des lieux où l'espace architectural exprime une capacité situationnelle, ou plutôt prend forme à partir de la combinaison des environnements spatio-temporels qu'il occupe. Le mouvement, inhérent à la variabilité du programme dans l'espace, fait ressortir l'élasticité comme une caractéristique avec laquelle il est possible d'accommoder un plus ou moins grand nombre (en tout cas variable) d'usages combinés entre eux dans des configurations associant dans le même registre les activités probables et possibles, ordinaires et occasionnelles. Ce registre

1 <https://www.plateau-urbain.com/>

correspond à la programmation qui, pour s'incarner dans l'espace, doit être agile et souple, c'est-à-dire élastique. Un « espace élastique »² est défini par sa capacité à retrouver sa configuration d'origine après avoir subi une contraction, une dilatation ou une déformation due à une force extérieure³. Cette capacité à varier selon les circonstances – soumise donc à une programmation qui rassemble différentes situations – prend forme dans une configuration d'usages, d'équipements, d'encombres, de sons et de lumières. L'espace élastique dans lequel l'action de la situation composite a cessé, reprend sa forme originale. En réalité, il n'y a pas de déformation de l'espace, mais plutôt des seuils existant entre les domaines pertinents pour chaque activité. Il en résulte une altération de la répartition des surfaces et une articulation des agencements dans le temps à travers lesquelles le bâtiment exprime sa capacité à s'adapter à différentes configurations, dans une même journée par exemple. Pour être à la hauteur de ces performances, les espaces doivent être poreux, larges et articulés selon une séquence d'espaces pleins et vides dans lesquels sont positionnées des entités ouvertes et perméables reliées par un système connectif ramifié et surdimensionné : espaces délibérément génériques d'un point de vue fonctionnel et qui répondent à un programme complexe ; espaces qui deviennent capables d'offrir, à ceux qui les gèrent comme à ceux qui y vivent, la possibilité d'écrire, réécrire, supprimer ou improviser des usages qui vont s'enregistrer et interagir avec les autres éléments de la configuration ; espaces enfin dans lesquels on puisse construire les conditions de conception de sorte qu'il y ait une première composante de conception fixe, déterminée, absolue, sur laquelle est inscrite une deuxième composante de reconfiguration continue, capable de supporter à la fois la cohabitation des usages et la transition entre différentes configurations.

Les questions soulevées se réfèrent à d'autres mondes indirectement liés à ceux de l'architecture : l'espace public (comme lieu de coprésence entre différentes entités en interaction continue

2 Janet Hetman, *Lo spazio elastico. Abitare la compresenza, il caso studio del Centquatre-Paris*. Thèse de doctorat, Université Roma Tre, Roma, 2018, pp. 370-90.

3 Dictionnaire d'anglais, *Shorter Oxford. Volume I A-M*, pp.589.

et changeante) et le théâtre (pour la succession de différentes scènes placées sur un même périmètre spatial). Dans les deux cas, l'intégration de ces composantes dans un bâtiment implique une comparaison avec les aspects architecturaux pertinents qui se réfèrent à la matérialité de l'espace et à son articulation, à sa distribution ainsi qu'à l'ingénierie technologique, réglementaire et végétale.

Afin que l'architecture prenne en compte les éléments indiqués, il faut veiller à ce que ceux formant la configuration soient compatibles – qu'il s'agisse des personnes, des usages, des activités, des pratiques ou des programmes. Pour cette raison, il faut tenir compte de la disposition des différents éléments et de l'espace occupé par chacun d'eux. Quelles activités peuvent cohabiter afin que la configuration sature la surface disponible ? Et comment la composition de ces dernières permet-elle qu'elles soient réalisées sans conflits sonores, thermo-hygrométrie, éclairage, distribution, ou bien qu'elles soient étendues à un projet immatériel ? Quelles activités mises en œuvre dans le cadre de la coexistence produisent une valeur ajoutée sociale et culturelle ? La transition entre les configurations doit dans le même temps être considérée comme un changement dans les espaces à vivre et à assembler dans un espace conçu et construit, avec sa propre articulation architecturale. Imaginant ainsi une architecture habitée par des configurations qui évoluent dans le temps, l'espace élastique est la synthèse conceptuelle et théorique mais aussi le principe architectural qui permet d'articuler tous les enjeux en matière de design.

Pour qu'un bâtiment soit considéré comme espace élastique et donc prédisposé à la forme de l'intensification architecturale décrite ici, il doit présenter des caractéristiques spécifiques telles que l'équivalence et l'absence de hiérarchie entre l'espace desservi et l'espace servant, la présence d'espaces entre eux, la pluralité des accès ainsi que la présence d'un raccord ramifié et surdimensionné.

3. Les dispositifs de l'espace élastique

La configuration spatiale que nous venons de mentionner est un premier élément qui prépare le bâtiment à accueillir la saturation mais qui seule ne suffit pas. Elle est en effet accompagnée de trois dispositifs qui seront présentés ici car, contrairement aux questions purement conceptuelles, ils sont les véritables protagonistes de la relation entre architecture et saturation à l'heure de l'urbanisme temporaire.

Ces dispositifs (ou agents) sont la programmation ainsi que les environnements intérieurs urbains et situationnels, tous étant liés par la dimension managériale et politique, mais transversaux au type et à la destination du bâtiment.

3.1 La programmation

La programmation, qui diffère du programme, est le registre de l'articulation spatiale et temporelle des activités liées aux fonctions pour lesquelles le bâtiment a été construit. Cela implique la coordination des configurations et, pour chacune d'elles, la composition d'éléments tels que les types d'activités, de participation du public ou de participation attendue, la taille, le calendrier, l'accessibilité économique et la compatibilité. Composer des configurations, c'est maintenir les activités ensemble dans des espaces appropriés et au bon moment, tout en respectant les spécificités de chacune d'entre elles et en recherchant de manière globale l'optimisation de la compatibilité entre les activités et la création de valeur pour l'usage. Le bâtiment est géré comme un ensemble d'espaces à chacun desquels on peut affecter un scénario d'utilisation différent. Qu'il s'agisse d'accueillir un seul grand événement ou un ensemble d'activités de moindre envergure, les espaces seront aménagés dans le but d'en assurer la performance. L'encombrement des activités est un aspect primaire à considérer, il peut être faible ou bien envahir tout l'étage d'un bâtiment (ainsi que les cas de figure intermédiaires). Proportionnellement à la taille de la surface et à la position occupée des différentes activités, la gestion des flux et de leur différenciation est un enjeu architectural à résoudre au fur et à mesure.

3.2 L'espace public intérieur

L'espace public intérieur est une entité qui sert de lien entre la variété des espaces et des activités, mais aussi entre le bâtiment et la ville, et dans lequel se trouve exposée la partie la plus visible de la programmation. En tant qu'espace pseudo-public, il doit être capable de recréer l'expérience offerte par un espace public urbain et donc avoir des dimensions importantes tant en surface qu'en hauteur. Il s'agit aussi du lieu où se déroulent les événements les plus importants ou bien de celui où l'on peut observer la coexistence des usages et tout ce qui en découle. Qu'il soit utilisé comme laboratoire vivant afin de produire de l'innovation, comme source de profit par les centres commerciaux ou comme moteur de la transformation urbaine par les politiques publiques, il n'a pas de lien significatif avec les réflexions développées ici. Les espaces urbains intérieurs sont des espaces internes, des lieux de rencontre, d'agrégation ou de divertissement ; des espaces publics accueillants et paisibles imaginés par ceux qui les possèdent ou en sont responsables, et où l'on vise à diriger l'action du public concerné.

La coprésence articulée, qui est une caractéristique spontanée de l'espace public urbain, trouve dans les espaces urbains intérieurs la formation d'une « scène ouverte » sur laquelle l'urbanité, caractérisée par sa multiplicité, est en partie spontanée et en partie induite : scénographie animée, composée d'acteurs humains et non humains, mais ouverte à l'interaction situationnelle avec un public pulvérisé ou collectif. Ce type d'espace est révélateur de la nécessité d'avoir des nœuds intelligents pour relier les populations, les usages, les fonctions capables d'articuler sous une forme semi-spontanée la complexité engendrée par le grand nombre d'éléments impliqués.

3.3 Domaines situationnels

La mise en place de ces espaces comprend un ensemble d'éléments qui peuvent être combinés entre eux pour pouvoir être composés, décomposés et recomposés de différentes manières, reproduisant la même situation d'interaction avec leurs utilisateurs, quels que soient l'emplacement dans l'espace et la configu-

ration générale fournie par la programmation. Les éléments de mobilier doivent être modulaires et légers, ce qui donne au périmètre de l'espace un caractère situationnel, assurant son adaptabilité face à la configuration du contingent.

Il peut aussi s'agir d'espaces complets de leurs propres volumes, petits ou moyens mais conçus pour être mobiles et donc équipés de roues, et qu'on peut donc déplacer dans l'espace comme d'autres éléments mineurs de mobilier.

Dans les deux cas, les caractéristiques présentées sont celles de l'appartenance temporaire à la préparation d'espaces publics pour des événements ou des festivals ponctuels, et donc au contexte global de l'éphémère en espace urbain.

Cependant, lorsque ces caractéristiques sont appliquées à des éléments de l'architecture, l'environnement spatial a la possibilité de s'adapter et d'interagir avec la situation dans laquelle ces derniers sont immergés.

Les éléments stables, fixes, tendent à se trouver liés à la conception du sol (incluant donc planchers, escaliers, rampes ou parapets sur lesquels sont placés tous les autres éléments choisis ou réalisés aussi longtemps que mobiles) et se réfèrent à tous les éléments du mobilier quotidien et ordinaire du lieu nécessaire à la préparation des différentes scènes et à l'accueil des différentes activités. On trouve dans ce groupe des éléments du mobilier typique de l'espace public – certains deviennent des clichés, comme la chaise longue –, éléments d'ameublement qui adoptent une certaine esthétique du provisoire, typiques de l'espace public et en même temps « attractifs » parce qu'ils représentent un support nécessaire aux actions individuelles des utilisateurs et des usages, ainsi qu'à leur capacité à vivre ensemble.

Le second groupe comprend les éléments modulaires qui permettent les différentes installations, tant en phase de montage qu'en phase d'utilisation, et qui sont issus du monde des travaux provisoires de chantier. Ceux-ci nécessitent la présence d'un ou plusieurs points de stockage où sont entreposés les composants pour l'adaptation des espaces en fonction de la configuration des usages à accueillir. Il existe dans les deux cas une extrême flexibilité dans l'utilisation de ces éléments : dans le premier, ils sont

laissés à l'appropriation de l'utilisateur du lieu ; dans le second, ils garantissent l'appropriation spécifique du lieu par son exploitant.

Conclusion

L'espace ainsi décrit optimise les cycles d'utilisation des espaces architecturaux, soutenant une ville compacte dans laquelle la valeur d'usage émerge et accompagne la valeur foncière. C'est précisément à travers la valeur d'usage que se manifeste la saturation, dont les répercussions en matière architecturale – incarnées par l'espace élastique – peuvent s'exprimer sous des formes vertueuses ou au contraire dans des exercices malheureux et prétentieux. Dans les deux cas, il s'agit d'une réponse formulée face à l'évolution de l'urbain, exprimant une manière de vivre et de construire ce dernier.

GÉOGRAPHIE DE LA VIE POLITIQUE EN LIEN AVEC LA FABRIQUE URBAINE : LE RISQUE DE LA SATURATION

Matthias Lecoq

La ville est ce cadre d'opportunités souligné par Henri Lefebvre, Michel de Certeau ou Alain Bourdin¹ dans lequel toute tactique est permise pour construire son quotidien et devenir un acteur de la ville - soit-elle un spectacle permanent, comme l'a très bien décrit Debord² en mettant déjà en avant la marchandisation de la ville. C'est ainsi un lieu de possibilités, d'émancipation, de diversité, de foule. Les minorités y ont trouvé une terre de visibilité au fil du temps, et ce milieu urbain ouvre la porte à des expériences. Les habitants ne sont pas uniquement des spectateurs de cette ville événementielle, mais prennent part à sa production en la pratiquant, en la détournant, ou même en participant à des processus organisés qui mêlent souvent urbanisme et culture. Ils sont alors ces citoyens qui produisent l'espace de leur quotidienneté mais aussi les temps de leur émancipation. On retrouve cette configuration dans des exemples tels que les *Grands voisins*, le *Campo de Cebada* ou encore *Prinzessgarden* qui sont tout autant symboliques que performatifs³. C'est ce que Lefebvre nommait le *droit à l'œuvre*, c'est-à-dire le droit à prendre part à la construction du projet collectif qu'est la ville et qui confère à l'habitant son caractère de citoyen entendu dans sa relation étymologique entre la ville (*polis*), la politique (*politikos*) et le citoyen (*politês*). Cela nous ramène à la manière dont était conçue la politique dans la cité athénienne, où le citoyen prenait part à la ges-

1 Cf. Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974 ; Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1980 et Alain Bourdin, *La Métropole des individus*, Editions de l'Aube, 1980.

2 Guy Debord, *La Société du spectacle*, 2^{de} éd. Paris, Folio Gallimard, 1992.

3 Ces trois espaces, situés respectivement dans les hypercentres de Paris, Madrid et Berlin, sont des espaces gérés dans un cadre qui propose une programmation communautaire et culturelle ouverte vers la ville dans laquelle on retrouve des activités d'auto-construction, des réflexions sur l'agriculture urbaine ou encore l'utilisation du transitoire comme forme d'expérimentation. Ce sont d'anciennes friches aujourd'hui gérées par des structures associatives réunissant des habitants et des collectifs militants.

tion des affaires communes et qu'Aristote nommait *vie politique* (*bios politikos*) – c'est-à-dire la recherche de ce qui est bon pour tous tant dans nos caractéristiques individuelles que collectives¹. Ainsi la ville est-elle le produit de la politique ; la comprendre comme issue d'un processus de production collective offre une dynamique d'analyse qui crée un dialogue entre ses dimensions urbaines et politiques, dont l'habitant est le centre et la citoyenneté son statut.

Cependant, les exemples du *Campo de Cebada*, des *Grands voisins* ou de *Prinzessgarden* mentionnés auparavant sont autant d'illustrations, par leur caractère exceptionnel, de la tension qui existe dans les villes pour la maîtrise des temps et des espaces. La critique de l'urbain nous a permis de comprendre la ville comme un espace qui porte avant tout les marques de la technocratie : « le voisinage s'estompe, le quartier s'effrite ; les gens (les « habitants ») se déplacent dans un espace qui tend vers l'isotopie géométrique, rempli de consignes et de signaux, où les différences qualitatives des lieux et instants n'ont plus d'importance »². Dans cette optique, la ville – saturée - n'est plus un lieu privilégié pour les relations sociales et pour la vie collective et politique qui en découle. Jacobs parle de *simplification de la rue*, Debord³ de *suppression de la rue*, tous deux pour évoquer la perte de substance de cet espace politique sous la pression d'une accélération qui fait émerger une économie des rythmes urbains⁴ dont la congestion n'est surpassée que par la saturation. L'espace urbain ainsi saturé agit comme un symbole de pouvoir basé sur un processus de planification qui favorise les intérêts de classe en formant cari-

1 Aristote, *Politique*, traduit en français d'après le texte collationné sur les manuscrits et les éditions principales par Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, député à l'assemblée nationale, membre de l'institut (académie des sciences morales), troisième édition, revue et corrigée), paris, librairie philosophique de l'arrange, 41, rue saint-andre-des-arts, 41, mdccclxxiv. Livre IV. Chapitre III. Paragraphe 1.

2 Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

3 Guy Debord, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992.

4 Yves Crozet, « Économie des rythmes urbains. », *EspacesTemps.net* [En ligne], Travaux, 2019 | Mis en ligne le 9 mai 2019, consulté le 09.05.2019. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/economie-des-rythmes-urbains/> ; DOI : 10.26151/espacestemp.net-9a82-fr23

caturement des quartiers séparés reliés entre eux par de grands axes routiers qui amplifient la déshumanisation des villes (standardisation, monotonie, anomie, manque d'esthétisme)⁵.

En s'appuyant sur cette lecture de la ville comme processus politique, cet essai aspire donc à souligner l'importance des temps et des espaces disponibles pour la *bios politikos urbana* au risque de renforcer le caractère individualiste des villes sous effet de saturation. Pour cela, il faut mettre en lien les différents rôles des citoyens dans la production de la ville avec les spatialités et les temporalités mises à leur disposition pour pouvoir vivre leur *vie politique*. Dans un premier temps, nous proposons une géographie de cette vie politique en la liant à trois rôles de production du citoyen. Dans un second temps, ce support permettra une mise en perspective avec les pressions exercées par saturation. Enfin, à travers le cas du *Campo de Cebada* à Madrid, comme un exemple de résistance à la saturation, nous proposerons une lecture critique de la saturation urbaine en lien avec les évolutions de paradigme de la vie politique qui fera office de conclusion.

1. Une géographie de la vie politique de la fabrique urbaine

La ville est composée de citoyens qui l'animent, la construisent et la font vivre. Dès les années 1960 Jane Jacobs dans son célèbre ouvrage *The death and life of great american cities*⁶ décrit comment les dynamiques de relation inter-vicinales sont structurantes à l'échelle d'un quartier. Elle explique comment le sentiment de sécurité est amplifié grâce à l'appartenance à un réseau vicinal. C'est la perception de la vie collective dans une ville comme un véritable ordre physique qui traduit ensuite sa cohérence interne. C'est une manière de faire la ville, un urbanisme, qui fait partie de la vie quotidienne et permet une production urbaine qui s'appuie sur la connaissance du territoire et de ceux qui y vivent.

5 Cf. le travail de Manuel Castells dont *La cuestion urbana*, Madrid, Siglo XXI, 1974.

6 Jane Jacobs, *The death and life of great american cities*, New York, Random House, 1961.

Un urbanisme micro-politique, « depuis le bas », en opposition à l'imposition des projets urbains « depuis le haut » peut être source de conflits et/ou d'échecs. C'est pour cela que se développent des initiatives d'urbanisme qui découlent des perceptions des populations et des mouvements sociaux. Ces projets se déploient dans un contexte mondial de désaffection et de revendication de droits politiques (« indignés », mouvement des places, demande de démocratie locale). Ils proposent une nouvelle voie dans la production de la ville à travers des interventions dans l'espace public par le mobilier urbain, la signalisation ou encore des outils numériques de mise en commun dans lesquels le processus d'activation révèle une importance fondamentale. Peu à peu, la production de l'espace n'est plus considérée comme un domaine régalien du gouvernement local ou régional, mais comme un processus de production circulaire qui s'appuie sur l'espace comme support aux interactions. Par conséquent, ce n'est pas seulement l'espace physique qui est considéré comme un facteur d'interaction et de vie sociale chez les individus, mais aussi sa planification définie comme un processus de parole et de plaidoyer. Ce processus circulaire permet le développement de projets urbains depuis la base en « politisant » (au sens athénien du terme) l'urbanisme comme une affaire commune à tous. Lorsque l'on parle d'engagement et d'identification, la gare, la place, le parc devant l'école, les rues entre la maison et le lieu de travail, se révèlent être des espaces qui interagissent avec la vie quotidienne des citoyens et représentent des zones d'opportunité pour une vie politique. Dans ce cadre, l'urbanisme est un moyen de faire (re)naître le caractère collectif et donc politique de la production urbaine dans laquelle le citoyen joue un rôle prépondérant. On pourrait donc distinguer trois rôles principaux de l'habitant dans la production de la ville : la pratique spatiale, le détournement, et la participation dans des processus organisés¹.

Dans le premier cas, l'habitant, par sa pratique quotidienne de la ville, lui donne ainsi son sens. Dans cette perspective, l'usage

1 À ce sujet, je me permets de renvoyer à mon ouvrage *L'exercice du droit à la ville*, Genève, Metispresses, 2018.

est un signifiant et l'usager produit alors un sens par son action. L'espace disponible en ville va donc être défini par les multiples usages qu'il va pouvoir accueillir. C'est le cas lorsque des enfants jouent sur une place publique, que des habitants courent le long d'un fleuve ou encore lorsqu'un groupe de jeunes s'installent sur un banc lors des soirées d'été. L'habitant, par sa seule pratique de l'espace, produit un certain type de ville. C'est la production de sens, mais aussi parfois de morphologies, par l'usage.

Dans le second cas, que l'on appelle « détournement », l'action s'appuie sur une volonté délibérée d'influer sur le sens de l'espace. C'est une pratique spatiale orientée et organisée, qui n'est pas forcément liée au quotidien, mais qui a une influence directe sur ce qu'est ou peut-être la ville. En termes d'exemple, « l'urbanisme tactique » peut donc prendre la forme d'interventions de citoyens-jardiniers qui redonnent un usage agricole à des espaces délaissés dans les villes. C'est celui des *open streets*, qui militent pour la fermeture des rues aux voitures redonnant de l'espace aux piétons et aux activités de socialisation (jeux d'enfant, sport, dîners populaires, etc.) ; des cafés éphémères ; du mobilier urbain auto-construit (bibliothèques urbaines, *parklets*) ; des changements de signalisations au sol ou sur panneaux. Les habitants prennent l'initiative d'influer sur leur contexte urbain, certaines fois et de plus en plus souvent avec la complicité des institutions, mais ils le font principalement dans les marges. En effet, elles se déroulent en général de nuit et dans des friches ou micro-friches d'espaces publics, mais sont surtout majoritairement éphémères comme le démontrent les installations de bibliothèques de rue dans des anciennes cabines téléphonique ou les jardins urbains installés dans des bacs en bois mobiles.

Enfin, les citoyens peuvent également prendre part à des processus organisés. Dans ce cadre, ils ont le choix entre des initiatives institutionnelles pour lesquelles on sollicite généralement leurs savoirs d'usage sur des projets d'aménagement ; ou alors celui de se diriger vers des processus organisés par la société civile qui s'érigent souvent en contre-projets. Ces deux processus viennent perturber l'ingénierie de la production urbaine dans sa

temporalité et sa spatialité. La participation demande du temps pour informer, comprendre, écouter, parler, puis éventuellement délibérer. Ce processus ralentit la production urbaine en complexifiant la gouvernance. Deuxièmement, cela demande de l'espace car dans une volonté d'inclusivité, il faut ouvrir de nouveaux espaces de participation accessibles à l'ensemble de la population. En plus des réunions publiques traditionnelles, les institutions mettent en place des organes de participation, des ateliers, des parcours urbains ou encore des processus digitaux. Les habitants restent très attachés à l'espace public et à toutes ses dimensions (sociales, politiques ou spatiales) très présentes dans leurs revendications. Ainsi, dans la plupart des initiatives « depuis le bas », l'espace public se meut en support d'un processus de revendication, ce qui est par exemple le cas au *Campo de Cebada* à Madrid. C'est le parfait exemple d'un espace intermédiaire privé mais rendu public par sa gestion, qui propose un processus de participation continu pour son animation mais aussi pour son aménagement ou sa gestion.

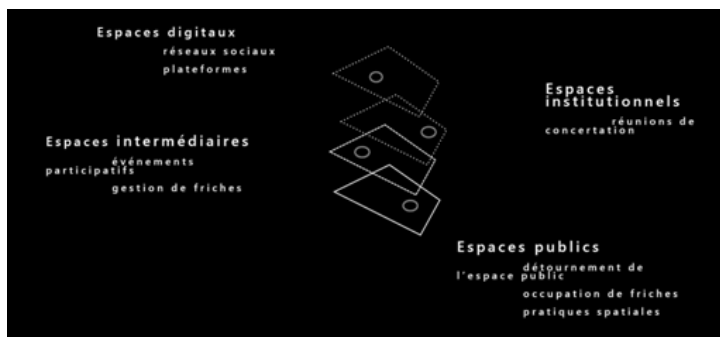


Figure 1. La géographie de la vie politique de la fabrique de la ville

Cette vision schématisée permet de comprendre les différents rôles que les citoyens peuvent jouer dans la vie politique en lien avec la fabrique urbaine. Ces rôles émergent dans une géographie qui traverse les différentes échelles de la ville, du micro-local à l'échelle métropolitaine, en fonction des types de projets.

On retrouve une combinaison d'espaces qui sont sollicités en fonction des échelles des projets : des espaces publics accessibles pour tous, mobilisés pour des actions de détournement ou des événements ; des espaces intermédiaires privés mais qui peuvent être rendus publics par des fonctions temporaires ou non ; des espaces institutionnels gérés par les pouvoirs publics ; et enfin des espaces digitaux, qui vont de l'utilisation des réseaux sociaux à des plateformes organisées qui gèrent et font la promotion de la participation.

2. La crainte des pleins

Si la vie politique décrite par Aristote avait besoin du vide de l'agora, que penser d'une ville sans vide et sans pause ? On pourrait croire que la temporalité de la production sociale de la ville, entre quotidienneté et événements s'accommode des tensions qui s'opèrent sur les rythmes urbains et notamment de leurs accélérations. Un regard critique depuis le rôle des citoyens a tendance à mettre en avant une saturation qui exerce une pression sur la réalisation d'une vie politique en lien avec la fabrique urbaine.

Ce mouvement d'accélération de la ville – bien décrit dans la littérature et notamment par Hartmut Rosa¹, permet la multiplication des moments de production, mais les rend tout autant volatiles et moins accessibles. D'un côté l'implication des citoyens dans la production urbaine se généralise et la vie politique se déploie au quotidien en mobilisant toute la géographie de la participation : « espaces digitaux » par le biais des votes en ligne ou des plateformes de contribution ; « espaces institutionnels » qui accueillent des réunions publiques, ou des ateliers de réflexion ; « ateliers créatifs » sur l'espace public ; ou encore « initiatives de gestion collective d'espaces intermédiaires ». Cependant, de l'autre, cette accélération favorise l'émergence d'une congestion qui sature les citoyens. Le temps et l'espace dont ils ont besoin pour prendre part à la production urbaine sont limités à cause d'une accélération des rythmes et une multiplication des espaces

1 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2013.

qui font peser le risque d'une perte de sens. Le citoyen est tout autant usager, consommateur, habitant que collaborateur, mais avec un temps et un espace limités, ce qui interroge les conditions d'accessibilité à ce statut de citoyen actif qui, par effet de congestion, demande parfois des dons d'ubiquité.

Ainsi, le constat d'une saturation des espaces et des temps urbains pour la réalisation d'une vie politique en lien avec la fabrique urbaine questionne trois de ses fondements : les compétences pour y prendre part, les valeurs à partir desquelles le faire et le caractère public de la vie politique.

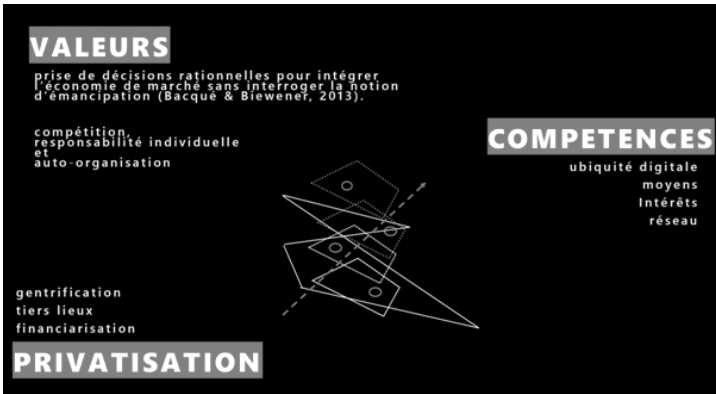


Figure 2. Schéma des pressions portées sur la vie politique de la fabrique urbaine par effet de saturation

En termes de compétences, la limitation des espaces et la multiplication des temps de participation demandent aux habitants des moyens supplémentaires pour identifier et prendre part aux processus. La notion de réseau est importante et on ne compte plus les exemples où les voisins d'un projet de réaménagement urbain se plaignent de ne pas avoir été prévenus d'un processus de participation en cours. Les habitants doivent donc être intéressés ; soit parce qu'ils ont un intérêt à défendre, ce qui est le schéma le plus courant, soit parce qu'ils sont intéressés par la ville et les questions collectives. En outre, de nombreux for-

mats participatifs, tels que les *Hackatons* par exemple, demandent aujourd'hui des compétences supplémentaires comme le manie- ment des outils digitaux et des langues étrangères. À l'image de Rose¹, il s'agit d'être attentif à ces différentes formes et d'observer comment les stratégies néolibérales adossées aux logiques de marché se sont généralisées en considérant les citoyens comme des agents rationnels impliqués dans de nouvelles formes de gouvernement. Il faut donc mettre ces phénomènes en relation avec les différents rôles du citoyen dans la production de la ville, avec sa capacité à s'inscrire dans une démarche collective. Car au moment de l'émergence de l'entrepreneur social, le lien avec les logiques de marché est parfois étroit et peut interroger cette citoyenneté qui risque de confondre son rôle politique avec une possible destinée néolibérale². Ce risque est décrit dans certaines approches de l'entrepreneuriat social qui transforment le social en un espace de compétition, de responsabilité individuelle et d'auto-organisation qui exige des vertus et des comportements entrepreneuriaux :

« *L'entrepreneuriat social n'est pas tant une solution pragmatique à des problèmes sociaux basée sur l'application de "méthodes orientées vers les résultats d'un entrepreneur d'affaires", mais une tentative conditionnée et controversée visant à réguler le comportement social de manières particulières* ».³

On peut alors envisager un futur où les processus de production de la ville par les habitants seraient institutionnalisés selon les schémas de l'entrepreneuriat social avec des mécanismes de responsabilités individuelles ou de compétition qui viendraient pervertir tout le bien fondé du *bios politikos* décrit par Aristote qui permet au citoyen de se définir dans une action vertueuse dirigée

1 Cf. Nikolas Rose. « Governing cities, governing citizens », in ENGIN IF, *Democracy, Citizenship and the Global City*, New-York, Routledge, 2013, pp. 95-110.

2 Cf. Pascal Dey et Chris Steyaert, « Social entrepreneurship: Critique and the radical enactment of the social », in *Social Enterprise Journal*, 8(2), 2012, pp. 90-107.

3 Cf. Pascal Dey, « Governing the social through 'social entrepreneurship' : A Foucauldian view of 'the art of governing' in advanced liberalism » in *Social entrepreneurship and enterprise: Concepts in context*, Melbourne, Tilde University Press, 2014, pp. 55-72, p. 67.

vers le bien de tous. Une étude du géographe Olivier Mould¹ estime que l'institutionnalisation de « l'urbanisme tactique » aux États-Unis est un moyen de poursuivre les politiques néolibérales de développement urbain dans la période de récession postérieure à 2008. D'ailleurs, si référence est faite à la notion d'*empowerment* pour définir le processus d'acquisition de compétences citoyennes en lien avec la pratique de la citoyenneté, il faut noter que le terme peut recouvrir différentes réalités. Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener² en ont conceptualisé trois modèles, dont un qualifié de « néolibéral » qui met l'accent sur la capacité des individus à prendre des décisions rationnelles pour intégrer l'économie de marché, sans poser la question de son émancipation. Dans cette approche, le citoyen se convertit en produit capitalistique au même titre que la ville et l'espace public dont l'accès ne serait plus favorisé que pour ceux qui en ont les moyens (en termes financiers, de temps, culturels ou politiques). Étant donné la prépondérance des intérêts économiques dans le projet urbain, la négociation se déroulerait « entre deux catégories principales : les entrepreneurs et les “riches” »³. Le risque est alors que le seul participant producteur de ville soit celui qui en a les moyens.

Si de plus fortes compétences sont nécessaires pour prendre part à la vie politique et que les intérêts individuels sont les premiers sollicités, alors nous pouvons légitimement nous interroger sur le projet politique de la ville. La saturation a ainsi pour conséquence d'interagir avec un projet politique urbain qui reste à définir mais qui est aujourd'hui très fortement impacté par une privatisation croissante. La gentrification, la financiarisation de la ville, voire même la prédominance des tiers-lieux payants, limitent l'accessibilité aux espaces de vie politique moins nombreux et qui se privatisent.

1 Olivier Mould, « Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City », in *Geography compass*, 2014, 8/8, pp. 529-539.

2 Marie Hélène Bacqué et Carole Biewener, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », in *Idées économiques et sociales*, 3/2013 (N° 173), pp. 25-32.

3 Patrizia Ingallina, *Le projet urbain*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2001.

3. L'illusion des interstices : le *Campo de Cebada*, interprétation contemporaine de l'Agora

Le *Campo de Cebada* est un de ces espaces abandonnés qui se situent au milieu de nos villes en attendant la construction d'un futur immeuble. Il est situé dans le quartier de la Latina, à la sortie du métro, dans le méga-centre de la capitale espagnole. C'est un quartier populaire vivant, qui historiquement abritait le tri de l'orge destinée aux chevaliers du roi, ce qui lui a donné son nom (*cebada* = orge). Ce fut par la suite un hall de marché, puis une piscine municipale, qui avait la particularité d'être le seul équipement public du quartier. Sa destruction, pour laisser place au macro-projet de centre de loisir mélangeant marché, cinéma et salle de concert, fut une blessure pour la communauté – surtout que rien ne fut jamais édifié, laissant place à un terrain vague.



Figure 3. Le *Campo de Cebada*. Photo P2P Plazas

À partir de là, l'espace fut investi une première fois lors de la « Nuit Blanche » organisée par la mairie de Madrid en 2010 sous la forme d'une performance proposée par le collectif Basurama (*isla ciudad*). L'idée était de permettre la tenue de concerts, d'un cinéma en plein air, de jeux pour les enfants, etc. pendant tout l'été. Cet événement a permis l'activation de la communauté qui s'est

rassemblée et qui a commencé à négocier la cession du terrain vague avec la mairie. Après quelques mois de discussions, une association fut créée pour gérer le lieu et un budget de 40 000 euros fut alloué par la mairie pour l'aménager et accueillir des activités socioculturelles.

Depuis, l'espace est géré par l'association. Une assemblée se réunit chaque semaine pour la gestion courante et prend en charge le programme d'animation, l'organisation avec les différents collectifs impliqués dans le projet, gère les affaires courantes et la planification future de l'espace et accueille de nombreuses manifestations qui font du *Campo de Cebada* le lieu de référence du quartier. De nombreux ateliers d'auto-construction ont eu lieu : bancs, gradins issus d'ateliers d'auto-construction. Les paniers de baskets sont artisanaux, les petits locaux techniques sont un mélange de récupération et de création. La majorité de ces dispositifs est mobile, ce qui permet une perpétuelle reconfiguration de l'espace en fonction des activités qui s'y déroulent mais aussi en fonction des différents publics usagers mais aussi acteurs.

Comme en témoigne Claudia Mora de l'AVECLA¹, les habitants déjà organisés auparavant se sont impliqués dans toutes les activités du *Campo*, et les changements physiques apportés à l'espace ont aussi permis à de nouveaux habitants de faire partie du projet. Le budget dont le *Campo de Cebada* dispose en accord avec la mairie, mais aussi lié aux activités qui s'y déroulent (ventes de boissons pendant le cinéma, donations, etc.), a été longtemps investi prioritairement dans l'infrastructure. L'espace est donc produit physiquement et les habitants ont une influence sur la morphologie de la ville. On l'appelle d'ailleurs la place « faite à la main par et pour les voisins »². La création de cet espace pour la vie politique est une interprétation contemporaine de l'agora antique.

1 Association des Voisins de la Latina :
<https://www.youtube.com/watch?v=4NffsWBrHt8>

2 Article du *Huffington Post* du 29/03/2015 :
http://www.huffingtonpost.es/2015/03/29/campo-de-cebada_n_6790650.html

Si la capitale espagnole n'échappe pas à ce constat d'accélération-congestion-saturation des villes contemporaines, l'existence d'un espace tel que le *Campo de Cebada* est essentielle pour accueillir et favoriser la vie politique. Il est non seulement ouvert selon un rythme géré par les associations de voisins, mais il est aussi situé dans l'hypercentre en facilitant son accessibilité et son intégration dans un schéma quotidien pour les citoyens. C'est une véritable agora contemporaine en lien avec la fabrique urbaine où l'on ne va pas décider des lois et des schémas de planification. On définit des usages, on crée des interactions sociales et on fabrique du mobilier urbain pour le bien de tous. Cependant, l'implication des habitants reste liée à leur engagement politique qui dépasse leur simple action pour s'insérer dans une vision plus large où la responsabilité collective est un élément central. Cet exemple du *Campo de Cebada*, où se sont créés un espace et une temporalité particuliers, permet de déplacer le centre du projet urbain vers l'habitant-citoyen. Il y a non seulement une réorientation des projets urbains vers le champ politique – souvent au détriment de sa rationalité économique, mais aussi une prise de position collective qui émerge des processus et des spatialités mises à disposition des habitants. Cette production urbaine citoyenne, par analogie à la vie politique, revendique donc un espace et du temps pour se déployer.

L'interstice est donc aujourd'hui cet espace qui – paradoxalement – en se remplissant, crée du temps et du vide pour des activités politiques. Par leur programmation évolutive, non figée, ces lieux d'interstice redonnent du sens à la fabrique urbaine et sollicitent nos regards vers le commun.

SATURATION PAR LES MOBILITÉS :
VERS DE NOUVELLES INÉGALITÉS TEMPORELLES
FACE AUX RYTHMES DE VIE CONTEMPORAINS

Guillaume Drevon, Vincent Kaufmann

1. Liminaire

Le temps est désormais une ressource rare dans un monde marqué par l'injonction à l'activité. Des formes de vulnérabilités temporelles apparaissent et l'écart se creuse entre les personnes capables de s'acheter du temps et celles qui n'ont d'autres choix que de le subir.

Dans le travail, la figure du *businessman*, de l'entrepreneur et finalement du *winner* est associée à un agenda bien rempli, *so busy*. Cet agenda chargé, annoté, raturé et flexible constitue l'un des symboles de la réussite sociale contemporaine. L'agenda social et culturel est tout aussi plein. Aller voir la dernière expo, dîner chez des amis et « assurer » au footing du dimanche matin, s'inscrivent dans les tâches à accomplir après une semaine de travail déjà bien chargée. À une autre échelle temporelle, il faudra aussi organiser les week-ends de mai et les vacances d'été. Le culte de la performance, la volonté de rester dans la course obligent les individus à élaborer des rythmes de vie toujours plus complexes. Le rythme de vie est devenu une figure esthétique du soi. Cette esthétique temporelle touche le plus souvent les classes les mieux dotées économiquement qui l'acceptent et l'entendent comme un style de vie qui donne à vivre pleinement. D'autres segments de la population sont aussi touchés par des rythmes de vie particulièrement soutenus comme les familles composées d'un couple biactif avec des enfants. Dans cette configuration, le rythme serait davantage subi et amènerait les individus à devoir composer avec d'importantes pressions temporelles.

Ce chapitre entend faire le point sur les rythmes de vie contemporains et la saturation des temps. Il prend comme objet la mobilité qui est marquée par des formes d'injonctions multiples. Il s'agit d'abord de rediscuter des approches critiques du

temps ; ensuite, à partir de recherches récentes sur les grands mobiles en Europe et des résultats les plus saillants d'une enquête menée auprès d'une vingtaine de familles, le chapitre propose de mettre en lumière la notion de « vulnérabilité temporelle » et les inégalités qu'elle préfigure.

2. Critique du temps et de l'accélération

Les critiques de l'accélération renvoient à la fois à la conception du temps et aux rythmes de vie. Les torts reprochés au temps transcendent les disciplines. Philosophes, sociologues, psychologues et géographes ont constaté les profonds changements dans le rapport au temps dans les sociétés contemporaines, à partir duquel ils énoncent quatre grandes critiques.

La première renvoie à la monétarisation du temps. L'adage « le temps c'est de l'argent » prend ici tout son sens. Jusqu'à récemment, la monétarisation du temps concernait principalement le temps de travail, le travailleur consentait à donner de son temps contre rémunération. Les temps libérés sont désormais des temps investis par l'économie de marché au travers des loisirs, des activités de bien-être ou des opérations commerciales mondialisées comme le fameux *Black Friday*. Les temps libérés sont ainsi comblés par des opérations mercantiles qui participent de la saturation des agendas.

La deuxième critique concerne la désynchronisation des temps sociaux. Le fait de partager de moins en moins de temps communs tend à rompre les liens au sein des familles, mais aussi des sociétés qui font de moins en moins corps autour de temporalités partagées. Cette observation concerne également la possession des objets. Autrefois détenus par le ménage, ils ont tendance à devenir des attributs personnels. Un tel phénomène concerne par exemple la voiture, la télévision ou le téléphone.

Les géographes tendent quant à eux à mettre en perspective l'éclatement des espaces et des temps de vie qui obligent à la mobilité fragmentée incompatible avec le retour à la proximité comme gage de développement durable, et c'est la troisième critique. La dispersion des lieux et des temps amène les individus

à adopter des schémas de mobilités hybrides qui s'appuient sur les moyens de transport rapides. Ces configurations de mobilité amènent à des agencements spatio-temporels complexes qui se matérialisent de plus en plus par des phénomènes de grande mobilité, de réversibilité ou de bi-résidentialité.

Le dernier élément renvoie directement à l'aliénation. Dans son ouvrage sur *l'Accélération*, le sociologue allemand Hartmut Rosa propose une théorie de l'aliénation qui embrasse les éléments cités précédemment. Face aux injonctions multiples imposées par les rythmes de vie toujours plus rapides, il argue que les individus font désormais face au monde sans pouvoir l'habiter et sans parvenir à se l'approprier faute de temps.

3. De la raréfaction du temps et à l'avènement des pressions temporelles

Comme le suggère la théorie du COR (*Conservation Of Resources*) et à l'instar de l'argent et de l'énergie, le temps constitue une ressource limitée. La sensation d'insuffisance quant à cette ressource est susceptible de générer des phénomènes de stress au niveau individuel. À ce titre, la sensation de manquer de temps constitue un marqueur important des modes de vie contemporains. La littérature suggère que les pressions temporelles auxquelles sont soumis les individus se trouvent majoritairement dans la relation entre la sphère du travail et la sphère familiale. Une pression temporelle apparaît dès lors que les individus manquent de ressources temporelles dans l'une de ces deux sphères. La relation entre la sphère de la famille et la sphère du travail est bilatérale. En effet, le travail peut interférer avec la famille et inversement. Les conflits qui en résultent entraînent des syndromes dépressifs et un faible degré de satisfaction pour les performances professionnelles et l'implication dans la famille. La littérature montre également qu'un temps important alloué à certains domaines de la vie implique l'apparition de conflits avec les autres domaines. Il s'agit d'un phénomène de déséquilibre structurel de l'agencement des temps de la vie quotidienne. Les recherches menées à ce sujet concernent principalement le temps de travail où les pressions temporelles résultent de l'exigence de

productivité. Le phénomène du *burn-out* représente bien les effets néfastes du surmenage lié au travail. Les auteurs s'accordent sur le fait que les pressions temporelles sont le fruit d'une conjoncture entre les domaines de la vie quotidienne et en particulier entre les sphères du travail et de la famille. Si l'injonction à la mobilité qui caractérise le modèle de mobilité et de mode de vie implique des rythmes de vie soutenus depuis plusieurs décennies, il convient de relever que ces rythmes se sont accélérés sous l'impulsion du développement des systèmes de communication à distance qui ont pour effet de transformer les temporalités de la vie quotidienne.

Nous sommes en train de passer de modes de vies où les activités et les rôles se succédaient dans le temps, et où cette succession impliquait généralement des déplacements, à des modes de vie aux temps « métissés », marqués par la rapidité des successions et leur multiplication par l'entremise de la communication à distance. Plusieurs recherches récentes montrent par exemple que le développement des grandes mobilités est le reflet de la rencontre entre les transports rapides, les systèmes de communication à distance et l'usage qui en est fait par les personnes dans un contexte de forte pression au déplacement¹. Le chapitre propose de s'inscrire dans cette perspective en associant la sphère de la mobilité aux sphères professionnelle et familiale à partir de l'équation spatio-temporelle face aux multiples injonctions à l'activité.

Il résulte de l'avènement de ces pressions temporelles dans la vie quotidienne et de leur généralisation qu'une part importante de la population aspire à un ralentissement de son rythme de vie. Ce constat est notamment ressorti d'une enquête internationale menée par le Forum Vies Mobiles en 2016, sur le mode de vie idéal du futur, un élément essentiel pour accéder à la vie idéale. 74% des répondants estiment que le rythme de vie dans la société actuelle est trop rapide (80% en France, Allemagne, Espagne, USA), 78% de la population de ces pays souhaite ralentir (82 % en France) et 50% des personnes indiquent manquer de temps pour faire ce qu'elles veulent ou doivent faire (60% en France).

Ces résultats suggèrent qu'il existe un fossé important entre les normes sociales relatives au rythme de vie, à la mobilité et au travail et les aspirations de la majorité de la population.

4. Quelques éléments empiriques

Pour approfondir nos réflexions, nous proposons maintenant d'étayer le propos à partir de deux exemples empiriques.

4.1 Pressions temporelles et vulnérabilité des grands mobiles

Le premier exemple concerne les grands mobiles pour motif de travail en Europe. Il est fondé sur les données quantitatives d'une recherche longitudinale européenne (échantillon représentatif des actifs de 25 à 45 ans. Première vague en 2007, seconde vague en 2011, auprès des mêmes personnes).

De plus en plus de personnes passent une part considérable de leur temps à se déplacer pour le travail, ce qui implique des absences fréquentes et répétées du logement et des arbitrages complexes pour concilier vie privée et vie professionnelle. Près de la moitié de la population active européenne est confrontée à ces difficultés ou l'a été au cours de sa carrière. Contrairement à une image répandue, tous ces grands mobiles ne sont pas des hommes d'affaires fortunés parcourant le monde avec costume et attaché-case. Si ce sont plus souvent des hommes que des femmes, des célibataires et des adultes seuls avec enfants que des membres de familles classiques, l'analyse fine du phénomène indique que ni les niveaux de formation, ni les revenus, ni même l'âge ne déterminent de manière nette le fait d'être grand mobile.

Injonction à la grande mobilité

Le monde dans lequel nous vivons est devenu un monde mobile dans lequel s'est développée au fil du temps une injonction autour de la mobilité et de la flexibilité. Cette injonction concerne plus spécifiquement le marché de l'emploi. Il faut se rendre à l'évidence : se déplacer, vite, loin et souvent n'est plus l'apanage d'une élite. C'est devenu la condition banale de bien des salariés. La mobilité est ambivalente et les grands mobiles nous le montrent bien. Ainsi, la diminution des contrats à durée

indéterminée au profit de contrats plus courts et plus précaires (CDD, intérim, travail à temps partiel) rend-elle le marché du travail moins stable, principalement pour les personnes les moins qualifiées. Cette précarisation du marché du travail a institué la mobilité et la flexibilité comme des valeurs sociales fondamentales, comme des normes sociales. Ainsi, un employeur attend-il que ses employés acceptent de se déplacer dans le cadre de leur travail, qu'il s'agisse de courts déplacements ou de séjours plus longs à l'étranger. De même, dans la plupart des sociétés européennes, les personnes en situation de recherche d'emploi sont tenues d'être prêtes à se déplacer pour retrouver du travail. La conjoncture économique d'un territoire a donc des effets importants sur la motilité de la population, spécialement en ce qui concerne les projets de mobilité. Ainsi, l'accroissement du chômage dans une région ou un pays modifie-t-elle la volonté d'être mobile et influence les pratiques effectives de grande mobilité, non seulement chez les personnes en recherche d'emploi, mais plus généralement sur l'ensemble de la population. Par exemple, les chômeurs doivent accepter toute offre d'emploi jugée convenable par l'Assurance-chômage, le caractère « convenable » renvoyant entre autres à une limitation des trajets pendulaires à quatre heures quotidiennes. Par ailleurs, la migration est vivement encouragée par la Commission Européenne à l'échelle continentale pour optimiser le fonctionnement des différents marchés nationaux du travail et de l'économie européenne en général.

Impacts sur la structure socio-familiale

Les grandes mobilités impactent la vie de famille et son développement. Nos analyses longitudinales indiquent que la grande mobilité retarde l'arrivée du premier enfant et fragilise le lien conjugal, notamment pour les formes impliquant des absences prolongées. La grande mobilité a donc un effet sur le parcours de vie. Entre 2007 et 2011, 13% des hommes grands mobiles en couple se sont séparés, contre 9% s'ils n'étaient pas mobiles. 17% des femmes grandes mobiles ne vivent plus avec leur partenaire en 2011, alors qu'elles ne sont que 8% dans ce cas si elles n'étaient pas mobiles.

Il est intéressant de relever que par rapport à l'absence du domicile durant toute ou une partie de la semaine, la pendularité de longue durée n'entraîne que marginalement une augmentation des séparations. Le fait de rentrer chaque soir, même si le temps passé ensemble est modeste, permet de maintenir le lien conjugal. Ainsi, toutes les formes de grande mobilité ne produisent pas les mêmes effets. Les absences du domicile entraînent une forme d'irréversibilité existentielle au quotidien, tant il est difficile de renouer avec le quotidien de la famille lors des retours au domicile, de trouver sa place auprès des siens après une absence de plusieurs jours et d'intégrer les événements et les petits riens qui fondent du commun dans la famille.

Des inégalités et de nouvelles formes de vulnérabilité

Il ressort de nos analyses que la grande mobilité est une ressource pour accéder à l'emploi en même temps qu'une injonction à laquelle il est parfois difficile de déroger en cas de chômage. Face à cette norme de mobilité, toutes les personnes ne sont pas égales. Se déplacer est coûteux, tant sur le plan purement financier que sur le plan personnel, et les personnes qui ne sont pas en mesure d'assumer ces coûts sont mises à l'écart. Certains travaux académiques tendent ainsi à cibler les populations vulnérables face à un accroissement éventuel des coûts du transport. L'existence d'une norme suppose une adhésion collective mais aussi des exclus, qui ne peuvent pas ou ne savent pas s'y conformer.

Dans la littérature nord-américaine, la question des inégalités face à la mobilité a principalement été traitée à travers l'exclusion sociale liée à un accès limité à la mobilité. En Europe, ces questions ont suscité des débats sur le droit à la mobilité. Considérant qu'être mobile est devenu indispensable à la conduite de la vie quotidienne, une réflexion a été lancée afin de discuter et de définir ce que les individus sont en droit d'attendre en matière de mobilité, de la part notamment des pouvoirs publics. Au-delà du droit à la mobilité, se pose également avec toujours plus d'acuité la question du droit à l'immobilité dans une société caractérisée par une injonction à la mobilité de plus en plus forte.

L'étude des pratiques de grande mobilité et leur évolution permet de rendre compte de la grande variété sociale des personnes concernées. La grande mobilité n'est pas propre aux élites, tout comme l'immobilité n'est pas nécessairement l'apanage des plus faibles. Derrière cette variété sociale se cachent des réalités variées, celle des formes de grande mobilité, des manières de les vivre, des degrés de choix et de contrainte dans les décisions qui mènent à ces situations. Les relations entre les capacités, les projets et les pratiques des grands mobiles sont riches d'enseignements à ce niveau. Il ressort ainsi que ceux qui disposent des plus grandes capacités à être mobiles ne sont pas forcément ceux qui se déplacent le plus, mais ceux qui semblent le mieux vivre cette situation de grand mobile. En d'autres termes : de meilleurs accès et de meilleures compétences ne poussent pas les personnes à être plus mobiles, mais les aident à bien vivre ces mobilités socialement et personnellement très pesantes. La grande mobilité résulte alors d'un arbitrage parfois difficile entre des ambitions personnelles (familiales) et professionnelles.

4.2 Le rythme de vie particulièrement soutenu des pendulaires actifs

Le second exemple s'appuie sur une enquête qualitative menée en 2015 auprès de 20 familles résidentes des agglomérations de Thionville dans le département de la Moselle et de Voiron dans celui de l'Isère en France. La configuration de mobilité de ces familles est marquée par de longs déplacements domicile-travail. Les informations qui ont été collectées au cours de l'enquête revêtent deux formes. Il s'agit d'abord des représentations associées aux rythmes de vie et des logiques sous-jacentes pour faire face à la conduite de la vie quotidienne. Les entretiens se sont appuyés sur une série de thèmes et de questions-guides.

Le rapport aux rythmes de vie quotidiens

Pour la grande majorité des personnes rencontrées au cours de l'enquête, le rythme imposé par les programmes d'activités est perçu comme très soutenu [Figure 1]. Cette représentation est le plus souvent associée aux longs déplacements quotidiens et à la

gestion des enfants. Les cadres temporels des enfants et la nécessité de les déposer et de les récupérer à des horaires contraints apparaissent comme un élément central.

<i>"Le rythme est monstrueux, après on l'a choisi." Front 2, homme</i>
<i>"Efficace, on l'a choisi, on ne s'en plaint pas, je préfère bouger plutôt que de rester à rien faire." Front 2, femme</i>
<i>"A fond les ballons..." Front 2, homme</i>
<i>"A fond, à fond moi ce que je dirais c'est que c'est bien rodé, ça tourne bien mais il ne faut pas qu'il y ait trop de sable dans la machine." Act 1, femme</i>
<i>"C'est dingue. On a des copains qui disent que quand ils ont vraiment une semaine de merde, ils disent que c'est la semaine de notre famille. On est la référence de la vie de con quoi, de fou en fait." Act 2, femme</i>
<i>"Bah quatre gamins aussi. Par exemple les gamins tous les soirs il y en a au moins un qui rentre après 20h30 parce qu'il a du basket quoi. Si ce n'est pas lui, c'est moi qui rentre tard, après le jeudi, c'est toi qui vas maintenant rentrer tard aussi." Act 2, homme</i>
<i>"Oui le rythme est soutenu, c'est à dire il y a les activités des enfants le soir, il y a le départ qui est important. Des fois il faut croiser. Pendant qu'il y en a un (enfant) qui a une activité, il faut faire manger les autres." Act 2, homme</i>
<i>"C'est quand même assez speed et pour ce qui est des activités des enfants, ce ne serait pas possible qu'on revienne exprès pour en choper un et l'emmener au cours de chant ou je ne sais pas quoi." Act 1, homme</i>
<i>"La semaine est assez tendue sur l'ensemble. Déjà les enfants ça implique une réduction du temps de travail, je vais moins faire facilement des heures supplémentaires." Act 1, homme</i>
<i>"Quand on rajoute ensuite les enfants, les devoirs et les activités, on peut dire qu'on a un rythme vraiment très soutenu pendant la semaine et pas beaucoup de temps." Front 1, homme</i>
<i>"On cale nos emplois du temps en fonction des plannings des enfants." Front 2, femme</i>

Figure 1 : Exemples de verbatim au sujet des représentations du rythme de vie quotidien

Certains horaires et jalons temporels doivent être respectés par les parents. L'accompagnement des enfants dans leurs activités de loisirs constitue un élément structurant du planning d'activités. La gestion des enfants et de leur mobilité semble peser sur

les parents dès lors que chaque enfant doit réaliser une à plusieurs activités hebdomadaires en dehors du temps scolaire. L'analyse en profondeur du corpus d'entretien témoigne également d'une sensation chronique de manque de temps et de perte de maîtrise sur la conciliation des temporalités quotidiennes. L'enquête révèle que les couples jugent disposer de peu de temps personnel ou conjugal [Figure 2]. La gestion des enfants et du foyer prend une place importante dans le planning de la journée.

<i>"Il faut gérer activités. Ce qui nous met la pression c'est le tout forcément. On ne vit pas ensemble en fait."</i> Front 1, homme
<i>"On a très peu de temps pour nous. On n'a pas des moments où on se retrouve tous les deux."</i> Act 1, femme
<i>"Vers 21h30 c'est le mauvais réflexe mais on allume la télé et on est un peu des loques."</i> Front 2, homme
<i>"Disons qu'on a du temps pour nous après 20 h lorsque les enfants sont couchés."</i> Front 2, homme
<i>"Après pour nous deux on a peu de temps de couple. On essaye de se faire des sorties resto mais c'est rare, ça arrive mais c'est rare."</i> Act 1, homme
<i>"Après on a un temps de couple après 21h en fait et puis le samedi matin qui est réservé maintenant parce que les enfants sont aussi plus grands."</i> Act 2, femme
<i>"Il y a des week-end qu'on s'organise juste tous les deux. Quand mon mari est là, il est vraiment là."</i> Act 2, femme
<i>"Quand je travaille de nuit, on se croise. Je connais des couples qui ont divorcé à cause de ça, c'était devenu trop compliqué pour eux."</i> Front 2, femme
<i>"On ne se croise pas mal, il y a des périodes où on se croise complètement, mais maintenant, on a pris notre parti, on essaye de garder des plages où on se retrouve. On arrive à se coordonner, on a eu des périodes où on vivait l'un à côté de l'autre. D'ailleurs ça a fini par une séparation."</i> Act 2, femme

Figure 2 : Exemples de verbatim au sujet des représentations du rythme associées à la gestion du ménage

L'ensemble exerce une pression importante sur les membres du couple qui expriment une certaine frustration face au temps limité dont ils disposent. La période située après 20 h semble davantage consacrée au temps où le couple se retrouve. Une partie des personnes interrogées tend à sanctuariser certaines périodes

de la semaine ou à programmer des week-end en se dégageant de la charge liée aux enfants. Les temps du couple apparaissent comme un élément particulièrement important pour la vie du ménage afin d'éviter la désynchronisation qui peut aboutir à des séparations. Cette situation pousse d'ailleurs les personnes interrogées à favoriser la coordination des cadres temporels dès lors que des tensions apparaissent.

Stratégies d'adaptations et aptitudes à la gestion des rythmes quotidiens

L'étude fine des stratégies témoigne des capacités d'adaptation des personnes. Ces stratégies sont mises en place par les couples au sein du foyer. Face au rythme de vie particulièrement soutenu, les couples rencontrés insistent assez globalement sur la qualité de la communication. Elle apparaît comme un élément important pour la coordination et la mise en place des organisations. Certaines plages horaires sont dédiées à cet exercice qui permet de mettre en place la répartition des tâches, des activités et de signaler les difficultés ainsi que les dysfonctionnements.

La coordination laisse apparaître des organisations serrées, des routines éprouvées par les années. Elles semblent en premier lieu faciliter la conduite de la vie quotidienne. Chacun des membres du couple est dévoué à une tâche dans un cadre temporel précis (matin, soir) renforcé par un système de relais. Le discours des personnes interrogées montre une dimension quasi martiale qui renvoie à une organisation millimétrée dans un cadre temporel précis. Bien que cette capacité d'organisation constitue un atout, elle a le désavantage d'une marge de manœuvre réduite, dès lors qu'il s'agit de gérer l'imprévisible.

Les stratégies élaborées par les couples s'expriment particulièrement bien dans le cadre des déplacements quotidiens :

Les stratégies de **contournement spatial** renvoient à la recherche d'itinéraires plus efficaces qui permettent d'éviter les zones potentiellement congestionnées du réseau routier. D'après les personnes interrogées, la stratégie de contournement procure un gain de confort et permet de réduire le stress lié aux déplacements domicile-travail. À un second niveau, le contournement

des embouteillages à l'aide des routes secondaires semble réduire l'incertitude quant à la durée du déplacement.

Les stratégies de **contournement temporel** peuvent également s'appuyer sur la gestion du temps. En effet, face aux contraintes de déplacement quotidien comme les embouteillages, une partie des personnes interrogées sont amenées à décaler leurs horaires de départ du domicile. Ainsi, en partant plus tôt ou plus tard, les individus estiment bénéficier de meilleures conditions de circulation. Toutefois, cette stratégie est rendue possible selon certaines conditions. En effet, parmi les personnes interrogées, une majorité présentent une certaine flexibilité dans leurs heures de travail. Dans le cas des individus qui travaillent selon des horaires postés, la stratégie de contournement temporel est plus difficile à adopter. Les personnes favorisent davantage la stratégie spatiale et l'utilisation du réseau secondaire.

La stratégie de **répartition de la charge liée aux enfants** est discutée au sein du couple. Elle semble s'inscrire dans le temps long comme le décalage permanent des horaires de travail et la mise en place de relais au cours de la journée. Dès lors qu'elle se répète dans l'espace et dans le temps, des routines spatiales et temporelles apparaissent et facilitent la gestion des déplacements domicile-travail et des besoins de mobilité des enfants. Ces routines renvoient notamment aux compétences de mobilité. Bien que ces stratégies s'appuient sur les deux membres du couple, elles peuvent être complétées par des solidarités extérieures qui mobilisent les ressources sociales des familles. Ainsi, parents et voisins sont un atout pour la conduite de la vie quotidienne et plus particulièrement dans la gestion des aléas.

Les solidarités apparaissent comme un levier important de la conduite de la vie quotidienne. Elles proviennent du réseau familial ou de voisinage et interviennent de manière régulière ou plus temporaire. Elles permettent de faire face au quotidien mais aussi aux aléas. La ressource privilégiée des solidarités correspond principalement au réseau social. Les familles sont également amenées à faire intervenir d'autres personnes pour les appuyer dans la gestion du foyer.

Le réseau familial ou de voisinage, constitué de personnes extérieures au ménage, semble occuper une place importante dans la conduite de la vie quotidienne, et plus particulièrement dans la gestion des plannings d'activités des enfants. Cette stratégie mobilise une personne extérieure au ménage comme appui pour mener à bien le planning d'activité planifié par le couple. Selon le discours des personnes rencontrées, il s'agit principalement de récupérer les enfants à l'école ou à une activité. Cette pratique peut revêtir une dimension temporelle permanente et s'inscrire dans les routines du couple en dehors du domicile. Elle participe à l'apaisement des pressions temporelles sur les individus en les exemptant d'une activité contrainte, comme récupérer les enfants à l'école par exemple.

Ces formes de solidarités apparaissent également dans le cadre d'événements plus ponctuels qui relèvent principalement de la gestion des aléas (retard, embouteillage). En effet, face à une situation où le couple n'est pas en mesure de mener à bien le programme d'activités, il est amené à faire appel à une personne extérieure (voisins, parents) qui prend en charge l'activité prévue au préalable de l'aléa. L'intervention de personnes extérieures au ménage dans la conduite de la vie quotidienne et la gestion du foyer semble incontournable pour la soutenabilité du rythme de vie des familles rencontrées au cours de l'enquête. Les appuis extérieurs peuvent être classifiés selon quatre types :

- Les appuis réguliers non constants interviennent dans des cas précis comme la dépose des enfants à l'école par les voisins par exemple selon un principe de réciprocité.
- Les appuis réguliers constants interviennent de manière routinière pour assurer les programmes d'activités ou au sein du foyer.
- Les appuis occasionnels non planifiés permettent de pallier les aléas liés à un retard ou à un enfant souffrant.
- Les appuis occasionnels planifiés correspondent par exemple à l'absence temporaire de l'un des deux membres du couple (déplacement professionnel).

Pour élaborer leurs stratégies, les couples puisent dans leurs ressources spatiales et temporelles (contournement, décalage des horaires de départ), sociales (familles et voisins) et économiques (aide à domicile, nourrice). La proximité socio-spatiale apparaît également comme un élément important dans la soutenabilité du rythme de vie quotidien et le maintien de l'équilibre au sein du couple.

Conclusions

Les injonctions multiples en matière de mobilité associées à la densité des programmes d'activités tendent à générer des rythmes de vie particulièrement soutenus. Ces rythmes de vie sont marqués par des formes de désynchronisation des temps sociaux, des agendas saturés, une faible maîtrise du temps, un manque de temps chronique et un budget-temps dédié à l'épanouissement personnel particulièrement limité.

Dans le cas des grands mobiles, la mobilité constitue une nécessité qui permet d'accéder à de nouvelles ressources en matière d'emploi. La pratique de la grande mobilité engendre néanmoins d'importants coûts. Elle tend à désynchroniser les individus par rapport à leur entourage socio-familial, elle favorise la séparation des couples et fragilise plus largement le lien social vis-à-vis des lieux d'ancrage et d'attachement. La condition des grands mobiles met en perspective d'importantes inégalités économiques d'abord, mais aussi d'autres liées aux accès, aux compétences et à la conciliation des temps. Comme en témoignent les résultats de l'enquête sur les grands mobiles, la sensation de maîtrise du temps constitue un élément essentiel pour la projection des individus à long terme dans un mode de vie qui comprend la grande mobilité.

Les quelques résultats de l'enquête qualitative présentés dans la seconde partie des résultats empiriques mettent en lumière les effets de la raréfaction du temps sur les individus. Ils tendent à confirmer les recherches précédentes concernant les approches critiques du temps et les pressions temporelles. Les résultats confirment également la prégnance de rythmes de vie particuliè-

rement soutenus qui amènent les familles à s'adapter et à développer des aptitudes particulières indépendamment de leurs ressources disponibles. Si la mise en place des stratégies pour tenir le rythme dépend de ressources temporelles (décalage des horaires, réduction du temps de travail), économique (achat de services domestiques) et social (voisins, amis, famille), qu'en est-il des personnes qui disposent de ces ressources en quantité limitée ? Dans cette perspective, les rythmes imposés sont susceptibles de générer d'importantes inégalités dépendant du niveau de ressources des ménages.

Les grands mobiles et les pendulaires actifs partagent des modes de vie qui s'appuient sur la mobilité. Dans les deux cas, cette mobilité et les rythmes de vie associés impliquent en général une dégradation importante de la qualité de vie. Les résultats des deux enquêtes suggèrent une importante fragilité individuelle et socio-familiale dépendante de la maîtrise du temps liée à un manque chronique de réserve temporelle. Ce manque de réserve donne à penser de nouvelles formes de vulnérabilités indépendantes des catégories sociales préconstruites. Bien qu'en partie endiguées par des ressources d'ordre économique et sociales, les vulnérabilités temporelles transcendent les classes et touchent l'ensemble des configurations socio-familiales. Elles constituent un indicateur nouveau de la postmodernité et un symptôme de l'accélération généralisée des mobilités et des rythmes de vie. Les vulnérabilités temporelles interpellent également les décideurs et les politiques publiques. Face à ces nouvelles formes de vulnérabilité, des politiques temporelles restent à imaginer. Des embryons issus de la politique des temps menée en Italie au début des années 1990 subsistent pourtant en Europe. En Italie, ces politiques temporelles se sont inscrites dans le cadre des lois de réforme de l'administration publique italienne en déléguant notamment au maire le pouvoir de coordonner les horaires des services publics¹. A titre d'exemples, ce pouvoir touche notam-

1 Sandra Bonfiglioli, « Urban Time Policies in Italy: An Overview of Time-Oriented Research », *Transfer: European Review of Labour and Research* 3, n° 4 (December 1, 1997), pp. 700-722.

ment les horaires d'ouverture des écoles, des crèches, des services éducatifs ou encore la culture avec les musées. Les bureaux des temps, les expérimentations en matière de décalage des horaires d'ouverture des services publics ou encore la flexibilisation des horaires de travail constituent autant d'initiatives qu'il importe de mettre au centre du débat public. Parmi, ces dispositifs il est possible de citer le réseau « Tempo territorial » qui vise à partager les connaissances et l'implication d'une trentaine de collectivités françaises¹. Le manque de réserves temporelles et les vulnérabilités afférentes constituent également des arguments supplémentaires qui renforcent les perspectives critiques du temps dans les sociétés contemporaines.

1 Sandra Mallet, « Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme », Espacestems.net, 2013 : <https://www.espacestems.net/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-et-urbanisme/>

LA SMART CITY AU RISQUE DU « *BURN OUT* » URBAIN

Philippe Vidal

Introduction

À l'instar des individus au travail qui voient dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) un fondement important de leur *burn out* personnel, la ville-métropole en tant que cible privilégiée de l'innovation urbaine est désormais sur-sollicitée par le numérique. Les discours sur la *Smart city* s'y diffusent très largement en même temps que des manifestations concrètes s'y propagent (réseaux télécoms de différentes natures, mobiliers urbano-numériques, services connectés et leurs appropriations habitantes...) sans qu'il soit toujours possible de trier entre le souhaitable et l'indésirable. Tout ceci contribue à la mise en place d'une société urbano-numérique finalement très expérimentale et en permanente quête de modèles auxquels se référer.

Certaines conséquences négatives sur la ville commencent à poindre franchement, dans le domaine de l'accès au logement (*Airbnb*), du commerce (fermeture dans les centres-villes), de la circulation urbaine (trottoirs saturés de trottinettes électriques), de la santé (augmentation du nombre d'habitants électro-sensibles). Le plus souvent, cette gourmandise numérique est perçue par les prescripteurs de ces propositions (acteurs publics et privés) comme le parangon de la modernité et une preuve tangible d'intelligence urbaine. L'observateur objectif peut toutefois s'interroger sur le risque de saturation et d'indigestion que la *Smart city*, en tant que concept opératoire, fait courir à la ville. La première partie du chapitre qui suit revient sur le contexte politico-industriel qui a présidé à cette accélération de la diffusion du numérique au sein des territoires urbains. L'hypothèse défendue est que cette montée en puissance du numérique au sein des grandes métropoles a été permise par l'arrivée du référentiel *Smart city*, installé à partir des années 2010 par des dynamiques politico-in-

dustrielles en lieu et place du référentiel « infrastructure/service/usage ». La deuxième partie montre que ce référentiel s'est certes nourri de toute une série d'équipements numériques administrés ou prescrits par la puissance publique, mais a laissé par ailleurs la possibilité à d'autres propositions, en provenance du privé, de se greffer au mouvement sans toutefois que ces équipements et services ne s'inscrivent clairement dans la programmation *Smart city* des pouvoirs métropolitains. Elle montre toutes les difficultés qu'éprouvent aujourd'hui les pouvoirs urbains à réguler cette économie collaborative dominée par les grandes plateformes mondiales ou d'équipements en libre-service qui participent de la réalisation de cet imaginaire de ville moderne et innovante. C'est en conclusion l'occasion de s'interroger sur la possibilité d'aller vers un peu plus de sobriété numérique et de résistances habitantes possibles face à cette pression croissante du numérique sur la ville.

La *Smart city* comme nouveau référentiel urbain et ses ambigüités

> L'ancien référentiel : « Infrastructure/services/usages »

En France, comme dans la plupart des pays de l'OCDE, la question de l'installation de la « société de l'information » a été historiquement pensée (entre 1995 et 2010) sur la base d'un triptyque bien connu des techniciens territoriaux en charge du numérique : *Infrastructures/Services/Usages*¹. Très rapidement, ce référentiel est devenu un marqueur fort de l'aménagement numérique des territoires. Ce socle référentiel a beaucoup guidé le travail des acteurs publics locaux, en particulier ceux qui devaient œuvrer dans les espaces où le privé ne venait pas spontanément déployer une infrastructure télécom considérée alors comme le premier élément du triptyque. Il a agi comme un cadre normatif de compréhension des actions qu'il « convenait » d'engager même si la façon dont il a été principalement approprié a été de mettre la focale sur la question infrastructurelle et d'oublier un peu (pour ne pas dire

1 Cf. Charlotte Ullmann, « Les régions françaises dans le millefeuille institutionnel des politiques de développement numérique », *Netcom*, 2007 [En ligne], 21-1/2 | 2007, DOI : 10.4000/netcom.2437

beaucoup) la partie services et usages y compris à l'intérieur des plus grandes métropoles (exceptée l'e-administration locale). Ce défaut relatif de propositions servicielles de la part des très grandes villes peut être analysé rétrospectivement comme un acte manqué d'autant plus dommageable que de véritables services de proximité en provenance du privé vont peu à peu se développer et prendre place à l'ombre de ces acteurs publics. L'arrivée d'un nouveau référentiel à partir de 2010 (*Smart city*), loin de changer la donne, va ainsi accélérer la mise en numérique des métropoles et offrir au secteur privé un incroyable terrain d'expérimentation et d'épanouissement permettant des levées de fonds à l'échelle internationale.

> La *Smart city* : le nouveau référentiel de l'urbain métropolisé

En soi, le référentiel *Smart city* ne propose pas de cadre comparable au triptyque *infrastructure/service/usages*. Il n'existe pas, autour de cette notion, de mode opératoire clairement défini une bonne fois pour toutes, notamment de préconisation séquentielle en trois temps. Ce nouveau référentiel de « l'urbain métropolisé caractérisé par une hyperspatialisation fondée sur une connexion généralisée »² permet ainsi aux élus des très grandes métropoles de s'engager dans des politiques numériques qui peuvent désormais s'incarner dans des dispositifs concrets marquant physiquement leur territoire et qui ne se limitent pas à de la pose de fibre optique ou d'antennes aériennes au service de l'Internet Mobile (3G puis 4G).

Très rapidement, les hommes politiques d'envergure métropolitaine intègrent l'idée qu'une stratégie numérique ne s'arrête pas à la bonne connectivité de leur territoire mais s'ouvre aux services et à des usages susceptibles de contribuer à un meilleur fonctionnement urbain. Il est ici question de « vision politique » plus que de « réponse technique ». Contrairement au premier référentiel qui était un projet défensif (finalement la lutte contre la « fracture numérique ») reposant très largement sur la pose d'in-

2 Michel Lussault, « L'urbain métropolisé en voie de généralisation », *Constructif*, n°26, 2010 [En ligne] http://www.constructif.fr/bibliotheque/2010-6/1-urbain-metropolise-en-voie-de-generalisation.html?item_id=3029

frastructure télécoms (et qui concernait finalement assez peu les grandes métropoles bien dotées par le privé), la *Smart city* est un projet offensif visant le développement d'équipements et usages numériques censés renouveler la donne urbaine sur toute une série de thématiques au premier rang desquelles figurent la mobilité (expérimentations autour des véhicules autonomes), l'habitat et l'énergie (quartier intelligents).

L'un des problèmes est qu'en sus des propositions publiques, cadrées par un discours public et un urbanisme stratégique et réglementaire tout à fait classiques, vont également se déployer d'autres propositions, encore plus nombreuses, souvent sans l'assentiment ni même l'anticipation des pouvoirs publics. C'est ainsi que ce deuxième référentiel du numérique territorial fondé sur la massification des usages des équipements urbano-numériques occasionne parfois des dérives que les acteurs publics ont bien du mal à juguler. Pourtant, dans l'imaginaire collectif, ces nouveaux équipements urbano-numériques en provenance du « global » participent tout à fait à la production de cette ville intelligente, moderne et innovante. Là se trouve une ambiguïté certaine : la multiplication des équipements numériques dans la ville, y compris quand ils proviennent de dynamiques privées ou associatives, contribue à nourrir l'imaginaire d'une *Smart city* en capacité de s'auto-inventer. Mais dans le même temps, ces innovations posent problèmes à certaines métropoles débordées par des appropriations qui sortent du cadre imaginé par les programmeurs publics de la *Smart city*.

Des équipements et des usages tous azimuts, les signaux faibles d'un futur *burn out* urbain ?

> Des équipements administrés ou développés par le privé sous marché public

À la différence du premier référentiel « *infrastructures/services/usages* », le cadre *Smart city* élargit donc fortement le spectre potentiel des équipements numériques. Certains se diffusent en particulier dans le domaine du mobilier urbain connecté et de l'Internet des Objets (IoT) : les feux intelligents pour réguler

le trafic urbain, les bancs publics connectés permettant, entre autres, la recharge des *smartphones*, les abris-bus connectés informant de la durée d'attente du prochain bus, les dispositifs d'interface publique connectés aux réseaux sociaux, les poubelles intelligentes qui compressent les déchets, les vélos en libre service et autres véhicules partagés rattachés à des bornes positionnées dans l'espace public, etc. Tous ces équipements, qui constituent une gigantesque manne financière (qui n'a pas encore atteint ses limites) en provenance des marchés publics, disposent en outre de capteurs qui font remonter des données numériques. Tout ceci permet de matérialiser dans l'espace urbain le message public d'engagement de la ville vers le modèle de *Smart city* et fait tomber en désuétude le référentiel « infrastructures/services/usages » agissant encore pourtant dans les espaces les plus à l'écart des grandes métropoles. Le référentiel *Smart city* invite quotidiennement l'usager à la fabrique urbaine et se dote parfois de lieux de type *Urban Labs* permettant de susciter l'innovation et la « bonne » appropriation sociale. Dans les très grandes villes, le numérique apparaît désormais comme une nouvelle façon d'encoder l'espace urbain¹ et permet donc aux acteurs publics métropolitains d'envisager des solutions concrètes pour intégrer l'innovation dans leurs actions quotidiennes (transport, tourisme, culture, économie, etc.) et développer le *monitoring urbain* de leurs différentes politiques publiques sectorielles. Mais autour de cette dynamique, s'agrègent d'autres propositions urbano-numériques qui suscitent au contraire anomie et désordre social.

> Les passagers clandestins de la *Smart city*, de plus en plus nombreux...

De très nombreux auteurs ont pointé les dérives liées à « l'ubérisation de l'économie ». En jeu pour les métropoles, la difficile régulation publique de ces nouvelles propositions qui passent, notamment, par l'existence et la mise à disposition d'équipements connectés mais non rattachés à des bornes (*free-floating*) ce qui complique considérablement leur contrôle. Le cas

1 Cf. Martin Dodge et Robert Kitchin, *Code and space: software and everyday life*, The MIT Press, 2011.

des trottinettes électriques qui ont massivement investi les très grandes villes françaises à partir de 2018 (Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, etc.) peut être convoqué à titre d'exemple. Ce déploiement s'est réalisé sans que les municipalités n'aient été en capacité de donner un quelconque accord préalable. Les opérateurs se sont multipliés et des milliers de trottinettes sont désormais laissées à la libre appropriation habitante ce qui ne va pas sans poser de problèmes pour l'usage de la voirie et des trottoirs. Le problème existe aussi avec les vélos en *free-floating*. Certaines villes ont tenté de réagir à l'instar de Nantes qui a décidé de confisquer, le 2 avril 2019, l'ensemble de la flotte de l'opérateur *Wind* « à titre conservatoire ». Ces nouvelles propositions en *free-floating* profitent pour l'instant d'un vide juridique et d'un non-alignement des positions des métropoles sur le sujet. Certains y voient un vecteur de dynamisation, d'autres une menace sur la sécurité urbaine. Le projet de loi « Mobilités » devrait toutefois tenter d'éclaircir la situation (article 18)¹, mais il n'est pas certain que cet arsenal réglementaire permette de régler les problèmes d'urbanité occasionnés par ces nouveaux objets de mobilité, qui pourront demain prendre d'autres formes que le vélo ou la trottinette et qui sont classés, non sans ambiguïté, au rang des solutions de « mobilités intelligentes ».

Au-delà de cet exemple, l'acteur public se trouve de plus en plus embarrassé devant la multiplication des offres émanant du privé mondialisé et qui ne sont pas neutres pour l'équilibre général du territoire concerné. L'exemple des conséquences de *Airbnb* sur un certain nombre de villes touristiques, comme Barcelone ou

1 « L'article 18 donne aux autorités organisatrices la possibilité de réguler les nouveaux services de mobilité. Il s'agit d'accompagner le développement de nouveaux services (scooters électriques, vélos, trottinettes, voitures en libre-service par exemple) et de nouveaux modèles économiques tout en anticipant les impacts sur les autres modes de transport, la fluidité des déplacements et la gestion des espaces publics. Les autorités organisatrices pourront ainsi établir des prescriptions minimales (conditions d'usage, gestion des épaves...) que les opérateurs des nouveaux services de mobilité devront respecter sous peine de sanction. ». Tiré du « projet de loi d'orientation des mobilités », présenté au nom de M. Édouard Philippe, Premier ministre par M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire et Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, N°157, enregistré à la Présidence du Sénat le 26 novembre 2018.

Paris, amène ainsi les pouvoirs publics à faire face à de nouveaux défis, entre autres celui d'apporter de la régulation à cette dynamique privée de multiplication des plateformes d'intermédiation. Les propriétaires de logements situés dans ces villes touristiques préfèrent de plus en plus, pour des raisons de rentabilité, proposer des locations sur ces plateformes de mise à disposition de chambres ou d'appartements. Ceci occasionne deux principales conséquences qui sont des symptômes visibles des prémices d'un *burn out* urbain lié au numérique. La première est par exemple celle constatée à Barcelone où une vague de « tourismophobie » s'est déclenchée contre les visiteurs étrangers². La deuxième est que cette prolifération de l'offre limite grandement le nombre de logements locatifs et pénalise les habitants les plus modestes.

À ce propos Anne Hidalgo déclarait le 19 octobre 2016 au journal *La Tribune* :

« Effectivement, sous certains aspects, Airbnb a des effets anti-inclusifs. Nous avons étudié avec attention ce phénomène, qui relevait pourtant à l'origine de l'économie du partage. Louer une fois de temps en temps sa chambre ou son appartement pour un week-end, c'est très bien. Cela permet de s'ouvrir sur le monde, tout en bénéficiant d'un petit complément utile de revenus pour boucler les fins de mois. Mais quand Airbnb devient aussi un marché juteux pour des propriétaires qui agissent en professionnels sur le marché de la location saisonnière, cela réduit l'offre de logements d'habitation, fait monter les prix du mètre carré, et transforme complètement la vie des quartiers. Nous ne voulons pas que Paris devienne comme Venise. Et que l'on ne vienne pas nous expliquer, au nom de je ne sais quelle liberté, qu'il ne faudrait pas réguler ce marché... »

D'autres exemples pourraient être convoqués, ceux d'Uber qui ont provoqué la colère des chauffeurs de taxis, notamment parisiens, dont certains se sont livrés à des attaques en règle ou des embuscades contre les chauffeurs Uberpop³ avant que la « loi

2 Patrice Ballester, « Barcelone face au tourisme de masse : “tourismophobie” et vivre ensemble », *Téoros* [En ligne], 37, 2 | 2018.

3 https://www.francetvinfo.fr/france/greve-des-taxis/taxis-contre-uber-les-esprits-s-echauffent_957961.html

Grandguillaume » de 2016 ne vienne pacifier le sujet. Tous ces symptômes montrent qu'un ras-le-bol habitant est en train de poindre ici ou là, y compris lorsque les projets de modernisation de la ville sont tout à fait cadrés par les pouvoirs publics. Face à cette marche forcée vers la *Smart city*, certaines résistances s'organisent...

Conclusion : est-il possible d'aller vers plus de sobriété numérique ?

La *Smart city* telle qu'elle se profile aujourd'hui est celle d'une abondance numérique et d'une hyperconnexion généralisée. Ce monde pose toutefois la question de l'acceptabilité habitante dans une *Smart city* au « contrat social » mal stabilisé. Les exemples évoqués précédemment montrent combien cet engagement numérique participe à la fabrique d'un « monde anxigène et dangereux »¹. Des résistances corporatistes (taxis, hôtels...), mais aussi citoyennes s'organisent, à l'image des opposants au « compteur intelligent » *Linky*. Les critiques formulées par le collectif *anti-Linky* « Next-up.org » portent notamment sur les menaces sur la santé à cause des ondes émises par le compteur communiquant ou encore sur l'aspect intrusif des données personnelles récoltées par les tiers. D'autres collectifs plaident pour un aménagement débarrassé du « brouillard électromagnétique »² qui se diffuse notamment dans les espaces les plus urbanisés. Ainsi naît le collectif des électrosensibles³. Mais est-il possible d'aller vers plus de sobriété numérique ? Cette question pourrait peut-être constituer le point de départ des prochaines réflexions sur les *Smart city* qui, à ce jour, sont surtout engagées sur des logiques d'accumulation technologiques et de course à la performance.

1 Laurence Allard, « Dans quel monde voulons-nous être connectés ? Transhumanisme vs companionism », *Nectart*, Vol. 3, n° 2, 2016, pp. 125-132.

2 Cf. Henry Bakis, « Pour l'aménagement d'espaces sans brouillard électromagnétique » in Gilles Paché et Mustapha El Khayat, *Invitation aux flux. Entre transport et espace*, Presses Universitaires de Provence, 2006, pp. 143-150.

3 <http://www.electrosensible.org>

LA SATURATION TOURISTIQUE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Brice Duthion

Le tourisme a véhiculé dans ses premières formes, durant plus d'un siècle et demi, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1950, un esprit de découverte du vaste monde aux contours certes connus depuis Ératosthène de Cyrène, Aristote et beaucoup plus tard Galilée, mais qui semblaient lointains aux candidats au départ. L'on partait sur des chemins et des routes souvent mal tracés ou recouverts de terre, l'on naviguait sur les mers et les océans à la recherche de contrées lointaines ou encore inconnues avec l'idée que le voyage serait long, qu'il durerait des semaines ou des mois, parfois presque le temps d'une vie, que l'incertitude en serait un élément quotidien au gré de la météo ou de la géographie.

Un esprit pionnier disparu avec les Trente Glorieuses

Qu'est devenu cet esprit pionnier depuis le début des Trente Glorieuses ? Paradoxe, il n'appartient plus aux voyageurs qui l'ont incarné pendant de nombreuses décennies, mais les entreprises du tourisme s'en sont emparé pour montrer combien l'industrie du voyage devenait accessible, proche, bon marché, voire démocratique. L'on peut voyager plus souvent, plus loin, plus sûrement. L'invention du *charter* puis du *low cost* dans le secteur aérien, l'extension du réseau ferroviaire à grande vitesse dans la France de la Ve République, l'accès à l'automobile (doublement du nombre d'automobiles en France entre 1980 et 2018) ont banalisé le coût du transport, même si chacun peut s'accorder aujourd'hui pour dire qu'il est totalement impossible de connaître précisément le vrai prix du transport (80 tarifications possibles sur le site Oui.sncf à l'heure où sont écrites ces lignes), sans parler des cours aléatoires du baril de pétrole et de la fiscalité française liée aux énergies fossiles et carbonées particulièrement complexe et sensible à la conjoncture. Le *yield management* initié par le transport aérien s'est démocratisé et diffusé à l'ensemble

des secteurs du tourisme, singulièrement à l'hôtellerie et aux différents modes d'hébergement. L'apparition des plateformes de voyages (*Airbnb, Facebook, Google, booking.com ou hotels.com*), intégratrices de l'ensemble des segments, facilite objectivement l'information et la constitution des prestations. Cet accès facilité par la 4G rend accessible l'ensemble des données, permet la comparaison et l'évaluation, favorise l'accessibilité des destinations. Les entreprises du numérique et du digital, mais pas uniquement elles, basent leurs stratégies de communication sur l'hyperpersonnalisation, sur les expériences, sur les cellules familiales souvent recomposées (associant grands-parents, parents et enfants), alors qu'elles s'adressent au plus grand nombre. La masse est devenue une addition d'individualités. Le tourisme de masse est mort, vive le tourisme des individus !

Le tourisme de masse n'est pas mort

Mais à y regarder d'un peu plus près, le tourisme de masse est-il bien mort ou n'est-ce qu'un fâcheux argument marketing ? A en juger par l'ensemble des données publiées chaque année par l'Organisation mondiale du tourisme et l'ensemble des sources statistiques, y compris françaises, à lire les nombreux articles de presse traitant du sujet, il apparaît depuis le début du nouveau millénaire que le tourisme ne stoppe pas sa course effrénée vers le « toujours plus ». Entre 2000 et 2019, toujours plus de voyageurs internationaux dans le monde (doublement), toujours plus d'avions (près de cinq fois plus), toujours plus de pétrole consommé chaque jour (+20%). L'anthropocène triomphe, les températures s'envolent malgré le GIEC et autres sommets de la terre, l'artificialisation des sols est galopante, la pollution des eaux salées et des eaux douces de surface et souterraine continue, un continent de plastique dérive au large du Pacifique. La Planète Terre sature face à nos activités humaines, à nos habitudes ultra-consommatrices, à cette fuite en avant du progrès technologique et à la croissance économique qui ne paraissent plus l'absolue panacée. Les médias s'emparent enfin du sujet, cherchent ses origines, traitent de cas alarmistes et alarmants. On promet l'effondrement à notre nature et notre civilisation. Les principaux

secteurs d'activités et les industries les plus puissantes sont accusés. Les énergies (pétrole ou minerais), la chimie, l'agriculture, l'agroalimentaire, les transports, l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, la téléphonie mais aussi le voyage.

Voyager épuise donc la planète. Voyager sature la planète. Voyager engorge les principales destinations touristiques qui, à l'image d'un cours d'eau s'écoulant sur un territoire artificialisé, débordent au moindre orage. Les cas sont nombreux, célèbres et archi-utilisés dans les journaux. Ils sont même devenus en quelques années les nouveaux marronniers des hebdomadaires. « Tu ne sais pas quoi traiter ? » – demande un rédacteur en chef à son pigiste – « Va voir à Barcelone ou Venise, les habitants en ont marre des touristes. Si tu peux trouver du sensationnel, n'hésite pas... ». Le journaliste débutant recherche sur Internet et trouve une première indication de ce qu'il recherche avec la définition de l'Indice de Saturation Touristique (IST) qui mesure « l'intensité du tourisme dans une région donnée et fournit une mesure de l'influence potentielle vers le bouleversement qui peut résulter de l'affluence de touristes dans un pays donné ». C'est le produit de la proportion entre le nombre annuel de touristes et la population de résidents. L'intensité touristique équivaut à une pression très élevée de l'économie touristique sur l'économie locale. Les impacts sont immédiats.

« Venise reçoit 30 millions de touristes par an, l'équivalent de quatre visiteurs par jour et par résident » décrivait un article du Figaro en 2017¹. Un IST très élevé ! La ville est menacée par le tourisme de masse, notamment par les quelques 2 millions de voyageurs déposés par des paquebots de plus de 100 000 tonnes qui remontent le canal de la Giudecca, en passant entre Saint Marc et San Giorgio. Les remous provoqués par ces paquebots fragilisent depuis longtemps les fondations des monuments. Outre l'Unesco qui a donné, en 2016, six mois à la ville et à l'Etat italien pour élaborer des solutions concrètes, faute de quoi Venise

1 <http://www.lefigaro.fr/international/2017/11/08/01003-20171108ART-FIG00342-menacee-par-le-tourisme-de-masse-venise-interdit-l-entree-des-paquebots-dans-la-lagune.php>

serait inscrite sur la liste des sites du Patrimoine mondial en péril, plusieurs milliers de Vénitiens réunis au bord du Grand Canal ont appelé en 2017 à « résister » et protesté bruyamment contre « les dégradations touristiques » et organisé un référendum local, sans valeur juridique, demandant d'interdire l'entrée de la lagune aux grands navires (25 000 participants sur 55 000 résidents dont 30 000 vivent du tourisme...). A partir de 2019, les navires de croisière doivent quitter le large canal de la Giudecca, qui traverse Venise et longe la place Saint Marc, pour aller accoster au terminal prévu pour eux au bord de la cité des Doges. Ils entrent désormais dans la lagune plus au sud, par la voie actuellement empruntée par les porte-conteneurs et les pétroliers.

Les mêmes phénomènes de saturation s'observent partout. Un récent article de *Sciences et avenir* reprend les conclusions d'un rapport de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)¹. Les pouvoirs publics prennent de plus en plus de mesures coercitives pour fermer ou limiter l'accès de sites naturels remarquables aux visiteurs. C'est le cas en Thaïlande de Maya bay (lieu de tournage du film *La Plage*), de l'île de Boracay aux Philippines, peut-être bientôt de la réserve de Scandola en Corse menacée par les trop nombreux bateaux. Les touristes saturent les côtes. Tous les ans, 350 millions de personnes visitent les barrières de coraux dans le monde et y dépensent 31 milliards d'euros.

On pourrait encore multiplier les exemples : les îles Maldives ploient sous les déchets qui sont envoyés sur l'île de Thilafushi à 10 km au large de Malé, la capitale de l'archipel. Un million de touristes visitent les Maldives chaque année et séjournent sur des îles-hôtels paradisiaques. Chaque touriste produit chaque jour plus de 7 kilos de déchets, contre un peu moins de la moitié pour les locaux. Plus de 300 tonnes de déchets arrivent chaque jour sur l'île de Thilafushi par bateau. En Chine – le pays qui inonde le marché international du tourisme avec plus de 100 millions de Chinois qui voyagent désormais dans le monde chaque année –

1 https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/pollution/le-tourisme-maritime-mondial-arrive-a-saturation_134787

les saturations touristiques liées à l'essor du tourisme domestique sont bien connues : les plages (les images impressionnantes de la plage surpeuplée de Qingdao, située au nord-est du pays, ont fait le tour du monde ou bien celles de Sanya sur l'île de Hainan baignée par la mer de Chine méridionale), les sites patrimoniaux (la Grande Muraille de Chine les jours fériés), les villes dans un environnement de sur-pollution, etc. Et ce n'est qu'un début, au vu des perspectives de croissance du marché chinois, qui sera le premier marché récepteur mondial d'ici 2030 loin devant la France, et de celle de ses voisins asiatiques². Chaque point de la planète est touché par cette saturation touristique, même ceux qui semblaient épargnés pour l'éternité : l'Everest est devenu une montagne embouteillée au printemps et les photographies prises fin mai 2019 d'une file d'attente au pied du sommet posent très clairement la question de l'après³. Que fera-t-on après la saturation ? Le paradoxe absolu est souligné en juin 2019 lorsque Neckermann propose à ses futurs clients d'aller visiter avant qu'ils n'aient disparu sept magnifiques glaciers dont le voyageur précise, comme un ultime argument marketing, que les scientifiques pensent qu'ils disparaîtront avant 2100... Peut-on continuer sur ce rythme infernal à parcourir le monde et surtout convoiter les lieux les plus symboliques d'une planète qui plie sous la pression démographique et l'enivrante course aux records, éphémères moments de gloire mais consternante fuite vers ce que certains identifient comme une sixième extinction ?

Les syndromes des *Big five* et des *Selfies*

Le mythe romantique d'une nature, mystérieuse, symbole de toute vie, secrètement accordée aux mouvements du cœur humain comme celle célébrée par Chateaubriand n'est plus. La France, maillot jaune d'un peloton en pleine explosion d'accueil des visiteurs venus du monde entier, est elle-même « au bord de

2 https://www.tourmag.com/La-Chine-futur-leader-incontesté-du-tourisme_a96685.html

3 https://www.lemonde.fr/planete/video/2019/05/31/au-sommet-de-l-everest-comment-les-embouteillages-deviennent-des-pieges-mortels_5470057_3244.html

l'overdose »¹. 90 millions de touristes internationaux l'ont visitée en 2018, bientôt 100 millions. Si l'enjeu économique est essentiel – le secteur éponge par exemple 27 % du déficit commercial français – les externalités négatives liées sont également visibles : concentration des touristes sur un nombre limité de destinations, saturation des infrastructures de transport et d'accueil, création d'importants déséquilibres au niveau local, envol du prix de l'immobilier, concentration de l'emploi sur des métiers saisonniers et mal payés, transformation de villes en musées ou en parcs d'attractions, voire en lieux de beuverie permanente, etc.

Le tourisme contemporain souffre de plusieurs syndromes, mais deux retiennent particulièrement l'attention. Le premier est le syndrome des *Big five*. Cette notion fait référence aux cinq mammifères décrits par Hemingway dans *Les Neiges du Kilimandjaro* (lion, léopard, éléphant, rhinocéros noir et buffle) mis en avant dans le cadre des safaris photographiques et rêve plus ou moins accessible de tout chasseur amateur de trophées légendaires. À l'exception du buffle, ces espèces animales sont très menacées depuis le XXe siècle. Il faut avoir vu les *Big five* lors d'un safari, sinon le sentiment d'avoir raté son voyage est réel... Le tourisme répond exactement à cette logique des *Big five*. De nombreux guides papier ou en ligne titrent les « 1 000 lieux qu'il faut avoir vu », « les cent plus beaux paysages », « les plus beaux sites naturels », etc. Notre civilisation inventorie et classe sans cesse. Lors d'un voyage, chaque visiteur ressent le besoin d'aller voir les incontournables. Il semble logique que tout primo-arrivant à Paris veuille visiter la cathédrale Notre-Dame (avant l'incendie de sa toiture en avril 2019), la Basilique du Sacré Cœur, le musée du Louvre, la tour Eiffel et le Château de Versailles qui font figure d'incontournables du tourisme parisien. Il faut les avoir vus pour avoir le sentiment « d'avoir fait » Paris. C'est la même chose dans toutes les grandes destinations touristiques. « Avoir fait » pour « avoir le droit d'exister » en tant que touriste, pour être reconnu en tant que voyageur.

1 https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/04/le-tourisme-au-bord-de-l-overdose_5364503_3232.html

Le deuxième syndrome, lié intimement au premier, est celui du *Selfie*. En plus d'avoir vu par ses propres yeux, il convient pour le touriste de se prendre en photo devant le site, le monument ou le tableau. Désormais, c'est voir à travers son téléphone qui compte. La salle des Etats du Louvre ressemble davantage à un pèlerinage avec la lente procession aux flux interrompus et multicolores, qu'à un lieu de conférence érudite réservée à quelques spécialistes de Léonard de Vinci. Les téléphones s'y tendent, les corps s'y cabrent. La photo est prise, généralement le dos tourné à l'énigmatique sourire, mais après tout qu'importe, car la photo est postée immédiatement sur les réseaux sociaux avec les *hashtags* de rigueur. La saturation gagne les musées, le Louvre accueille plus de 10 millions de visiteurs chaque année. « Les nouveaux publics interrogent l'universalité du Louvre » affirme Jean-Luc Martinez, le président de l'établissement². La saturation caractérise également les réseaux de téléphonie qui peinent parfois à absorber le flot de photos et de films que tout réseau d'amis, surtout à l'autre bout du monde, attend avec impatience pour *liker* le cliché tant espéré.

Réguler, penser, proposer

Dans le contexte démographique qui laisse envisager près 10 milliards d'habitants en 2050 avec une croissance de la population mondiale portée par l'Inde et essentiellement des pays africains, il devient urgent de réfléchir à la canalisation de flux de visiteurs, à la saturation des infrastructures et des destinations touristiques. Une régulation semble devoir s'imposer. Certaines villes ont commencé à mieux encadrer les plates-formes Internet de location saisonnière. Les grands musées ont acheté des logiciels permettant la réservation à des créneaux horaires précis, des *startups* ont imaginé des applications permettant de supprimer les files d'attentes sur les parvis. La promotion de nouveaux points d'attraction ou l'étalement de la fréquentation grâce à l'organisation d'événements hors saison peuvent aussi contribuer à ce que

2 <https://www.20minutes.fr/arts-stars/culture/2383963-20181129-jean-luc-martinez-nouveaux-publics-interrogent-universalite-louvre-public-chinois-cherche-art-chinois>

les vacances des uns ne deviennent pas un enfer pour les autres¹. Mais il devient urgent de penser à demain. Que pouvons-nous faire et que devons-nous faire ?

Cinq idées méritent d'être avancées et partagées avec les pouvoirs publics et les collectivités à toutes les échelles, les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités, mais aussi avec les citoyens-usagers-voyageurs.

1. Penser l'espace et notamment l'espace public autrement, c'est-à-dire reconsidérer les politiques de concentration des infrastructures, d'hébergements, de monuments et planifier de nouveaux aménagements des territoires, fondés sur l'idée d'une diffusion, d'une dispersion, d'une dilution et redonner vie à des territoires que les flux actuels de toutes natures semblent ignorer, mépriser ou reléguer aux marges. Cela revient également à travailler de façon nouvelle sur les questions d'accessibilité des espaces publics, les penser pour l'ensemble des habitants permanents ou temporaires, mobiles ou à mobilité réduite.

2. Imaginer les centres touristiques de demain et sortir de cette logique d'augmentation de la capacité des destinations actuelles. Le Louvre serait-il un plus grand Musée s'il accueillait 20, 30 ou 50 millions de visiteurs ? Outre la création de franchises à travers le monde pour accueillir des visiteurs qui ne viendraient pas jusqu'à eux comme le font le Louvre ou le Guggenheim à Abu Dhabi (le tourisme culturel est bien un élément puissant de *Soft power*), il faut imaginer les destinations touristiques de demain. De la prospective est nécessaire avec une vision claire et objective, ainsi qu'une volonté de répondre aux défis futurs. L'occasion serait offerte en France de se pencher sur cette question avec les travaux du Grand Paris Express. Les 68 gares créées pourraient servir à imaginer la France de demain. Quel pays offrir aux visiteurs, quels monuments et sites de visites, quels types d'hébergements ? La question n'est pas encore posée, mais il faudra bien le faire un jour ou l'autre, pour éviter que les lignes automatiques ne viennent seulement irriguer le centre de Paris d'un flux de

1 https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/04/le-tourisme-au-bord-de-l-overdose_5364503_3232.html

visiteurs qui pourrait facilement doubler d'ici 2050. La saturation serait renforcée et les effets contraires à ceux escomptés.

3. Prendre le temps, donc s'affranchir de la tyrannie de la rapidité et de l'immédiateté. Voyage-t-on mieux parce qu'on voyage vite, sans notion de distance et de temps ni la volonté de s'immerger dans les cultures locales ? Le voyage doit retrouver son aspiration séculaire à la découverte lente et progressive d'un territoire, de sa culture, de sa population. L'éphémère et le superficiel n'ont pas d'avenir, ou si peu.

4. Retrouver les logiques et les plaisirs de proximité, en évitant de s'envoler le temps d'un week-end à l'autre bout du monde mais en choisissant de découvrir avec des yeux nouveaux et curieux son environnement, devenir expert de ses paysages, en saisir les enjeux et les évolutions, partager avec ses semblables et non pas se contenter de quelques manifestations folkloriques et artificielles.

5. Affirmer clairement les valeurs d'un tourisme humaniste et durable, réinventé par la mise en avant de droits et devoirs partagés entre hôtes accueillants et accueillis. Ce tourisme serait matérialisé par la production et la délivrance d'un passeport du voyageur « citoyen du monde » (une forme de licence internationale) portant des avantages, reconnu internationalement. Chaque détenteur serait un voyageur conscient et responsable, en adhésion temporaire avec les valeurs de la société locale d'accueil. L'implication des destinations réceptrices est un élément essentiel du dispositif².

Le tourisme doit d'abord servir au voyageur à comprendre le monde et à comprendre son monde. Nos modèles économiques sont devenus délirants, l'âpreté déraisonnable aux gains, les saturations invivables. Certains ont décidé de refuser cette course frénétique et mortifère, en arrêtant par exemple de prendre l'avion quand, il y a une quinzaine d'années, des compagnies aériennes ont voulu faire payer un supplément aux passagers qui souhaitaient voyager assis.

2 <http://www.etourisme.info/passeport-du-citoyen-voyageur-du-monde/>

Brice Duthion

La saturation touristique n'est pas une fatalité si le voyage abandonne les autoroutes du tourisme de masse pour emprunter de nouveaux « chemins noirs » d'un voyage ordinaire, fait de redécouverte du transport ferroviaire, de la beauté de la France, du charme de nos paysages, de l'attractivité de notre proximité. Le voyage ordinaire ne l'est pas tant que cela. Il doit devenir notre raison et notre horizon. Il doit être notre oraison, sans prétendre à s'élever comme notre oraison funèbre...

ASPHYXIES URBAINES. ENQUÊTE SUR LES PROCESSUS CONTEMPORAINS DE SATURATION SPATIALE ¹

Luca Pattaroni, Guillaume Drevon, Mischa Piraud

Introduction

Dans bien des villes européennes, dont Genève qui nous occupera ici, deux processus fragilisent les activités urbaines peu (ou pas) rentables : la croissance de la pression foncière et l'augmentation des exigences régulatrices. Associés à une marchandisation de l'espace urbain et à un durcissement politique et policier, ils produisent une « saturation » qui se manifeste comme un étouffement urbain.

L'examen de deux « fonctions » urbaines essentielles, le logement et les activités « productives », nous permettra de comprendre cette forme spécifique de saturation. Elle contribue en effet fortement aux difficultés pour financer la production d'espaces à fonction peu rentable (petit artisanat, économie sociale et solidaire, art expérimental, etc.) ainsi que d'activités à but non lucratif (travail associatif, travail reproductif, etc.) ; que ce soit des espaces publics, des locaux communs, du logement social ou encore des lieux dédiés à des activités culturelles expérimentales.

La conjonction de ces deux processus de marchandisation et normativisation tend à saturer la trame urbaine, induisant l'*asphyxie* des expériences qui n'ont pas les formats attendus pour répondre aux épreuves marchandes et aux exigences normatives. De multiples pressions touchent l'activité elle-même (accès à des locaux abordables, contraintes réglementaires), ainsi que les conditions de vie des personnes (cherté des loyers, coût de la vie, etc.).

1 Ce texte est une version remaniée et augmentée d'un corpus empirique, d'un éditorial accompagnant la Biennale des Espace Indépendant de Genève (BIG) en 2015. Nous remercions le Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui a financé en partie l'étude dont sont issues ces réflexions (Laboratoire de sociologie urbaine, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, FNS/subside 100013_143225).

Le « gouvernement par l'objectif » qui se met en place dans les années 2000 est au cœur de ce mouvement. Selon cette logique, l'exercice du pouvoir passe par la délimitation d'objectifs clairement délimités auxquels sont associés d'interminables batteries d'indicateurs et un enchevêtrement de systèmes d'évaluation et de contrôle (rapports annuels, audits, *risk assessment*). Comme l'a décrit Marc Breviglieri¹, la production de la ville est fortement imprégnée de ces nouvelles formes de gouvernement qui servent à garantir – au regard des autorités, des investisseuses et des usagers – un ensemble de qualités urbaines. Chacune d'elles – que ce soit une mobilité fluide, l'hygiène alimentaire, la sécurité, la créativité ou encore l'intégration des populations étrangères – produit ses experts, ses indicateurs et ses procédures d'évaluation. Alors qu'elles défendent l'idée d'une ville plus diversifiée et inclusive, ces tentatives imposent une vision restrictive des formes politiques et spatiales du cosmopolitisme, peu hospitalières à l'expression de différences substantielles dans les formes de vie et des manières de se rapporter aux autres et au monde. Elles font peser en particulier les exigences d'ajustement sur les épaules des personnes, induisant des formes d'oppression inédites. Il ne s'agit plus là d'une opposition entre marché privé et public ; de fait, la charge administrative provient autant du marché et de ses modèles d'audit ou encore de *risk assessment* que de la bureaucratie ayant achevé sa mue en *new management*. On constate un paradoxe de ces politiques de la garantie : plus on investit pour assurer une meilleure qualité de vie, plus on produit un cadre contraignant qui menace de se retourner contre ce qui est visé. Ainsi, la convivialité d'un espace public, l'aisance d'un habitant ou encore le dynamisme d'une scène culturelle ne sont pas le corrélat automatique des qualités de l'aménagement public, du respect des normes de confort ou encore du montant des

1 Cf. Marc Breviglieri, « Une brèche critique dans la ville garantie ? Espaces intercalaires et architectures d'usage », in *De la différence urbaine : le quartier des grottes / Genève*, Genève, Metis Presses, 2013, pp. 213-236 ; « L'affadissement des villes méditerranéennes et la désacralisation de la figure de l'hôte », *SociologieS [En ligne]*, dossiers : « Hospitalités. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts », 2018 ; « Lisbonne : 21^e siècle », 2017, Espacestems.net [En ligne], 2019.

subventions. Ces expériences ont au contraire besoin d'un retrait prescriptif où s'ouvrent les marges de manœuvre nécessaires en termes d'espace et de rythme.

Dans cette perspective, il importe de comprendre comment se manifestent les saturations urbaines et d'évaluer quels peuvent être les éléments d'une politique de « dé-saturation ». Celle-ci doit aérer les marges urbaines où se joue l'hospitalité d'une ville aux différentes formes de vie et de production, y compris les plus précaires. Dans ce chapitre, nous examinerons donc la saturation urbaine à Genève à travers quelques « marqueurs objectivés » manifestant différentes sources de pressions : sociodémographiques, économiques et celles relatives au marché du logement.

L'idée n'est pas ici de se limiter à la ville de Genève, mais plutôt, à travers ce cas d'étude, d'examiner comment les métropoles contemporaines se saturent – dans les territoires les plus denses, comme dans les zones pensées autrefois comme périphériques. L'asphyxie urbaine qui nous occupe ici n'est pas étrangère à ce qui se nomme parfois *gentrification*, néolibéralisme ou urbanisation planétaire, autant de concepts qui visent à identifier les effets oppressifs des formes contemporaines d'urbanisation et leur lien au capitalisme.

Les marqueurs de l'asphyxie

De manière générale, les effets de saturation relèvent d'une articulation entre des effets agrégatifs de décisions individuelles (relatives par exemple aux préférences et contraintes des ménages en matière de mobilité) et des effets des modes de production et des systèmes de régulation (horaires de travail, politiques des transports). Examiner les processus d'asphyxie qui nous intéressent ici demande une attention à la dynamique des engagements des personnes, à l'évolution des cadres régulateurs et aux formes urbaines. En effet la production de la ville, implique des acteurs divers, aux intérêts et attachements variables et parfois contradictoires, ainsi que des instruments et des ordres de justification qui impriment leur propre logique. L'analyse d'indicateurs statistiques et géographiques permettra de comprendre les

processus à l'œuvre à Genève. Ceux-ci portent notamment sur les dynamiques démographiques, économiques, les inégalités et l'évolution des revenus et des prix du logement.

L'enquête identifie différentes formes de pression, marchandes et réglementaires, susceptibles de contribuer à un sentiment d'étouffement (sociodémographique, ségrégatif, immobilier, économique ou encore touchant à des normes comptables et techniques). Ainsi, si l'on peut suggérer une forme générique d'asphyxie, faut-il être attentif aux situations d'étouffement très contrastées qu'elle produit. De larges pans de la population disposent des ressources nécessaires pour respirer, et même très bien, dans cet environnement ; alors que d'autres étouffent purement et simplement. La saturation affecte le dynamisme de la ville et de ses formes d'hospitalité et les processus d'asphyxie soulèvent des enjeux politiques inédits (nouvelles mobilisations pour le droit à la ville, inventions institutionnelles, coopératives).

Asphyxies spatiales

> Pressions sociodémographiques

La population du Canton de Genève a franchi le cap des 500 000 habitants en 2018. Depuis le début du siècle, cette population n'a cessé d'augmenter. La population de la communale de Genève a augmenté de manière assez linéaire alors que celle des communes péricentrales et périurbaines augmente fortement à partir de 1960 [Figure 1]. Depuis le début du siècle dernier, le nombre d'habitants de la commune a été multiplié par 3 et par 6 dans les autres communes. Or la configuration géographique contrainte du Canton suggère d'importantes pressions. Sa superficie est relativement exiguë (243 km²) et sa part constructible est réduite par ce que le géographe Claude Raffestin nommait la « muraille verte », c'est-à-dire l'existence d'une zone agricole inconstructible occupant 45 % du territoire. Une partie de la croissance démographique s'est ainsi répartie dans l'ensemble de l'agglomération – et donc en dehors du Canton –, induisant une augmentation du nombre de travailleurs frontaliers. La pression

en termes de demande de logement et d'exigence politique en matière de construction, demeure très forte. Une double pression s'exerce à la fois sur le marché du travail et du logement, produisant de nouvelles inégalités dans la « lutte des places »¹.

À cet égard, la répartition spatiale des différentes catégories économiques révèle des inégalités vectrices d'étouffement. Autrement dit, elle dénote d'inégales capacités à prendre place dans la ville.

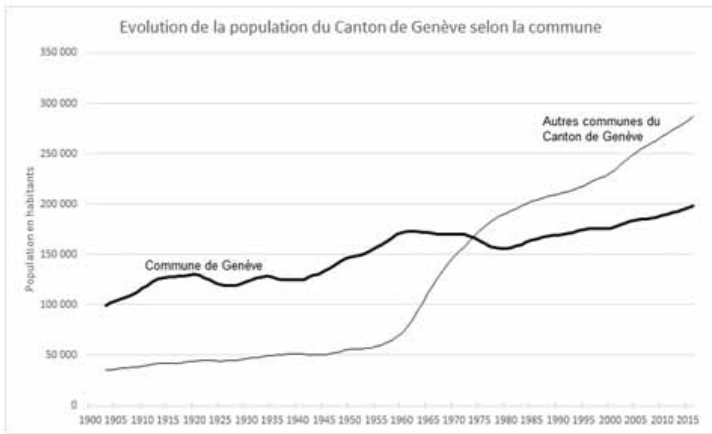


Figure 1 : Évolution de la population résidente dans la ville de Genève et les autres communes du Canton de Genève

Source : E. Ravalet à partir de données OCSTAT – Statistique cantonale de la population.

La répartition spatiale de la population présente trois caractéristiques [Figure 2] : a) une importante concentration de population dans la ville historique ; b) l'étalement urbain et la forte densité de population dans la première couronne et c) les fortes densités observées à proximité des berges marquent l'importance du lac Léman dans la répartition spatiale des populations.

1 Michel Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.

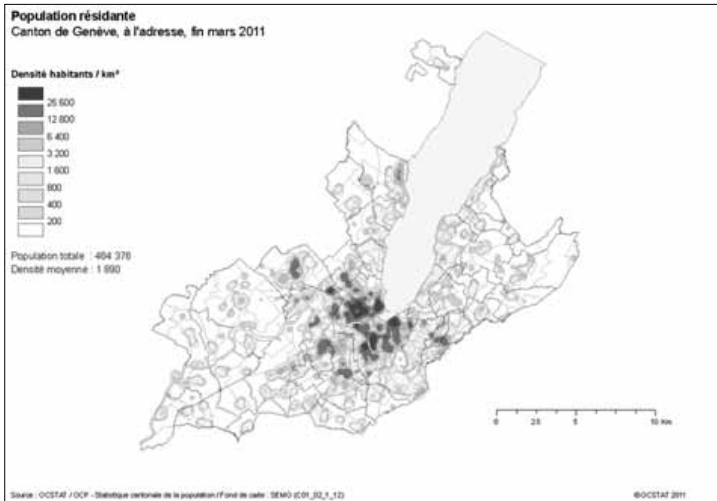


Figure 2 : Population résidente, Canton de Genève, à l'adresse, fin mars 2011

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population. Fond de carte : SEMO, 2013.

> Pressions ségrégatives

La répartition des revenus des populations résidentes par sous-secteur statistique [Figure 3], indique que les territoires les plus denses de la ville de Genève sont peuplés par des populations dont les revenus moyens sont globalement plus bas qu'ailleurs.

A contrario les espaces périphériques sont marqués par un revenu médian annuel plus important. Ce résultat suggère une mixité économique plus importante au centre-ville. Cette dissymétrie entre centre et périphérie suggère que les classes sociales supérieures auraient tendance à s'établir en périphérie de la ville de Genève.

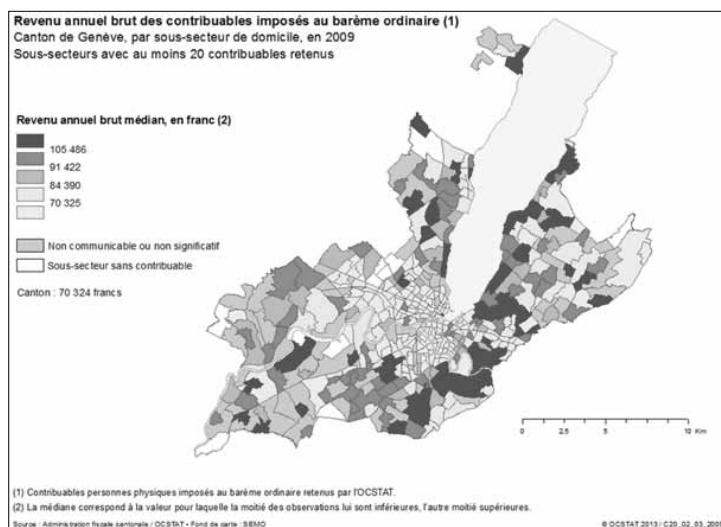


Figure 3 : Revenus et fortune des ménages, par sous-secteur, en 2009

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population.

De plus, les espaces de la précarité sont davantage localisés au centre du Canton, dans les communes de Genève, Vernier et Onex [Figure 4].

Dans ces zones, les densités de population sont importantes et le revenu est plus bas. Cela renforce l'hypothèse d'un processus de ségrégation, signe de pressions qui poussent les populations précaires à se regrouper dans des zones spécifiques.

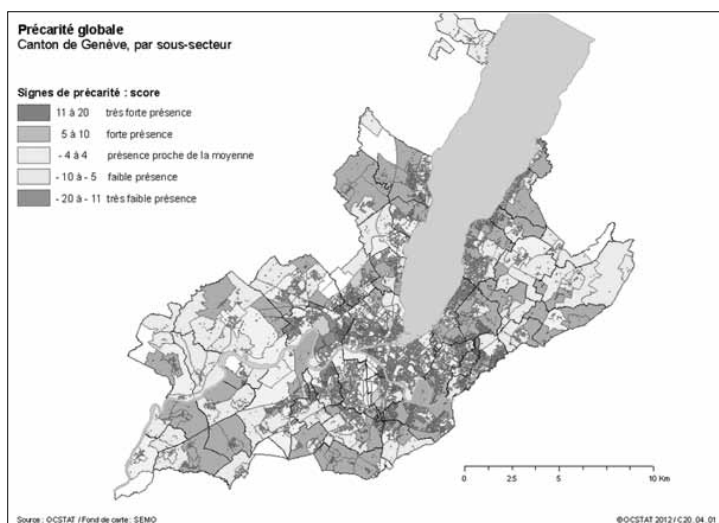


Figure 4 : Précarité globale, par sous-secteur, en 2009

Source : OCSTAT – Statistique cantonale de la population.

Un focus sur les quartiers de la commune de Genève révèle d'importantes évolutions [Figure 5].

En effet, dans les secteurs Jonction, Acacias et Pâquis, le niveau de revenu tend à augmenter de manière importante. L'évolution des revenus médians relativement faible dans ces quartiers est concomitante.

L'articulation entre une baisse du revenu moyen dans le secteur Centre – qui regroupe pourtant des logements de très haut standing et des populations riches – et une augmentation des revenus les plus bas signale globalement un indicateur de gentrification.

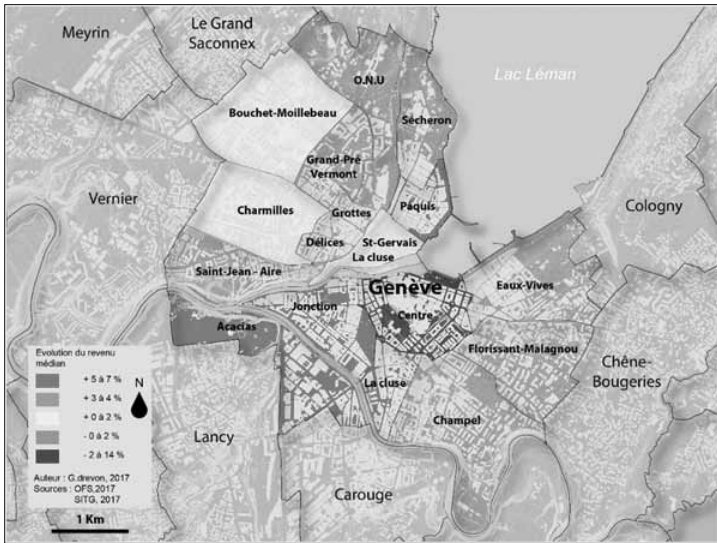


Figure 5 : Évolution des revenus médians de 2006 à 2010, par secteur statistique

> Pressions immobilières

Genève a la réputation d'être un lieu où il est difficile de se loger. Le marché est tendu, *i.e.* les prix à l'achat et à la location sont élevés et l'offre restreinte. Le nombre de logements vacants est un bon indice. Il reflète indirectement l'attractivité économique (*i.e.* les *shrinking cities* ont des taux de logements vacants élevés).

À cet égard, la situation genevoise est considérée comme l'une des plus tendues au monde. Les opérateurs immobiliers considèrent qu'il y a pénurie du logement lorsque le taux de vacance descend en dessous de 1,5 %. Or l'indice genevois est depuis 1985 bien en dessous de ce seuil – à l'exception du milieu des années 1990 [Figure 6] – descendant aux alentours de 0,2 au début des années 2000, une situation quasiment inégalée en Europe, voire dans le monde.

Depuis 2010 il progresse, mais il était encore en 2018 (0,53) largement en dessous du seuil dit de « fluidité ».

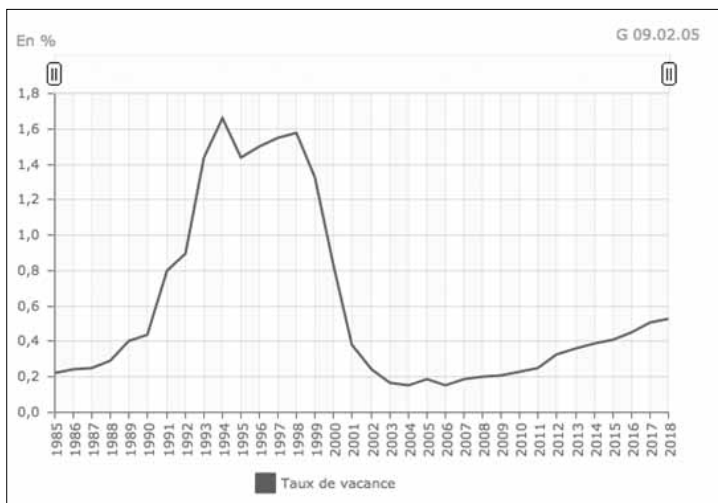


Figure 6 : Taux de logements vacants dans le Canton de Genève, 1985-2018 (source OCSTAT).

De plus, l'asphyxie touche aussi les loyers. L'évolution des deux dernières décennies est frappante : les prix de l'immobilier résidentiel ont doublé entre la fin des années 1990 et le début des années 2010, passant d'environ 4 000 CHF/m² à 9 000 CHF/m² [Figure 7].

Dès 2012, les prix stagnent voire baissent légèrement.

De plus, si en 2007, 10% des transactions avaient pour acquéreur un professionnel de l'immobilier ou de la construction, ce taux a atteint 17% en 2016¹.

1 Voir OCSTAT, statistiques des transactions et prix de l'immobilier.

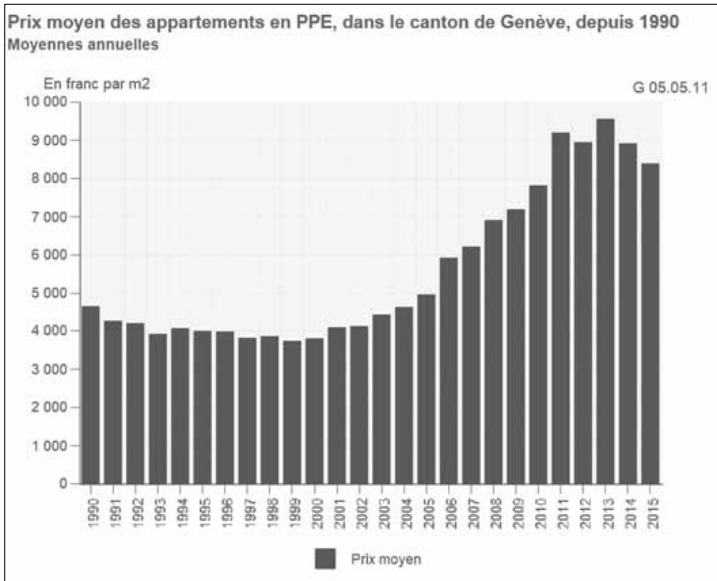


Figure 7 : Prix moyen des appartements en PPE, dans le canton de Genève, depuis 1990

Source : OCSTAT - Statistique des transactions immobilières

Près de 85 % des habitants sont des locataires, la carte page suivante met en évidence l'augmentation des loyers [Figure 8]. Selon les quartiers, ils ont augmenté de 7% à 16% de 2006 à 2013.

Éléments d'analyse dynamique des asphyxies spatiales

Des différents indicateurs de pressions spatiales, tous ne mènent pas automatiquement à des asphyxies. L'accroissement de la population et de sa densité est aussi source d'intensité et de démultiplication des possibles. L'augmentation des prix de l'immobilier peut être compensée par des politiques sociales adéquates. La saturation survient, au risque de l'asphyxie, quand les promesses d'intensification et d'émancipation s'effondrent dans des effets inédits d'oppression.

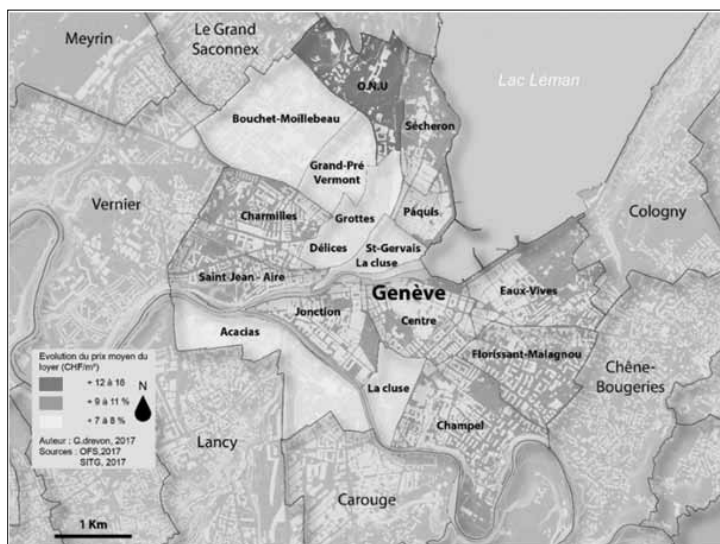


Figure 8 : Évolution des loyers de 2006 à 2013, par secteur statistique.

La comparaison des taux de « logements vacants » et de « logements vides » éclaire cette saturation. En effet, le taux de vacance désigne le nombre de logements inoccupés bien que disponibles sur le marché, alors les logements vides sont des logements inoccupés qui ne sont pas disponibles sur le marché (car dans l'attente d'une rénovation, d'une transformation ou d'une démolition)¹. On peut parler à ce titre de « friche du logement ». Bien souvent, l'immeuble est laissé à l'abandon dans des stratégies spéculatives où le propriétaire attend la revalorisation de son bien. Ce fut le cas en particulier dans les années 1980 et 1990 à Genève. Cette différence entre logements vacants et vides a joué un rôle essentiel dans la gestion de la saturation. En effet, Genève a connu proportionnellement un important mouvement de *squat* comptant dans les années 2000 plus de 150 occupations

1 https://www.ge.ch/statistique/domaines/09/09_02/methodologie.asp

aux statuts juridiques très divers. La relative tolérance mise en place dès les années 1980 résultait des mobilisations dénonçant le taux élevé de logements vides.

En 1985, la part des logements vides était trois fois supérieure à celle des logements vacants [Figure 9] : il y avait donc d'excellentes raisons de vouloir réduire cet écart et de réduire le taux de vacance (qui évoluait alors aux alentours de 0,2 %). D'excellentes raisons aussi de vouloir améliorer le destin des personnes et ménages les plus touchés par la crise du logement. Une politique juridique et policière consistant à ne pas évacuer un immeuble occupé tant qu'il ne faisait pas l'objet d'une autorisation de transformation (rénovation, destruction), a permis l'émergence d'une scène sociale et artistique d'une rare intensité durant les années 1980 et 2000. La disparition de cette scène a drastiquement renforcé le sentiment d'étouffement.

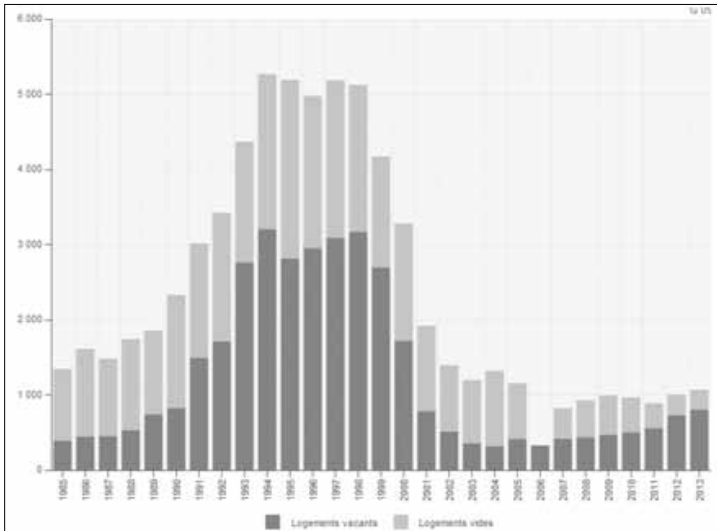


Figure 9 : Logements inoccupés selon la catégorie, dans le canton de Genève, depuis 1985 (Situation au 1er juin)

Source : OCSTAT – Statistiques des logements vacants et vides.

L'évacuation des squats est liée à la diminution du nombre de logements vides. Dès le milieu des années 1990, les taux hypothécaires baissent alors qu'ils avaient atteint des sommets dès les années 1980, freinant largement le marché immobilier et induisant une spéculation par la négative (on laisse les bâtiments à l'abandon en attendant la relance du marché). La relance du marché immobilier va induire, avec un décalage, la démultiplication des demandes de transformation et leur autorisation. La tolérance du *squat* révèle alors son caractère tout relatif puisque, comme le voulait la doctrine politique et juridique (de gauche¹), l'évacuation était suspendue en l'absence d'un projet de transformation. Les évacuations débutèrent dès la fin des années 1990.

Le marché n'explique pas à lui seul cette évolution : les années 2000 vont marquer un changement d'attitude face aux *squats* dont la légitimité était jusqu'alors reconnue. Dès 2002, un nouveau Procureur général (de droite), une élue en charge de la Police et un élu en charge de l'aménagement² sont élus en ancrant leur campagne dans des horizons sécuritaires (incluant de combattre les *squats*). La part de logements vides est alors à nouveau supérieure à celle des logements vacants sans que le *squat* ne reprenne pour autant. Avec l'élection d'une personne proche des milieux de l'immobilier à la tête du Département de la Construction, une véritable « coalition de croissance » va privilégier les intérêts de ces milieux au détriment des mécanismes de protection de locataires. Elle va entraîner la disparition quasi complète des *squats*, exposant aux pressions marchandes et réglementaires un ensemble d'activités, de personnes et d'expériences sociales qui y avaient trouvé refuge et consistance³. De surcroît la variation des surfaces commerciales vacantes [Figure 10] n'a joué qu'un faible rôle dans l'ouverture d'espaces d'expérimentation et d'autono-

1 Genève a cette particularité qu'elle élit celui-ci, dont la mission est de définir le programme politique du Parquet.

2 Le Conseiller d'Etat est l'équivalent fonctionnel d'un ministre, élu au niveau cantonal.

3 Il faut rappeler par exemple que toute une série d'artiste de renommée européenne ont débuté dans les *squats* genevois, à l'instar de Omar Porras et de son théâtre Malandro. Mais aussi de nombreuses autres initiatives sociales et culturelles.

misation dans la mesure où, malgré les mobilisations, il n'y a eu aucune tolérance face à leur occupation. Finalement, l'environnement urbain ne comprend plus que très peu de friches, qu'il s'agisse d'immeubles vides, de bâtiments industriels attendant leur destruction et/ou leur mue en lieux culturels⁴ ou de véritables espaces publics.

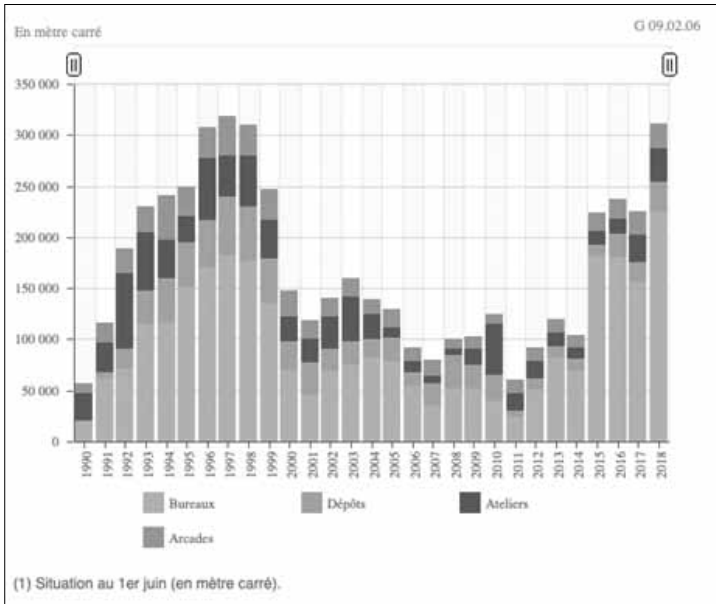


Figure 10 : Surface des locaux non résidentiels vacants, selon l'affectation, dans le canton de Genève, depuis 1990 (1)

Source : OCSTAT – Enquête sur les locaux vacants.

Burn out spatial et nouvelles promesses d'émancipation

La saturation de la ville s'entend ici comme une situation où se réduit le spectre des possibles – à la manière dont une solution est saturée lorsqu'on ne peut plus rien y ajouter. Celle-ci n'est

4 Depuis la fin des années 1980, on a vu apparaître plusieurs lieux culturels importants dans des friches industrielles (usine de dégrossage d'or, d'instruments de précision, de robinetterie, de cadran de montre, ancien bâtiment scolaire du XIXe siècle).

pas que l'effet économique du néolibéralisme, mais aussi celui de la mise-en-garantie de *qualités* qui comptent pour mener une vie bonne (et qui sont bien souvent, comme la participation ou la créativité, issues des mouvements de luttes des années 1960 et 1970). Ces dynamiques de saturations spatiales et réglementaires résultent ainsi de tensions entre des principes légitimes visant l'émancipation et l'autonomisation des citoyens (garantissant l'accès à toutes et tous indifféremment de leurs statuts) et les effets oppressants des métamorphoses des formes de gouvernement et du capitalisme.

D'un point de vue spatial, les processus de saturation renvoient autant à la figure de la congestion (déclinaison mécanique) qu'à celle de l'étouffement (déclinaison vitale). La notion d'étouffement nous semble particulièrement intéressante, car elle pointe un ensemble de processus par lesquels se réduisent les espaces de respiration nécessaires au déploiement de modes de vie et d'expérience inédites ou simplement en rupture avec les formes et les rythmes institués. L'exploration des processus d'asphyxie indique *a contrario* différents plans où se joue la possibilité de déployer l'autonomie spatiale et conventionnelle nécessaire pour différer dans l'ordre dominant de la ville.

Cet étouffement urbain se joue sur plusieurs plans de saturation spatiaux et réglementaires : augmentation des prix d'accès à l'espace urbain (logement et locaux d'activité), marchandisation croissante de l'accès à l'espace, gonflement des dispositifs réglementaires (de sécurité, d'équipement ou de convivialité). Cette double augmentation entrave entre autres certaines pratiques artistiques (aux marges des mondes de l'art) qui trouvaient autrefois une place dans la nébuleuse des *squats*. Elle pousse celles et ceux qui avaient une activité artistique marginale et/ou expérimentale à mieux « se vendre », à se professionnaliser, interférant avec le bricolage des mouvements de réappropriation urbaine. Cette asphyxie est ainsi l'effet de démultiplication des épreuves urbaines qui mettent à mal, par leurs exigences, les temps longs et fragiles de l'expérimentation et du développement de liens affectifs au territoire. On pourrait dès lors évoquer un *burn out spatial*, c'est-

à-dire le pendant, sur le plan des appropriations territoriales, des formes d'inflation dans le travail qui mènent à l'épuisement des employés.

Que faire alors pour mieux respirer ? Les seules occupations temporaires ne sont pas des réponses satisfaisantes car incapables de s'intercaler de manière significative face aux vecteurs d'étouffement. D'un autre côté, le renouvellement des formes coopératives, contribuant à créer des espaces à distance de certains des vecteurs de saturation, tels que la subsomption formelle et réelle aux logiques capitalistes, reste gourmand en compétences et en temps et leur capacité d'émancipation n'est pas automatique. Plus fondamentalement, il s'agit désormais de « creuser des trous » dans cette matière solide, pour reprendre la formule de Jacques Rancière. Il s'agit certes d'explorer le potentiel émancipateur des coopératives, des circuits courts, de la *Slow city* et de la ville décroissante, ou encore des moments d'amitiés et des réseaux de proximités, mais il faut probablement aussi réinvestir les vieilles formes d'organisations et de luttes. À terme, il s'agit bien d'« aménager et élargir » ces trous, qui ne sont pour le moment qu'alvéoles, pour un jour, enfin, émanciper la ville.

LES NUITS URBAINES AU RISQUE DE LA SATURATION.

ELOGE DES RYTHMES

Luc Gwiazdzinski

Sans rythme, il n'y a pas vie

Bernard Millet

« *Nos nuits et nos dimanches ne sont pas à vendre* ». Un matin de mai, sur le parking vide d'une gare du sud de la France, l'affiche défraîchie d'une campagne syndicale contre le travail nocturne et dominical, remet brusquement en perspective les recherches développées depuis des années sur la nuit¹, le dimanche² et d'autres temps sociaux (sieste, repas, saisons³...). Elle croise la réflexion engagée par ailleurs sur les « rythmes urbains »⁴ et sur la « saturation » dans les métropoles⁵ pour aboutir à une proposition d'exploration des « *nuits urbaines au risque de la saturation* », autorisant un premier retour critique sur les politiques engagées à différentes échelles et sur notre propre participation. En ce sens, on s'interrogera sur le passage supposé de la nuit, du statut de « *dimension oubliée de la ville* »⁶ à celui d'espace-temps possiblement « saturé » et sur l'existence de seuils de saturation et d'indicateurs adaptés. L'intuition sous-jacente reste que la nuit a beaucoup de

1 Luc Gwiazdzinski, *La ville 24h/24*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2003.

2 Luc Gwiazdzinski, « Retenir la nuit de dimanche à lundi. Eloge de la double peine », *En quête du dimanche*, Paris, Infolio, 2016, pp. 37-57.

3 Luc Gwiazdzinski, « Hyper-saisonnalité métropolitaine », *Saisons urbaines*, Paris, Editions Donner-lieu, pp. 131-147.

4 Luc Gwiazdzinski, Guillaume Drevon et Olivier Klein, « Représenter les temps et les rythmes urbains », in Guillaume Drevon, Luc Gwiazdzinski, Olivier Klein (dir.), *Chronotopies, Lecture et écriture des mondes en mouvement*, Grenoble, Elya Editions, collection « l'innovation autrement », 2017, pp. 72-82.

5 Luc Gwiazdzinski, « Les métropoles à l'épreuve de la saturation. Pour une politique des rythmes », in Jacinto Lageira, Gätane Lamarche-Vadel (dir.), *Appropriations créatives et critiques*, Sesto San Giovanni, Mimesis, 2018, pp. 99-123.

6 Luc Gwiazdzinski, *La nuit, dimension oubliée de la ville. Entre insécurité et animation : l'exemple de Strasbourg*, Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 2002.

choses à dire au jour et aux futurs urbains. Caricature du jour, elle apparaît comme un laboratoire de nos vies et de nos villes, une vigie, un avant-poste des mutations de la ville et de la société contemporaine, un espace-temps dont il nous faut prendre soin. La seconde intuition est que la saturation est une clé possible de lecture des mutations à l'œuvre dans nos villes et dans nos nuits. Au-delà, en quoi la notion de « saturation » peut-elle être une alternative à celle « d'accélération » développée en termes de vitesse¹ et d'accélération technique, du rythme de vie et du changement social et culturel qui fait que la vie moderne doit être « bien remplie » pour être jugée bonne² ? Pour explorer la nuit, la métaphore de la « frontière »³, du « front pionnier » est sans doute usée. La « saturation » apparaît comme une nouvelle clé de lecture possible des dynamiques en cours dans les nuits des métropoles contemporaines et au-delà. C'est l'hypothèse de travail explorée ici.

SATURATIONS URBAINES ?

Il s'agit de re-questionner les évolutions récentes des nuit urbaines à partir de la notion de « saturation » qui renvoie à plusieurs acceptions permettant de filer la métaphore depuis la chimie, jusqu'au sens figuré, en passant par la géologie, l'informatique ou les télécommunications.

Hypothèse de la saturation

Une première définition de la saturation est « *Limite de la possibilité que possède une substance d'en dissoudre ou d'en absorber une autre* »⁴. Appliquée à la nuit, la question pourrait être : *Jusqu'à quand la nuit pourra-t-elle dissoudre des activités et les populations du jour qui s'installent dans cet « autre côté de la ville » ? A quel moment va-t-on rentrer dans un espace indifférencié où la nuit sera l'équivalent du jour ?* Une autre

1 Paul Virilio, *Vitesse et Politique : essai de dromologie*, Paris, Galilée, 1977.

2 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010.

3 Emanuele Giordano, Luc Gwiazdzinski, « La notte urbana, una nuova frontiera per la ricerca geografica in Italia », *Revue géographique italienne*, septembre 2018.

4 <https://www.cnrtl.fr/definition/saturation>

définition renvoie à l'« *État d'un milieu poreux ou fissuré dont les vides interstitiels sont complètement emplis d'eau* ». Dans ce cas, la question serait : *Quand la nuit, comme « vide interstitiel », sera-t-elle emplie d'autre chose ? Et de quoi ?* On peut poursuivre le questionnement avec cette autre définition : « *Situation dans laquelle un réseau de communication ou de transmission atteint sa capacité maximale* ». Dans ce cas, on peut s'interroger sur la notion de « *capacité maximale* » de la nuit – si elle existe – au sens de capacité d'accueil, mais aussi de différenciation. La saturation est aussi « *l'état d'un liquide, d'un gaz ou de l'air saturé* »⁵. Peut-on parler de nuit saturée, si la saturation est aussi « *l'État d'une personne qui rejette par dégoût ou lassitude une chose dont elle a été trop largement abreuvée ou qu'elle a subie trop longtemps* » ? Dans quelle mesure la nuit et ses « habitants » ne vont-ils pas être dégoûtés ? Ou dans quelle mesure, ne risque-t-on pas de tuer la capacité d'écart et d'émerveillement de la nuit, sa capacité émancipatrice à force de festivals, de mises en lumières et autres événements ? Peut-on parler de rejet, de dégoût de certains ? On peut aussi sourire à la lecture d'une autre définition : « *manque de réponse de l'ordinateur, par dépassement de capacité, soit parce qu'une question est trop importante, soit parce qu'il y a trop de questions à la fois* ». La saturation renvoie naturellement à la complexité de « la métropole des individus »⁶ où ces derniers répondent à une offre, plus qu'il ne se soumettent à un ordre.

Questions de point de vue

La question des saturations est une question de point de vue. On peut repérer les saturations de la ville la nuit, au sens de son encombrement – « *Action d'encombrer, de prendre de la place à l'excès par le volume, d'être en trop grand nombre pour un espace donné* »⁷ – et les saturations « éprouvées » par le citoyen, l'utilisateur voire le chercheur. Il y a les saturations « subies » et les saturations « choisies », celles qui fatiguent et agressent et celles qui étourdissent. Il est question d'échelles, celle de la seule nuit urbaine et celle de la nuit urbaine dans un système des 24 heures, où l'ensemble des

5 <https://www.cnrtl.fr/definition/saturation>

6 Alain Bourdin, *La métropole des individus*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 2003.

7 <https://www.cnrtl.fr/definition/encombrement>

temps urbains peuvent sembler saturés. Est-ce une question de banalisation de l'offre qui ne propose plus l'exception ? La nuit ne joue-t-elle plus son rôle de temps autre ? Est-ce le contraste avec les nuits d'avant faiblement occupées et intensifiées ? Est-ce simplement le chercheur qui est saturé ? La notion de « saturation », est l'occasion de réfléchir autrement sur les nuits et avec les nuits et vice-versa.

Stimulante interpellation

Le mot « saturation » sonne à la fois comme un constat et comme un slogan mobilisateur. S'il interpelle autant, c'est sans doute qu'il entre en résonance avec des situations que nous connaissons et subissons parfois, qu'il renvoie à des expériences personnelles vécues qui nourrissent une large littérature consacrée à la fois au phénomène et à des pathologies associées : stress, *burn out*, fatigue d'être soi¹. Ces représentations de la saturation restent la plupart du temps associées à la « grande ville » « contemporaine », deux mots qui méritent d'être interrogés en introduction.

Question déjà ancienne

Tout d'abord, le phénomène n'est pas vraiment nouveau. La grande ville, « *lieu de maximisation des interactions* »² est un lieu de stimulation largement documenté par des auteurs comme Georg Simmel³ qui, dès la fin du XIXe siècle, ont signalé cette « intensité » caractéristique. C'est un état exalté par les « avant-gardes » du siècle dernier, comme les « Futuristes » proclamant l'avènement de la modernité, de la vitesse, « *toujours plus vite, plus loin, plus fort* » et de la lumière, souhaitant même « *tuer le clair de lune* »⁴. C'est aussi un environnement craint ou vilipendé par d'autres, parfois « désorientés », qui appellent régulièrement à un retour au village ou à des temporalités archaïques. Ensuite, le phénomène

1 Alain Ehrenberg, *La Fatigue d'être soi*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998.

2 Paul Claval, *La logique des villes. Essai d'urbanologie*, LITEC, collection « Géographie économique et sociale » n° 15, 1982.

3 Georg Simmel, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2013.

4 Filippo Tommaso Marinetti, *Tuons le clair de lune !!*, Paris, Mille et une nuits, 2005.

concerne tous les espaces et les temps de la métropole abordée comme une « métropole »⁵. Si la question semble plus prégnante aujourd'hui, c'est sans doute lié au fait que la sollicitation est désormais possible partout et en tout lieu, grâce aux technologies de l'information, aux multiples prothèses fixes ou nomades de la ville écran⁶ qui permettent la « mobilité »⁷, aux dispositifs techniques et publicitaires qui saturent l'espace public de nos villes mais aussi aux dérives de la société du projet⁸ qui nous oblige à gérer sur différents plans des sollicitations variées et à nos modes d'approches systémiques qui fabriquent parfois eux-mêmes des dispositifs « saturants ».

Représentations urbaines

On peut signaler que les représentations de la saturation sont urbaines, métropolitaines – au sens de la ville au-delà de la ville⁹ – voire mégalopolitaine¹⁰. Si l'impression de saturation des espaces, des temps et de l'attention est si forte, c'est sans doute qu'elle croise une expérience quotidienne vécue et des représentations fortes. Aux images de saturation des *highways* américaines ou des périphériques des mégalopoles asiatiques, s'ajoute désormais celles des transports publics parisiens bondés, des trottoirs encombrés par les outils de la nouvelle mobilité (trottinettes...). Dans des villes touristiques comme Venise, des résidents très minoritaires finissent par se révolter contre l'invasion avec des slogans, des panneaux ou des actions qui marquent les consciences comme ces barques qui tentent de bloquer les paquebots de croisière à Venise, une ville qui ne compte plus que 50000 habitants – un tiers de la population du XVIIIe siècle – et accueille 30

5 François Ascher, *Métapolis*, Paris, Editions Odile Jacob, 2005.

6 Bruno Marzloff, *Le 5^e écran. Les médias urbains dans la ville 2.0*. Paris, FYP Éd., 2009.

7 Adam Greenfield, *The dawning age of ubiquitous computing*, Berkeley, New Riders, 2006.

8 Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, 1990.

9 Raymond Depardon et Paul Virilio, *Terre natale. Ailleurs commence ici*, Arles, Actes Sud, 2010.

10 Jean Gottmann, *Megalopolis, The Urbanized Northeastern Seaboard of the United States*, Massachusetts, The MIT Press, 1961.

millions de touristes. Là, comme à Barcelone, Florence, Paris ou Dubrovnik en Croatie, les autorités multiplient les mesures pour lutter contre la saturation qui gêne les résidents : interdiction de s'asseoir, d'emprunter certaines dessertes, taxes ou caméras. Partout, les espaces urbains sont de plus en plus couverts par les publicités et leurs messages imposés : de la bâche sur les échafaudages de bâtiments anciens en rénovation au petit encadré des urinoirs d'autoroute, en passant par les écrans vidéo des pompes à essence. C'est un phénomène déjà dénoncé¹ contre lequel luttent les activistes et que des villes cherchent à réglementer : Sao Paulo au Brésil, en 2006, qui avait interdit tout affichage publicitaire, ou Grenoble en 2015, où la mairie a décidé le démontage de 326 supports de publicité pour « libérer l'espace public ».

LA NUIT, ESPACE-TEMPS SPÉCIFIQUE

Si l'hypothèse de la saturation nocturne est stimulante, c'est qu'elle touche la nuit, originelle alternance et discontinuité long-temps oubliée, un espace-temps « naturellement » moins saturé que le jour.

Discontinuité essentielle

Selon la Genèse, « Dieu sépara la lumière des ténèbres. Il appela la lumière jour et les ténèbres nuit. Il y eut un soir et il y eut un matin. Premier jour ». La nuit est une discontinuité naturelle essentielle. « Du latin *Nox*, (la nuit) désigne la période de temps au cours de laquelle le soleil disparaît sous l'horizon »². C'est une discontinuité « contextuelle », le « temps des ténèbres et de l'obscurité », avec des atmosphères, des ambiances et des comportements souvent différents de ceux du jour. C'est une discontinuité en termes physiologiques puisque, passées les vingt-deux heures et pour une durée de huit heures environ, une majorité de la population – composée d'individus diurnes – est dans les bras de Morphée. Par extension la nuit est également une discontinuité sociale : « *Temps du repos social* » symbolisé par le couvre-feu, l'arrêt de toute activité avec la fer-

1 Naomi Klein, *No logo : la tyrannie des marques*, Arles, Actes Sud, 2000.

2 Dictionnaire Zeller.

meture des portes de la cité. C'est une discontinuité « juridique » avec des règles particulières, des lois, règlements et interdits qui conditionnent la vie des individus, des activités et des territoires avec des bornes légales variables. La nuit est une discontinuité en termes de « gouvernance » pour nombre d'institutions et d'organisations qui, après 22 heures passent en système de veille ou d'urgence. Si l'on poursuit encore, la nuit est une discontinuité temporelle en termes de « *citoyenneté* ». Il y a peu de citoyens – au sens de celui qui prend part « *au culte de la cité* »³. Dans la nuit, le « droit à la ville »⁴ n'est pas assuré partout et pour tous. Elle est aussi le « contre-espace » et le « contretemps » où il est possible d'intervenir pour réparer, construire, nettoyer.

Espace-temps marqué par les peurs et la morale

Peuplée de fantômes, marquée par des représentations fantasmagoriques, la nuit fait peur. La métaphore nocturne est toujours utilisée pour mettre en évidence les formes de l'erreur, ignorances, préjugés, superstitions ou fanatismes. « *Nous demandons légitimement à la pensée qu'elle dissipe les brouillards et les obscurités* »⁵. Elle est désignée comme l'antithèse de la vérité dans les sciences, la morale, la politique ou la religion. Le « siècle des lumières » s'est construit contre la nuit. Dans le « Dictionnaire des idées reçues », Gustave Flaubert a bien résumé la charge morale qui pèse sur la nuit : « *MINUIT. Limite du bonheur et des plaisirs honnêtes ; tout ce qu'on fait au-delà est immoral* ». Le pouvoir a toujours cherché à la contrôler comme le prouve la persistance des couvre-feux qui surgissent au moindre signe de désordre.

Marge investie par les artistes et crainte par le pouvoir

La nuit a toujours inspiré les artistes qui s'y sont réfugiés fuyant les normes et les injonctions du grand jour pour créer et résister. Les musiciens – puis les peintres – en ont fait un genre à part, les « *nocturnes* ». En littérature et en poésie, des chantres aussi talentueux que Novalis, Michaux, Apollinaire, Saint John

3 Numa Denis Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, Editions Hachette, 1864.

4 Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968.

5 Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF Editeur, 1990.

Perse, Char, Breton ou Aragon, se sont laissés porter par la nuit urbaine. Comme les poètes, les photographes comme Brassai, écrivains de la lumière, ont souvent su aller dénicher la poésie des lampadaires et des pavés mouillés, imposant une certaine esthétique nocturne. Très tôt le cinéma s'est emparé de la nuit pour la réinventer. Le caractère différent de la nuit a permis l'existence même d'une contre culture, la possibilité d'une « contre-ville » et des transgressions sans témoins par rapport au jour.

Manque d'intérêt

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, la nuit urbaine, intéressait peu les chercheurs, les édiles et les techniciens de l'aménagement et de l'urbanisme, appréhendant et gérant la ville comme une entité fonctionnant seulement seize heures sur vingt-quatre et cinq jours sur sept. Mais les temps ont changé.

INTENSIFICATION DE L'ACTIVITÉ ET COLONISATION

Muse et refuge traditionnel des artistes, crainte par les pouvoirs qui ont toujours cherché à la contrôler, la nuit a changé.

Un territoire attractif

En quelques années, elle est devenue un terrain attractif pour la recherche, un marché investi par les acteurs économiques et le marketing, un support de revendications (droit à la ville, genre, jeunesse, nature...), un espace-temps de mobilisation pour les citoyens (Nuits debouts...), un territoire d'expérimentation et un nouvel enjeu pour les politiques publiques. La nuit urbaine est désormais colonisée et investie par de nombreux acteurs et activités, au risque de disparaître comme alternance. Dans un étonnant renversement, l'espace-temps oublié, redouté et révilif d'hier est désormais attractif, les calendriers nocturnes et les imaginaires sont captés, voire saturés par les activités nocturnes.

Conquête progressive par la lumière et le pouvoir

Pendant des millénaires, l'Homme n'a eu de cesse de chercher à contrôler l'autre partie du jour et d'étendre son empire sur la nuit. La généralisation de l'éclairage public et l'affirmation

du pouvoir politique ont permis la conquête de la nuit urbaine. C'est désormais toute l'économie du jour qui s'intéresse à la nuit contribuant à sa « diurnisation », phase ultime de « l'artificialisation » de la ville. D'autres populations, d'autres points de convergence, d'autres limites et d'autres frontières se dessinent dans la nuit qui devient un territoire d'investigation, de créativité et d'expérimentation.

Evolution des rythmes et des pratiques nocturnes

La ville revoit ses nycthémères et même les rythmes biologiques semblent bouleversés. On s'endort en moyenne à 23 h au lieu de 21 h il y a cinquante ans et l'on dort de moins en moins. Dans les grandes métropoles, la nuit urbaine, définie comme la période où les activités sont très réduites, se limite aujourd'hui à une tranche horaire de 1 h 30 à 4 h 30 du matin. La lumière a progressivement pris possession de l'espace urbain, permettant la poursuite des activités humaines. Le couvre-feu médiatique est désormais terminé : radios et télévisions fonctionnent 24h/24 et Internet permet de surfer avec des régions du monde où il fait jour. Les entreprises industrielles produisent souvent en continu pour rentabiliser leurs équipements et, dans la plupart des secteurs, le travail de nuit se banalise atteignant près de 20 % des salariés. Les commerces décalent leurs services vers le soir. Il y a des années déjà que les sociétés de services sont au « 24h/24, 7j/7 ». Progressivement, les activités humaines se sont déployées dans la nuit et ont recomposé un nouvel espace-temps de travail, de loisirs et de culture. Aujourd'hui, quatre-vingt pour cent des Français déclarent sortir en ville la nuit contre moins de vingt pour cent il y a trente ans.

Extension du domaine du jour

Partout dans le monde, la tendance générale est à une augmentation de la périodicité, de l'amplitude et de la fréquence des transports publics en soirée et la nuit.

À Londres le métro est ouvert toute la nuit afin de développer l'économie de la capitale, le tourisme, les investissements et les créations d'emploi. En matière de politiques culturelles et

sportives, de nombreux équipements (piscines, gymnases, centre culturels...) ouvrent plus tard en soirée. À Paris, les réflexions¹ sur la nuit ont abouti à de nombreuses expérimentations : une quinzaine de parcs et jardins accessibles la nuit, une boîte de nuit sur une péniche ouverte 24h/24, trois centres d'animation ouverts jusqu'à 2 h du matin, une vingtaine de piscines accessibles de 20 h à 23 h au moins un soir par semaine, une soixantaine d'équipements sportifs ouverts entre 22 h 30 et minuit et une expérimentation du STIF « *l'arrêt à la demande dans les bus de nuit* » afin de lutter contre le harcèlement des femmes. À Nantes, le Conseil de la nuit a annoncé en 2019 la refonte du service de bus de nuit, une offre de « stations nocturnes » pour les noctambules, mais aussi des « ateliers sur le genre », des mariages de nuit (19 h à 23 h), des points d'eau pour les SDF et les prostituées, l'expérimentation de « spots à pipi nocturnes » et l'ouverture nocturne des toilettes pour les femmes. Les politiques d'éclairage public se poursuivent avec notamment la mise en place de schémas lumière et les illuminations de bâtiments dans des logiques d'attractivité et de bien-être. Entre découverte artistique et nouveau tourisme urbain, le calendrier nocturne s'épaissit à l'initiative des pouvoirs publics ou d'acteurs privés : « *Nuit des arts* », « *Nuit des musées* », « *Nuits blanches* » de Saint-Petersbourg, Paris, Rome, Bruxelles, Montréal ou Naples, « *Nuit européenne de la science* » à Berlin et ailleurs.

Support et lieu de débats et d'animation

Partout en Europe, les qualités supposées de la nuit comme espace d'échanges et de créativité prennent la forme de manifestations aux noms évocateurs :

« *Nuit des débats* », « *Nuit des idées* », « *Nuit de la philosophie* » et même « *Nuit de la géographie* ». À une autre échelle, dans les gymnases et salles de fêtes communales, les « *Nuits du volley* » succèdent aux « *Nuits des infirmières* ». En matière touristique, la nuit est désormais un axe stratégique pour les autorités locale et le Ministère des affaires étrangères et du développement

1 Benjamin Badia, Damien Bertrand, Audrey Carrera, Luc Gwiazdzinski, Pauline Kertudo, « L'évolution des usages publics nocturnes à Paris », revue *Recherche sociale* n° 206, avril-juin 2013, pp. 6-75.

international² qui proposent « 22 mesures pour faire de la vie nocturne un facteur d'attractivité touristique à l'international ».³

ACCOMPAGNEMENTS PUBLICS

Au-delà des pressions qui s'exercent sur les nuits urbaines à travers l'évolution de la demande, le marché et l'amélioration des techniques d'éclairage, on peut questionner l'importance et le rôle des travaux d'une recherche qui se déploient largement sur les nuits urbaines et de certaines politiques publiques qui accompagnent cette occupation.

Des invitations et explorations passées

Au milieu des années 1990, il s'agissait alors d'ouvrir les nuits à la recherche, à la créativité, de sensibiliser les différents acteurs aux mutations en cours et de réclamer l'émergence d'un débat public sur la question. La nuit pouvait être abordée comme « un milieu à conquérir »⁴, une « dernière frontière »⁵ tout en s'interrogeant sur la figure de « la ville 24h/24 »⁶ et sur ses limites. Nous avons même imaginé un scénario prospectif « les territoires de l'ombre »⁷ réfléchissant à la mise en place d'une politique d'aménagement des territoires de la nuit. Les colloques, les projets (correspondants de nuit, bus de nuit...), les initiatives dans le cadre académique ou dans le développement local (Agence des temps et de mobilités...), les traversées de métropoles, ont participé à cette

2 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/tourisme/cinq-poles-d-excellence-pour-renouveler-l-image-touristique-de-la-france/article/pole-tourisme-nocturne>

3 https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_pole_nuit_finalisee_cle4add54-1.pdf

4 Luc Gwiazdzinski, 1998, « La ville la nuit : un milieu à conquérir », in Henri Reymond, Colette Cauvin, Richard Kleinschmager (dir.), *L'espace géographique des villes*, Paris, Anthropos, pp. 347-369.

5 Luc Gwiazdzinski, 2001, « La nuit, dernière frontière », Revue *Les Annales de la recherche urbaine* n° 87, septembre 2000, pp. 81-89.

6 Luc Gwiazdzinski, *La ville 24h/24*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 2003, (ré-édition 2016, Rhuthmos).

7 Luc Gwiazdzinski, « Les territoires de l'ombre », Revue *Aménagement et nature* n° 133, *Utopies pour le territoire*, juin 1999, pp. 105-108.

« mise à l'agenda » à l'échelle nationale et au-delà en Europe¹ et dans le Monde². Ce faisant, nous avons contribué à l'émergence des *Nights studies* et à la conquête de la nuit.

Emergence des *Night studies*

Depuis le tournant des années 2000, les travaux sur la nuit en géographie – et dans les domaines voisins de l'aménagement et de l'urbanisme – se multiplient avec des collectifs de recherche, des ouvrages, des revues et de nombreux articles ont continué dans différentes directions parmi lesquelles la lumière³ à travers la planification⁴ et la pollution lumineuse⁵, la patrimonialisation de la nature⁶, les paysages nocturnes⁷, les services et mobilités⁸, l'économie de la nuit⁹, l'environnement urbain nocturne¹⁰, la gentrification et le tourisme nocturne¹¹, la gouvernance¹², la circula-

1 Luc Gwiazdzinski, *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières*. Belfort, UTBM Editions, 2007.

2 Luc Gwiazdzinski, « Vers une ville 24/7 », *Le Monde*, 9 mai 2004.

3 Tim Edensor, « The Gloomy city: Rethinking the relationship between light and dark », *Urban studies*, September 24, 2013, pp. 42-43.

4 Sandra Mallet, *Des plans lumière nocturnes à la chronotopie. Vers un urbanisme temporel*, Thèse de doctorat, Université Paris Est, 2009.

5 Samuel Challeat et Danny Lopostolle, « (Ré)concilier éclairage urbain et environnement nocturne : les enjeux d'une controverse sociotechnique », *Natures, sciences, sociétés* n°22, Octobre-Décembre 2014, pp. 317-328.

6 Bruno Charlier et Nicolas Bourgeois, « Half the park is after dark. Les parcs et réserves de ciel étoilé : nouveaux concepts et outils de patrimonialisation de la nature », *L'Espace géographique*, Belin, 2013, 42 (2013/3), pp. 200-212.

7 Sylvain Bertin, *Le paysage urbain nocturne : une dialectique du regard entre ombre et lumière*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Faculté de l'Aménagement, 2016.

8 Catherine Espinasse et Peggy Buhagiar, *Les Passagers de la nuit*, Paris, L'Harmattan, 2005.

9 Deborah Talbot., *Regulating the Night. Race, Culture and Exclusion in the Making of the Night-time Economy*, Aldershot, Ashgate, 2007.

10 Robert Shaw, 2015, « Night as fragmenting Frontier : undstanding the night that Remains in an era of 24/7 », *Geography Compass* 9 (12), pp. 637-647.

11 Jordi Nofre, « Tourism, nightlife and planning: challenges and opportunities for community liveability » in La Barceloneta, *Tourism Geographies*, Volume 20, 2018 - Issue 3.

12 Marie-Avril Berthet, « La vie nocturne : un acte politique pour faire la ville », *L'Observatoire* n°53, hiver 2019, pp. 49-51.

tion des bonnes pratiques et l'institutionnalisation de la nuit¹³, les espaces et sociabilités nocturnes festives et la « *Nightlife* »¹⁴, les mutations urbaines¹⁵, la qualité de la vie¹⁶, mais aussi vers les méthodologies d'acquisition de données numériques spatio-temporelles¹⁷ ou les approches en immersion comme les parcours nocturnes¹⁸. Ce développement de la recherche sur la nuit ne s'est pas limité à la géographie mais intéresse de nombreuses disciplines ou champs des sciences humaines. Cette exploration accélérée est parfois reprochée aux chercheurs accusés de vouloir mettre la nuit en équations, de tuer son mystère voire de contribuer à travers la production d'indicateurs, à une approche performative, voire à la saturation.

Ambiguïté des « politiques temporelles »

Côté pouvoirs publics, les politiques temporelles – développées en Italie puis en France dès la fin des années 1990 et qui n'ont pas eu le succès espéré – ont sans doute participé à la saturation de la nuit en cherchant à optimiser la demande des entreprises et l'offre de services (crèches...), en mettant en place des approches « événementielles », en accompagnant le développement des services (transports...), en décalant les horaires des services publics et en mettant la nuit à l'agenda des politiques publiques.

13 Raphaël Pieroni, *Institutionnaliser la nuit. Géographies des politiques nocturnes à Genève*, Thèse de doctorat, Université de Genève, Faculté des sciences et de la société, 2017.

14 Marie Bonte, *Beyrouth, états de fête : géographie des loisirs nocturnes dans une ville post-conflit*, Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes, 2017.

15 Cecilia Comelli, *Mutations urbaines et géographie de la nuit à Bordeaux*, Université Bordeaux Montaigne, 2015.

16 Nicolas Chausson, « From Conflict Management to Quality of Life at Night. The First Approach of Lyon Urban Area Nights », *Articulo - Journal of Urban Research*, Articulo - Revue de sciences humaines asbl, 2014.

17 Wembo Hu, « Les nuits de Shanghai. Première approche spatio-temporelle à partir des réseaux numériques sociaux », *Netcom and Communication studies*, 30, 3-4, pp. 5-12, 2017.

18 Florian Guérin, Edna Hernandez et Alain Montandon, *Cobabiter les nuits urbaines*, Paris, l'Harmattan, 2018.

PREMIERS ARRÊTS ET SEUILS

Cette « colonisation » des nuits urbaines par les activités du jour, cette « diurnisation » de la nuit génère des conflits dans les villes qui montrent une sensibilité aux mutations, le passage d'un seuil, d'un niveau d'occupation et d'animation qui même s'il reste localisé, met en évidence une forme de « saturation ». Elle nécessite le déploiement d'un débat public et la généralisation des instances et dispositifs permettant de l'organiser et de faire émerger des positions et des arbitrages réguliers dans un système nocturne en rotation rapide. Accélération de la conquête des nuits urbaines, intensification des activités : la ville dépasse les bornes, des tensions se « font jour » et posent la question des limites.

Premières limites

Les conflits se multiplient entre les individus, les groupes et les activités de la ville. Les habitants de la ville qui dort, qui travaille, qui s'amuse et qui s'approvisionne ne font pas toujours bon ménage. Dans de nombreuses cités, la population résidente des centres-villes se plaint des « nuisances sonores ». À une autre échelle, les astronomes et désormais une partie de l'opinion, sont partis en guerre contre la « pollution lumineuse » qui nous empêche d'apercevoir les étoiles et a nombreux effets négatifs sur la faune et sur la flore. On parle de classer la voûte étoilée au patrimoine de l'UNESCO : « *Future generations have the right to an undamaged and unpolluted Earth, including the right to a clean sky* »¹. La colonisation de la nuit a également entraîné une diminution générale du temps de sommeil et les études sur le « travail de nuit » ont mis en évidence des risques pour la santé avec des effets sur le psychisme, sur les performances cognitives, sur l'obésité, le diabète, les maladies coronariennes mais aussi la baisse de vigilance avec une augmentation du risque de somnolence qui peut être source d'accidents². Les grandes catastrophes industrielles (Bopal, Three Miles Island ou Tchernobyl) sont souvent nocturnes.

1 Déclaration universelle de l'UNESCO pour le droit des générations futures.

2 Évaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit, Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail, juin 2016, 408p.

Premières mises en scènes des antagonismes

Dans de nombreuses villes la nuit s'est invitée dans l'actualité municipale et métropolitaine comme une question de politique publique³. Le sujet est désormais abordé dans le cadre « d'États généraux de la nuit » à Paris⁴, Genève⁵, Lausanne⁶, Toulouse⁷, de « Conseils de la nuit » où les différents acteurs exposent leurs revendications pour davantage d'activités la nuit ou pour un retour à une nuit plus naturelle. Dans de nombreuses villes comme Paris, Strasbourg ou Nantes, ces questions transversales sont désormais à la charge d'adjoints et des politiques de la nuit émergent.

Mécaniques paradoxales et inversions d'approches

La saturation pose naturellement la question des seuils. L'idée qu'il existerait une limite, un seuil de saturation semble antinomique avec la vie « intensive des métropoles » (Simmel). Elle met également en évidence les contradictions, comme par exemple le besoin d'événements qui interrompent la monotonie et la récupération de ces événements dans un calendrier « événementiel » répétitif de la métropole contemporaine. Dans certains domaines, la nuit est désormais protégée comme temps de repos et d'obscurité, voire valorisée comme alternance. Entre patrimonialisation et mise en tourisme, protection et développement, des « réserves d'obscurité » sans aucune pollution lumineuse ont été créées et des labels comme « villes et villages étoilés »⁸ sont décernés aux communes qui s'engagent sur « la qualité de la nuit pour les humains comme pour la biodiversité nocturne ».

3 Luc Gwiazdzinski. 2015, *Vers des politiques publiques de la nuit*, Revue ENA hors les murs n° 453, 2015, pp. 6-9.

4 *États généraux de la nuit*, Mairie de Paris, Paris (France), 12 novembre 2010.

5 *États généraux de la nuit*, Genève (Suisse), 1er mars 2011.

6 *États généraux de la nuit*, Casino de Montbenon, Lausanne (Suisse), 14 mai 2014.

7 *États généraux de la nuit*, Association Toulouse nocturne, Toulouse (France), 1er mars 2014

8 Créé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Interrogations

Cette saturation, cette perte de mystère de la nuit, cette technicisation de la nuit, cette mise à nue et cette mise en équations, cette marchandisation et cette appropriation mercantile, peuvent entraîner la fin du contraste avec le jour et de l'identité même de la nuit, et sur un autre plan une érosion du désir de nuit et de temps autres. Une nuit saturée et transparente n'aurait pas trop de sens.

SATURATIONS RELATIVES

En introduction, nous avons posé un certain nombre d'hypothèses pour engager la réflexion. À l'issue de cette première approche de « *la nuit au risque des saturations* », on peut d'abord reconnaître la puissance heuristique des deux termes associés – « nuits » et « saturations » – qui ont quelque chose à apporter à la ville et à ses « futuribles » et revenir sur ces hypothèses de travail.

Un risque encore limité

On voit émerger des formes de saturation fonctionnelle de l'espace public urbain limitées à des secteurs et temps spécifiques de la ville, une saturation des imaginaires¹ et la saturation des personnes dans une ville à plusieurs temps². Le risque – « éventualité d'un événement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage »³ – de « saturation » de la nuit n'est pas à écarter mais les acteurs sont désormais sensibilisés. Les outils se mettent en place et face à l'emballement, des réponses semblent imaginables en misant sur l'ambiguïté de la nuit « *pouvant être noire et blanche à la fois* »⁴.

Des saturations relatives

Dans le cas de la nuit, la « saturation » prend différentes

1 Jean-Jacques Wunenburger, *L'Imaginaire*, Paris, PUF, 2006.

2 Jean-Yves Boulin et Ulrich Mückenberger, *La ville à mille temps*, La Tour-d'Aigues, L'Aube DATAR, 2002.

3 <https://www.cnrtl.fr/definition/risque>

4 Définition des cruciverbistes.

formes : saturations « fonctionnelles » pour l'offre urbaine pléthorique proposée, la fréquentation et les nuisances dans quelques lieux et temps ; saturations « cognitives », avec une sollicitation de l'attention dans un « spectacle total » sur certaines artères ou sur certains événements urbains, mais aussi par la sollicitation permanente des flux d'informations via les interfaces mobiles ; saturations « vécues » et « ressenties » par celles et ceux qui vivent encore dans un rythme circadien traditionnel et où l'activité contraste avec le calme espéré et fantasmé de la nuit traditionnelle. Ces zones sont localisables à travers les réactions et résistances des populations résidentes.

À la première question posée en introduction, il n'est pas possible de répondre que toute la nuit est « saturée ». Dans les grandes métropoles : la nuit – qui n'a jamais été un « vide » mais un temps différent – est bien colonisée par des populations et activités du jour. On ne peut cependant pas parler de « saturation » des métropoles, sauf dans certains quartiers – souvent centraux – et à certains moments où l'intensité des activités et les conflits générés entraînent des rejets et du dégoût de la part d'une partie de la population diurne. Si l'on s'en tient à la définition de la saturation comme « *situation dans laquelle un réseau de communication ou de transmission atteint sa capacité maximale* » on peut également considérer que la nuit n'est pas « saturée » ou plutôt que les acteurs publics et privés ont fini par adapter les réseaux à la demande. Par contre, la question des limites, celle de la capacité de la nuit à « *dissoudre des activités et des populations du jour* » est posée face aux pressions qui s'exercent sur certaines zones. Elle oblige à réfléchir à des stratégies de régulation, d'interdiction, de médiation, voire d'aménagement du territoire nocturne et « d'urbanisme de la nuit », avec des relocalisations sur des sites spécialisés ou une dilution dans la ville. Dans ce cas, on peut s'interroger sur la notion de « *capacité maximale* » d'absorption de la nuit – si elle existe – au sens de capacité d'accueil, mais aussi de différenciation. Les notions de « densité » – familière au géographe où « c'est toujours le rapport d'un nombre d'objets à

une surface définie »¹ – de population présentes, et celles « d'intensité » – « valeur numérique d'un phénomène, d'une grandeur » – pourront être mobilisées. Après la « diurnisation », on peut réfléchir à une « urbanisation » de la nuit qui dépasse le seul processus de « concentration croissante de la population dans les agglomérations urbaines » pour associer l'urbanité « qui est tant un résultat du fonctionnement de l'organisation urbaine qu'un opérateur de l'organisation et de son fonctionnement »². Le risque de « diurnisation » de la nuit, sa perte d'identité, les effets négatifs, la diminution de son caractère transgressif sont désormais identifiés par de nombreux acteurs qui se mobilisent pour revenir notamment à des niveaux de lumière et d'activités et de « nuisances » plus soutenables et échapper à la « transparence dangereuse » qui fait de la nuit un espace avec témoins³. Si l'on reprend l'idée de la saturation de la ville comme « milieu poreux ou fissuré dont les vides interstitiels sont complètement emplis d'eau », on peut effectivement trouver que la ville la nuit, espace plus faiblement peuplé – mais non-vide – s'est remplie d'activités et que ces activités, à l'image de ce qui se passe pour le dimanche ou le temps du repas, remettent en cause la fonction même de ces contretemps.

CONCLUSION

Vers une politique des rythmes

La saturation fonctionnelle ou perçue des nuits de certaines métropoles, de certains espaces ou temps de la nuit nécessite de dépasser des approches en termes d'ouverture-fermeture des espaces-temps en fonction des conflits ou des pressions. La réflexion sur les saturations nocturnes permet d'ouvrir une réflexion moins binaire et d'élargir aux autres temporalités urbaines, et aux rythmes comme « manière de fluer »⁴.

1 Roger Brunet, *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, La Documentation française, 1993.

2 Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

3 Michaël Fessel, *La nuit. Vivre sans témoin*, Paris, Autrement, 2017.

4 Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974.

Importance des vides et des discontinuités

Ces évolutions ne touchent pas que les « nuits urbaines » mais concernent également d'autres temps d'arrêt, de relâchement, autrefois peu investis et désormais explorés et exploités... comme le dimanche, le « midi-deux » ou les vacances. Ces évolutions de la nuit dans le système de la ville, cette saturation des temps de pause par l'activité urbaine, après la saturation des espaces, génèrent des tensions, des rejets et des réponses caricaturales en termes de fermeture ou d'ouverture, d'accélération ou de ralentissement. Ces évolutions rapides mettent en évidence le rôle de la vacance, des temps d'arrêt, des zones d'ombre ou « *sombrières* »⁵ mais aussi d'un point de vue spatial, le rôle des lacunes, des friches, et des silences⁶ dans une société où les individus sont soumis au « 24/7 »⁷, à « l'accélération »⁸ et à l'optimisation des espaces et des temps au risque du « *toujours plus* »⁹, de la saturation, voire du dégoût.

Pensée nuitale

L'alternative n'est sans doute pas à une guerre des temps¹⁰ entre la ville 24h/24 et 7j/7 et le couvre-feu. Le choix ne se résume pas à l'exploitation des nuits – comme on a exploité des territoires vierges – ou à la conservation sous forme de « réserves naturelles ». Elle n'est pas dans une approche dichotomique entre ouverture et fermeture, accélération et ralentissement. La nuit oblige à dépasser une approche dichotomique pour une pensée qui intègre les paradoxes¹¹ et le tiers, une pensée qui permette

5 Michel Serres, *La légende des anges*, Paris, Flammarion, 1993.

6 Alain Corbin, *Histoire du silence. De la Renaissance à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2016.

7 Jonathan Crary, *24/7. Late Capitalism and the Ends of Sleep*, London New-York, Verso, 2007.

8 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La découverte, 2010.

9 François de Closets, *Toujours plus*, Paris, Grasset, 1982.

10 Bernard Stiegler, Les guerres du temps, in Luc Gwiazdzinski., *La ville 24h/24*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003, pp. 69-85.

11 Yves Barel, *Le paradoxe et le système. Essai sur le fantastique social*, Grenoble, PUG, 1979.

d'échapper au dualisme, d'interroger les médiations et ses figures possibles. Il faut accepter de faire l'expérience d'une « pensée nocturne »¹, tenter d'habiter la nuit² en apprenant à gérer des contradictions et paradoxes d'une société hypermoderne : éclairer la nuit sans pour autant la tuer ; rendre la nuit accessible et préserver son identité originelle ; développer la nuit sans créer de nouveaux conflits d'usage ; animer la nuit et respecter nos rythmes biologiques ; assurer la sécurité publique sans imposer un couvre-feu ; ouvrir la nuit tout en préservant la santé des travailleurs ; assurer la continuité centre-périphérie sans uniformiser la nuit ; réguler la nuit tout en conservant une place pour la transgression ; ne pas tout réglementer sans pour autant abandonner la nuit au marché ; développer l'offre de services et conserver le silence et l'obscurité ; concilier « droit à la ville » et « droit à la nuit »³ et enfin explorer la nuit sans essentialiser le temps nocturne.

Politique des rythmes.

La question de la saturation oblige à imaginer une « politique des rythmes » avec des aménagements qui préservent des écarts, des temps d'arrêt, mais aussi des friches, des vides, qui permettent d'inclure des notions de « qualité de vie » mais aussi « d'expérience », de « désir » et « d'émotion » loin de la monotonie. En négatif, les saturations valorisent l'importance des creux, des vides – pas immédiatement intégrables dans l'optimisation – et pouvant servir de support à l'imagination. Elles permettent de penser la respiration, la « décontraction » de la ville et le rythme, tant spatial que temporel.

La mise à l'épreuve de la nuit par la saturation a des limites qui sont peut-être celles de la nuit définie par les cruciverbistes comme « *pouvant être noire et blanche à la fois* ». A bien y réfléchir, la saturation – au sens de l' « *état d'une personne qui rejette par dégoût ou*

1 Luc Gwiazdzinski, « De la nuit en questions à la nuit en chantiers, L'émergence d'une scène nocturne », in Catherine Espinasse, Luc Gwiazdzinski, Edith Heurgon (dir.), *La nuit en questions*, Hermann, 2017, pp. 9-16.

2 Luc Gwiazdzinski, « Habiter la nuit », *Esprit* n°410, 2014, pp. 1-9.

3 Luc Gwiazdzinski, « Pleading for the right to the city's night », *Night Manifesto. Seeking Citizenship 24h*, Sao Paulo, Invisiveis Produções, 2014, pp. 204-220.

lassitude une chose dont elle a été trop largement abreuvée »⁴ est peut-être aussi celle du chercheur qui avec d'autres, et depuis de longues années, tente de « *faire le jour sur la nuit* » et contribue sans doute à coloniser la nuit, à saturer les calendriers urbains et à tuer les mystères de la nuit.

4 <https://www.cnrtl.fr/definition/saturation>

PARTIE II

SORTIR DES SATURATIONS ?

« L'homme, bien qu'il soit lui-même mortel, ne peut se représenter ni la fin de l'espace, ni la fin du temps, ni la fin de l'histoire, ni la fin d'un peuple, il vit toujours dans un infini illusoire. »

Milan Kundera

RESSOURCE ET ÉPUISEMENT DES ESPACES SPONTANÉS DANS LA FABRIQUE DE LA VILLE

Cécile Mattoug, Manon Bélec

Prologue : Passage dans les espaces spontanés

Entrée. Les espaces spontanés proposent des niches de respiration et de latence dans des contextes urbains denses et intenses. De loin, ils forment une tache verte qui appelle au milieu des lignes formées par les bâtiments [Figure 1].



Figure 1 : Le végétal dans la ville d'Arcueil

Source : Dessin, Manon Bélec, 2018.

Pour pouvoir s'en approcher, il faut pénétrer dans un espace clos en franchissant une clôture, soit par un simple regard ou encore par un entrebâillement. Il est alors possible de suivre les routes tracées ou de se laisser prendre par l'aventure en profitant d'une brèche dans les grillages qui encerclent le terrain.

Usages. Sous les pas du passant, certains ont cherché à construire leur quotidien. Sous une tente de fortune, les détritux forment le voisinage à des matelas et à des vêtements épars, et dont on ignore s'ils servent encore. Des grues cliquètent au-dessus de l'horizon et des engins de chantier retournent le sol. Au gré du passage, une construction de bois forme un salon extérieur ; des livres sont jetés dans la boue et des dizaines de chaises s'empilent sur un mur de pierre.

Ces espaces sont entourés de barricades. Le plus souvent, on ne les voit pas, car il faut en connaître l'accès. En se faufilant le long des barrières, on se retrouve au cœur d'une végétation qui bloque le passage. Les entrées sont éphémères et les limites de la propriété sont floues. On passe devant l'espace une fois, deux fois, on contourne les obstacles et puis on s'y retrouve, un peu inquiet d'être là où on ne devrait pas.

Rencontres. Une fois le droit d'entrée obtenu et l'échange avec l'hôte établi, l'accueil peut être royal. Le jardinier lave les couverts dans des contenants en plastique où il récupère l'eau. Il a réparé une petite table de fortune, fait des courses sur le marché et à la boucherie. Le feu crépite, il place les tomates sur une grille, puis les piments, puis la viande.

Ce lieu de promenade offre une place privilégiée à la nature et permet au visiteur d'observer les insectes et les animaux qui profitent de l'ombre d'un arbuste, à l'abri de la circulation des voitures.

Ressources. Dans ces lieux, on peut retrouver une proximité avec le sol. Certains y font pousser des plantes, le sol sert d'appui. On le cultive et on le travaille à la main [Figure 2].

Le corps devient un outil pour planter, fabriquer, déplacer. L'entraide, le partage et les savoir-faire s'y développent, car on

doit réparer en cas de dégâts, on doit savoir s'adapter en cas de danger, on doit savoir bricoler pour habiter. Dans ces lieux, la main est un outil et un point de connexion avec le milieu qui nous entoure : on fabrique, on interagit.

Dès qu'un vide se crée dans la ville et qu'il n'est pas rempli immédiatement, la végétation vient l'occuper. Si on la laisse pousser, elle se déploie et forme un début de forêt. La couverture des arbres abrite des regards et des intempéries. Cette végétation spontanée participe à la formation d'un paysage spécifique, au sein duquel on peut construire, s'immiscer, habiter.



Figure 2 : Un jardin à Saint-Denis

Source : Dessin, Cécile Mattoug, 2018.

Disparition. Au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans ces espaces, on rencontre d'autres obstacles : des déchets empilés, des terrils de terre calcaire, des restes de parois en béton... C'est tout un monde de la destruction qui côtoie les jardins. Le spontané s'exprime aussi par le déchet et les gestes d'abandon. Certaines de ces occupations dérangent lorsqu'elles deviennent trop visibles. Parfois, l'appel du propriétaire cherche tranquillement à se faire entendre, parfois il s'exprime plus violemment, par l'expulsion, le déménagement forcé.

Quand cet espace spontané disparaît, il laisse un creux. Le sol, éventré, retourné n'offre plus qu'un paysage lunaire et le souvenir d'une nature habitée.

Des espaces spontanés

Les espaces spontanés sont aussi appelés des friches, des marges, des délaissés, des interstices... Ils appartiennent à la famille imprécise des vides urbains et signifient des espaces vides de bâti en milieu urbain. S'ils éveillent des imaginaires différents difficiles à nuancer, ces espaces ont en commun de ne jouir d'aucun statut. Ils sont « indécis, dépourvus de fonction »¹, et semblent instables, à la fois dans l'espace et dans le temps. Dans l'attente de la fabrique de la ville, les espaces sont occupés par des habitats. Aussi appelés informels, incertains, ou encore improvisés, ils sont qualifiés de « spontanés » et cette qualification témoigne d'un manque de connaissance de leur trajectoire spatiale et sociale.

Il y a tout d'abord un investissement par le vivant non-humain : faune et flore urbaines sont les premières à prendre possession des lieux. Puis habitants, associations et collectifs puisent dans ces ressources végétales qu'ils s'approprient, transformant cette nature en richesse du milieu urbain. Ces « vagues, vides, verts »² inscrivent une dynamique parallèle dans l'évolution de la ville, ce qui ne fait qu'accentuer leur instabilité. En particulier dans les territoires touchés par les enjeux dits métropolitains avec une forte pression foncière, les espaces du vide sont aussi des réserves précieuses pour répondre à la fois aux exigences de densification et aux besoins de nature des personnes qui l'investissent.

Les espaces du vide urbain forment des objets de convoitise où se jouent des conflits de valeurs et d'intérêts. Les mises à l'épreuve de ces espaces spontanés s'opèrent avec la fabrique de la ville et celle-ci ne propose d'ordinaire aucune transition avec les espaces spontanés qui occupaient les lieux auparavant. Pourtant, certaines situations mettent en évidence d'autres transitions qui affectent les espaces spontanés et les transforment en théâtres d'actions politiques. Les trajectoires de ces espaces mettent en évidence une logique d'apparition et de disparition des espaces spontanés dans la fabrique de la ville.

1 Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, Paris, Editions Tonka, 2014, pp. 18-19.

2 François Béguin, « Vagues, vides, verts », *Le Visiteur*, n° 3, 1997, pp. 56-69.

Des trajectoires dans la première couronne parisienne

Cette contribution s'appuie sur l'exploitation de trois enquêtes menées sur des lieux emblématiques de la première couronne de l'agglomération parisienne : L'Agrocité à Colombes, les jardins habitants d'Arcueil et la zone des Tartres à la frontière intercommunale de Pierrefitte-sur-Seine, Stains et Saint-Denis. Ces trois trajectoires ont été observées dans le contexte de la première couronne de l'agglomération parisienne où les espaces du vide urbain sont particulièrement convoités, le grand territoire étant marqué par une pression foncière qui continue de croître. Les politiques publiques de l'aménagement urbain y associent les exigences du développement durable avec celles de maintenir une dynamique d'urbanisation forte liée à la densification et à la rénovation urbaine. Ils croisent ainsi la volonté de préserver des espaces verts et naturels et appropriables par les habitants, tout en obéissant à l'injonction de construire à la fois plus, et plus densément. Après la présentation des trajectoires de ces lieux emblématiques, nous reviendrons sur la signification des espaces spontanés dans la fabrique de la ville.

Une première trajectoire d'un espace spontané a lieu dans la commune de Colombes (Hauts-de-Seine). L'enquête menée sur l'Agrocité s'est faite par une observation participante entre 2016 et 2017 en croisant une présence sur les lieux lors d'événements publics et un suivi de la littérature grise émise sur les réseaux sociaux et publiée dans les médias. L'histoire de l'Agrocité commence avec l'investissement d'habitants sur une parcelle disponible du centre de la commune. À l'origine, la parcelle présentait un état avancé de friche avec une végétation abondante. Les habitants du voisinage sont attirés par cet espace pour y faire du jardinage, et ont demandé l'autorisation d'occuper les lieux. Faisant ensuite appel à un collectif d'architectes, les habitants y ont développé une petite production vivrière et un poulailler avec l'aval de la municipalité. Profitant d'un bail précaire, l'Agrocité est née avec le portage du programme de « résilience urbaine » R-Urban³ porté par un collectif d'architectes [Figure 3].

3 Site internet du programme : <http://r-urban.net/> (consulté le 16 avril 2019).

Un réseau s'est développé et ancré dans les lieux grâce à des financements de la Municipalité, du Conseil départemental et de la Communauté Européenne.



Figure 3 : L'Agrocité à Colombes

Source : Photographie, Cécile Mattoug, 2016.

Un changement de Mairie s'est opéré alors que le projet d'Agrocité était en plein décollage. La nouvelle Maire, faisant entendre la nécessité d'un parking temporaire pour les besoins des chantiers de la rénovation urbaine dans les quartiers voisins, a exigé le départ de l'Agrocité. Malgré une forte mobilisation opposant des élus locaux, des habitants et des associations étendues sur l'ensemble du territoire métropolitain, la Maire a obtenu gain de cause et l'Agrocité a été sommée de quitter les lieux. La parcelle a été rapidement réinvestie par une végétation spontanée pour sa moitié, retrouvant ses caractères d'antan, accueillant des structures de chantier pour l'autre moitié.

L'expulsion de l'Agrocité s'est transformée en un déménagement précipité : les structures déplaçables ont trouvé refuge à la Mairie de Gennevilliers, située à quelques kilomètres de là.

Un véritable changement de format s'en est suivi. L'Agrocité est devenue un équipement public de la municipalité, offrant des services aux habitants du quartier en rénovation urbaine et aux riverains. Proposant une programmation croisant les services du jardin partagé, de la ferme urbaine et du café associatif, l'Agrocité s'ouvre et se propose comme un service institutionnalisé. Ce déplacement est l'occasion pour l'Agrocité de devenir un label et d'organiser des projets répondant à des objectifs similaires dans d'autres communes de l'agglomération, comme à Bagneux.

À l'issue de ces transformations, que reste-t-il de la première impulsion habitante sur la parcelle inoccupée de la commune de Colombes ? Dans le nouveau format de l'Agrocité, il reste une volonté d'appropriation d'un sol urbain pour cultiver et s'y rassembler. À part cela, le théâtre qui s'est constitué et opposé sur cette parcelle démontre cependant une puissante capacité de mobilisation sociale, médiatique et juridique où les acteurs principaux sont les associations de professionnels. La stratégie construite au fur et à mesure des années de développement de ce projet témoigne d'une anticipation et d'une planification de la part des professionnels de la ville face aux aléas politiques sur le lieu d'origine. Les contraintes de l'espace d'implantation initial ont ainsi été dépassées pour créer un modèle d'implantation exportable, porté à la fois par les mairies, les associations et les habitants investis dans le projet.

La deuxième trajectoire observée par une autre enquête s'est faite dans la commune d'Arcueil avec un suivi réalisé auprès de la Mairie d'Arcueil entre 2016 et 2018. Nous sommes à nouveau en présence d'espaces laissés vacants à la suite de diverses opérations de construction, de destruction ou de réserve foncière. Recouvertes de végétation spontanée, trois parcelles sont devenues les lieux de création de jardins [Figure 4].

Le premier jardin a été créé après l'expression de la volonté et l'engagement des habitants dans la cité du Chaperon vert, au nord de la ville. Quelques habitants ont commencé à cultiver un espace en pied d'immeuble et ont établi le jardin des Rêves. Le quartier du Chaperon Vert subissant un important programme

de rénovation urbaine, le jardin a été détruit au bout de quelques années.

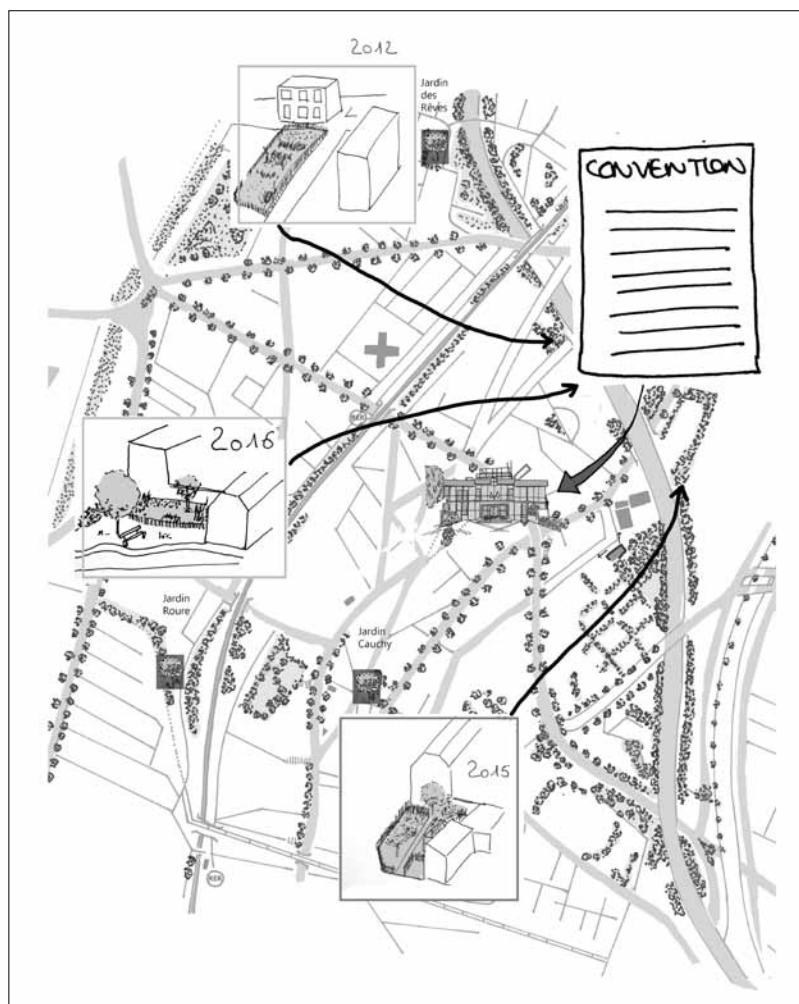


Figure 4 : Jardins partagés d'Arcueil

Source : Carte composée, Manon Bélec, 2018.

La Municipalité a proposé aux jardiniers de se déplacer et de se redéployer dans un autre lieu, qu'il occupe toujours aujourd'hui. Le second jardin est né dans le sud de la ville. Le jardin Cauchy a été créé à la place d'un terrain vague qui avait été utilisé pendant longtemps comme parc à chiens, avant d'être gagné par la végétation. Sous l'impulsion d'habitants qui se sont regroupés autour du projet et avec le soutien de la Ville, la parcelle inoccupée a été mise à disposition pour que les jardiniers l'investissent avec différents types de plantations. Revendiquant le caractère ouvert du jardin, les jardiniers ont installé une cabane pour abriter leurs outils et se sont organisés en toute autonomie. Après quelque temps, ils ont fini par s'organiser sous la forme d'une association nommée « Mauvaises Graines ! »

Après un temps sans cadre légal, la Mairie d'Arcueil a fini par demander une institutionnalisation de leurs positions. Ce temps du « laisser faire » est suivi par un temps du « cadrer ». L'heure est alors à la rédaction d'une convention entre les jardins et la Ville. Cette dynamique s'est propagée dans la ville avec un engouement pour les jardins. D'autres jardiniers ont souhaité mettre en place des espaces et prendre part aux échanges sur la convention avec la municipalité. Le jardin Roure s'est positionné à l'ouest de la ville et les jardins familiaux – présents dans la ville depuis longtemps – se sont intéressés à la dynamique. Différentes initiatives se sont révélées et implantées : des permis de végétaliser, des plantes comestibles dans les massifs municipaux... Des échanges se sont articulés autour d'un autre collectif d'habitants, distinct des associations de jardiniers : « Arcueil Comestible ». Soutenues, cadrées et entretenues depuis longtemps par la Ville, ces initiatives ont pris une place prépondérante sur la scène publique locale. C'est une véritable germination qui développe l'engouement des habitants, et devient un catalyseur institutionnel. Cet engouement citoyen parallèle à celui de la municipalité pour la création d'espaces verts a enclenché une synergie des volontés politiques et des dynamiques habitantes. Le « laisser faire » initial de la municipalité a créé une opportunité pour les habitants de mener à bien leurs propres projets sur de nombreux espaces.

Les habitants contribuent ainsi à l'élaboration d'une démarche municipale qui a, à son tour, détermine un cadre permettant de structurer les initiatives habitantes suivantes.

Une dernière trajectoire est observée dans la zone des Tartres sur le territoire de Plaine Commune. L'enquête menée sur cet espace s'est organisée par un suivi des occupations et des transformations, ainsi que par la tenue de nombreux entretiens avec les acteurs de l'aménagement entre 2015 et 2018. Cet espace porte encore les traces des terres de maraîchage qui formaient son usage historique. Incarnant un des derniers vestiges d'une agriculture professionnelle en terre de la Plaine de France, les Tartres s'étalent des pieds des quartiers résidentiels dont le Clos Saint-Lazare à Stains, jusqu'à la bouche du métro de Saint-Denis Université. Situé à la lisière des trois communes de Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine et Stains, cet espace est aujourd'hui une réserve foncière et un espace de marge de manœuvre pour des opérations de chantier et de dépôt provisoire des déchets issus de la démolition dans les quartiers voisins. Depuis le début de l'opération d'aménagement, une épaisse lisière s'est dessinée où se sont amassés les dépôts et où les jardins se sont déployés au milieu d'une végétation foisonnante [Figure 5].

Dans le temps long de l'aménagement, des jardiniers venus des communes alentours ont profité de cet espace non surveillé et de la végétation spontanée pour s'installer, certains dans des jardins familiaux au contrat précaire et d'autres dans des jardins sans contrat, profitant simplement d'une terre sans usage. La lisière entre les quartiers d'habitation et la terre de maraîchage s'est élargie au fur et à mesure des années, enfouissant lentement les abords de la terre agricole sous des amas de débris, puis sous les soins réguliers de jardiniers ou d'habitants qui se sont appropriés les terres délaissées. À côté de ces ancrages habitants, toute une série d'opérations d'aménagement a entrepris la mise en œuvre de la phase opérationnelle de la Zone d'Aménagement Concerté, obligeant certains habitats sans contrats à trouver refuge ailleurs.

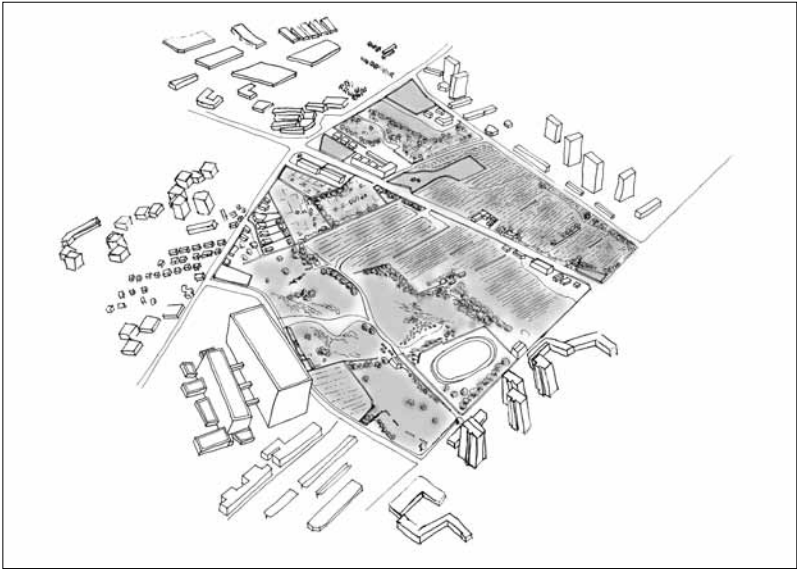


Figure 5 : La zone des Tartres

Source : Dessin en vue à vol d'oiseau, Cécile Mattoug, 2018.

Plus récemment, ce sont les aménageurs qui ont ouvert un jardin sur les Tartres. De nouvelles lignes définies par la maîtrise d'ouvrage urbaine ont entrepris de repenser le programme des espaces verts de l'opération d'aménagement, en faisant appel à un collectif de paysagistes. Ceux-ci se sont implantés sur une parcelle jusqu'alors inoccupée et proposée par les collectivités. Cette parcelle au sol pollué par les chantiers a servi pour l'installation d'un jardin ouvert en préfiguration du programme d'espaces verts. Les paysagistes ont été mandatés pour proposer une expérimentation de dépollution des sols et une animation autour du jardinage aux collégiens et aux habitants. Cet espace est apparu aux aménageurs et aux collectivités comme une occasion de contact avec les habitants du voisinage et les jardiniers, et une alternative aux actions de concertation dans le cadre du projet d'aménagement¹.

1 Entretien auprès des aménageurs le 30 octobre 2019.

Les ancrages habitants des jardins avec ou sans contrats témoignent de leur persistance et de leur créativité pour demeurer sur les lieux. Après trente années dans la lisière des Tartres, nombreux sont les jardiniers qui ont tenté de négocier le déménagement de leur jardin sur les terres cultivables des espaces verts à venir. Ils demeurent cependant fragiles et instables, dépendants de la bonne volonté des aménageurs. Parallèlement, les aménageurs déploient des actions sur ces espaces du vide urbain. Le jardin ouvert, animé par des professionnels, forme une interface conçue comme un lieu de rencontre et d'échanges avec des habitants. Il contribue à une action d'aménagement urbain, tout en détournant la pratique du jardin d'un espace de culture vivrière en lieu de familiarisation à des pratiques du jardinage et de participation habitante.

Entre ressource et épuisement

Tout comme la végétation prend possession d'un espace laissé vacant sans crier gare, les espaces spontanés apparaissent sans s'annoncer. Dès qu'une parcelle offre une occasion, des formes d'appropriation commencent à s'exprimer. La vacance des espaces est une condition d'existence de ces formes d'appropriation. La disponibilité d'une parcelle est cependant la conséquence de mutations urbaines successives. La fabrique de la ville se révèle productrice de la vacance. Elle rend possible la disponibilité des espaces pour le spontané. Résidus, marges, interstices, ces espaces sont mis à l'écart par la fabrique de la ville et c'est justement cette mise à l'écart qui permet l'expression spontanée de la végétation et des pratiques habitantes. L'effacement involontaire de ces espaces vacants du tissu urbain leur confère un rôle de page blanche, permet leur transformation en espace de ressource, tout en les rendant disponibles.

Après ce premier temps d'appropriation spontanée, nos trois situations témoignent d'un temps de structuration par des structures de la société civile. Dans le cas des jardins d'Arcueil, ce sont les mêmes personnes qui ont entrepris la constitution d'une structure associative pour que leur voix puisse être représentée dans les échanges avec la Ville. À l'Agrocité, la structure associa-

tive du collectif d'architecte est devenue une ressource essentielle pour entamer une procédure juridique et défendre une position. Sur les Tartres, la structure associative a été implantée *a posteriori* sur les lieux, pour servir les objectifs de l'aménagement. Le recours à cette pratique d'intermédiation, résultat d'une volonté de structuration, a permis une sélection progressive des personnes présentes sur les lieux.

Les espaces spontanés forment aussi une ressource pour le développement de l'action publique locale. L'installation de l'Agrocité a permis à la Ville de Gennevilliers de créer un service municipal pertinent dans le cadre d'une rénovation urbaine. En l'intégrant à un projet d'aménagement d'ampleur, l'énergie initiale de l'Agrocité a connu une nouvelle vie en devenant un espace institutionnalisé. Dans le cas des jardins d'Arcueil, la municipalité s'est faite l'accompagnatrice d'initiatives portées par les habitants. Cette posture à la fois permissive et régularisatrice de la Ville lui a permis d'adopter l'engouement des habitants et d'en faire un axe de l'action publique locale.

Ces trois trajectoires mettent en évidence des situations de maintien ou de transformation de ces espaces spontanés en d'autres entités. Ce constat amène la question suivante : quelles sont les conditions de maintien de ces espaces dans la fabrique de la ville ? Dans les trois cas, on constate une ouverture au public des espaces spontanés. À Arcueil, l'ouverture au public a été le choix des jardiniers [Figure 6].

Sur les Tartres cependant, les jardins qui ont refusé une ouverture sont aussi ceux appelés à disparaître avec l'aménagement. L'intérêt public défendu par les tenants de la cité a parfois imposé aux jardiniers d'ouvrir leurs espaces, de les transformer en espaces partagés ou de proposer une activité culturelle pour demeurer. D'autre part, l'intérêt public a poussé à l'institutionnalisation des initiatives habitantes, afin de protéger leur investissement.



Figure 6 : Jardin ouvert à Arcueil

Source : Photographie, Manon Bélec, 2017.

On voit alors s'organiser une sélection dans le maintien de ces espaces spontanés : l'obtention d'un permis ou d'un contrat autorise certains à rester sur les lieux, et l'interdit à d'autres.

Dans le jardin ouvert et institutionnalisé, la spontanéité d'usage des espaces est réduite aux règles définies dans les chartes et les conventions. À l'inverse, dans la friche délaissée et le jardin spontané, les jardiniers cultivent sans contrat, sans barrière, sans sécurité et cette situation les isole et les rend vul-

néralles. La structure associative répond aussi à une demande de sécurisation des jardins et de leurs installations. Au sein des friches ouvertes, partagées et cadrées, qu'en sera-t-il des jardiniers qui ne souhaitent pas rejoindre une association, de ceux qui ne souhaitent pas ouvrir leur jardin au public ? Certains usages et certains usagers ne trouvent pas de place dans les espaces normalisés : l'habitat sans contrat, mais aussi l'économie grise qui fait vivre les jardiniers et les fermes sans statut, et que les décideurs ne peuvent ou ne veulent pas reconnaître, bien qu'ils les tolèrent dans certains cas.

Ces usages ont besoin d'une absence de cadre, sans quoi ils sont condamnés à disparaître. Le cadre institutionnel protège les usages qu'il reconnaît, mais il élimine les usages qu'il ne reconnaît pas. Imposer le cadre d'existence de ces espaces revient à déterminer ce qui a droit de cité. À l'image des « zones autonomes temporaires » d'Hakim Bey, les espaces spontanés sont par nature éphémères. Ils forment le lieu d'une expérience qui ne peut pas advenir tous les jours, car elle est constituée d'une telle intensité qu'elle « *pose les fondements et définit le sens de toute une vie* »¹.

De la même manière, les espaces spontanés participent à la construction du sens de la ville et de sa transformation perpétuelle par leur puissante intensité temporaire. Ainsi, la fabrique de la ville continue-t-elle, mettant à nouveau à l'épreuve les espaces spontanés, intégrant certaines marges et cherchant à maîtriser l'ensemble des espaces urbains. Pourtant, dans la perpétuelle tentative du rétablissement de l'ordre, d'autres marges apparaissent, d'autres fragments s'infiltrent et permettent à nouveau l'expression du spontané. Les espaces spontanés ne se déploient qu'en dehors des règles de la ville, profitant de moments d'inattention, de moments où l'on regarde ailleurs, pour s'installer dans l'ombre. Ils profitent du silence pour s'improviser. Cependant, lorsqu'une écoute trop attentive leur est portée, leur raison d'être s'épuise en même temps que croît l'intérêt qu'on leur porte.

1 Hakim Bey Z.A.T - T.A.Z, *Zone Autonome Temporaire, Anarchie Ontologique, Terrorisme Poétique*, New York, Autonomedia, (1985, 1991, 2003), p. 113.

Cécile Mattoug, Manon Bélec

Ces lieux, fragiles, profitent d'un temps de latence pour exister mais restent dépendants d'une réalité éphémère : « *[ils] doi[vent] disparaître – [ils] disparaiss[ent] en ne laissant derrière qu'un nuage de poussières, pour resurgir ailleurs, à nouveau invisibles, car indéfinissables* »¹.

1 Hakim Bey Z.A.T - T.A.Z, *Zone Autonome Temporaire, Anarchie Ontologique, Terrorisme Poétique*, New York, Autonomedia, (1985, 1991, 2003), p. 114.

GESTION DES SATURATIONS DANS LES GARES FERROVIAIRES : POUR UNE APPROPRIATION DU FLOUX

Marin Dubroca-Voisin

Alors qu'elle n'est censée être qu'un nœud du réseau de transport, la gare est un espace urbain central, mélangeant zones ouvertes et fermées comme fonctions de transport ou urbaines². Dans une première partie, nous résumerons brièvement l'imbrication de fonctions et d'acteurs dans le système de la gare, puis nous montrerons que la saturation menace ces fonctions, malgré la présence d'interstices et d'espaces indemnes. La réponse des acteurs dominants est de développer des leviers coercitifs, mais ceux-ci se heurtent à une situation incertaine, entre foule et flux, que nous qualifions de « flux ». Dans une deuxième partie, nous proposerons plusieurs pistes pour saisir et traiter le flux, afin de permettre son appropriation par plusieurs acteurs légitimes. Nous proposons schématiquement un outil, la matrice acteurs-espaces, afin de permettre un partage des choix.

Dans ce travail, le concept de flux est un concept de travail, que nous ne cherchons pas à valider directement. Il est utile dans le système complexe qu'est la gare, pour ébaucher des pistes d'action s'éloignant de systèmes purement techniques. Des travaux futurs pourraient tenter de démontrer ses implications si elles sont démontrables ; il sert pour l'heure à rendre moins naïfs des systèmes d'ingénierie et à mettre en évidence le rôle du jeu d'acteurs et les implications de celui-ci sur les systèmes futurs.

DES GARES AUX FLUX MASSIFS, QUE FAIRE ?

Fonctions de la gare et fonctions dans la gare

Nous considérons que la gare remplit principalement trois fonctions : fonction transport (elle est alors un simple sommet

2 Élisabeth Lulin, *Intervention au 4^e atelier de la gare de Gares & Connexions*, « La gare : lieu d'ordre et de discipline », Paris, 2011, https://www.gares-sncf.com/sites/default/files/field_files/2015-02/syntheseatelier4saison2.pdf.

dans le graphe du réseau de transport), fonction urbaine (elle est l'entrée – ou la sortie – de la ville mais en devient un élément central, faisant converger les réseaux de transport), fonction commerciale (son caractère central, son public quasiment captif et ses usages décalés peuvent lui donner un rôle économique important, et de nombreuses gares se transforment en partie en centres commerciaux).

Ces trois fonctions de la gare sont assurées grâce à de nombreuses fonctions plus fines, que nous considérons comme des fonctions *dans* la gare. Ces fonctions incluent la circulation entre espaces, l'accès aux trains, l'information transport et touristique, la vente et la validation des billets, des fonctions de contrôle sûreté et sécurité, d'exploitation transport, de connectivité, de commerces et services, de tiers-lieux, d'art, etc. Si toutes ces fonctions ne se matérialisent pas dans chacune des gares, les plus importantes d'entre elles – en général dans des espaces urbains déjà très denses – regroupent la plupart des fonctions identifiées, aboutissant à une forme de saturation fonctionnelle.

Ces fonctions sont pour la plupart concentrées dans des espaces précis de la gare, qui forment des sous-systèmes spatiaux, avec un fonctionnement particulier, notamment dans le rapport aux flux de voyageur.se.s qui en font l'usage. Par exemple, les quais fonctionnent de concert avec leurs accès, avec des flux très dépendants de l'arrivée et de départ des trains, mais aussi des procédures d'annonce, de filtrage, de contrôle. De même, la vie d'un hall dépend des fonctions qui l'animent : temporalités des commerces, attente possible et confort relatif de celui-ci pour l'attente, etc.

Acteurs de la gare

Ces fonctions sont gérées par des acteurs qui mettent en place des ressources pour les gérer (employé.e.s, fonds, outils de gestion). Ces acteurs sont dépendants de normes, réglementations, et du comportement d'autres acteurs ; ils émettent à leur sujet des règles (internes ou à destination des voyageur.se.s), qu'ils matérialisent, notamment spatialement (signalétique, barrières, mor-

phologie des espaces en gare). Nous comptons entre autres dans ces acteurs l'exploitant de la gare, les exploitants ferroviaires, les autorités organisatrices les chapeautant, éventuellement l'exploitant du réseau, mais aussi les commerces et services, bien que leur influence se limite généralement à leur propre espace. Ces acteurs majoritairement ferroviaires, au service d'un système ferroviaire dont le bon fonctionnement repose largement sur l'anticipation et la prévisibilité, fonctionnent avec une volonté forte de prévoir et contrôler les flux.

Les outils de contrôle sont multiples : filtre lié à la possession d'un billet (et lutte contre la fraude), repérage et traitement des comportements identifiés comme inappropriés, en particulier par des équipes dédiées (police ferroviaire notamment). Ces pratiques sont particulièrement bien décrites et analysées dans la thèse de Florent Castagnino¹. Le contrôle s'effectue également sur le plus long terme : le devenir des gares et de leur desserte fait partie de plans stratégiques, est l'objet de négociations entre les acteurs dominants (exploitants, autorités), se traduit par des projets plus ou moins massifs (de la refonte de la signalétique à la refonte complète en passant par la mise en accessibilité).

Pourtant, les comportements en gare, sans même être considérés comme inappropriés, dépassent chacune des fonctions qui avaient été conçues dans la gare : la gare devient un lieu de vie, accueillant des pratiques artistiques, un lieu de déambulation, etc. Des pratiques des acteurs dominants permettent déjà une forme de réappropriation de ces espaces gares, que ce soit par des échanges dans la conception ou leur refonte (co-conception). Elles sont à la fois « sur-organisées et désordonnées », pour reprendre la formule d'Antoine Hennion².

Dans tous les types de gare se dessinent des rythmes et des espaces particuliers, mais les gares empruntées par des flux mas-

1 Florent Castagnino, *Les chemins de faire de la surveillance : une sociologie des dispositifs de sécurité et de sûreté ferroviaires en France*, Paris Est, 2017, <http://www.theses.fr/2017PESC1052>.

2 Antoine Hennion, « La gare en action. Hautes turbulences et attentions basses », *Communications*, n° 90, 2012, pp. 175-195.

sifs concentrent certaines problématiques, notamment l'accumulation du flux aux zones critiques, comme le décrit l'article de Bachar Kabalan *et alii*¹.

Flux massifs et saturation

Des équipements comme les escaliers, les portiques de validation, la moindre largeur d'un couloir peuvent former des goulets d'étranglement (*bottlenecks* dans la littérature anglophone). Les mouvements des trains (qui sont de plus potentiellement concentrés afin de faciliter les correspondances) créent des flux subits et massifs qui sont une première étape de la saturation en gare. Mais cette saturation peut également advenir sur des espaces plus importants et notamment des sous-systèmes entiers, elle peut se propager à d'autres sous-systèmes.

La saturation dégrade l'exploitation ferroviaire puisque le nombre de personnes à quai et leur irrégulière répartition provoquent une augmentation des temps d'arrêt². La baisse de capacité peut entraîner des perturbations en amont, où les trains sont bloqués, restent plus longtemps à quai et sont plus chargés, et en aval, où avec la baisse de fréquence, trains et quais sont également plus chargés. La saturation peut donc se propager sur le réseau au-delà du nœud qu'est la gare. L'enjeu est également celui de la sécurité, puisqu'au-delà de 5 à 7 personnes par m² peuvent émerger spontanément des turbulences, lesquelles peuvent entraîner blessures et décès, comme l'ont montré les nombreux travaux de Dirk Helbing. Enfin, la saturation dégrade la qualité de service, comme le souligne l'échelle de densité piétonne élaborée par Fruin³. Des phénomènes de *stop-and-go* (équivalent piéton et potentiellement en deux dimensions de l'effet d'accordéon des embouteillages autoroutiers) peuvent se produire dès 3 à 5 per-

1 Bachar Kabalan, Fabien Laurent, Zoï Christoforou, Marin Dubroca-Voisin, « Framework for centralized and dynamic pedestrian management in railway stations », in *Transportation Research Procedia*, vol. 27, 2017, pp. 712-719.

2 Fatma Elleuch, Stéphanie Donnet, Axel Buendia et Charles Tijus, « Comment maîtriser le temps d'arrêt d'un train en gare ? », *Revue générale des chemins de fer*, n° 268, 2017, pp. 22-35.

3 John J. Fruin, *Pedestrian planning and design*, 1971.

sonnes au m². Outre l'inconfort généralement ressenti, la saturation physique des espaces peut avoir des effets très forts pour les personnes à mobilité réduite, les personnes sensibles à la proximité, au bruit, à la variabilité des mouvements... d'autant que la gare est déjà un univers informationnellement saturé. L'accès aux commerces et aux services est compromis par la saturation, menaçant leur modèle économique. La saturation fait des gares des espaces encore plus complexes, où l'on est menacé par le flux, où l'on trouve difficilement son chemin, et où les choix sont contraints, menaçant son urbanité. Bref, la saturation de la gare perturbe l'ensemble de ses fonctions.

Des interstices, à l'écart de la saturation

Les espaces-temps de saturation sont parfois très compacts : pointe ou hyperpointe des déplacements pendulaires, partie spécifique d'une gare. Ils dessinent en creux des espaces ou des périodes, que l'on peut considérer comme délaissés ou plutôt indemnes. Ces espaces semblent délaissés car peu ou pas empruntés à certaines heures ou en permanence, et avec une valeur d'usage en deçà de leur capacité. Cela est notamment dû à leur temps de parcours plus important, à leur non-signallement, aux fortes variabilités temporelles de la demande, etc. Mais par les conditions de déplacement qu'ils peuvent offrir, il peut alors s'agir de refuges ou d'espace préservés. Ces espaces-temps sont alors valorisables pour minimiser la saturation. Pour la dimension temporelle, c'est le cas des projets de désaturation des heures de pointe, qui visent à reporter la demande de transport en dehors de la pointe ou de l'hyperpointe ⁴). Les espaces-temps préservés peuvent également être particulièrement utiles pour certains publics (fragiles, sensibles à la densité, etc.). Par exemple, certains itinéraires signalés au sein de gares complexes pourraient emprunter une suite d'espaces « indemnes », ou les intégrer afin d'en faire des espaces de répit, afin d'améliorer les conditions de déplacement des publics concernés. Ces espaces en creux de la saturation existent aussi bien à l'échelle de la gare, où peuvent se

4 Emmanuel Munch, *Mais pourquoi arrivent-ils tous à la même heure ? Le paradoxe de l'heure de pointe et des horaires de travail flexibles*, Paris Est, 2017 (thèse de doctorat).

nicher de multiples recoins, qu'à celle du réseau. Par exemple, en arrivant en gare de Bibliothèque François Mitterrand depuis le sud le matin, il peut être utile de se placer en queue de train (espace préservé dans la gare) et de descendre à la station suivante moins fréquentée (espace préservé dans le réseau).

Développement de la gestion des flux : vers la coercition ?

La gestion des flux de voyageur.se.s se développe parmi les compétences des exploitants. Ce développement est lié à la métropolisation et à la hausse conséquente du nombre de voyageurs, dans des systèmes de transport qui se développent (avec plus de complexité) ou se rapprochent de leur capacité (avec plus de saturation). La façon dont les exploitants appréhendent les flux dépend de multiples paramètres, notamment leurs contraintes (nécessité de suivre un horaire ou de partager les voies avec d'autres circulations, configuration de leurs espaces, etc.) et des influences historiques. Par exemple, la RATP a opéré un virage culturel conséquent en abandonnant l'utilisation des portillons qui empêchaient l'accès au quai dès qu'un train était en station¹. La SNCF requalifie son activité en zone métropolitaine de *mass transit*, avec une volonté de synchronisation des flux de trains et de voyageur.se.s. Les opérateurs londoniens gèrent les flux par des procédures locales : signalétiques changeant au fil des jours et permettant des couloirs unidirectionnels, fermeture de gares, utilisation de barrières. Ces barrières et la présence d'opérateurs au plus près des flux se retrouvent chez des exploitants asiatiques, comme dans le métro de Shanghai.

La tendance des exploitants, en développant des leviers d'action sur les voyageur.se.s, est d'agir avec eux comme pour d'autres ressources du système de transport (trains, agents) : par l'injonction, la coercition. Il est possible de faire venir une rame à un endroit précis, de commander un service à un conducteur, et d'édicter des scénarios de situations perturbées. Spontanément, l'opérateur va donc tenter de faire du voyageur une ressource

1 Robin Foot, « Le voyageur, l'électricité et le conducteur », in *Savoir faire et pouvoir transmettre : Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016, pp. 133-149.

contrôlable, ce qui lui permet de rendre le système de transport prévisible et maîtrisable. Les leviers peuvent être de contraindre l'utilisation des espaces (barrières, portiques, rétention d'information), ce que nous appelons des « leviers coercitifs ». Ils peuvent aussi être des « leviers d'influence », agissant sur le voyageur sans le contraindre, comme une stratégie d'information voyageur différenciée, de conseil, ou des dispositifs de type *nudge*². Ces leviers d'influence sont moins aisés à utiliser : leur implémentation est subtile, leur impact moins certain. Ils traduisent avant tout la volonté de l'exploitant, qui décide de l'*optimum* du système selon ses critères (ou ceux hérités de l'autorité organisatrice). Cet *optimum* serait recherché par un algorithme selon des données d'entrée (par exemple mesure du nombre de voyageurs en gare), des règles et des indicateurs encodant la volonté, déterminée à un haut niveau, l'exploitant. L'*optimum* doit permettre une situation meilleure en moyenne. Déterminées de manière centralisée par rapport à des données plus ou moins précises et agrégées et des indicateurs prédéfinis, les situations fines, locales, et les perceptions échappent à ce calcul.

Le voyageur est alors « noyé dans la masse » ; il est dépendant de la réalité de l'*optimum* souhaité, de l'efficacité de l'algorithme, pour exercer sa mobilité. L'agent de l'exploitant est, lui, soumis aux instructions du système pour atteindre l'*optimum* (si ce système tient compte de lui). Il est un travailleur visible et actif vis-à-vis des flux, en agissant directement auprès d'eux, mais quasiment invisible pour le centre de contrôle. La volonté du voyageur et celle de l'agent sont ainsi niées. Dans les aéroports s'effectue un « contrôle des corps par le biais des processus précis (embarquement par exemple) et des étapes contraignantes faisant appel à des dispositifs physiques et numériques (portiques anti-métaux, scanners)³. Dans les gares à fort trafic, elle s'exerce davantage par les gestions des flux et de la foule, qui compressent les corps.

2 Le *nudge* ou « coup de pouce » est un dispositif permettant de modifier un comportement sans contraindre la personne ciblée. Il modifie l'architecture du choix afin de favoriser le comportement souhaité.

3 Tim Cresswell, Mikaël Lemarchand et Géraldine Lay, *Ne pas dépasser la ligne ! : fabrique des identités et contrôle du mouvement dans les lieux de transit*, Paris, Loco, 2016.

Le « flux », entre foule et flux

Pourtant, il semble exister un moment où seule une personne au cœur du mouvement pourrait discerner si celui-ci relève encore du *flux* – caractérisé par des indicateurs typiques de l'ingénierie – débit, vitesse, variations de ces grandeurs – ou s'il relève déjà de la *foule*, dont les propriétés émergentes mènent à une dynamique difficilement contrôlable, avec des mouvements à la fois solidaires, involontaires, coordonnés mais non concertés. Cette incertitude entre foule et flux, que l'on pourrait appeler « flux » (ce serait en anglais *flowd*, entre *flow* et *crowd*), ne serait pas appréhendable, gérable par les mécanismes habituels.

Nous proposons donc de définir le flux comme un « phénomène de déplacement des piétons » présentant certains caractères :

- la densité en piétons est suffisamment importante pour que ceux-ci ne puissent faire leur choix de déplacement qu'en fonction des autres (déplacement contraint), sans pour autant être entraînés par ceux-ci (possibilité de choisir) ;
- le grand nombre de directions et la forte variabilité des déplacements individuels rendent impossible ou non significative la mesure du débit ;
- les phénomènes de foule (ondulations, blocages massifs) ne sont pas observables ;
- certains piétons peuvent être volontairement statiques et le rester ;
- l'évolution du phénomène et la situation sont incertaines.

L'espace-temps du flux peut être en relation avec des espaces de flux ; il peut également être en périphérie d'espace de foule. Le sous-système du vaste hall de gare à l'heure de pointe, connecté aux accès urbains et aux quais semble être un archétype du flux, mélangeant voyageur.se.s en attente, flux se dispersant à l'arrivée des trains, et personnes se frayant un passage vers leur train au départ.

Les leviers de gestion des flux traditionnels se heurtent au flux : il faudrait canaliser les déplacements pour avoir la certi-

tude de gérer un ensemble de flux, ce qui nécessite un dispositif conséquent et pourrait créer des perturbations en amont (le fait de canaliser fixant un débit, potentiellement restreint). Les techniques de gestion de la foule ne sont pas nécessairement applicables : elles nécessitent des moyens conséquents et s'appliquent à une foule relativement uniforme. Il n'est pas aisé de savoir si le flux risque de basculer vers la foule, ou si une gestion des flux pourrait suffire, ou même s'il suffit de laisser la situation « s'autoréguler ». Les moyens techniques mis en place sont dépassés puisque la grande variabilité perturbe les mesures, et que les indicateurs habituels ne sont pas nécessairement pertinents.

POUR UNE APPROPRIATION DU « FLOUX »

Si la gestion centralisée, technique, se heurte au flux, il faut envisager d'autres modes de gestion des gares. C'est l'occasion de proposer une appropriation du flux. Si les exploitants, sous le contrôle de l'autorité organisatrice, ont la responsabilité de faire fonctionner le « système gare », les autres acteurs semblent également avoir la légitimité de participer à la gestion opérationnelle des gares, puisqu'ils sont directement concernés – et potentiellement entravés – au quotidien. Nous voulons donc ici proposer des pistes pour partager une appréhension du mouvement en gare, une concertation sur les stratégies opérationnelles, un nouveau partage du territoire commun de la gare. Nous avançons que l'appropriation est la possibilité pour chacun des acteurs de « traiter » le flux, et que pour ce faire, il faut le « saisir ». Du point de vue des acteurs dominants (qui ont un pouvoir à partager), il est possible de mettre en place plusieurs actions permettant de saisir et de traiter le flux. De nombreuses questions se posent : comment concrétiser cette vision, avec quelle anticipation, comment l'inscrire dans le jeu d'acteurs déjà complexe ; doit-elle se réadapter en temps réel ? Résiste-t-elle au passage à l'échelle ?

Saisir le flux

Saisir le flux, c'est être en mesure d'appréhender une situation de haute densité piétonne, analyser ses composantes, recon-

naître des situations de flux ou de foule (ou admettre que l'on est encore dans le flux). Pour saisir la nature spécifique du flux, des mécanismes classiques pourraient être utilisés : formation des agents voire de certains voyageurs aux caractéristiques spécifiques du flux et de la foule¹, visites de terrain dédiées aux espaces-temps les plus susceptibles de receler une situation de flux, analyse *a posteriori* et retours d'expériences sur des situations de basculement. Ces mécanismes nécessitent cependant d'atteindre une masse critique conséquente d'agents et de voyageurs. Un travail sur l'environnement pourrait également être mené, avec des œuvres d'art dédiées au flux et au foule, des ambiances s'adaptant en fonction du nombre de personnes et des comportements observés (ce qui serait une manière de faire ressortir les données un peu brutes dans le monde réel). Permettre de saisir le flux nécessite de ne pas tenter d'encapsuler tous les phénomènes piétons dans des procédures techniques, de laisser de la marge dans les occupations des agents, de ne pas saturer tous les interstices qui subsisteraient en gare (espaces « indemnes »).

Traiter le flux

Traiter le flux consiste à définir un état désiré par rapport à l'état courant de flux et aux prévisions, et à exécuter des leviers d'action afin d'atteindre cet état désiré. Pour cela, les leviers doivent être identifiés et les ressources pour les exécuter doivent être disponibles. Pour traiter le flux, il faut que les outils et connaissances mobilisables soient en mesure de gérer l'incertitude de manière instantanée. Là encore, la formation et l'expérience nécessitent l'atteinte d'une masse critique. La mise en place d'un acteur dédié, expert, pourrait être une façon de s'assurer de la compréhension du système, mais complexifie encore la prise de décision.

Par définition, la stratégie opérationnelle doit être appliquée en temps réel vis-à-vis de l'état courant du système, mais peut-être – en tant que stratégie – prédéfinie ou cernée à l'avance. L'utilisation de scénarios est courante en exploitation transport ;

1 Le flux, concept encore imprécis, n'est pas nécessairement un objet d'étude, même s'il devrait avoir sa place dans les objectifs pédagogiques.

à Londres, des scénarios de gestion des flux sont définis en fonction de critères simples (dépassement d'une ligne par un amas de personnes, etc.) ; à la gare Saint-Lazare, un scénario d'affluence maximale canalise les flux par un dispositif humain depuis l'extérieur de la gare. Le caractère temps réel empêche la tenue d'une concertation complète entre acteurs (seuls les agents opérationnels représentant les exploitants peuvent éventuellement se concerter).

Afin de permettre une planification multi-acteurs intégrant la notion de flux et exploitable en temps réel, nous proposons l'utilisation d'une matrice acteurs/espaces dont le fonctionnement est explicité ci-dessous.

Espace \ Acteur	Acteur 1 (exploitant gare)	Acteur 2 (opérateur ferroviaire)	Acteur 3 (association de voyageurs)	Acteur 4 (voyageur #24579)	...
Nombre de points disponibles	25 points	20 points	20 points	4 points	
Hall de gare	F1 : 10 points	F2 : 3 points	F1 : 10 points		
Quai 1	F4 : 5 points	F2 : 8 points			
Quai 2	F4 : 5 points	F2 : 8 points			
Entrée	F1 : 5 points	F1 : 1 point	F2 : 10 points	F2 : 4 points	

À cette matrice est associé un référentiel de fonctionnements (potentiellement spécifique à chaque espace), par exemple :

F1 : Priorité au confort de circulation, niveau de service B au maximum, temps de parcours piéton inférieur à 2 minutes, flux lents dirigés vers un itinéraire alternatif.

F2 : Priorité absolue à l'échange efficace, incitations au mouvement, entraves possibles à l'immobilité.

Etc.

Ces fonctionnements (ici fictifs et encore peu travaillés) intègrent les objectifs et les renoncements potentiellement nécessaires. Chaque acteur dispose d'un nombre défini de points. Il peut choisir de miser tout ou partie de ses points sur l'applica-

tion d'un fonctionnement dans un espace, ce qui lui permet de prioriser les espaces qui lui semblent importants, notamment les « points durs » pour les voyageurs. Dans notre exemple, l'acteur 3 place la moitié de ses points sur le fonctionnement F1 dans le Hall de gare. Il veut favoriser le confort de circulation dans cet espace. Une fois que tous les acteurs ont placé leurs points, c'est le fonctionnement qui recueille le maximum de points que l'exploitant doit donc atteindre.

Une telle notation permet d'arbitrer avec des éléments plus objectifs, d'expliciter la légitimité relative des acteurs et d'intégrer un grand nombre d'acteurs. Des tests de cohérence doivent cependant être faits, mais la porte est ouverte pour une optimisation qui ne soit pas que technique. L'ensemble des acteurs serait alors garant du bon fonctionnement de la gare, même si l'exploitant est encore garant des *minima* de sécurité et de qualité, et nécessite donc la confiance des autres acteurs. Ces minima ont eux-mêmes vocation à être négociés, de même que les réponses extrêmes de l'exploitant.

D'autres outils pourraient permettre une réponse moins techno-centrée : des systèmes utilisant la logique floue (*fuzzy systems*) et pouvant donc partiellement intégrer le langage naturel, des dispositifs de remontée d'information et de vote pour favoriser un arbitrage multi-acteurs en temps réel... Pour permettre de traiter ce flux, des actions plus larges semblent également intéressantes : remettre en question l'amas réglementaire qui régule la gestion des gares, et aurait tendance à continuer de croître avec une professionnalisation de la gestion des flux, repenser les gares et l'ensemble des outils existants pour intégrer les notions de flux ou du moins de flux, de foule et d'incertitude, et intégrer l'ensemble des acteurs – avec leurs légitimités diverses – dans les outils, arbitrages et procédures.

CONCLUSION

Nous avons présenté le concept de flux, à l'articulation entre foule et flux, qui permet de rendre visible et d'appréhender partiellement l'incertitude relative à des situations de haute densité

piétonne. Ces situations seraient spontanément gérées par des leviers coercitifs par les acteurs dominants comme l'exploitant gare, malgré la légitimité d'autres acteurs en gare, et notamment les voyageurs. Le concept de flux doit donc nous amener à rendre plus nette une action possible, pour que la gestion des flux en gare ne soit pas le monopole d'un acteur coercitif, mais s'inscrive dans le domaine des biens communs de la mobilité.

Cette conclusion est également l'occasion de faire l'éloge des rythmes, de la vacance et des interstices. Dans notre cas, les rythmes variés des flux dans la gare créent des situations multiples, intéressantes à appréhender mais difficiles à gérer : ils sont une manifestation d'urbanité en gare. Celle-ci, concentration d'espace-temps, a néanmoins des recoins de vacance, des lieux cachés et des temporalités tranquilles, qui forment des interstices d'espace-temps. C'est grâce à ces interstices que le flux peut être gérable voire inoffensif. Enfin, faisons aussi l'éloge des humains, qui par la complexité de leurs interactions forment le flux. Ils sauront l'appivoiser s'ils n'oublient pas leur propre place, humaine, dans les dispositifs techniques.

L'ENVIRONNEMENT COMME TEMPORALISATION SUBJECTIVE DES PÉRIPHÉRIES

Guillaume Faburel, Mathilde Girault

INTRODUCTION :

DE LA NÉCESSITÉ DE POLITISER LE RALENTISSEMENT

Selon une étude internationale menée par le « Forum vies mobiles » auprès de 12 000 habitants en France, Espagne, Allemagne, Turquie, aux États-Unis et au Japon, près de la moitié des personnes interrogées aspirent à une réduction drastique de leurs déplacements quotidiens, aussi bien pour le travail que pour les loisirs et la vie sociale. Il y aurait un désir de transformation des fameuses « vies mobiles » par un ralentissement de leurs rythmes ou, du moins, leur décélération.

Il est vrai que l'arrivée de l'horloge métrique a favorisé l'entrée des rythmes de vie dans la compétition économique¹, la recherche de performance individuelle² et la fascination pour la vitesse dessinée par Paul Virilio³.

La mutation des activités en des expériences temporelles toujours plus courtes aurait conduit, selon le sociologue Hartmut Rosa⁴, à une compression du temps sur un présent vécu comme une urgence permanente. Or, par leur ambition de croissance néo-productiviste⁵ et, dans ce dessein, par la valorisation éco-

1 Christian Arnsperger, *Ethique de l'existence post-capitaliste. Pour un militantisme existentiel*, Paris, Les éditions du Cerf, Collection « La nuit surveillée », 2009.

2 Alain Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, Collection « Essai société », 1991.

3 Paul Virilio, *La Vitesse de libération*, Paris, Galilée, Collection « L'espace critique », 1995.

4 Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, Collection « Théorie critique », 2012.

5 Guillaume Faburel, « Construction démocratique de l'agir métropolitain. Métropoles 1 – Habitants 0. Vers un match retour ? », *L'esprit des villes*, n°2, 2015, pp. 155-176.

nomique continue de la mobilité¹, la métropolisation incarne, comme fait social total², l'accélération qui s'impose aux individus et qui conduit à un sentiment d'étrangeté dans le rapport à la ville. La métropolisation aurait créé un nouvel « *ordre temporel* » de nature anthropologique, véritable corrélat de la vie affective de la néolibéralisme³.

Concrètement, elle aurait contribué à orienter nos représentations des temporalités en vue d'assurer une rationalisation de l'usage des services et des équipements⁴, de soustraire les temps sociaux aux conflits d'usage par la consommation⁵, de conditionner nos désirs d'activités urbaines notamment en colonisant des temporalités (dominicale et nocturne) réservées jusque-là à des arbitrages intimes⁶.

Toutefois, si les critiques de l'accélération constituent une perspective qui séduit de plus en plus, donnant lieu à une multiplication d'ouvrages valorisant la décélération ou la lenteur, l'arrêt ou du moins la pause, peu de travaux renseignent les « *tactiques de ralentissement face à l'accélération que déploient les gens ordinaires, dans leurs activités de tous les jours, en particulier dans leurs activités en dehors du travail* »⁷.

1 Stéphanie Vincent-Geslin et Emmanuel Ravalet, « La mobilité dans tous ses états. Représentations, imaginaires et pratiques », *SociologieS*, Dossiers, La mobilité dans tous ses états. Représentations, imaginaires et pratiques, 2015, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5134>

2 Guillaume Faburel, *Les Métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, Le passager clandestin, 2018.

3 Ben Anderson, « Neoliberal Affects », *Progress in Human Geography*, vol. 40, 2016, pp. 734-753.

4 Frédéric Godard, « À propos des nouvelles temporalités urbaines », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 77, 1997, pp. 7-14.

5 Luc Gwiazdzinski, « Temps et territoires : les pistes de l'hyperchronie », *Territoires 2040*, DATAR, 2012, pp. 75-97.

6 Sandra Mallet, « Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme », *EspacesTemps.net.*, 2013, En ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-et-urbanisme/>

7 Michelle Dobré M (coord.), *Modes de vie innovants et tactiques de résistance à l'accélération du rythme quotidien - MODERATO (Modes DE RAlentissement du Temps qu'OtIdien*, Rapport pour le MEDDTL-Programme MOVIDA, 2014, p. 75.

Et ils sont encore moins nombreux à chercher à identifier les ressentis préalables (de saturation, de dépossession, d'étouffement ou de suffocation) qui suscitent ces tactiques habitantes de ralentissement. Nous proposons alors de mettre en lien vécus de l'accélération et saturation métropolitaine, et donc en creux « l'approche du temps vécu de celle de l'espace »⁸. Les tactiques de ralentissement peuvent s'inscrire dans une volonté de renouer avec un pouvoir d'agir par un lien avec la vie quotidienne et la reconnaissance de sa multiplicité temporelle⁹. C'est sur cette base de problématique d'un ordre temporel des métropoles donnant lieu à des pratiques voire stratégies habitantes de ralentissement que nous avons posé deux hypothèses de travail.

La première est que l'accélération aurait atteint un tel niveau dans les territoires métropolitains que la distanciation spatiale voire l'affranchissement fonctionnel s'avèreraient nécessaire pour de plus en plus d'habitants, et ce en vue de reprendre la maîtrise de leurs rythmes de vie et de quelques capacités d'action. Le départ dans ces espaces de marges se ferait en réaction à des expériences de stress urbain qui provoqueraient des comportements sociaux (ex : perte de l'attention¹⁰) et des pratiques (ex : de l'hyper-mobilité), des désirs (ex : choix d'activité à haut rendement temporel¹¹) et des représentations de nos capacités d'agir (ex : sentiment d'urgence¹²). Souvent qualifié de désaveu de l'urbanité¹³, le choix résidentiel pour le périurbain aurait ainsi

8 Jean-Yves Boulin, « Les temps de la ville. Au-delà d'un aspect fonctionnel (l'organisation des services publics), les politiques des temps visent à un "bien-être temporel" offrant disponibilité et prévisibilité à tous », *Revue Projet*, vol. 1, n° 273, 2003, pp. 64-72.

9 Carmen Leccardi, « Accélération du temps, crise du futur, crise de la politique », *Temporalités*, n° 13, 2011. En ligne : <http://journals.openedition.org/temporalites/1506>

10 Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Le Seuil, Collection « La Couleur des idées », 2014.

11 Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, Collection « Théorie critique », 2012.

12 *Ibid.*

13 Augustin Berque, Bonnin Philippe, Ghorra-Gobin Cynthia (dir.), *La ville insoutenable*, Paris, Belin, Collection « Mappemanonde », 2006 ; Jacques Lévy (dir.), *Echelles de l'habiter*, Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture, 2008.

un autre ressort explicatif, celui du temps¹ : envie de proximité et d'interconnaissances, choix de desserrement urbain et de ses flux en conséquence, détournement de ses activités de loisirs et de leurs constructions consuméristes de plaisir... Par là, nous rejoignons des travaux témoignant de « *marques de résistance* » dans les périphéries, passant « *par une réappropriation du lieu, sa réinvention, sa réaffectation, une place laissée à l'imagination et à sa mise en pratique* » rendues possible par une certaine « *spontanéité retrouvée* » par exemple lors de l'organisation de festivités².

Ces travaux vont du « *refuge* » spatial³ à la prise d'« *autonomie du périurbain [par] des figures valorisantes d'ancrage et des opportunités de mise en œuvre de développement durable pensées à l'échelle des individus ou de petits groupes (tourisme vert, circuits courts...)* »⁴.

La seconde hypothèse fixée est que c'est par le prisme des questions environnementales et des cultures sociales relatives que les périphéries peuvent être investies comme un véritable espace de résistance aux saturations. L'environnement semble constituer un des leviers principaux pour la construction d'autres rythmes de vie face au désordre temporel (entendu comme la superposition de temporalités distinctes). Cette rupture renverrait à la ville industrielle construite historiquement sur la maîtrise de l'environnement et des risques afférents, œuvre poursuivie dans « *une société urbaine qui, à travers la lumière et les technologies d'information et de communication, s'est techniquement affranchie des rythmes de la*

1 Guillaume Faburel et Mathilde Girault, « Expériences ordinaires de la grande ville et imaginaires de l'urbain généralisé. La décroissance urbaine peut-elle figurer une utopie concrète ? », D. Crozat (dir.), *Utopies culturelles contemporaines*, Presses universitaires de la Méditerranée, 2018 (à paraître).

2 Eric Chauvier, *La petite ville*, Editions Amsterdam, Collection « L'ordinaire du capital », 2017.

3 Hervé Marchal H., Jean-Marc Stébé, « Le pré-urbain : un territoire refuge aux confins du périurbain éloigné », *Métropolitiques*, 2017 : <http://www.metropolitiques.eu/Le-pre-urbain-un-territoire-refuge-aux-confins-du-periurbain-eloigne.html>

4 Monique Poulot, « Du vert dans le périurbain. Les espaces ouverts, une hybridation de l'espace public (exemples franciliens) », *Espaces-Temps.net*, 2013 : <http://www.espacestemp.net/articles/du-vertdans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public-2/>

nature »⁵. La manière dont se structure la vie sociale autour d'un rythme commun d'activités s'écarterait en fait toujours plus de la grille environnementale du temps (saisons, à alternance jour/nuit, mouvement astral...), pourtant historiquement déterminante dans les temporalités sociales et politiques. A cet égard, nombre de tactiques de ralentissement habitantes s'inscriraient en premier lieu dans une réforme écologique des modes de vie dans la mesure où elles « *privégeront un rapport à l'environnement moins dépensier en matières premières et ressources non renouvelables, en énergie, et moins polluant* »⁶.

Au croisement de ces deux hypothèses, nous supposons que l'*habiter* périphérique s'inscrirait dans une rupture rythmique avec un vécu métropolitain, qu'il s'agisse d'un facteur de choix résidentiel intentionnel ou d'une reconstruction narrative faisant lieu d'une évolution de son style de vie. Les rythmes de vie périphériques incarneraient alors une forme de résistance ordinaire par la recherche d'un équilibre avec son (mi)lieu⁷. Nous nous intéressons donc plus précisément au temps « habité »⁸ de la quotidienneté, par le prisme des choix de trajectoires qui réinscrivent les discours dans une synchronicité passé-présent-futur, entre un passé (expérientiel métropolitain) et un futur (environnemental) que le présent dévoilerait. Nous avons particulièrement cherché à éclairer la mise en récit des parcours résidentiels comme parcours biographiques⁹, en ayant pleinement conscience « *des schémas narratifs typiques de notre modernité, en particulier la rhétorique du*

5 Luc Gwiazdzinski, « Penser la ville, panser le temps », in Luc Gwiazdzinski (dir.), *La ville 24 heures sur 24*, Paris, Rhuthmos, 2016, p. 12.

6 Michelle Dobré, « Tactiques de ralentissement », dans Dominique Bourg, Carine Dartiguepeyrou, Caroline Gervais et Olivier Perrin, *Les nouveaux modes de vie durables. S'engager autrement*, Paris, Les bords de l'eau, Collection « Documents », 2016, p. 75.

7 Michelle Dobré, *L'écologie au quotidien : Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, Collection « Sociologie et environnement », 2003.

8 Jean Chesneaux, *Habiter le temps*, Paris, Bayard, collection « Société », 1996.

9 Claire Bidart, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, 2006, pp. 29-57.

choix, de la responsabilité et de la réalisation personnelle »¹. Cette mise en récit oblige en fait à construire des cohérences *a posteriori*, à identifier des liens², resituant le récit biographique dans un discours politique de mise en cohérence par la situation de ses actions³.

À cette fin, 150 entretiens semi-ouverts, d'une durée moyenne de 45 minutes, ont été exploités. Ils ont été menés entre 2014 et 2017 avec des habitants de la proche (20 kms – Caluire-et-Cuire, Genas, Meyzieu, Tassin-la-Demi-Lune), moyenne (40 kms – Chaponnay, Craponne, Miribel-Jonage-Jonage, Saint-Symphorien d'Ozon) et grande périphérie lyonnaise (60 kms – Chazey-sur-Ain).

HABITER LES PÉRIPHÉRIES : UN RÉCIT RÉSIDENTIEL POLITISÉ PAR L'EXPÉRIENCE DE LA SATURATION URBAINE

Une diversité de trajectoires résidentielles

Il ressort de l'enquête des trajectoires diverses, bien connues de la littérature⁴. Notamment, les choix résidentiels en périphérie partagent souvent le même désir d'apaisement du corps en réaction à une expérience de saturation vécue dans une grande ville, qu'elle soit courte ou longue, récente ou ancienne, étudiante ou familiale, professionnelle ou habitante...

Dans les périphéries proches particulièrement, la plupart des interviewé.e.s ont vécu préalablement dans l'agglomération, pour certain.e.s au cœur même de l'agglomération. L'expérience urbaine a pu être heureuse, mais ne correspondrait plus aux attentes actuelles en termes de qualité de vie : « *Par exemple, j'ai*

1 Hélène Eraly, « L'identité narrative mise à l'épreuve de la retraite : une analyse de récits biographiques », *Temporalités*, n° 17, 2013. URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/2458>

2 Didier Demazière, « Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ? », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 93, 2007, pp. 5-27.

3 Jacques Rancière, *Les bords de la fiction*, Paris, Le Seuil, collection « La librairie du XXI^e siècle », 2017.

4 Violaine Girard, Jean Rivière, « Grandeur et décadence du périurbain. Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », *Métropolitiques*, 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Grandeur-et-decadence-du.html>

habité à Paris en tant qu'étudiante, franchement en tant qu'étudiante, Paris je me suis régalée. Maintenant que je suis mère de famille et intégrée professionnellement, je ne vivrais plus à Paris comme je ne vivrais plus à Lyon. » (Femme, 35 ans, institutrice, Miribel-Jonage).

Les nouveaux habitants des périphéries plus éloignées se mêlent à une population qui a de tous temps vécu dans le périurbain (enfance et vie adulte dans le périurbain), généralement couplé d'expériences urbaines courtes, soit anciennes (ex : études, première expérience professionnelle), soit strictement fonctionnelles (ex : certains loisirs culturels). D'une manière générale, l'enfance à la « campagne » (dans ces communes ou d'autres régions) apparaît comme un souvenir idéalisé qui a préfiguré la trajectoire résidentielle, particulièrement à l'arrivée ou en prévision des enfants : « *Avec mon mari, on ne voulait pas que nos enfants grandissent en ville, on avait vécu à la campagne et on ne voulait pas que ça se passe autrement pour eux [...] Les balades dans les bois, c'était toute mon enfance, les gosses c'est pareil maintenant, ouais, je pense que je m'en passerai pas. On part en randonnée dans deux semaines, je m'en passerai pas.* (Femme, 30 ans, sans emploi, Simandres).

Ces trajectoires périurbaines concernent aussi bien des personnes âgées à la retraite que des jeunes qui s'y projettent. Ainsi, les quelques lycéens ou étudiants rencontrés témoignent d'un attachement au lieu qui les conduit à s'imaginer un retour sur la région ou dans une commune à l'environnement similaire, après ses études et / ou sa première expérience professionnelle. La projection urbaine à court terme est donc rendue acceptable, voire plaisante, par l'idée d'un retour ensuite. C'est le cas par exemple d'une jeune femme de 25 ans habitant chez ses parents à Miribel-Jonage et en recherche d'emploi.

Systématicité de l'expérience urbaine et saturation commune des sens

Cette expérience apparaît comme un référentiel commun pour les habitants, qui la qualifient de « stressante » par les rythmes de vie (ex : trajets intra-urbains), « décevante » dans les liens sociaux (promiscuité de voisinage, entassement dans les trans-

ports en commun...), « asservissante » pour les modes de vie (ex : injonctions sociales à l'hyper-mobilité et l'hyper-consommation), « épuisante » par ses continuelles stimulations (ex : nuisances visuelles et auditives)... Cette expérience donne lieu à des discours de fort rejet de la ville : « *Moi, la ville je ne peux pas. C'est horrible. À la ville y a beaucoup de monde aussi, les gens sont trop speed. Enfin pour moi, ils ont jamais le temps de rien.* » (Femme, 40 ans, Simandres, sans emploi).

La saturation dans les grandes villes relève à la fois de ressentis sensoriels, d'injonctions sociales normatives et d'une détermination consumériste des désirs. Ainsi, les stimuli multi sensoriels permanents dans les grandes villes, négatifs (nuisances sonores, visuelles ou olfactives, pollutions de l'air) comme positifs (lumières, divertissements...), donneraient lieu à un ressenti de saturation et de débordement cognitifs, conduisant à une hypertrophie du présent (sentiment d'un manque de temps, urgence...). La densité apparaît, dans les discours, vécue comme une contrainte qui impose des sollicitations et interactions permanentes, conduisant finalement à une forme d'indifférence réciproque et une remise en cause de la forme urbaine, y compris par sa minéralisation qui en période estivale imposerait le repli (canicule, îlots de chaleur urbaine). Enfin, la multiplication d'activités de loisirs possibles déterminerait une construction consumériste des besoins, valorisant dès lors des imaginaires de l'efficacité temporelle (par les mobilités induites et le tout en un du *all inclusive* des parcs d'attraction et de centres commerciaux de nouvelle génération). À l'opposé de ce gouvernement des conduites, les périphéries dessineraient un lieu de vie « *calme* », qui assure de la « *tranquillité* » d'esprit et du « *repos* » pour les corps éprouvés. « *Les bruits de la nature [seraient] différents des sons de la ville avec des nuisances et très agressifs* » (Homme, 54 ans, professeur de physico-chimie, Dardilly). Cette différence serait source d'apaisement pour les interviewé.e.s (« *La nature c'est le bien-être, c'est pouvoir être un peu isolé du monde où on est pressé et dès qu'on va dans la nature, on a ce côté bien-être, de repos par rapport à la vie qu'on mène. Par rapport à la ville.* », Homme 50 ans, employé, Chaponnay).

Surtout, faisant écho à une trajectoire résidentielle idéalisée ou contrariée (enfance à la campagne, expérience urbaine malheureuse...), les périphéries alimenteraient un sentiment de « bien-être ». Celui-ci ne relèverait pas d'une sensation de confort matériel mais d'une évidence sensible, ce qui témoigne des aspirations personnelles placées dans l'environnement de vie : « *J'ai besoin de ça, de cette nature-là. Parfois, ça fait du bien, la nature c'est important quoi. Ça apporte quelque chose au quotidien, peut-être pas pour tout le monde. Après expliquer exactement ce que ça va m'apporter, je sais pas. Un bien-être, une sérénité, pour moi c'est important.* » (Femme, 50taine, employée, Simandres). Si la dialectique centre / périphérie peut alimenter les récits habitants, la systématisme et l'exemplification du discours (au-delà de la nature de l'expérience) nous renseignent néanmoins sur l'importance de cette expérience dans la construction d'une trajectoire cohérente pour les habitants. Par la mobilisation de cette expérience, il apparaît que les habitants des périphéries construisent leur propre « *raisonnalité fictionnelle* »¹, en décalage aux récits des experts, des institutions et acteurs politiques sur les périphéries.

L'ENVIRONNEMENT COMME MARQUEUR SUBJECTIF DE TEMPORALITÉS

Un environnement anthropisé mais non aménagé

En réaction à cette saturation, les habitants des périphéries construisent leurs propres marqueurs temporels, en fonction certes de leurs contraintes trajectorielles (professionnelle, résidentielle...), mais également de quelques convictions projetées sur les lieux de vie. Or, dans cette subjectivation des expériences et sectionnements temporels, l'environnement joue un rôle essentiel, particulièrement de reprise de la maîtrise de son cadre de vie².

1 Jacques Rancière, *Les bords de la fiction*, Paris, Le Seuil, collection « La librairie du XXI^e siècle », 2017.

2 Marc Abélès, Louis Charles, Henri-Pierre Jeudy, Bernard Kalaora (dir.), *L'environnement en perspective. Contexte et représentations de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, collection « Nouvelles Etudes Anthropologiques », 2000.

A cet égard, l'association spontanée de son lieu de vie à un qualificatif différent de « l'urbain » semble un marqueur d'une volonté de se positionner politiquement différemment par rapport aux évolutions urbaines et aux symboles de la réalisation de soi¹. Si nous retrouvons fréquemment la dialectique moderne urbain / rural, d'autres qualificatifs témoignent d'une réflexion sur ce que signifie être « non urbain » sans être « agriculteur ». Ainsi, un habitant de Miribel-Jonage (50 ans, jardinier au parc de Miribel-Jonage) nous a-t-il expliqué – sans que les termes aient été employés – s'identifier à un « rurbain » en opposition à un « bobo ». Si ces deux catégories confèreraient des valeurs similaires à l'environnement selon lui, le rurbain se démarquerait par sa pratique qui relèverait de l'observation et du jardinage (« *On est pas des bobos, on est des rurbains. En ville on serait des bobos peut-être.* »).

L'environnement est pensé par les habitants comme un espace libéré, du moins partiellement, d'un fonctionnalisme spatial, d'une rationalisation temporelle des activités dans un but d'efficacité, ainsi que d'une gestion des usages qui détermineraient les rythmes de vie (« *Je n'aime pas quand c'est trop organisé, je n'aime pas quand il y a trop de monde, des pistes cyclables, moi j'aime bien pouvoir choisir mes chemins pouvoir changer tous les jours, que ce soit en terre.* », Homme 54 ans, ingénieur informaticien, Miribel-Jonage). Ils témoignent d'une préférence pour les espaces non-aménagés même s'ils s'insèrent dans des cultures agricoles et forestières, comme les champs et les bois.

Un environnement libéré pour les initiatives habitantes

Or, en considérant l'environnement comme un espace anthropisé mais hors de l'aménagement, les habitants l'associent alors comme un espace d'une potentielle reprise d'un pouvoir d'agir. À bien des égards, l'*habiter* en périphérie est vécu comme une reprise de soi par ses habitants, tout particulièrement sur ses pratiques et gestes quotidiens de la transformation sociale (création d'un commun) et des questions écologiques (rapports

1 Joëlle Salomon-Cavin, Dominique Bourg, « Deux conceptions de la durabilité urbaine : ville prométhéenne versus ville orphique », dans Thierry Paquot (dir.), *Philosophie de l'environnement et milieux urbains*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire », 2010.

aux animaux, préservation des ressources...). Ces pratiques témoignent d'une aspiration commune à tisser d'autres rapports au lieu, rendus possibles par une rupture avec les rythmes de l'accélération : « *Il y a un jardin qui pourrait être aménagé pour permettre aux gens qui n'ont pas forcément leur propre jardin de venir pique-niquer. On y mettrait des tables, des barbecues... pour essayer de rallier les troupes comme on pouvait le faire autrefois autour d'un four à pain ou d'un repas commun [...]. On pourrait faire quelque chose de bien pour permettre aux gens de se retrouver autour d'une table, avec des pique nique...* » (Femme, 44 ans, employée administrative, Chazey-sur-Ain).

Ce type d'initiative est considéré comme une particularité des périphéries par rapport au contexte urbain, mieux doté en services publics et en délégation d'actions qui assurent un gain temporel. Les habitants se sentiraient plus facilement concernés par l'organisation de la vie collective en raison d'un attachement affectif au lieu, de liens sociaux de proximité, d'un sentiment de responsabilité induit par le peu de ressources financières des communes : « *Les gens qui viennent de la ville où tout est pris en charge par les communes, se replient chez eux le soir et le week-end ; or ici cela [la cantine scolaire, les activités périscolaires] demande de l'implication.* » (Homme, 33 ans, opérateur EDF, Chazey-sur-Ain).

« *Moi je trouve qu'il y a encore une certaine ruralité dans ce village, avec de jeunes agriculteurs, on est quand même encore sur du rural. Il y a aussi un phénomène de cité un petit peu dortoir mais je trouve que les gens ont quand même un intérêt pour le village et cet intérêt, ils le montrent soit par les activités proposées par le "Sou" [association du village], aux activités qui peuvent être proposées.* » (Femme, 44 ans, employée administrative, Chazey-sur-Ain). Pour Stéphane Bernary et Philippe Houée, « *dans le rural, chacun peut se percevoir comme acteur* »².

LES PRATIQUES DE RALENTISSEMENT PAR LA RESYNCHRONISATION ENVIRONNEMENTALE

Si l'*habiter* en périphérie constitue un choix voulu et assumé de refus de quelques mécanismes de normalisation des rythmes

2 Stéphane Bernary, Philippe Houée, « Les racines rurales des français entre chimères et fondements », *Économie et humanisme*, n° 362, 2002, p. 25.

de vie par l'urbain dense, comment ce choix se traduit-il en termes de pratiques de ralentissement ? Trois types de pratiques semblent particulièrement s'inscrire dans une reconnexion environnementale.

L'environnement comme « souci de soi »

Tout d'abord, il s'agit de pratiques vivrières avec une culture potagère et une attention portée sur les modalités de production des aliments achetés. Cette enquête a relevé une préférence pour la culture biologique et le respect de la saisonnalité, accompagnés du boycott de certains produits jugés non écologiques. Elle confirme ainsi une extension spatiale, au périurbain, de la réforme écologique des modes de vie déjà largement renseignée¹.

Ces activités potagères sont mises en avant selon une importance croissante proportionnellement à l'éloignement métropolitain, du fait de la capacité foncière et de la rencontre d'héritages culturels ruraux. Considérant leur « chance » de bénéficier d'un potager, plusieurs habitants plébiscitent certes la mise en place de jardins partagés : « *Je suis pour qu'on revienne aux jardins d'ouvriers, c'est-à-dire qu'on fasse des habitations avec obligation de faire des jardins d'ouvriers, comme ça les gens peuvent cultiver, s'ils veulent quelques poules, aller dehors, il y a pas mieux pour les gens, pour l'esprit, pour plein de choses. Quand on a la chance d'avoir ça, c'est vrai qu'on vit plus serein, enfin mieux quoi.* » (Femme, 45 - 50 ans, restauratrice, Dardilly).

Mais plus encore, ils défendent l'idée de la réappropriation informelle des espaces semi-privés pour la culture de la terre : « *Ma sœur est dans un immeuble à Bourgoin avec des jardins partagés et tous les anciens habitants font leur potager en bas de l'immeuble et c'est super sympa.* » (Femme, 30 ans, sans profession, Simandres).

Au-delà de la culture potagère, les circuits de commercialisation sont également réinvestis, en faveur des circuits courts avec les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) et les ventes à la ferme : « *Les AMAP et le bio ne vont aller que en augmentant ; il y a une réelle demande ici, puisqu'il y a une*

1 Michelle Dobré, Salvadore Juan S. (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, Paris, Editions L'Harmattan, Coll. « Sociologie et environnement », 2009.

liste d'attente pour les paniers. » (Homme, 33 ans, Chazey-sur-Ain, opérateur EDF).

Ces pratiques vivrières inscrivent les rythmes de vie dans une double représentation du vivant, à la fois considéré comme une entité globale avec des interactions élémentaires et pensé à l'aune de sa fragilité induite par les politiques de développement.

L'environnement comme lieu de socialisation temporelle par la détente et l'observation

Des pratiques de loisirs dans les espaces dits verts et de proximité (champs, forêts, chemins...), effectuées souvent de manière collective, contribuent au sentiment d'une resynchronisation des temps environnementaux et sociaux : promenade et randonnée, vélo et escalade, pêche à la mouche et cueillette des champignons, pique-nique et baignade... Ces pratiques assurent une sociabilité locale et véhiculent quelques imaginaires associés, et témoignent de connaissances des (mi)lieux de vie en ancrant l'ordinaire dans ces repères environnementaux. Elles revêtent alors un rôle essentiel dans le récit politisé des pratiques de ralentissement : elles sont posées comme le pendant de l'expérience urbaine de saturation.

Ces pratiques varient selon les rythmes environnementaux comme les saisons ou les cultures agricoles, enclenchant une dénormalisation des rythmes urbains de vie : « *Si c'est pas en culture, je traverse. Après, quand c'est en culture non, je vais pas bousiller leur boulot. J'vois quand ils ramassent leur maïs je vais dans les champs et on ramasse ce qu'il reste. Les gamins ils aiment bien.* » (Femme, 40 ans, assistante maternelle, Simandres).

Ces pratiques de détente s'accompagnent parfois de pratiques d'observation de l'environnement, voire de contemplation, qui construisent des repères environnementaux du passage du temps : elles signalent une aspiration commune à renouer avec des rythmes « naturels » (saisonniers, biologiques...), tout en s'éloignant des canons esthétiques de la nature en ville (étendues gazonnées, toits végétalisés...).

Ces pratiques d'observation sont pensées comme une expé-

rience pour les enfants pour leur apprendre des savoirs relatifs à la biodiversité : « *Ça fait du bien, on se vide la tête, une bonne balade dans le bois de Serres. On voit une faune et une flore, c'est intéressant. Surtout avec les enfants, ça permet de découvrir des choses.* » (Femme, 45 - 50 ans, restauratrice, Dardilly). Et également à trouver un équilibre émotionnel : « *C'est pour leur apprendre [aux enfants] à se détendre. Ça permet de souffler un peu par rapport au quotidien. On est tous dans un quotidien où on est tous à fond, ça fait du bien rien que parfois s'asseoir sur un banc, regarder mes enfants qui jouent et prendre un bouquin. C'est apprécié, ça fait du bien, ça permet de se poser.* » (Femme, 50 ans, employée de jardinerie, Simandres).

L'environnement permettrait de re-synchroniser les temps de vie et ceux dits de la nature (saisonnier, nyctéméral...) : « *C'est important de regarder pousser, de regarder fleurir, de toucher la terre.* » (Homme, 57 ans, agent EDF, Chazey-sur-Ain).

Les habitants marquent par là quelques tentatives de resynchronisation des temps sociaux et des temps environnementaux.

CONCLUSION : LE RÉCIT POLITISÉ DE LA PÉRIPHÉRIE PAR L'ENVIRONNEMENT DES LIEUX

Si la saturation se vit et se pense dans un présent métropolitain qui s'est imposé comme le seul cadre expérientiel de la qualité de vie, alors une subjectivation dissensuelle des temporalités semble assurer les conditions de la dé-saturation, par des leviers environnementaux. Tout en reconnaissant une multitude de temporalités et leurs différenciations subjectives, des points de convergence relèvent des rythmes de vie périphériques.

Tout d'abord, les trajectoires résidentielles nous renseignent sur la construction de ces temporalités qui seraient en rejet de la saturation métropolitaine. Les périphéries sont, à cet égard, pensées comme un lieu de refuge. Elles assureraient un ressenti de « *bien-être* » par leurs espaces libérés de la maîtrise première par les pouvoirs publics. Si ce bien-être est difficilement qualifiable par les habitants, leurs pratiques renseignent. Ainsi, les pratiques potagères et vivrières témoignent d'un décentrement pratique

par rapport à la quête de rationalisation du temps ; de même, les pratiques ludiques et d'observation des environnements y traduiraient une volonté de resynchronisation de ses rythmes sociaux et des rythmes environnementaux.

Dès lors, penser une telle construction subjective des temps dans les périphéries nous amène à compléter la définition de la saturation retenue initialement : si elle est un ressenti d'une sur-stimulation sensorielle et cognitive, la saturation témoigne d'abord de notre enfermement dans les cadres présents de l'expérience. Dé-saturer serait donc s'ouvrir de manière pratique certes à d'autres perspectives temporelles, simultanément du passé et du devenir, mais aussi spatiales, de l'ici et de l'ailleurs. La valeur de la vitesse n'aurait pas entièrement supplanté celle des lieux et la subjectivation par l'environnement des temporalités sociales assurerait une continuité au récit politisé des périphéries que proposent les habitants : par la reconnaissance d'un passé urbain inscrit dans un projet de modernité, d'un présent requalifié environnementalement et d'un devenir qui se construit par des pratiques habitantes renouant avec un pouvoir d'agir... déconcentré.

LES USAGES ALTERNATIFS EN ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, UNE CITADINITÉ DE L'ENVERS ?

Collectif Point Virgule

Les zones d'activités économiques (ZAE) occupent près d'un tiers des territoires urbanisés en France¹. Elles ont une grande diversité de noms, de fonctions, de formes et d'histoires mais sont regroupées sous le vocable de ZAE car elles ont en commun d'avoir été pensées et conçues, à titre principal, pour l'accueil des activités économiques (industrielles, logistiques, artisanales, commerciales). Engendrées par les mutations économiques des années 1960, elles se sont rapidement développées et étendues en dehors des villes, sur un schéma monofonctionnel. Les ZAE sont alors considérées comme un outil de politique publique municipale, concourant à la création d'emploi et à la perception de la taxe professionnelle. Composantes essentielles de nos territoires, les zones d'activités sont un lieu de travail quotidien pour des millions de salariés. Pourtant, elles représentent une réalité spatiale encore mal identifiée, souvent saisie par des schémas discursifs qui se limitent à une perspective économique, liée à l'emploi et à la fiscalité. Une approche économique ne suffit pourtant pas à comprendre ces espaces et l'un des enjeux est d'y poser un regard urbain, paysager et d'étudier la réalité souvent méconnue des usages qui s'y déploient.

Les zones d'activités peuvent être parfois considérées comme l'envers, le négatif de la ville. A priori, nulle densité d'usages, nulle diversité, nulles rencontres fortuites, nulle place pour l'errance ou l'imprévu : en ZAE, tout paraît réglé et les usages sont calés sur des temporalités fonctionnelles. On les désigne volontiers comme des espaces où dominent la banalité, la monotonie, la répétition des formes et du temps. Les zones semblent se

1 Les chiffres ne sont pas stabilisés à l'échelle nationale. Nous prenons ici en compte l'estimation du Cerema : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/enquete-cerema-adcf-zones-activite-economique>

remplir et se vider, avec une constance froide. Mais qu'advient-il en dehors des horaires de travail ? Existe-il des modes d'appropriation dans des espaces aussi fondamentalement fonctionnels et rationnels ? Peuvent-ils être le creuset d'usages et de citadinités spécifiques ?

À la faveur d'observations de terrain, il apparaît qu'au sein des zones d'activités économiques peuvent se déployer une grande diversité de pratiques qui peinent à trouver place ailleurs. L'objet de cette communication est de porter un regard sur ces activités alternatives, de tenter d'en saisir les déterminants spatiaux et d'enrichir ainsi notre compréhension des enjeux et potentialités des zones d'activités économiques.

LE CADRE : LES ZONES D'ACTIVITÉS COMME FRANGES URBAINES, LIEUX DES POSSIBLES À INVESTIR

Les zones d'activités occupent une place singulière dans les territoires et offrent un cadre urbain spécifique dont il faut étudier les caractères pour comprendre pourquoi et comment des usages alternatifs s'y développent.

Des espaces « à l'interface »

Les zones d'activités ont été constituées dans une triple logique d'accessibilité, de rentabilité et de disponibilité foncière, qui explique leur situation en périphérie des centres urbains. Tenues à l'écart de l'habitat selon une logique fonctionnaliste, elles ont été pensées comme des espaces de liberté pour les entreprises.

Pourtant, une part importante de zones d'activités, spécifiquement celles situées dans les grandes métropoles, ont été rattrapées par l'urbanisation. Dans le nord de la région Ile-de-France, nous avons pu estimer que plus d'un tiers des zones d'activités avaient été, en cinquante ans, rejointes par les tissus urbains¹, comme l'illustre l'exemple de la zone industrielle de la commune de Louvres (95).

1 Collectif « Point Virgule », *Un nouveau regard sur les zones d'activités économiques*, Paris, Editions des Ateliers de Cergy, 2017.

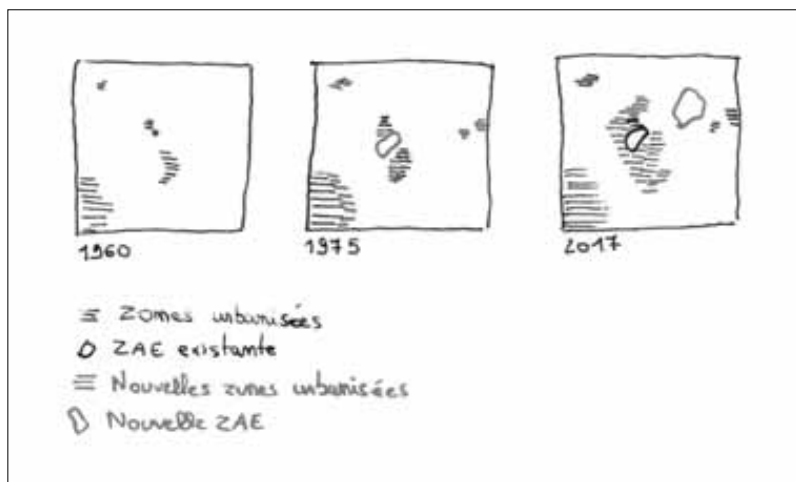


Schéma de l'évolution de la place d'une ZAE dans son territoire

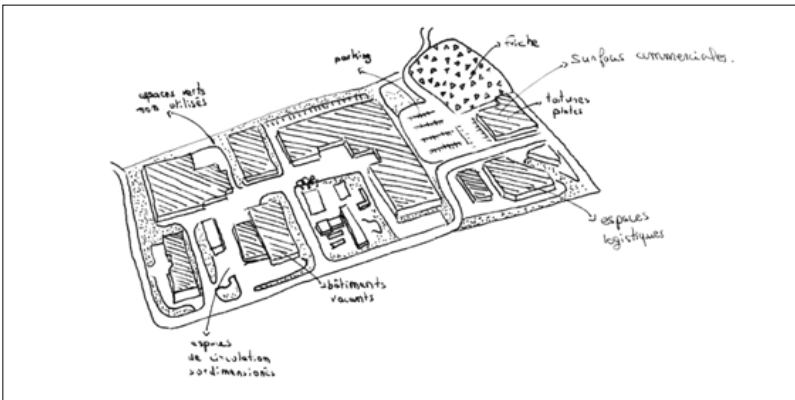
Source : Point Virgule.

Cette nouvelle place dans les territoires entraîne des conséquences sur le fonctionnement des zones. La pression foncière augmente, d'autant plus que le contexte législatif et réglementaire incite à la production massive de nouveaux logements (spécifiquement en région parisienne), à la densification et au renouvellement urbain. Ceci peut engendrer des mécanismes de spéculation foncière ainsi que la désaffectation progressive de l'activité économique au profit de l'habitat et, dans l'intervalle, la génération de friches et d'espaces en attente.

Cette proximité avec les tissus urbains est paradoxale. Car les zones d'activités ne sont pas conçues pour accueillir des usages urbains. Ces situations spatiales génèrent des franges et des limites entre la ville, habitée et pratiquée, et la zone, espace privé et fonctionnel. Ces frontières constituent des espaces de porosité et d'indétermination : à la fois proches et lointains, témoins et acteurs, actifs et passifs, ni publics ni privés.

Une morphologie spécifique

D'apparence, on pourrait penser que les ZAE ont été conçues selon une configuration architecturale et urbaine toute entière tournée vers la rationalisation de l'espace. Pourtant, elles sont en moyenne peu denses, en comparaison aux autres tissus urbains. Seule une faible part du foncier est occupée par des bâtiments (parfois moins d'un cinquième de la surface au sol), notamment du fait des réserves foncières faites par les entreprises dans une perspective d'extension.



Morphologie-type d'une zone d'activité économique

Source : Point Virgule.

On y trouve de vastes espaces engazonnés, des voiries de grande ampleur et des emprises de stationnement dimensionnées par rapport aux pics de fréquentation. Cela compose un paysage « faible » qui articule des « vides » et induit une multitude d'espaces indéterminés, non affectés à la production et pour lesquels aucun usage n'est défini. Autant d'espaces à investir...

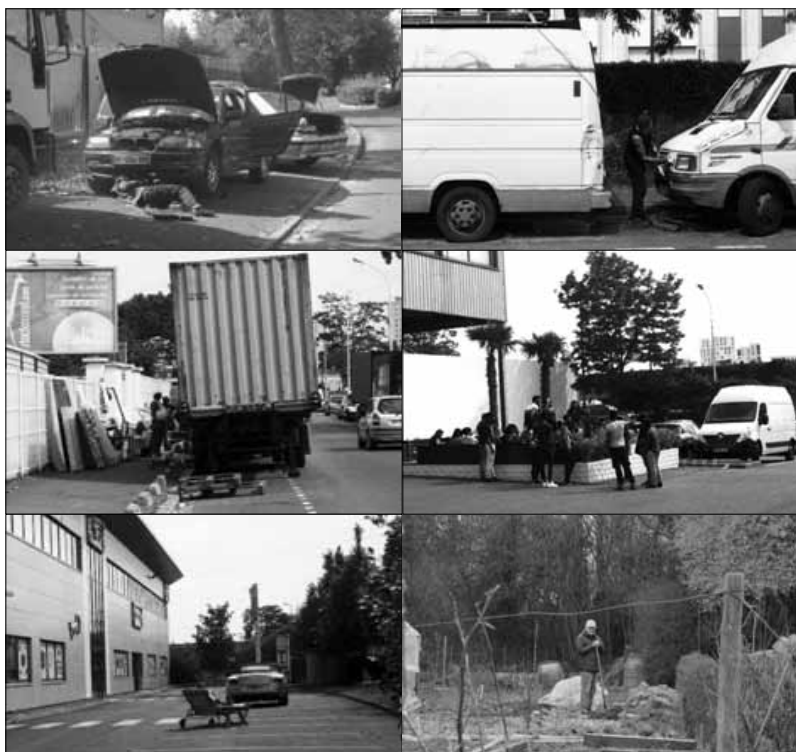
**DES ESPACES-TEMPS INTERSTITIELS,
CREUSETS DE PRATIQUES ALTERNATIVES**

Le cadre urbain et morphologique qui caractérise les zones d'activités économiques recèle de multiples potentialités d'appropriation. D'autant que le rythme propre aux zones d'activités est fonctionnel, binaire, séquencé par les horaires de travail. Le soir et les week-ends sont désertés par les activités économiques. Alors, certaines zones peuvent connaître d'autres usages.

Des arpentages réalisés les soirs et week-ends dans cinq zones d'activités franciliennes (Gennevilliers, Villetaneuse, Le Blanc-Mesnil, Saint-Denis, Grigny) nous ont permis d'observer les pratiques suivantes, qui tranchent avec les activités communément admises dans ces territoires productifs :

- Des activités légales mais rejetées des villes car consommatrices d'espaces ou jugées peu compatibles avec l'habitat et qui réinvestissent des bâtiments ou des parcelles existants : lieux de sport (pistes de moto-cross, foot en salle), de loisirs (paint-ball, laser-game, grands restaurants - buffets), d'agriculture (potagers, jardins familiaux) ou encore de culte (églises évangéliques) ;
- Des activités économiques informelles, qui trouvent place dans les marges et sont intimement liées aux entreprises des ZAE, notamment par le réemploi des matériaux : mécanique « sauvage », valorisation de déchets, cuisine de rue, négoce de seconde-main, dépôts-vente improvisés à partir d'un camion ou d'un container, services de transport de biens à l'étranger ;
- Des activités collectives spontanées, parfois illicites, qui génèrent des sociabilités fortes : rassemblements festifs et musicaux (répétitions de fanfares ou *batucada*, *rave parties*), *meetings* d'amateurs de voitures (courses, rodéos, *tuning*).

Collectif Point Virgule



*Gennevilliers, Villetaneuse, Le Blanc-Mesnil (92-93) Dimanche 27
Mai 2018.*

Le vide « organisé » des zones d'activités en dehors des heures de travail est, ainsi, parfois réinvesti, avec des pratiques hors cadre. Ces pratiques semblent obéir à des règles particulières et à « *un système d'ouverture et de fermeture qui les isole par rapport à l'espace environnant* »¹. Ces pratiques esquissent des formes de citoyenneté² spécifiques, des citoyennetés « de l'envers », qui tendent à effacer par l'usage la dualité public-privé. Ces pratiques dessinent un

1 Michel Foucault, « Des espaces autres », in *Dits et écrits 1954-1988*, t. II, 1976-1988, Paris, Gallimard (coll. « Quarto »), 2001, p. 1580.

2 La notion de citoyenneté est ici entendue comme « *la relation dynamique entre un acteur individuel et l'objet urbain* » (Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 160).

rythme alternatif, en rupture avec les chronologies traditionnelles qui encadrent les usages de ces espaces. Pour les analyser, les concepts d'hétérotopie et d'hétérochronie peuvent utilement être invoqués³.

À ce titre, les zones d'activités peuvent être à la fois rapprochés du modèle défini par Michel Foucault des hétérotopies de crise (« *des lieux réservés aux individus qui se trouvent, par rapport à la société et au milieu humain à l'intérieur duquel ils vivent, en état de crise* »⁴) et des hétérotopies de déviation (« *celle dans laquelle on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée* »⁵). Car si les pratiques qui s'y déroulent sont le plus souvent auto-initiées par les acteurs eux-mêmes, qui saisissent les marges de liberté possibles, ces pratiques sont aussi mises à distance délibérément des centres urbains.

Les zones d'activités peuvent ainsi devenir des centralités momentanées de l'urbain, non pas en journée et au cours de leur usage classique mais bien en dehors de leur cadre défini. Elles font alors office de « contre-espaces ». D'abord espaces de liberté pour les entreprises, les ZAE deviennent territoires des possibles pour d'autres publics⁶.

Une meilleure connaissance des pratiques qui s'y développent pourrait, *in fine*, participer à la construction de nouveaux imaginaires liés aux ZAE. Mais ces constats interpellent également les praticiens de l'urbanisme que nous sommes. Ils questionnent la capacité des projets urbains à prendre en considération les réalités des pratiques existantes, sans pour autant les détruire en voulant les circonscrire. Car les zones d'activités sont des espaces en profonde mutation. Les transformations économiques et la pression foncière invitent à les réinvestir et à permettre une plus

3 Les hétérotopies sont définies par Michel Foucault comme « *des sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables* » (Michel Foucault, « Des espaces autres », *op. cit.*, p.1574).

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

6 Bruce Bégout, *Suburbia*, Paris, Editions Incultes, 2013.

grande mixité d'usages. Comment, dans ce contexte, peut-on considérer ce déjà-là bien souvent invisible ?

Le risque est à la disparition progressive de ces hétérotopies, ces espaces-autres et des activités qui les habitent, sauf à ce qu'elles aient une valeur économique exploitable et qu'elles soient à ce titre tolérées ou encouragées¹. Face à cet écueil, il importe de préserver des espaces « sauvages », « non planifiés », « empiriques », ce que Michel de Certeau nomme « lieux stratifiés [...] opaques et têtus »². Pour les urbanistes et l'ensemble des acteurs territoriaux, c'est l'occasion de décentrer les regards et les logiques de projet urbains. Car saisir et apprivoiser ces usages alternatifs, qui naissent et prospèrent dans les marges, implique un changement de logiciel et nécessite de partir des territoires tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui pour projeter ce qu'ils seront demain.

Plan-de-Campagne est un monde en soi.

Xavier Lours

Xavier Lours est urbaniste et photographe. Avec sa série photographique Rodéo il est le lauréat du concours « Regards sur les zones d'activités économiques » organisé par le collectif Point Virgule, qui l'a invité à revenir sur sa démarche et à commenter son travail photographique.

Plan-de-Campagne est un monde en soi. Avec ses 520 enseignes disposées sur plus de 250 hectares, elle est communément présentée comme la plus grande zone commerciale de France et la seconde d'Europe. Créée en 1960 en périphérie de Marseille sur un modèle importé des *malls* américains, son paysage compose avec un mélange d'architecture industrielle, de nappes de bétons et d'immenses publicités lumineuses.

1 Pierre Guislain, *La Résistance au sensible*, thèse soutenue le 19 décembre 2014 sous la direction de Georges Navet, Université Paris 8.

2 Michel de Certeau, cité par Pierre Guislain, *La Résistance au sensible*, *op. cit.*



De nombreux projets photographiques ont documenté l'évolution de cette zone, à l'instar d'André Mérian (série « The Statement », 2002) ou des missions photographiques de la DATAR. J'ai pour ma part commencé à m'intéresser à ces décors en y pratiquant une méthode déambulatoire inspirée des « dérives situationnistes »³.

La nuit, à la fermeture des magasins, l'ambiance change. Beaucoup de jeunes viennent profiter des quelques bars, des *fast-food*, du cinéma ou du bowling. Plan-de-Campagne devient un plateau libre sur lequel, à l'écart de la ville et des habitations, de nombreux usages s'inventent.

3 Guy Debord [1958], « Théorie de la dérive », réédité in Patrick Mosconi (dir.), 1997, *Internationale situationniste*, Paris, Fayard, 1997.

Les *meetings* de la série *Rodéo* en sont un exemple. Suite à quelques recherches sur les réseaux sociaux, j'ai pu me rendre à plusieurs d'entre eux durant l'été 2018. Ils ont toujours lieu le même jour et durent parfois jusque très tard. L'organisation spatiale de ces rassemblements m'a d'abord étonné. Les participants se regroupent par modèles de voitures : les allemandes sur le parking de Kiabi, les italiennes sur le parking de But, etc. La plupart du temps, il ne s'agit que de rassemblements statiques entre amateurs de voitures trafiquées. Mais parfois, l'atmosphère s'électrise. Alors, les parkings se transforment en arène pour rodéos urbains. Il s'agit pour les participants d'enchaîner, à tour de rôle, des *drifts* devant des spectateurs ravis filmant au *smartphone*.

Ces pratiques non marchandes interrogent, par leur « négatif », l'urbanité de ces zones. Les propriétaires équipent les parkings de mobiliers urbains défensifs (ralentisseurs, blocs parkings, bornes) pour les en empêcher. Sans réels effets. La police municipale maraude juste pour s'assurer que le matériel n'est pas dégradé. Les collectivités, quant à elles, réfléchissent aux mutations possibles de ces zones, au nom de l'évolution des modes de vie ou de la transition vers un modèle de développement « plus durable ». Mais force est de constater que la prise en compte des usages spontanés ou du rythme de ces zones^{1,2} peine à émerger.

1 François Ascher et Frédéric Godard, *Modernité : la nouvelle carte du temps*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2003.

2 Henri Lefebvre, *Éléments de rythmanalyse*, Paris, Syllepse, 1992.

LA PLANIFICATION TERRITORIALE GENEVOISE
À LA RECHERCHE D'OXYGÈNE : LES VOIES DE LA CONSTRUCTION
D'UNE CULTURE DE PROJET

Lisa Levy, Magali Dubey

« 2072. Si j'additionne tous les recours possibles, selon une estimation probabiliste, le projet devrait voir le jour en... 2072 ! » : les acteurs du canton de Genève sont nombreux à partager le constat d'une forme de saturation du système de planification territoriale. Les difficultés chroniques en matière de planification et de construction de nouveaux logements ont forgé la réputation du canton. Pourtant, les chiffres semblent indiquer qu'une nouvelle tendance s'amorce les dernières années, avec une hausse du nombre de logements en construction. On observe également des évolutions notables dans le champ des pratiques, liées au développement d'une culture de projet et de la concertation. Toutefois, malgré ces évolutions, le niveau de conflictualité qui entoure les projets de développement ne semble pas diminuer ou très peu. Une conflictualité qui apparaît étroitement liée à un sentiment de saturation bien ancré chez les acteurs locaux et ce à deux niveaux. D'un point de vue institutionnel d'abord, les symptômes pointent vers un système sur-centralisé qui nourrit les tensions entre l'échelon cantonal et communal. Les communes disent en effet leur « ras-le-bol » lié à une absence de marges de manœuvre face au rouleau compresseur de l'État à la poursuite d'objectifs quantitatifs élevés de production de logements. D'un point de vue territorial ensuite, la saturation s'exprime à travers la critique de la politique de densification portée par la confédération d'abord puis par le canton. Si la population exprime ses craintes face à la saturation du marché du logement, elle s'inquiète tout autant des niveaux de densité au sein des nouveaux quartiers, du remplissage de tous les espaces disponibles et du rythme de construction effréné.

Partant de ce constat du sentiment de saturation auquel se heurte la planification territoriale genevoise, l'objet de cet article est d'identifier les voies par lesquelles les acteurs produisent

des espaces de respiration pour l'action planificatrice et pour la conduite de projet. Pour ce faire, nous avons cherché à pénétrer le système planificateur par ses deux bouts : le canton d'un côté et les communes de l'autre. Deux séries d'entretiens ont été réalisées, une première auprès des communes dans le cadre d'un mémoire de master, une seconde série à caractère exploratoire conduite auprès de chefs de projet de l'office de l'urbanisme cantonal. Elles sont analysées au prisme de deux grandes notions : celle de « tactique » développée par Michel de Certeau¹ sera tout d'abord mobilisée pour analyser l'action des communes ; celle « d'innovation ordinaire » définie par Alter² nous permettra ensuite d'analyser les dynamiques existantes au sein même de l'institution cantonale. Considérées comme deux mouvements nécessaires au renouvellement du système planificateur, de ses cadres, instruments et pratiques, elles nous permettront d'analyser comment se développent de nouveaux espaces de collaboration au sein de la planification genevoise.

LA PLANIFICATION D'UN TERRITOIRE QUI SATURE

La culture de la planification est historiquement ancrée à Genève depuis les premiers plans du Canton dès 1896, le plan de Maurice Braillard dans les années 1930 ou encore le plan de zones de 1952 qui délimite les zones à bâtir bien avant l'introduction de la LAT au niveau de la Confédération. Traditionnellement centralisée, elle se caractérise par une vision totalisante et surplombante, portée par le canton qui concentre entre ses mains une importante capacité de décision et d'action. Cette centralisation fait figure d'exception en Suisse, où la majorité de ces tâches sont généralement déléguées aux communes. Or à Genève, c'est en effet au Canton qu'il revient de définir les objectifs stratégiques de la planification cantonale au travers du PDCn ; élaborer et approuver les plans d'affectation généraux et spécifiques ; piloter les grands projets urbains ainsi que la plupart des plans de quar-

1 Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, t. 1, *Arts de faire* [1980], Paris, Gallimard, 1990.

2 Norbert Alter, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 2000.

tier ; et de finalement délivrer les autorisations de construire. Le canton met cette maîtrise formelle du territoire au service d'une importante production de logements (50 000 d'ici à 2030 prévus par le PDCn 2030), s'appuyant sur un contexte de pénurie de logements et des scénarios de croissance économique élevée.

Dans ce contexte, les moyens des communes pour faire entendre leur voix sont limités et leurs marges de manœuvre réduites : elles doivent se contenter de préavis consultatifs sur les projets stratégiques comme localisés portés par le canton (et les privés – cas il faut des autorisations de construire). Depuis les transformations du système, elles sont certes informées plus en amont des développements les concernant dans les nouveaux processus de projets, mais il leur est impossible de « juste dire non » à un projet et ne peuvent que constater leur difficulté à « peser sur les objectifs quantitatifs » portés par le canton.

La frustration des communes est en outre nourrie par un sentiment de saturation de leur territoire. Voyant leur population augmenter rapidement, les communes s'inquiètent de leur capacité à « absorber » leurs nouveaux habitants, tant du point de vue des équipements publics rendus nécessaires, que des infrastructures de mobilité qui peinent à suivre le rythme des projets. Venus d'en haut, ceux-ci sont souvent mal accueillis, jugés « déconnectés de la réalité », fixant des objectifs quantitatifs qui semblent incompatibles avec « la qualité du territoire ». À cela s'ajoute un sentiment de méfiance renforcé par une apparente tendance du canton à « passer en force » ou à faire volte-face alors qu'une décision consensuelle avait été trouvée entre les parties.

Le reflet de ces tensions s'observe également dans les mouvements issus de la société civile. Aux manifestations pour le « droit à la ville » – qui réunissent milieu associatif, de squat, estudiantin et la gauche politique – qui appellent à du logement (abordable) pour tous et à des formes de droit à l'autodétermination culturelle, répond un mouvement « contre l'enlaidissement de Genève » dont les porte-drapeaux, principalement des propriétaires, s'indignent contre la « fuite en avant » de l'urbanisation genevoise nuisible à la qualité de vie et au patrimoine bâti.

ENTRER DANS LA PLACE : LES TACTIQUES DES COMMUNES

Dans ce contexte de développement territorial par diverses formes de saturation, examinons tout d'abord comment s'introduit le point de vue des acteurs locaux au sein du système de planification. Suivant l'analyse de Matthey et Gaillard¹ qui invitent à considérer le Plan Directeur Cantonal 2030 comme le dépositaire d'une logique stratégique, nous avons cherché du côté des communes, les « mille pratiques par lesquelles des utilisateurs se réapproprient l'espace organisé »².

Ouvrir une brèche

Les tactiques communales s'appuient tout d'abord sur les leviers politiques et juridiques classiques, à travers des refus de principe à la chaîne : préavis négatifs, refus de voter les budgets nécessaires, recours devant les tribunaux ou encore manifestations publiques de leur désaccord. Les communes exploitent ainsi leur capacité de blocage ou de ralentissement afin de freiner l'enthousiasme bâtisseur du canton, et ce faisant, manifestent souvent moins un refus des projets en tant que tels que la volonté de se faire entendre.

Pour tenter de « réduire la dissymétrie de pouvoir », elles développent également d'autres moyens, qui nécessitent de sortir de leur posture et de leurs modes d'action traditionnels. En cédant par exemple un peu de la sacro-sainte autonomie communale pour s'organiser en entités intercommunales, formelles ou *ad hoc*, elles s'efforcent de faire nombre et d'ainsi littéralement grossir leur voix pour « peser plus » sur les choix cantonaux. Elles se muent enfin en acteur foncier à part entière, en tentant d'endosser un rôle historiquement peu pris en charge par les autorités publiques. L'acquisition d'un foncier communal – souvent limité en raison de leur capacité financière limitée et de blocage politique interne – leur permet en effet de se frayer une place à la

1 Matthey Laurent et Gaillard David, « Un “roman” genevois. Écritures et lectures du plan directeur cantonal », *Interface*, n°15, 2012, p. 8-18.

2 Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, t. 1, *Arts de faire*, *op. cit.*, p. XL.

table des négociations lors de l'élaboration des plans de quartier en particulier, où elles obtiennent voix au chapitre en tant que propriétaire « comme les autres ».

Pour élargir la brèche et être capables de tenir des « positions crédibles » à moyen terme dans le cadre des négociations avec le canton et les promoteurs, le développement d'une capacité d'expertise communale est un enjeu central. Les services de la Ville de Genève suscitent d'ailleurs l'envie. Grâce à leur taille conséquente ils sont réputés garantir à la ville un « pouvoir de négociation » avec le canton. Mais là où la taille de la commune ne justifie pas la constitution d'un service dédié, la brèche de l'expertise est aujourd'hui principalement travaillée par des mandataires, bureaux privés, qui prennent le relais et, connaissant parfaitement « les deux côtés du problème » et les subtilités du système, jouent les intermédiaires.

Ces tactiques restent dépendantes d'occasions – foncières, d'études – voire de coups de chance et exigent un effort à renouveler constamment. Pour tenter d'infiltrer plus durablement le système, l'instrument de la planification territoriale communale (PDCom) s'avère porteur d'un potentiel tactique important.

Pénétrer la place de la planification stratégique

L'adoption en 2015 du Plan Directeur Cantonal 2030 a entraîné une vague de révision des Plans Directeurs Communaux, qui s'avère une occasion pour les communes de pénétrer la place de la planification et de s'essayer au développement d'un contre-projet et de son objectivation. La première génération de ces plans (obligatoires depuis 2002) ayant été jugée insatisfaisante car trop descriptive, la seconde suit de nouvelles directives, visant à rendre les PDCom plus « stratégiques ». Ils offrent ainsi aux communes l'opportunité de ne plus batailler seulement au niveau opérationnel et à l'échelle d'un quartier, mais de porter « une vision » pour leur territoire suffisamment convaincante pour infléchir certaines volontés cantonales de développement.

Tout l'enjeu est alors de construire l'image d'une identité communale, de « caractériser le lieu » et tenter de démontrer

l'inadaptation d'une vision cantonale qualifiée de hors-sol qui viendrait le « dénaturer ». Il s'agit d'objectiver les qualités territoriales et de les traduire de manière à ce que les arguments ne soient pas perçus comme un refus du développement. En s'appuyant sur des politiques publiques concurrentes à celles du logement, mandataires et services techniques s'emploient à traduire les options politiques communales sous forme d'études ou d'argumentation technique, tentant ainsi de réduire la dissymétrie de pouvoir concrète et symbolique sur la portée et la valeur de leurs arguments.

Telle commune développera une étude de la biodiversité de son territoire, dont l'utilisation au niveau du projet doit permettre de prouver que telle portion du territoire communal doit absolument échapper à la densification. Telle autre cherchera à éviter l'effet *tabula rasa* des PLQ cantonaux en développant une analyse multicritères visant à préserver le patrimoine sentimental de la commune, espérant ainsi favoriser une diversité des tissus bâtis et lutter contre ce qui est perçu comme une standardisation croissance du territoire. Une autre encore se basera sur des indicateurs de santé publique pour asseoir son argumentation en faveur d'une plus grande qualité de ses espaces publics.

Le processus d'élaboration des plans reste cependant très cadré – le canton émet des directives et surveille régulièrement l'avancement des travaux – et la marge de manœuvre communale pour s'éloigner du PDCn ou en rediscuter des options. Mais les communes veulent saisir l'occasion de créer un « outil de dialogue » avec le canton et espèrent disposer d'un « contrat de confiance » une fois que le canton aura accepté ces nouveaux plans¹.

L'évolution du système planificateur ne se fait toutefois pas seulement en réponse aux stimuli venus de l'échelon local. Aux tactiques développées par les communes répond l'évolution des pratiques au sein du canton.

1 Les processus de révision sont en cours au moment où nous rédigeons cet article.

L'INNOVATION ORDINAIRE AU SEIN DU CANTON

Pour dé-saturer, le changement du système doit également s'opérer de l'intérieur. Les premiers acteurs en sont les chefs de projets et architectes-urbanistes de l'office d'urbanisme du canton, qui pratiquent au quotidien des formes « d'innovation ordinaire »². Suivant Alter, l'innovation est le produit de deux dynamiques conjointes, celle d'un engagement des innovateurs (guidés par des croyances autant que par la logique) et celle d'un laisser-faire des directions. C'est dans le travail d'articulation au cadre que se joue la transformation de l'invention en innovation.

À l'ombre des petits projets : travailler à la marge

L'innovateur repère en premier lieu les marges au sein desquelles l'innovation ordinaire peut se déployer. La distinction opérée par les chefs de projets du canton entre les « grands projets » et les plus « petits » pointe vers des marges à la fois institutionnelles et territoriales. Selon la nomenclature officielle, les grands projets désignent les secteurs stratégiques de développement identifiés par le plan directeur cantonal 2030, et visent la réalisation d'objectifs quantitatifs importants en termes de construction de logements notamment. Leur mise en œuvre, directement pilotée par l'office de l'urbanisme du canton, repose sur des dispositifs cadrés tant sur le plan organisationnel que procédural et substantiel (phase d'études aux thèmes imposés, phasage de la planification, gouvernance type). Il faut sortir de la « grosse machine » de ces grands projets, dans les zones « périphériques » du territoire et de l'institution, pour trouver des espaces qui offrent aux chefs de projet les marges de manœuvre propices à l'innovation.

C'est à l'ombre des « petits projets » (selon une dénomination informelle qui apparaît dans les entretiens par opposition aux « grands ») – et parfois dans les marges des « grands » – qu'ils trouvent la latitude nécessaire à leur initiative et au déploiement de leur créativité et de leur sensibilité propres. Ces « petits pro-

2 Cf. Norbert Alter, *L'innovation ordinaire*, *op. cit.*

jets » concernent des « grands projets en attente » ou des zones de développement futures, tels que les « zones villas » vers lesquels les regards commencent à se tourner. Ils ne subissent pas la pression liée aux projecteurs et aux attentes générées par les grands objectifs et les grandes annonces des « grands projets ». Ils sont toutefois fortement concernés par les projets de densification et objets de fortes tensions avec la population. Ces territoires sont par ailleurs fréquemment marqués par un traumatisme originel, tel celui d'une première tentative de développement qui, en se heurtant aux oppositions locales, a été mise en échec par un référendum local.

Ces contextes tendus mais moins exposés disposent finalement les directions à accepter des processus aux cadres plus ouverts et à assouplir leur surveillance stratégique. Elles permettent ainsi aux techniciens de prendre la main pour réaliser un travail de fonds, fortement ancré dans le terrain. Un important travail de préparation en amont est en effet nécessaire pour construire ou reconstruire un véritable lien de confiance avec la population. L'enjeu est de se tenir au plus près du rythme et de la temporalité locale : il s'agit alors de rapprocher et faire converger progressivement et dans la durée, la temporalité de l'administration et celle du projet.

La trajectoire de l'innovation

« Analyser l'innovation amène à raconter une histoire, celle qui conduit – ou ne conduit pas – d'un état A à un état B¹ ». Cette histoire dessine une trajectoire qui résulte finalement plus d'activités de liaison que de rupture. L'innovateur est un « traducteur » davantage qu'un « franc-tireur » (comme le souligne Alter en référence aux catégories de Becker). Les chefs de projet partagent l'adage « *je ne fais pas contre la règle, je l'adapte* », leurs efforts visent d'abord à relier leur action, sa forme et son sens, au cadre de l'administration.

Trouver un soutien puis un portage auprès de la hiérarchie constitue une première étape incontournable et nécessaire pour porter un projet sur le long terme. Qu'il s'agisse de développer

1 *Ibid.*, p. 15.

des chantiers éphémères portés par les habitants comme des démarches d'intercommunalité, les chefs de projet réfléchissent naturellement au terreau le plus fertile où aller planter leur graine. Lorsque le projet semble non conventionnel dans sa forme ou son contenu, ce travail constitue une phase stratégique et parfois longue. Ils construisent tout d'abord un réseau d'alliances horizontal, en interne, faisant jouer les complémentarités et les collaborations traditionnelles, avec les services en charge du paysage, de la planification cantonale ou encore de la concertation. Les idées circulent ensuite dans les échelons supérieurs par exemple lors des discussions en réunions de direction rassemblant les différents chefs de service. Sur un plan vertical, les rencontres avec les responsables politiques et techniques sont autant d'occasions saisies pour faciliter la circulation des idées.

À l'autre bout, lorsque les projets sont mûrs, suffisamment développés et forts de premiers résultats probants, il leur faut sortir de l'ombre et s'exposer à la lumière. Le rebouclage des fils du projet avec ceux de l'administration représente alors un moment de mise à l'épreuve pour le projet et son porteur. Des mouvements de rétractation sont toujours possibles, les directions pouvant craindre qu'un projet jugé inoffensif, rendu soudain visible, ne mette en péril leurs cadres établis. L'enjeu des validations successives par les directions apparaît ici clairement, qui permettent de sécuriser le projet et de le renforcer au fil du temps, en garantissant la continuité des partenariats et des engagements de l'institution (ce indépendamment des changements de personnel). Dans la durée, les acteurs extérieurs à l'institution, au premier rang desquels les associations, constituent de précieux alliés, pour pousser au passage à l'action comme pour ranimer son portage en cas d'affaiblissement. Il est en effet difficile d'envisager l'abandon d'une action sans prendre en considération les déceptions et frustrations que cela engendrerait. L'intéressement des acteurs de la société civile constitue en outre un vecteur de normalisation des démarches innovantes, lorsque ces dernières sont plébiscitées pour être reproduites ailleurs. En embarquant progressivement les cercles de la société civile, leurs collègues et

leurs directions, les chefs de projet développent ainsi un art de jouer à la limite, sans pour autant sortir du cadre.

Et lorsque les tactiques des communes rencontrent les dynamiques d'innovation portées par les chefs de projet cantonaux, de nouveaux espaces de respiration apparaissent.

LES ESPACES DE RESPIRATION DE LA PLANIFICATION

Les voies de la collaboration

Les pratiques et les postures évoluent finalement conjointement du côté du canton comme des communes, par le biais d'individus qui construisent des démarches hors des processus et procédures classiques de la planification. Au-delà de leurs pratiques d'infiltration tactiques, les communes développent leur propre capacité d'initiative, et plutôt que de subir les volontés de densification du canton, proposent elles-mêmes des études et lancent leurs propres projets.

À Onex, la commune a ainsi volontairement impulsé une étude sur la définition des périmètres de densification en zone villa. Alors que la ville voyait une part importante de son territoire potentiellement livré à la densification par le biais de zones réservées mises en place par le canton, les autorités communales proposent à ce dernier de réaliser une étude pilote afin de préciser les secteurs de densification et réduire l'incertitude qui plane sur son avenir. De son côté, la cheffe de projet en charge de ce territoire obtient le feu vert pour répondre favorablement à l'initiative communale et monte un dispositif partenarial, basé sur un pilotage et un financement partagé. La commune peut ainsi prendre part directement à l'étude depuis le choix des mandataires jusqu'au rendu. Le parti pris d'un contact direct et constant avec la commune permet également à la cheffe de projet d'identifier les limites de périmètres de densification acceptables localement et de s'en faire le relai en interne. Elle construit ainsi un compromis avec le service de la planification cantonale et limite les oppositions à venir ; ce faisant les marges d'action de l'ensemble des partenaires augmentent.

De même, à Versoix, les autorités communales prennent la main pour relancer un projet de densification à l'arrêt, suite à un premier plan de quartier porté par l'État et contré par la population par voie référendaire. Le chef de projet du canton accepte de suivre la commune dans sa volonté de conduire un important processus participatif en amont de la procédure de planification. Le processus est cette fois piloté par la commune, le chef de projet du canton l'accompagne en y prenant part et établit avec les élus et techniciens un contact rapproché. Il soutient également le choix d'un mandataire innovant à la recherche d'une implication forte de la population. En développant une posture d'écoute les chefs de projet du canton posent ainsi les conditions de possibilité d'un travail en collaboration.

Oxygéner l'imaginaire planificateur

Le développement de la participation dans les processus de projets urbains, depuis une quinzaine d'années¹, apparaît comme un important vecteur de construction d'espaces de respiration au sein du système de planification genevois. Il répond notamment à la nécessité d'intégrer le sentiment de saturation de la population vis-à-vis tant des processus, que du contenu des projets.

Le cas de Versoix évoqué ci-dessus illustre le rôle des communes dans la mise en œuvre de dispositifs participatifs innovants, qui ouvrent un espace où émergent et se construisent un regard et une parole autres. La commune veut s'écarter d'une forme de concertation « alibi » souvent reprochée au canton (caractérisée par un dispositif informatif à forte dimension communicationnelle) et développer une image directrice co-construite avec les habitants. Elle fait le choix d'un petit bureau qui met en avant l'ancrage de la démarche à travers une présence dans la durée sur le site (au sein d'une maison du projet spécialement acquise par la commune et réhabilitée pour l'occasion) et l'organisation de divers événements suscitant l'implication active (et

1 La participation n'est d'ailleurs une obligation légale que depuis 2015 avec la réforme de l'élaboration des plans localisés de quartier, dont l'élaboration doit désormais comprendre une phase de concertation par le canton non seulement des communes mais aussi de la population.

festive) des habitants. La maison du projet constitue en outre la porte d'entrée de la commune dans les négociations sur le futur PLQ, par le biais du foncier.

Historiquement, la mobilisation habitante contre des projets de densification a pu conduire à la constitution d'organisations comme le Forum 1203 du quartier de Saint-Jean, dont l'action a directement impacté l'élaboration de l'image directrice du grand projet Châtelaine. L'association porte depuis maintenant plus de dix ans l'implication des habitants dans la définition des plans de quartier et dans l'aménagement des espaces publics. À partir d'une dynamique totalement *bottom-up*, il a su établir un dialogue durable avec les autorités (ville et canton), qui le reconnaissent et financent directement un poste de coordinateur. Cette forme d'organisation a d'ailleurs inspiré la constitution d'un autre forum, initié cette fois par le canton, pour accompagner le développement du plus grand projet de requalification urbaine du canton (Praille-Acacias-Vernets). Celui-ci travaille aujourd'hui à l'échelle d'un quartier (Grosselin) et s'est invité dans le calendrier du plan localisé de quartier, qui compose désormais avec lui à ses différentes étapes.

Alors que le canton de Genève conduit une politique active de construction de logements et que la confédération pousse à la densification sur la base du « développement vers l'intérieur », les territoires locaux et leurs acteurs sont soumis à de fortes pressions. Un sentiment de saturation s'est installé au sein de la population et de ses représentants communaux, nourri par la faiblesse de leurs prises sur le processus d'élaboration et le contenu des projets urbains qu'ils accueillent. Le système de planification genevois est bien en tension mais également en mouvement, sous l'effet d'une double dynamique endogène et exogène. Les acteurs communaux comme les chefs de projets cantonaux créent en effet depuis leurs positions respectives de nouvelles marges de manœuvre pour l'action collective (les premiers par un ensemble de tactiques juridiques, foncières, planificatrices ; les seconds par l'innovation ordinaire appuyée sur une posture d'écoute et d'ancrage). On observe ainsi l'émergence d'espaces de respiration qui

viennent redonner du souffle au système de planification territorial genevois. Les territoires périphériques de l'agglomération et plus particulièrement leurs « zones villas » apparaissent comme un support privilégié pour le développement de nouvelles pratiques, notamment de processus participatifs par le biais desquels s'établissent de nouvelles collaborations entre le canton, les communes et les habitants.

Nelly Desmarais

Le présent texte vise à proposer une réflexion sur la pratique de l'écriture dans un contexte d'accélération et une interrogation du statut du regard dans la société contemporaine. Je désire réfléchir à la manière dont l'écriture peut travailler à même les conditions actuelles de la perception. Mon hypothèse est qu'une esthétique de la lenteur peut représenter une forme de résistance dans la mesure où un regard attentif, posé sur l'environnement immédiat dans la durée, consiste en une appropriation tout à la fois de l'attention, du temps et du lieu habité. Dans un contexte de consommation et de production accélérées, une écriture de la lenteur peut représenter une réponse face à un mode de vie qui tend à nous insensibiliser non seulement à notre environnement, mais aussi à nous-mêmes.

Écrire, regarder

La lecture du livre *Écorces* de Georges Didi-Huberman m'amène à penser l'écriture comme une série de « fragiles décisions de regard »¹. Au sujet de morceaux d'écorce trouvés près des crématoires d'Auschwitz-Birkenau, objets infimes devenus le point de départ d'une réflexion sur l'image, l'écriture et la transmission, l'auteur écrit : « *J'ai regardé. J'ai regardé en pensant que regarder m'aiderait peut-être à lire quelque chose qui n'a jamais été écrit.* »². Le regard a à voir avec la lecture du réel. Peut-être s'agit-il de s'éloigner des images premières, les plus évidentes, celles qui ont modelé notre perception, pour y opposer un regard autre, ancré dans le corps et ses perceptions et peut-être véritablement nôtre. Il faudrait ainsi réapprendre à regarder, voir autre chose que ce que l'on croit avoir vu. Réapprendre à voir malgré toutes ces

1 Georges Didi-Huberman, *Écorces*, Paris, Éditions de Minuit, 2011, quatrième de couverture.

2 *Ibid.*, p. 9.

images qui façonnent notre regard et le dirigent. Se défaire de l'appris, des représentations courantes, des lieux communs porteurs d'une vision du monde acquise ou imposée, une vision qui paraît bien souvent être la seule possible. Et peut-être en cela renouer avec l'unicité d'un point de vue individuel, unique, avec un regard singulier.

Le fait de penser l'écriture comme un regard permet d'en mettre en évidence la dimension éthique. Le regard implique une direction : celle où il se pose. Il soulève la question de ce qui est montré et de quelle manière. Il se construit dans le choix des mots, les usages de la langue, la formulation de phrases, de syntagmes. Le regard s'y reconstruit patiemment, dans un après-coup qui trahit nécessairement l'expérience première. Au moment de l'écriture, il s'agit peut-être de se demander : qu'est-ce que je souhaite véritablement montrer ? Vers quels éléments attirer l'attention du lecteur ? Quel angle, quel point de vue adopter ? Qu'est-ce ou qui est-ce qu'on ne voit pas ou ne voit plus ? Qu'est-ce que moi-même je n'ai pu voir ?

Peut-être l'art d'écrire a-t-il à voir avec le montage, le cadrage. La forme poétique, avec ses vides et ses blancs, isole les éléments entre eux, les enveloppe de silence. Elle représente un espace restreint, circonscrit. Un texte fait advenir un espace de décélération transmissible au lecteur parce qu'il instaure un rythme autre, parce que son sens n'est pas donné d'avance ou parce qu'il implique une certaine patience et nécessite parfois même plusieurs relectures pour être déchiffré. Peut-être parce qu'il est porté par une esthétique minimale. Ou parce qu'il reprend la même scène, le même motif, jusqu'à l'obsession, avançant lentement d'une page à l'autre, donnant l'impression de faire du surplace dans d'infimes variations.

Le philosophe Pierre Zaoui écrit du regard qu'il est ce qui « ne possède rien ». Ainsi, celui qui, discret ou invisible, *voit*, s'absorbe pleinement dans ce qui est vu dans une forme d'effacement qui consiste à « *disparaître momentanément pour s'abandonner à l'apparition de l'autre* »¹. Si le regard a aussi à voir avec une forme de retrait

1 Pierre Zaoui, *La Discrétion*, Paris, Autrement, 2018, p. 13.

de soi chez Maurice Merleau-Ponty, la perception n'en est pas moins chez lui une expérience de la réciprocité, puisque « *toucher, c'est aussi se sentir soi-même touché; voir, c'est aussi se sentir vu* »², un échange qui laisse entrevoir la possibilité d'un dialogue entre soi et le monde.

L'écriture comme décélération

Dans *Aliénation et accélération*, le sociologue Hartmut Rosa définit l'accélération du rythme de vie comme « *l'augmentation du nombre d'épisodes d'action et d'expérience par unité de temps* »³. La pression bien réelle de faire davantage avec le temps dont nous disposons nous rend ainsi nombreux à avoir le sentiment d'une course effrénée. Le temps de l'accélération apparaît comme le temps de l'isolement, de la perte de contact avec les autres et l'environnement immédiat, un temps qui transforme également le rapport à l'espace urbain. Alors que la ville obéit à la logique du 24 heures sur 24⁴, des échanges économiques en continu où les cycles du sommeil, du jour et de la nuit importent peu, le rapport au temps en devient un « *d'indifférence, où la fragilité de la vie humaine revêt de moins en moins d'importance* »⁵.

Rosa nomme décélération *idéologique* celle qui s'oppose à l'accélération de manière consciente, par exemple dans le cas d'individus ou de groupes qui cherchent à proposer des alternatives au mode de vie actuel⁶. Le type d'écriture dont il est question ici appartient à cette dernière catégorie, bien qu'elle ait aussi à voir avec les limites de la vitesse naturelle propres à l'acte d'écrire, celles des capacités perceptives du corps et de l'écriture en elle-même.

Écrire demande du temps. C'est une activité qui peut difficilement être accélérée, malgré les pressions externes et les

2 David Abram, *Comment la terre s'est tue*, Paris, La Découverte, 2013, p. 97.

3 Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération : vers une critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, coll. « Théorie critique », 2012, p. 25.

4 Luc Gwiazdzinski (dir.), *La ville 24 heures sur 24 : regards croisés sur la société en continu*, 2003, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

5 Jonathan Crary, *24/7 : Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Paris, La Découverte, 2014, p. 20.

6 Hartmut Rosa, *op. cit.*, p. 49.

lois du marché. Comme l'écrit la poète Nicole Brossard, elle est « *ce qui ralentit tout* »¹ et représente par là un terrain réfractaire à l'accélération en ce qu'elle implique un processus lent. Entamer un travail d'écriture, comme dans le cas d'autres projets inscrits dans la durée, instaure un autre rapport au temps. Il le rallonge, l'étire, vient créer une continuité parmi ces épisodes d'actions de plus en plus nombreux qui en viennent à former les jours, les semaines.

Au plan individuel, un tel projet peut jouer contre le sentiment d'un temps morcelé, la perception d'un manque de continuité. Écrire est un geste lent : accumuler des mots sur une page, les effacer. Effacer, couper, reformuler, recommencer. Chercher une meilleure façon de dire, chercher le mot juste. Reprendre le même texte cinq, dix, quinze fois. Et poser cette question : avons-nous le temps de regarder la ville ? Avons-nous le temps de l'écrire ?

La ville par images

Au sein des espaces urbains que nous habitons, les lieux tendent à se spécialiser selon leur fonction. Dans les trajets quotidiens répétés entre domicile, travail, supermarché, la ville devient un vaste « non-lieu », selon la conception de Marc Augé², soit un ensemble d'espaces de transit qui demeurent muets, sans identité ni récits auxquels se relier ou s'identifier, c'est-à-dire sans éléments émotionnellement significatifs. Un phénomène qui paraît amplifié par le fait que les citoyens circulent aujourd'hui avec leur téléphone intelligent et autres appareils à portée de main, c'est-à-dire le regard occupé, en totalité ou en partie, par autre chose que ce qui les entoure.

Citant les travaux de Georg Simmel, Walter Benjamin s'intéresse à cette idée que l'habitant des villes est celui qui « *voit sans entendre* », de même qu'à la « *prépondérance marquée de l'activité de la*

1 Entretien avec Dominic Tardif, « Écrire ce qui est beau et bon, selon Nicole Brossard », *Le Devoir*, Montréal, 26 avril 2018.

2 Marc Augé, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

vue sur celle de l'onïe »³, caractéristique du mode de vie des citadins, de leur manière d'évoluer dans l'espace. Cette réalité prend des proportions d'autant plus grandes dans la ville d'aujourd'hui, où la sollicitation visuelle est constante, dans un contexte où les rapports humains sont médiatisés par un nombre croissant d'images circulant sur des interfaces où se joue ce qu'Yves Citton nomme « une vaste capture de l'attention »⁴.

Ralentir le regard

Si l'omniprésence des écrans réduit considérablement l'attention disponible, elle permet un accès démocratisé à la photographie, et, par là, une multiplication des images de la ville en circulation, que chacun, même dépourvu de moyens et de formation, est en mesure de produire et de partager.

Par-delà le *selfie* ou la classique photographie de voyage, le téléphone portable modifie le rapport aux espaces du quotidien et à l'environnement urbain en ce qu'il permet à chacun de devenir photographe s'il le désire, d'aiguiser son œil à voir autour de lui. À force d'avoir les yeux sur l'écran, chacun en vient à connaître la ville par ces représentations visuelles démultipliées⁵, dont certaines deviennent même des lieux communs : ici un mur, un graffiti, une cheminée, là, un bâtiment connu, une façade colorée. La ville nous parvient de plus en plus par le biais d'images représentant des éléments du décor ou ses habitants, mais cette surabondance visuelle permet-elle de réellement la cerner ? Alors que la ville nous parvient médiatisée, quel apport spécifique et pertinent peut être celui de l'écriture ? Que peut-on voir par écrit qui ne pourrait être vu autrement ?

Susan Sontag rappelle que l'appareil photo était déjà considéré

3 Walter Benjamin, « Sur quelques thèmes baudelairiens » [1939], *Essais 2 : 1935-1940*, Paris, Denoël, 1983, p. 191.

4 Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2014, p. 24.

5 Selon le magazine canadien *Maclean's*, il se prend désormais 3 milliards de photographies par jour dans le monde, soit « plus que la totalité des témoignages visuels produits par l'humanité toute entière, depuis l'origine de notre espèce jusqu'au 20^e siècle » (Scott Gilmore, « Forgotten in a sea of data », *Maclean's*, 1^{er} mai 2018, p. 9, cité dans *Nouveau Projet*, n° 14 automne-hiver 2018, Montréal, Editions Atelier 10, p. 156).

au début du XXe siècle comme « *l'instrument de la "vision rapide"* »¹ et insiste sur le fait que la photographie en général, bien qu'elle permette d'attirer l'attention sur certaines réalités, engendre paradoxalement, à travers un travail d'esthétisation, une forme de « *détachement émotionnel* »².

Une écriture où le regard ralentit serait, à l'opposé, plus à même d'approfondir un rapport aux êtres et aux objets, et, par là, d'intégrer un contenu touchant aux affects de manière à faire émerger ce que Georges Didi-Huberman nomme une « *double distance, un double regard (où le regardé regarde le regardant)* », qui peut ouvrir sur un « *travail de la mémoire* »³.

Le ralentissement du regard dans l'écriture serait ainsi lié à un nécessaire retour sur la perception, où l'acte de voir et le temps consacré à observer se poursuivent sous une autre forme. Il s'agirait alors de faire corps avec cette lenteur, d'en accepter « *les temps morts et les silences* » afin de parvenir à « *une autre expérience* »⁴, à même, celle-là, d'être partagée.

À l'opposé de l'expression populaire qui veut qu'une image vaille mille mots, il faudrait peut-être se demander comment un texte peut aller au-delà de l'image, de ce que voit la seule photographie. Des éléments formels ou thématiques permettent de s'aventurer du côté d'une vision moins rapide, davantage susceptible d'approfondir le rapport aux choses et aux êtres.

Le poème, parce qu'il fait image, mais aussi parce qu'il entretient un rapport de proximité avec le silence à travers l'économie de mots et de moyens qui le caractérisent, dans un lien étroit avec l'expérience perceptive, permet de faire émerger ce regard « *œuvré par le temps* » dont parle Georges Didi-Huberman, soit capable de donner à ce qui est vu « *le temps de se déployer comme pensée, c'est-à-dire à l'espace le temps de se retracer autrement, de redevenir du temps* »⁵.

1 Susan Sontag, *Sur la photographie* [1977], Paris, Christian Bourgois, 2000, p. 151.

2 *Ibid.*, p. 137.

3 Georges Didi-Huberman, *op. cit.*, p. 115.

4 Pierre Sansot, *Du bon usage de la lenteur*, Paris, Payot, 2000, p. 46.

5 Georges Didi-Huberman, *op. cit.*, p. 105.

Regarder la ville à travers l'écriture, la regarder encore, la regarder jusqu'à s'y perdre complètement. Puis se recomposer, refaire son œil et se donner un autre visage : voir autrement, voir mieux.

Un regard situé

Georg Simmel remarquait déjà, dans *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, cette caractéristique des habitants des villes par rapport à ceux des campagnes que les premiers tendent à développer une forme d'insensibilisation psychologique au profit d'une plus grande intellectualisation de ce qui est perçu, en raison de l'« intensité de la vie nerveuse » qui se joue dans les centres urbains, de la « *succession rapide et continue des sensations intérieures et extérieures* » en jeu chez les citadins, qui vient modifier et conditionner le rapport à l'environnement, alors que « *[d]es impressions durables, peu variées, se succédant à un rythme régulier sollicitent [...] moins la conscience que des images changeantes se succédant à un rythme rapide, des objets dissemblables s'offrant simultanément au regard, des impressions inattendues* »⁶.

Étant donnée l'intensification certaine d'une réalité que pouvait déjà observer Simmel au début du siècle dernier, peut-on penser que la sensibilité des habitants des villes est aujourd'hui encore davantage en perte, voire qu'elle tend vers une certaine anesthésie ?

La connaissance du monde extérieur, le rapport à celui-ci, la manière dont nous le pensons, écrit Maurice Merleau-Ponty, passent nécessairement par les sens, « *en tant que nous sommes au monde par notre corps, en tant que nous percevons le monde avec notre corps* »⁷. Mais, bien qu'ancrée dans le corps de l'individu, la perception n'échappe pas pour autant au social. Les perceptions apparaissent en effet largement influencées par des indicateurs culturels et sociaux. Ainsi, le regard apparaît-il inévitablement formé et informé par les expériences passées, par ce qui a été appris.

6 Georges Simmel, *Les grandes villes et la vie de l'esprit* [1903], Paris, L'Herne, 2007, p. 8.

7 Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception* [1945], Paris, Gallimard, coll. «Tel», 2008, p. 239.

Selon la sociologue Anne Sauvageot, le regard emprunte nécessairement des schèmes connus, dont il s'éloigne difficilement : « *les figures et les images qui nous entourent – même les plus banales – concourent à édifier des images-normes, instaurant chez les individus un habitus tout à la fois perceptif, cognitif et symbolique* »¹. Ainsi, la manière dont je perçois l'environnement urbain, le quartier dans lequel je vis et sur lequel je cherche à écrire, parle d'où je viens, reflète mon parcours. Les détails qui m'apparaissent plus significatifs que les autres, ceux que je suis apte à lire et à relier à d'autres éléments du décor ou de pensée me sont propres et révèlent ce que je sais, les valeurs qui m'ont été transmises, les éléments qui composent mon histoire. Peut-être avons-nous besoin de regarder la ville pour savoir ce qu'elle a à dire de nous, et pas seulement ce que nous avons à dire d'elle.

Lire les lieux

Rosa considère l'accélération sociale non seulement comme une « *augmentation de la vitesse* » et une « *compression des durées* », mais aussi comme un « *déclin de la fiabilité des expériences* »². Intimement liée à l'accélération technique, l'accélération du mode de vie change ainsi notre manière de percevoir, et, par là, notre rapport au monde. Si Walter Benjamin parlait déjà d'un appauvrissement de l'expérience qui dépassait à son sens la seule sphère privée³, Jonathan Crary affirme au sujet de la société actuelle, que « *les rythmes, les vitesses et les formats d'une consommation accélérée et intensifiée sont en train de reconfigurer les formes d'expérience et de perception* »⁴. Une vision que partage aussi Rosa, selon lequel « *le régime d'accélération de la modernité transforme [...] notre relation au monde en tant que tel, c'est-à-dire aux autres êtres humains et à la société [...], à l'espace et au temps et aussi au monde des objets inanimés* »⁵. Aussi l'accélération en vient-elle,

1 Anne Sauvageot, *Voires et savoirs : esquisse d'une sociologie du regard*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 9.

2 Hartmut Rosa, *op. cit.*, p. 23.

3 Voir Walter Benjamin, *Expérience et pauvreté* [1933], Paris, Payot & Rivages, 2011, 137 p.

4 Jonathan Crary, *op. cit.*, p. 50.

5 Hartmut Rosa, *op.cit.*, p. 25.

selon lui, à « transformer les formes de la subjectivité humaine »⁶. Pour Rosa, le manque critique d'« appropriation » individuelle de notre temps nous empêcherait de percevoir nos expériences comme réellement nôtres, ce qui entraîne selon lui « des formes plus – plutôt que moins – sévères d'autoaliénation »⁷.

Dans un ancien quartier ouvrier où disparaissent peu à peu les traces de l'histoire récente, dont le visage change alors la population qui y vivait auparavant fait progressivement place à une autre, alors que l'on cherche à rendre moins visibles dans ses rues les réalités pourtant bien présentes de la toxicomanie, du travail du sexe et, plus largement, de la pauvreté, comment donner à voir, orienter le regard vers ce qui précisément tend à disparaître, ou à demeurer invisible ?

Le regard implique une direction, un angle de vue ou d'approche, mais aussi la visibilité. En ce sens regarder la ville nécessite peut-être d'abord de se questionner sur ce qu'on ne voit pas, ce qu'on ne voit plus. Parce que son passé n'est plus aisément observable, parce que les façades des commerces à une certaine époque prospères de la rue Sainte-Catherine ont désormais fait place au délabrement, parce que le quartier s'est appauvri après la fermeture des usines, jusqu'à être reconnu pour sa violence et sa criminalité, parce que l'on ne voit plus rien de ses premières églises, de ses nombreux couvents, de ses écoles incendiées, parce qu'il n'est pas visible d'emblée que le centre historique du quartier s'est déjà trouvé ici, au coin de la rue Dézéry, tout près de ce vieux bâtiment qui abritait jusqu'à tout récemment une *crakhouse* très fréquentée, lieu peu recommandable de jour comme de nuit, et que les voisins, à force de pressions sur la mairie, ont finalement fait fermer, on peut, à plusieurs égards, dire d'Hochelaga qu'il est un quartier difficile à lire. Et aussi, en cela, difficile à écrire.

Il s'agit peut-être d'abord de poser les bonnes questions aux lieux afin de leur restituer leur caractère émotif, leur histoire, en

6 *Ibid.*, p. 58.

7 *Ibid.*, p. 132.

montrant ce en quoi celle-ci a à voir avec la nôtre, et la manière dont on entre réellement en contact avec la ville, d'abord par les sens, c'est-à-dire dans un dialogue complexe entre intérieur et extérieur, émotion et perception.

Questions de visibilité

Alors que je me déplace dans Hochelaga, j'observe des êtres, des objets, un quartier en mutation, en mouvement. Devant la page ou l'écran, je cherche ce qu'il en reste, je découvre ce qui m'a traversée. Je fixe ce que j'ai vu. Que dit un visage, une enseigne, des objets laissés sur le trottoir ? L'idée de parcourir la ville pour en recueillir des traces visuelles, de prendre le temps de restituer cette expérience dans le langage permet à l'écriture de devenir l'espace possible de l'émergence d'une autre voie, qui est aussi, en quelque sorte, une invitation lancée à l'autre, au lecteur, de s'approprier la ville lui aussi, d'entamer à son tour un dialogue avec les lieux.

Pour Pierre Ouellet dans *La vue et la voix*, « constituer un monde en données visuelles communicables à autrui » est partie intégrante « de toute forme de communauté », puisque celle-ci a nécessairement pour fondement « une perception partagée »¹. De la même manière, dans *Pour une écologie de l'attention*, Yves Citton soutient que l'attention est forcément « collective »². Le regard tel que nous le concevons ici implique à la fois un rapport du sujet à lui-même et à ce qui lui est extérieur. Y réfléchir nécessite de penser la relation entre ces éléments. Dans cette perspective, la notion de « partage du sensible » chez Jacques Rancière, conçue comme « configurations de l'expérience qui font exister des modes nouveaux du sentir et induisent des formes nouvelles de la subjectivité politique »³, permet de penser le potentiel critique d'une écriture fondée sur un ralentissement du regard, et les modalités de sa transmission.

1 Pierre Ouellet, *La vue et la voix : dans les arts, la littérature, la vie commune*, Montréal, VLB éditeur, 2009, p. 10.

2 Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2014, p. 58.

3 Jacques Rancière, *Le partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000, p. 7.

Penser le regard, c'est penser la visibilité. L'environnement urbain, s'il confronte quotidiennement à des réalités sociales multiples, en particulier dans les quartiers défavorisés, peut paradoxalement rendre moins sensibles aux souffrances rencontrées, à force d'habitude, d'aveuglement volontaire. En prenant la ville de front, l'écriture peut attirer l'attention sur ce qu'on tend à effacer ou ignorer. Ne pas oublier en cela que la ville est le lieu de la rencontre – peut-être celui de toutes les rencontres. Dans *Le partage du sensible*, Jacques Rancière écrit : « *La politique porte sur ce qu'on voit et ce qu'on peut en dire, sur qui a la compétence pour voir et la qualité pour dire, sur les propriétés des espaces et les possibles du temps* »⁴.

Parce qu'un texte littéraire travaille à même cette jonction du voir et du dire d'une manière qui lui est spécifique et à partir de ses moyens propres : il « *intervient en tant que littérature dans [l]e découpage des espaces et du temps, du visible et de l'invisible, de la parole et du bruit* »⁵. Ainsi, l'écriture et la circulation des textes, qu'il s'agisse d'essais, de nouvelles, de romans, de poèmes, permettent l'émergence de modes perceptifs autres, de manières différentes d'être à soi et à la ville, et, par extension, à la communauté.

Se réapproprier son propre regard à l'intérieur d'une société médiatique, d'une société de la saturation des informations et des images – un regard nécessairement dirigé – c'est se réapproprier une subjectivité d'abord inscrite dans un corps et une sensibilité. Et il s'agit peut-être là d'un premier geste politique.

4 *Ibid.*, p. 14.

5 *Ibid.*, p. 12.

PARTIR QUAND MÊME DANS UN MONDE CONNECTÉ

Francis Jauréguiberry

La saturation qui affecte les individus, les organisations et les territoires touche également le voyage. L'éloignement n'est plus ce qu'il était. La distance physique ne sépare plus, n'isole plus et n'invite plus aussi facilement à l'altérité. Quand bien même la volonté de partir et de voyager « comme autrefois » l'emporte chez certains de nos contemporains, elle se heurte à un monde qui n'est plus le même, car constamment informé et « troué » d'ailleurs médiatiques. Depuis que la planète s'est couverte d'antennes-relais, rares sont en effet les lieux qui, désormais, échappent à la connexion, à une mise en relation généralisée et à une sorte d'ubiquité médiatique, et plus rares encore sont les voyageurs qui renoncent totalement à emporter avec eux téléphones portables, tablettes ou ordinateurs lors de leurs périples. Même si beaucoup déclarent vouloir se connecter le moins possible en voyage, le simple fait de pouvoir appeler ou être appelés les place dans une situation de tension nouvelle, inédite, où les élans d'indépendance, de coupure et de silence se trouvent désormais freinés par une mauvaise conscience envers ceux qui ne sont pas partis et qui veulent garder le contact, où soit d'aventure et prise de risque se trouvent relativisées par un filet médiatique rassurant, et où désirs de hasard et de rencontres imprévues sont érodés par la volonté de ne pas perdre son temps et d'être efficace dans ses déplacements¹.

Jusqu'à récemment, partir en voyage était presque toujours synonyme de décalage avec son milieu, ses habitudes, son quotidien. S'éloigner physiquement équivalait à prendre du recul par rapport à son mode de vie habituel, sa culture, sa famille, ses amis. Précisément, c'est ce désir de décalage avec le quotidien habituel qui fonde le voyage moderne, tout comme celui de s'ouvrir à l'inconnu, à l'imprévu et pourquoi pas à l'extraordinaire.

1 Ce texte reprend quelques développements du chapitre 1 de l'ouvrage *Le voyageur hypermoderne*, Jauréguiberry et Lachance, Toulouse, Erès, 2016.

Cette figure du voyage, elle-même apparue avec la modernité, est encore audible dans le témoignage de certains baroudeurs et aventuriers. Laissant derrière eux une grande part de ce qui faisait leur vie jusqu'à leur départ, ils se sont lancés dans l'inconnu et ont tracé leur chemin au gré des rencontres, des surprises ou des aléas du voyage. Leurs récits sont un mélange de descriptions d'ailleurs (autres paysages, climats, sites et lieux insolites, nouvelles expériences de la nature) et d'altérité (autres cultures, comportements inédits, nouvelle philosophie d'existence). Mais leur expérience est autant celle du « *dépaysement d'eux-mêmes* » (dans la déprise de leur personnage social qu'ils ont quitté lorsqu'ils se sont éloignés de leur pays) que celle de la « *découverte d'eux-mêmes* » sous un autre angle. Ils décrivent comment cette découverte les a bouleversés : sous la forme d'un étonnement ou d'une fulgurance de se découvrir comme « *l'autre de l'autre* », dans le sentiment de liberté ou dans l'exaltation à s'expérimenter dans tout ce qui avait jusqu'alors été empêché par un quotidien trop normé ou trop pesant, ou encore dans l'impératif de vérité et de fidélité qui, peu à peu, s'est imposé à eux dans leur recherche identitaire.

Pour le voyageur d'aventure et de découverte le lieu à atteindre est moins important que le parcours qu'il emprunte et les détours qu'il ose. Le but du voyage est moins de le terminer que de le vivre pleinement et de s'ouvrir aux possibilités qu'offrent les situations inédites qui se présentent au détour du périple. L'advenance s'impose comme un principe central guidant le voyageur dans sa recherche. Par « *advenance* », il faut entendre ce qui surgit de façon inattendue, un événement qui étonne et qui s'impose sous la forme d'une surprise ou d'un problème. Ce terme est ici chargé d'une connotation positive : contrairement au destin qui peut conduire au malheur, l'advenance ne suffoque jamais. Elle se contente de surprendre et d'étonner. Elle n'est écrite nulle part et ne saurait être anticipée mais, paradoxalement, elle est espérée par le voyageur qui s'attend à être surpris et à être confronté tôt ou tard à l'imprévisible de la route. C'est dans cette confrontation de soi à des contextes inattendus et inimaginables, à des situations extraordinaires que s'exprime l'attraction de l'advenance au détriment du confort de la routine qui, lui, est provi-

soirement rejeté ou en tout cas mis entre parenthèses. L'imprévu devient la seule chose prévisible, comme nécessité d'une mise à l'épreuve de soi, menant le voyageur à la révélation de capacités inédites. Efforts, défis, audace et débrouillardise sont les qualités exaltées pour celui qui se risque à l'imprévu et au hasard. En partant, il découvre une nouvelle liberté, s'ouvre au monde dans toute sa diversité, nourrit son identité en se confrontant à l'inconnu et se forge une vérité dans les incertitudes rencontrées. Dans ce contexte, les aléas du voyage, même les plus pénibles, sont autant d'épreuves dont il s'agit de sortir renforcé. Risques de la maladie, d'être démuné, agressé, perdu, épreuve de l'altérité culturelle et de la difficulté à communiquer, adversité à traverser des régions hostiles, et surtout, toujours et sans cesse, confrontation de soi, à la solitude et parfois au découragement : autant d'occasions pour mettre en avant ses qualités et exalter son talent à affronter « *la vraie vie* ». L'épreuve, peu importe sa gravité, qu'elle soit bien réelle ou imaginée, est au cœur du voyage moderne, comme moyen pour l'individu de se penser maître de son destin. L'individu se libère provisoirement des contraintes de son environnement premier, immédiat, et remplace pour un temps les lieux rassurants de son quotidien par des espaces inconnus dont le parcours le nourrit.

Ce décalage est précisément l'espace nécessaire à l'existence du sujet moderne. Celui-ci n'existe que dans sa capacité à prendre de la distance par rapport à des déterminants impersonnels, que ceux-ci soient liés à son corps (pulsions) ou à la société (normes et rôles). C'est en résistant à ces déterminismes ou en étant capable de se penser aussi en dehors d'eux que l'individu devient sujet, l'enjeu étant de pouvoir vivre son autonomie et de construire sa propre vie. Cette réflexivité individuelle peut conduire à une satisfaction (sorte de « bonheur social » : l'individu est agréablement surpris d'être lui-même). Elle peut, au contraire, provoquer le refus d'un destin vécu comme une injustice ou comme une forme d'exploitation (et, dans ce cas, engendrer une révolte individuelle ou collective). Plus généralement, la réflexivité moderne n'a cessé de conforter l'individu dans sa conscience d'autonomie et de responsabilité envers lui-même. Le sentiment d'exister en

dehors ou, plutôt, en plus de son statut professionnel, de son appartenance familiale et de ses assignations sociales est la base même de l'expérience de soi comme sujet, c'est-à-dire comme individu autonome et capable de créativité. La confrontation de ce sentiment avec un environnement social réducteur et contraignant peut conduire à un exil intérieur, synonyme de démission résignée ou d'acceptation meurtrie. Elle peut plus positivement porter à l'évasion fantasmatique ou à la création artistique, et elle peut aussi conduire au voyage qui devient alors une façon d'expérimenter sa liberté. Même si celle-ci est toujours partielle, car toujours informée par un passé, c'est bien le sentiment d'autonomie, de rupture des amarres ou de décollage qui anime celui qui, pour un temps, décide de s'éloigner.

Or c'est justement cet éloignement, cette séparation et cette distance qui sont remises en question dans un monde connecté. « Éloignement », mais nous passons de plus en plus de temps à converser, par téléphone ou par *Skype*, avec des personnes géographiquement lointaines et à nous extraire ainsi, au moins partiellement, de lieux où nous sommes physiquement présents. « Séparation », mais il semble désormais plus difficile d'interrompre la communication que de la maintenir. « Distance », mais l'information semble faire fi des kilomètres et nous pouvons sans effort, grâce aux Webcams, visualiser des pistes de ski ou des spots de surf avant de nous y rendre, visiter des chambres d'hôtel avant de faire une réservation ou encore (*Google Street View*), visiter un quartier avant de nous déplacer. Les technologies de communication ne sont donc plus quelque chose qui s'ajoute à un réel préexistant : elles s'y mélangent, s'y combinent et s'y articulent pour nous plonger dans un nouvel environnement hybride où il est désormais difficile de penser l'un sans l'autre et dans lequel les notions mêmes de séparation, d'éloignement et de distance se trouvent modifiées¹.

Bien sûr, les voyageurs du XXe siècle pouvaient communiquer avec leur pays d'origine : depuis l'invention du télégraphe et la progressive extension de son réseau à la planète entière,

1 Sur ce thème, voir Luc Gwiazdzinski & al., *L'hybridation des mondes*, Grenoble, éd. Elya, 2016.

il était possible de donner de ses nouvelles et de se tenir informé. Encore fallait-il pouvoir se rendre au plus proche bureau de poste, ce qui dans certains cas relevait de l'exploit... Tous les lieux n'étaient en effet pas téléphoniquement joignables, des zones entières demeurant hors contact. Avec l'apparition du téléphone portable, en l'espace de moins de vingt ans, toutes les grandes villes du monde disposent d'une couverture réseau et, grâce aux téléphones satellitaires, il est possible de communiquer quel que soit l'endroit où l'on se trouve sur la planète. À brève échéance, ce ne sera plus seulement la téléphonie, mais aussi l'accès à Internet, qui deviendra universel. L'idée de disposer d'une connexion aisée et rapide à Internet quel que soit le lieu où l'on se trouve, y compris dans les zones les plus isolées ou reculées, demeure pour l'instant à l'état d'utopie. Mais plusieurs projets récemment annoncés ou lancés laissent à penser que, d'ici quelques années, cette utopie se réalisera². Cela signifie qu'une non-connexion subie ou une déconnexion involontaire, due notamment à sa situation géographique, ne sera tout simplement plus envisageable. Les fleuves, forêts, déserts ou montagnes n'isoleront et ne sépareront plus de la même façon. La normalité sera celle d'une couverture universelle et donc d'une connexion potentielle continue. Les seules déconnexions possibles seront alors choisies et volontaires.

La notion d'« expérience » paraît précieuse pour rendre compte de ce nouveau rapport au voyage et à la distance. Elle renvoie en effet à deux dimensions. D'une part, à la façon dont les individus reçoivent et perçoivent l'environnement qui se présente et s'impose à eux comme quelque chose d'extérieur et de « déjà-là » et, d'autre part, à ce qu'ils font de ce monde, à la manière dont ils le pratiquent, aux actions par lesquelles ils participent à son fonctionnement ou à son changement. L'expérience est donc à la fois

2 Ainsi le projet d'Elon Musk, le cofondateur de *PayPal*, qui vise à lancer toute une flotte de satellites qui permettra de couvrir la Terre entière, celui de *Facebook* (porté par le *Connectivity Lab*) qui projette de faire voler des drones solaires capables de rester plus d'un mois en vol à 20 000 mètres d'altitude et de fonctionner comme relais Internet, ou encore celui de *Google* (projet *Loon*), assez similaire mais ayant recours, lui, à des ballons stratosphériques gonflés à l'hélium.

la façon dont les individus reçoivent le monde qui se présente à eux et ce qu'ils font de lui¹. La question qui se pose alors est la suivante : de quoi est faite l'expérience du voyage dans ce monde de plus en plus connecté, saturé d'informations et de sollicitations médiatiques, et quelles questions inédites soulève-t-elle ?

Premier constat, le binôme espace-temps dans lequel raccourcissement de l'un (distance physique) équivalait à économie de l'autre (temps de déplacement), s'en trouve relativisé. Le quotidien est désormais fait de communications provenant de partout avec des interlocuteurs a priori non situés. Ouvrir l'application *Google Earth*, voir la Terre de loin, comme si le voyageur l'abordait après un long voyage spatial, s'en approcher lentement et pouvoir zoomer sur n'importe quel endroit du monde semble désormais banal pour les plus jeunes, qui ont toujours connu cette possibilité en voie de devenir la norme. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas nés avec ces outils ou qui les découvrent encore, il s'agit là d'une expérience étonnante. D'une part, elle montre qu'au-delà de tout discours politique ou écologique, l'humanité est embarquée sur un même vaisseau spatial bien fragile et qu'elle est par conséquent à la fois dépendante et responsable de son état. D'autre part, il est ainsi démontré que plus aucun endroit au monde ne demeure à l'abri d'un regard télécommunicationnel. Le fait de pouvoir ainsi zoomer sur les endroits les plus reculés de la planète accélère encore le mouvement porté par la modernité visant à la connaissance, à la compréhension et à la mise en visibilité systématique de l'environnement. C'est notamment en ce sens que l'on peut parler d'hypermodernité, dans laquelle le local devient mondial, car à l'individu est à la fois informé et diffuseur d'informations. *Google Street View*, webcams de sites, bornes RFID et capteurs multiplient les occasions d'expérimenter ce local désormais mondialisé².

Deuxième constat, le monde expérimenté dans la proximité

1 Sur la notion d'expérience, voir François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

2 Voir Jauréguiberry, « Le local ne disparaît pas : il devient mondial », in Franck Cormerais et Pierre Musso (dir.), *La société éclatée. Le retour de l'objet local*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 2014, pp. 41-49.

physique devient bavard. Capteurs et puces électroniques distribués dans notre environnement, RFID collés aux objets et systèmes de géo localisation informent tout un chacun en temps réel de l'état de ce qui les entoure : la circulation, la pollution de l'air, le nombre de taxis ou de vélos disponibles dans telle ou telle station, les commerces ou services alentour. Dans plusieurs villes, il suffit de pointer son *smartphone* (en mode photo ou vidéo) sur un monument pour immédiatement savoir en quelle année il a été construit, par qui et pour qui, quelles ont été ses utilisations successives, etc. De façon désormais banale, le propriétaire d'un *smartphone* peut savoir exactement où il se situe, combien de mètres il lui faut parcourir jusqu'à la prochaine bouche de métro, où se trouve le restaurant végétarien le plus proche, ou encore quels sont les horaires des prochains trains pour telle ou telle destination. Le voyage devient ainsi assisté sous forme d'informations, de suggestions, de notifications. Par le passé, les voyageurs étaient déjà équipés de cartes et de guides. Ils étaient informés par les récits de voyageurs les ayant précédés. Cependant, jamais l'ailleurs n'avait fait de façon aussi tangible irruption dans l'ici (que l'on songe à un appel téléphonique reçu de quelqu'un se trouvant en train de siroter un jus de fruit, engoncé dans son sofa alors que l'on est en pleine traversée d'un désert), et jamais l'ici n'avait été aussi bavard (une information omniprésente et à portée de clics émanant désormais de tout objet et de tout lieu).

La seule façon radicale de retrouver l'expérience moderne du voyage (éloignement physique synonyme de coupure avec son quotidien) est de se déconnecter des technologies de communication, c'est-à-dire, essentiellement, de partir en voyage sans son portable. Mais si ce désir est très présent dans le discours des voyageurs, force est de constater qu'il n'est exhaussé qu'à de très rares exceptions... La grande majorité des voyageurs partent avec leurs portables³. La déconnexion totale est trop violente pour le voyageur ou trop difficile à faire admettre à son entourage. Le choix de la solitude dans un monde connecté, du silence dans un monde bavard, de la présence dans un monde médiatiquement

3 Constat établi lors de l'enquête menée pendant deux ans auprès de grands voyageurs (voir note 1) et dont quelques conclusions sont ici reprises.

ubiquitaire, de l'errance ou même de la perte dans un monde de géolocalisation, et surtout de prise de risque dans un monde inquiet ne vont pas de soi. La pression des parents et amis sur le voyageur pour qu'il reste joignable malgré l'éloignement est trop forte, tout comme sont trop pratiques, utiles et rassurantes les applications associées aux *smartphones*.

Dans ces conditions, l'idéal de la déconnexion totale laisse rapidement place au compromis d'une déconnexion partielle, présentée comme étant maîtrisée. Pour éviter l'engrenage de l'hyperconnexion, les voyageurs rivalisent d'originalité en inventant des pratiques négociées et renégociables au fil des événements. Incarnations bien concrètes d'un pacte de déconnexion avec les parents et amis (combien d'appels, à quel rythme et sous quelle forme), ces pratiques rappellent l'ambiguïté d'un voyageur qui, au final, n'arrive pas à se dégager des contraintes qui l'assaillent et saturent son horizon qu'il voulait dégagé. Désespérément, il utilise le mode avion sur son *smartphone*, bien qu'il voyage en train ou en autobus. Il se targue de laisser son téléphone à l'hôtel, de ne le consulter que le soir venu, puis le matin avant de partir. La sonnerie est coupée, le vibreur mis en veille. Une adresse courriel est créée spécialement pour quelques personnes privilégiées, tandis que les adresses habituelles, personnelles et professionnelles, ne sont pas consultées durant le voyage. Le smartphone n'est utilisé que comme appareil photo, caméra ou GPS. On ne prend avec soi que le téléphone et pas l'ordinateur ou, au contraire, qu'une tablette et pas de téléphone. Un fait cependant rassemble, sans distinction, ces pratiques hétérogènes : paradoxalement, elles sont chaque fois des formes à peine déguisées de connexion avec le désir d'y échapper... L'expérience du voyageur a certes toujours lieu dans des espaces physiques lointains de son quotidien. Mais elle est désormais assujettie à de nouveaux choix qu'il doit sans cesse effectuer : le voyageur doit résister à ses propres tentations, un simple geste pouvant le ramener rapidement et facilement chez lui, par téléphone, par courriel ou par *Skype*. L'expérience de la coupure est remplacée par celle de la hachure, la parenthèse du voyage étant entrecoupée de fragments produits et plus ou moins maîtrisés par le voyageur. Il en résulte une tension et aussi

une hyper-réflexivité du voyageur sur sa façon d'être au monde. Ce voyageur-là est une figure complexe, ce qui le distingue du nomade hypermoderne. Le nomade, rappelons-le, ne voyage pas, c'est-à-dire qu'il ne migre pas d'un lieu connu à un autre lieu inconnu. Au contraire, il passe d'un lieu familier à un autre, tout aussi familier. Il transporte avec lui sa maison, ses outils, tout ce qui lui permet de poursuivre sa routine quotidienne. Bref, il demeure dans un environnement qu'il connaît et ne cherche pas à transformer ses habitudes. Le nomade hypermoderne intègre cette logique aux environnements communicationnels et médiatiques. Il ne quitte pas ces derniers : il y demeure confortablement inscrit et n'y change pas ses habitudes. Ce qui est tout à fait rassurant. La figure emblématique du nomade hypermoderne est celle du professionnel qui se déplace de par le monde d'une antenne de son entreprise à une autre, en restant constamment connecté, joignable comme il l'est lorsqu'il habite sa ville de résidence. Le nomade hypermoderne n'est pas le voyageur hypermoderne : il n'est pas nostalgique d'une coupure avec le quotidien, ne recherche pas l'aventure. Ce qui l'enchanté, c'est la possibilité d'habiter en permanence, sans compromis malgré des déplacements d'un lieu à un autre, ses environnements communicationnels et médiatiques dans lesquels il trouve confort et sécurité.

Au contraire du nomade, le voyageur hypermoderne a soif d'advenance et d'aventures. Il cherche désespérément à vivre une expérience moderne du voyage mais n'y parvient jamais totalement car son élan, enthousiaste mais paradoxal, transforme dans le même mouvement les conditions mêmes de l'expérience qu'il cherche à vivre. Son questionnement constant (est-ce que j'appelle pour donner des nouvelles, est-ce que j'envoie un SMS pour rassurer, est-ce que je partage ou pas immédiatement cette émotion en envoyant une photo ?) le pousse en effet à ne plus être totalement là où il se trouve, l'expectative l'emportant trop souvent sur la certitude. C'est en ce sens que l'on peut dire que le voyage moderne, comme coupure attendue et allant de soi qui permettait l'expérience intime de l'ailleurs et de l'aventure, est en voie de disparition.

CONCLUSION

LES SATURATIONS, ÉTATS LIMITES ET MARGES DE MANŒUVRE ENTRE ALIÉNATIONS ET ÉMANCIPATIONS

Manola Antonioli, Guillaume Drevon, Luc Gwiazdzinski,
Vincent Kaufmann, Luca Pattaroni

Les saturations constituent un révélateur des trop-pleins, des congestions et plus largement de l'intensification des rythmes qui marquent les sociétés contemporaines. Elles sont également des révélateurs de formes d'étouffement, de suffocation et de dépossession pour celles et ceux qui tentent d'habiter le monde, un indicateur de situations et de moment limites pour les individus, les organisations et les territoires.

L'idée défendue ici est que les états de la saturation qui touchent, les espaces, les agendas et les esprits constituent un nouveau champ de recherche des sciences sociales. La saturation apparaît comme une notion clé pour penser l'impact spatial et social des transformations sociétales majeures telles l'accélération sociale, l'accroissement des mobilités, la festivalisation des villes et l'omniprésence des sollicitations associées aux technologies de l'information.

Plus fondamentalement, la « théorie des saturations » qui s'esquisse ici cherche à renouveler l'analyse des ambiguïtés qui accompagnent ces transformations sociétales. Au-delà du repérage et de la description de situations de saturations et des condamnations hâtives, il s'agit de différencier les « moments émancipateurs » où la saturation est à la fois intensification et complexification recherchée, des « moments aliénants » où les saturations subies participent des formes inédites d'oppression sociale et spatiale.

Formes de la saturation

Au regard de ces enjeux analytiques et politiques, la saturation comme concept est une notion encore peu traitée dans les sciences sociales. Pour l'approfondir, il s'agit d'enrichir le tissu

sémantique et phénoménal du concept en distinguant au moins cinq formes :

- Des formes « fonctionnelles » de la saturation qui ouvrent à une pensée de la congestion, de l'encombrement (des réseaux matériels et immatériels).
- Des formes « attentionnelles » de la saturation qui débouchent sur des situations de « désorientation » (des compétences cognitives individuelles et collectives).
- Des formes « spatiales » de la saturation qui ouvrent à des situations « d'étouffement » (des marges de manœuvre et des potentiels d'appropriation).
- Des formes « rythmiques » de la saturation qui entraînent des sentiments de stress (liés à l'incapacité de se projeter).
- Des formes « médiales » qui correspondent au trop plein de significations notamment dans les villes.

Ces différentes formes de la saturation demandent à être discutées et remises en perspective. Au-delà des effets néfastes identifiés pour les individus, les organisations et les territoires, tout l'enjeu est également de mettre au travail la notion de saturation et d'en dégager les opportunités et vertus potentielles.

Opportunités pour l'adaptation des sociétés et des territoires

De manière fondamentale, la notion de saturation trouve son horizon problématique et politique quand on la met en regard des enjeux d'émancipation individuelle et collective, étroitement liés à la capacité des individus et des collectifs à maîtriser leur environnement spatial, social et cognitif. La saturation ouvre de ce fait une réflexion sur les moments limites des formes d'intensification, en particulier urbaines, qui ont participé à l'aiguïsement des intelligences individuelles et collectives. La saturation intervient alors quand la promesse d'émancipation se renverse et quand les degrés de liberté disparaissent. Le point d'équilibre est néanmoins fragile et relationnel, il existe dès lors aussi tout un horizon de la saturation plus positif où elle peut devenir res-

source pour l'adaptation. Comme le suggère Yves Citton, tout l'enjeu analytique et politique réside dans la compréhension des intentions qui président à la production des saturations et des capacités individuelles et collectives de résistance ou d'appropriation des environnements saturés. Cette pensée processuelle et relationnelle de la saturation doit permettre au final de poser à nouveau frais les questions de l'émancipation et de la démocratie dans des mondes sociaux à haute intensité technologique et communicationnelle.

Heuristique, la notion de saturation permet en particulier de lier des évolutions structurelles des sociétés avec la modification de la vie quotidienne. Elle revêt une dimension politique plus spécifique en offrant une perspective critique du néolibéralisme et des modèles de consommation contemporains et par extension de leurs impacts sur les qualités du tissu social et des territoires.

Il s'agit d'aller au-delà d'une critique stérile qui dénoncerait à priori la saturation comme un état néfaste de nos sociétés et de nos territoires. De fait, la saturation présente certaines qualités dignes d'intérêt et offre également des opportunités à plusieurs titres. Par exemple, dans un monde en mouvement qui tend vers une complexité croissante, la saturation offre un état de stabilité à partir duquel il est possible d'envisager de nouvelles modalités de gestion des activités humaines. Il se jouerait autour des saturations l'invention des nouveaux équilibres et routines participant à l'appropriation démocratique des emballées technologiques, informationnelles et temporelles. En d'autres termes, la saturation pourrait être envisagée comme « moment politique » d'où questionner les aliénations contemporaines. L'horizon post-saturation se charge d'espoirs et de potentiels, dès lors qu'il invite à la réflexivité démocratique sur nos vies et sur nos villes.

De la nécessité de penser le couple saturation/rythmes

La saturation constitue également une opportunité dès lors qu'elle se mêle astucieusement aux rythmes des personnes et des territoires. Ainsi, la saturation par l'émotion dans le cadre d'une célébration, le réinvestissement d'espaces délaissés ou encore

« l'être ensemble » et la possibilité de faire corps dans le cadre d'un événement temporaire amènent à réfléchir à ses bienfaits. Comme le relevaient les philosophes et sociologues au tournant du XXe siècle (Simmel, Tarde, Dewey), dans son surgissement elle peut être condition d'intensification émotionnelle et cognitive, source d'apprentissage et d'aiguïsement de l'intelligence humaine ou encore de mise en commun. Ce qui a été possible pour habiter la grande ville, peut être imaginé à l'heure du numérique.

En corollaire, la saturation apparaît moins tolérable dès lors qu'elle se manifeste dans un schéma rythmique récurrent et répétitif. Dans cette perspective, il est facile d'évoquer les congestions quotidiennes liées au trafic, le caractère bondé des espaces les plus accessibles, mais aussi les sollicitations multiples de son *smartphone*, la multiplication des normes imposées ou encore les injonctions à l'attention sociale envers son entourage. Le caractère subi de la saturation, associé à l'absence de ressources individuelles et collectives pour faire face aux épreuves qu'elle induit, ouvre alors la voie aux formes les plus aliénantes d'une société simplement saturée.

Un simple appel à la modération et à la sagesse serait certainement insuffisant pour décrire la complexité des effets de la tension entre les vertus et les effets néfastes de la saturation. Il s'agit davantage de réfléchir à l'articulation entre la saturation et les rythmes. Notre hypothèse ici est que la maîtrise de la saturation semble dépendante de son inscription rythmique dans les vies des personnes, des organisations mais aussi des territoires. La focale politique se déplace alors vers une politique des rythmes comme invention individuelle et collective des figures d'appropriation et de domestication des saturations. Cette politique des rythmes (et des saturations) pose alors la question, soulevée par Yves Citton, de l'intention à la fois des producteurs de saturation et de celles et ceux qui y sont exposés. C'est dans cet écart entre l'intentionnel et le subi, plus un continuum qu'une division, que se jouent les ambivalences politiques et anthropologiques de la saturation. Elle pose des questions de seuils, de limites, d'autonomie, de liberté et de droit.

Ainsi, la saturation peut-elle d'un côté apparaître comme un

régénérateur de rythmes et lancer un nouveau tempo, de nouvelles formes de vie et de l'autre renforcer la dégradation d'un état rythmique déjà sclérosé. Elle peut-être envisagée comme un « état limite », entre soumission et adaptation, contrainte et émancipation, souffrance et jouissance.

Pensée de l'ambivalence

L'ambivalence est donc au cœur des phénomènes de saturation. Au cœur des débats : l'extension et la démocratisation des potentiels de vitesses procurés par les systèmes de transports rapides et de communication à distance. Ceux-ci permettent facilement de « s'échapper » de son cadre de vie et des possibilités locales qu'il offre et ouvre le champ des possibles en matière de modes de vies et d'expériences pour celles et ceux qui y ont accès. Les appropriations multiples de ces systèmes techniques nourrissent les rythmes de vie et les intensifient. Fondamentalement, la saturation des emplois du temps, le sentiment de stress et l'urgence du moment présent qui caractérisent le quotidien de bien de nos contemporains sont le reflet de la rencontre entre les potentiels de vitesse procurés par les infrastructures de transports rapides et les systèmes de communication à distance, et l'usage qui en est fait par les acteurs individuels et collectifs.

Les rythmes de vie très soutenus renvoient souvent à une forme d'injonction sociale à l'activité et à la mobilité. Être très occupé, se déplacer vite, loin et souvent est valorisé et devient même un impératif pour qui prétend prouver qu'il est dynamique, motivé ou ambitieux. La France compte par exemple 700 000 travailleurs mobiles, qui sont sans cesse en déplacement pour leur travail. Savoir identifier et jouer avec les règles du jeu de cette injonction devient alors une compétence essentielle à l'insertion sociale et professionnelle en général et à la carrière ascendante en particulier.

Malgré cela, les rythmes de vie très soutenus entraînent des formes d'épuisements des individus, des organisations et des territoires. Les pratiquants des différentes formes de grandes mobilités se décrivent en grande majorité comme épuisés, inca-

pables de trouver un « bon » rythme. Parfois sujets au *burn out*, ils peinent souvent à concilier leur vie professionnelle et leur vie privée, tout particulièrement chez les femmes. Les données longitudinales dont nous disposons montrent que ces tensions entraînent l'abandon de la grande mobilité et de la carrière professionnelle chez les femmes lors de l'arrivée d'un enfant et plus généralement une forte divortialité parmi les couples comprenant un grand mobile.

Plus largement, au-delà des grands mobiles, l'accélération des cadences quotidiennes a eu pour effet de bouleverser les temporalités de la vie quotidienne. Nous sommes en train de passer de modes de vies où les activités et les rôles se succédaient dans le temps, et où cette succession impliquait généralement des déplacements, à des modes de vie aux temps « métissés », marqués par la rapidité des successions et leur multiplication par l'entremise des objets connectés.

Dès lors, il n'est pas étonnant de voir que les enquêtes internationales montrent plus fondamentalement que les rythmes de vie contemporains sont souvent vécus comme fatigants par une large part de la population qui souhaite un ralentissement, aimerait passer moins de temps à se déplacer pour le travail et souhaiterait déployer ses programmes d'activités dans des espaces spatialement plus resserrés. Il existe dès lors un fossé important entre les normes sociales relatives au rythme de vie, à la mobilité et au travail et les aspirations de la majorité de la population.

Vers des politiques de la saturation

La question politique de la saturation vient précisément s'immiscer dans cet écart. Elle invite à traiter ensemble les espaces de production et de résistance à ces injonctions saturantes dans une approche rythmique et multiscalaire. De fait, il n'est pas suffisant de faire appel aux seules agilités individuelles pour « faire avec » les saturations même s'il est indispensables de repérer les tactiques mises en place par les individus, les organisations et les territoires entre habitude anesthésiante, tactiques de ralentissement, régimes d'alternance ou événement. Bien sûr, il est im-

portant d'avoir des politiques de démocratisation des saturations visant à renforcer la capacité de chacun à trouver ses rythmes et ses apaisements dans un univers de sur-sollicitations mais il est tout aussi important de questionner les producteurs délibérés des saturations. Il devient alors nécessaire de renforcer les politiques de désaturation qui ouvrent de plus grandes marges de manœuvre rythmiques à l'instar des politiques de télétravail ou encore de ré-articulation territoriale du logement et du travail. En termes de fabrique de la ville, d'urbanisme et d'aménagement du territoire, la saturation met en évidence l'importance de temps et d'espaces libres – permanents ou de manière alternative –, de discontinuités (comme la nuit), qui laissent ouverte la possibilité d'appropriations par d'autres activités informelles ou non. Elle pointe le rôle de ces espaces autres, espaces de respiration, interstices qui permettent de prendre des chemins de traverse, d'échapper à l'ordre dominant et d'innover, des « réserves » pour répondre aux exigences actuelles ou futures de densification et d'émancipation. La saturation interroge l'existence d'espaces non immédiatement productifs, de marges de manœuvres et la possibilité d'émergences, de saillances, de surgissements de l'imprévu et de possibles bifurcations.

Pour dessiner ces politiques individuelles et collectives de réappropriation rythmique de la saturation, le travail analytique esquissé ici demande à être prolongé dans au moins deux directions. D'une part, il est nécessaire d'affiner notre compréhension des conditions de production de la saturation en particulier dans le croisement d'une économie capitaliste à haute valeur cognitive où se démultiplient les systèmes de valorisation et la consolidation de formes de gouvernements fondées sur la démultiplication des objectifs et des boucles de rétroaction. D'autre part, il faut encore affiner notre intelligence des processus et des conditions de basculement entre une saturation émancipatrice et des formes qui aliènent, développer notre capacité de repérage et d'analyse des seuils et des limites pour les individus, les organisations et les territoires. Dans la compréhension des conditions de production des contextes aliénants se jouent les réponses politiques aux grands horizons oppressifs de la saturation tels que l'épuisement

psychique (*burn out*), l'effondrement quotidien (congestion, disparition des communs) ou encore la déprise critique (surcharge attentionnelle).

En dépit de la difficulté à concrétiser des modes de vie atypiques dans un contexte fortement contraignant, on voit apparaître des formes de bricolages individuels et collectifs créatifs qui interviennent dans la structuration et la réinvention des espaces-temps et qui nous laissent espérer que les logiques économiques et politiques implacables de l'organisation spatiale et sociale des sociétés néo-libérales pourront être au moins partiellement déjouées par des formes concertées d'insoumission.

Les auteurs

Manola Antonioli est docteure en philosophie et sciences sociales de l'EHESS-Paris et HDR en esthétique (architecture). Elle est actuellement professeure de philosophie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette et chercheuse au sein de l'UMR LAVUE 7218 CNRS. Elle a publié de nombreux articles sur la philosophie de l'architecture et de l'urbain, l'esthétique, la philosophie des techniques, la théorie du design, ainsi que des ouvrages personnels ou collectifs qui se situent dans les mêmes domaines de recherche. Derniers ouvrages publiés : *Biomimétisme. Sciences, design et architecture* (Paris, Éditions Loco, 2017), *Machines de guerres urbaines* (Paris, Éditions Loco, 2015), *Paysage variations* (avec Vincent Jacques et Alain Milon, Paris, Éditions Loco, 2014), *Théories et pratiques écologiques* (Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2013).

Manon Bélec est architecte, doctorante au laboratoire Gerphau à l'ENSA Paris la Villette. Sa recherche interroge les pratiques urbaines qui rendent possible l'aménagement d'espaces en mouvement, par le prisme de l'improvisation. Elle s'attarde particulièrement sur des lieux en transition qui se fabriquent grâce à une réappropriation de l'espace par des initiatives habitantes.

Yves Citton est professeur de littérature et media à l'université Paris 8 Vincennes-Saint Denis et co-directeur de la revue *Multitudes*. Il a publié récemment *Contre-courants politiques* (Paris, Fayard, 2018), *Médiarchie* (Paris, Seuil, 2017), *Pour une écologie de l'attention* (Paris, Seuil, 2014), *Gestes d'humanités. Anthropologie sauvage de nos expériences esthétiques* (Paris, Armand Colin, 2012), *Renverser l'insoutenable* (Paris, Seuil, 2012), *Zazirocratie. Très curieuse introduction à la biopolitique et à la critique de la croissance* (Paris, Éditions Amsterdam, 2011), *L'Avenir des Humanités. Économie de la connaissance ou cultures de l'interprétation ?* (Paris, Éditions de la Découverte, 2010), ainsi que *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche* (Paris, Éditions Amsterdam, 2010). Ses articles sont en accès libre sur www.yvescitton.net.

Nelly Desmarais est candidate à la maîtrise en études littéraires à l'Université du Québec à Montréal (Canada). Nelly Desmarais prépare un mémoire de recherche-crédation qui porte sur l'écriture du regard en contexte urbain, sous la direction de Denise Brassard. Cofondatrice de la revue *Lieu commun* et collaboratrice au magazine *Spirale* web (www.spiralemagazine.com), elle a été semi-finaliste au Prix de poésie Radio-Canada 2017 et boursière du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Guillaume Drevon est chercheur au Laboratoire de Sociologie Urbaine de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse). Dans le cadre de ses travaux, il a notamment décrypté les stratégies développées par les familles pour faire face aux pressions temporelles du quotidien en mettant en perspective la notion de vulnérabilité temporelle. Aujourd'hui, il développe le thème des rythmes de vie et de ville pour mieux comprendre l'évolution du rapport au temps dans les sociétés contemporaines.

Marin Dubroca-Voisin est doctorant au LVMT (ENPC, IFSTTAR, UPE) et au Lab' Mass Transit (SNCF Transilien). Son travail porte sur la gestion des flux de voyageurs en gare, avec une approche relevant de l'ingénierie du trafic mais aussi d'autres disciplines.

Brice Duthion est maître de conférences au Cnam et responsable de l'équipe pédagogique échanges. Il y dirige l'ensemble des programmes de formation et de recherche en «tourisme, voyage et loisirs». A ce titre, il coordonne pour le Cnam le Labex DynamiTé et plus particulièrement le groupe de travail « Réseaux et territoires ». Il représente le Cnam (qualifications, Cluster tourisme, Conseil de promotion du tourisme, Institut Montaigne, etc.) et est expert auprès de nombreux organismes et institutions (CNFPT, Commission européenne, Sciences Po, collectivités, entreprises, etc.). Il est directeur de collection aux éditions de Boeck.

Guillaume Faburel est professeur d'études urbaines à l'Université Lyon 2, et enseignant dans les Instituts d'Études Politiques de Lyon et de Rennes. Ses travaux portent sur les politiques métropolitaines et les questions de justice, les conflits d'aménagement et nouvelles formes de l'engagement, ou encore les manières d'habiter la ville aujourd'hui. Dernier ouvrage publié : *Les métropoles barbares. Démondialiser la ville, désurbaniser la terre* (Paris, Le Passager clandestin, 2018).

Mathilde Girault est docteure en études urbaines (Université Lyon 2, UMR Triangle, LabEx Intelligences des Mondes Urbains). Ses travaux croisent les imaginaires de la ville et l'évolution des métiers de l'urbain, que ce soit dans les discours des associations professionnelles de l'urbanisme (*Cybergéo*, 2016), les trajectoires de formation des étudiants (RAMAU, 2018), ou des pratiques habitantes de résistance ordinaire à la production urbaine (avec Guillaume Faburel, 2018 à paraître, Actes du colloque Utopies culturelles contemporaines).

Luc Gwiazdzinski est géographe (Université Grenoble Alpes), membre du laboratoire Pacte. Ses travaux portent notamment sur les temporalités et les rythmes urbains, la nuit, les mobilités et les relations art et territoire. Il a publié une quinzaine d'ouvrages dont : *La nuit dernière frontière de la ville*, L'Aube ; *La ville 24h/24* (La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, DATAR, 2003), *Périphéries* (avec Gilles Rabin, Paris, L'Harmattan, 2007) et *Sur la vague jaune. L'utopie d'un rond-point* (avec Bernard Floris, Grenoble, Elya Éditions, 2019).

Janet Hetman, est architecte et docteure de recherche. Elle explore le rapport entre ville, architecture et société, par un travail constant d'intégration disciplinaire et professionnelle. Sa thèse intitulée *L'espace élastique. Habiter la co-présence, le cas du Cent-quatre Paris* a questionné de façon critique l'héritage et le développement morpho-typologiques de l'architecture face aux processus de réhabilitation des friches industrielles culturelles. Sa recherche actuelle s'adresse aux architectures hybride et à l'intensité architecturale.

Francis Jauréguiberry est sociologue et professeur à l'Université de Pau. Ses recherches en sociologie de l'identité, de l'expérience et de l'hypermodernité portent sur les usages et enjeux des technologies de communication. Dernier ouvrage paru : *Le voyageur hypermoderne. Partir dans un monde connecté* (avec Jocelyn Lachance, Toulouse, Éditions Erès, 2016).

Vincent Kaufmann est professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse). Il dirige le laboratoire de sociologie urbaine – LaSUR de cette haute école. Depuis 2010, il est en outre Directeur scientifique du Forum Vies Mobiles à Paris, un institut de recherche SNCF sur l'écomobilité. Il a notamment publié *Retour sur la ville* (Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2014) et *Mobilité et libre circulation en Europe* (avec Ander Audikana, Paris, Economica, 2017).

Mathias Lecoq est chercheur à l'IGEDT de l'université de Genève. Il a soutenu une thèse sur la production de la ville et l'innovation des processus participatifs en lien avec la citoyenneté. Il travaille actuellement sur les paradigmes de la fabrique urbaine en lien avec la participation.

Lisa Levy est docteure en géographie de l'Université de Grenoble. Maître assistante au sein de l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'Université de Genève depuis septembre 2015, ses recherches portent sur l'analyse des politiques de planification territoriale et l'épistémologie de l'aménagement. Elle développe en particulier ses théories sur l'improvisation en aménagement du territoire, vue comme un prisme pour analyser tant la trajectoire des projets, que les compétences des acteurs et les dispositifs organisationnels.

Cécile Mattoug est architecte-urbaniste, doctorante au laboratoire Géographie-cités (équipe EHGO) à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur les relations entre usages, représentations des ressources urbaines et les conflits qu'ils entraînent dans l'aménagement des « vides urbains ».

Luca Pattaroni est docteur en sociologie (EHESS, Paris) et Maître d'enseignement et de Recherche au Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR) de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL, Suisse). Il est membre des comités éditoriaux de la *Revue Suisse de sociologie* et de *Articulo, Journal of Urban Research* et correspondant suisse de *Métropolitiques*. Ses recherches et publications portent sur les politiques urbaines et culturelles, l'habitat, les mouvements sociaux, l'évolution des modes de vie ainsi que, plus largement les enjeux relatifs à l'expression des différences et la composition du commun dans les villes contemporaines.

Mischa Piraud est sociologue et philosophe, docteur ès sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse). Ses travaux portent sur le néolibéralisme et les métamorphoses du capitalisme, des mobilisations sociales et de la démocratie.

Point Virgule est un collectif de recherche et d'action urbaine qui réunit architectes, urbanistes, économistes et paysagistes. Il réalise un travail prospectif et sensible pour révéler, questionner et réinvestir les espaces productifs. Depuis 2017, il mène des recherches et des expérimentations visant à mieux comprendre les enjeux propres aux zones d'activités économiques et à proposer des stratégies de transformation de ces territoires.

William Straw est professeur au département d'histoire de l'art et des études en communication à l'Université McGill (Canada). Il est l'auteur d'une centaine d'articles sur la musique populaire, le cinéma et la culture urbaine. Il est co-directeur de l'ouvrage *Circulation and the city : Essays on Urban Culture* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010) et a dirigé plusieurs projets de recherche sur les médias, la culture urbaine et la nuit.

Philippe Vidal est professeur des Universités en Géographie-Aménagement à l'Université Le Havre Normandie et membre du laboratoire UMR IDEES 6266. Il dirige la Revue Netcom, revue internationale de géographie – aménagement travaillant sur le rapport « territoire » et « numérique ». Ses recherches accordent une grande importance à la question de la coordination publique de l'offre numérique en cours de développement.

COLLECTION L'INNOVATION AUTREMENT dirigée par
Luc GWIAZDZINSKI, Université Grenoble Alpes, France

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Theodore ZELDIN, Historien, Grande Bretagne
Chris YOUNES, Ecole spéciale d'architecture de Paris, France
Philippe VIDAL, Université du Havre, France
Angelo TURCO, Libera Università di Lingue e Comunicazione, Italie
John TUPPEN, Université Grenoble Alpes, France
Will STRAW, McGill University, Canada
Bernard STIEGLER, Institut de recherche et d'innovation, France
Joëlle SASK, Université Aix Marseille, France
Sébastien ROCHE, UMR Pacte, France
Laurent MATTHEY, Université de Genève, Suisse
Sébastien LORD, Université de Montréal, Canada
Ying LONG, School of Architecture, Tsinghua University, China.
Christine LECONTE, École supérieure d'architecture de Versailles, France
Olivier KLEIN, Institute of Socio-Economic Research, Luxembourg
Vincent KAUFMANN, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse
Boris GRÉSILLON, Université Aix-Marseille, France
Maria GRAVARI BARBAS, Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
Francesco ESCOBAR, Universidad de Laclala, Espagne
Gérard-François DUMONT, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
Aglae DEGROS, Technische Universität Graz, Autriche
Manuela DECARLO, Libera Università di Lingue e Comunicazione, Italie
Matteo COLLEONI, Università degli studi di Milano-Bicocca, Italie
Patrick CHAMOISEAU, écrivain, France
Nadine CATTAN, UMR Géographie-cités, France
Fares BOUBAKOUR, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, Algérie
Maurice BENAYOUN, Université de Hong Kong, Chine
Nacima BARON, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, France
Aziz ARIKI, Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Maroc
Akalay MUSTAFA, Université de Fès, Maroc
Pierre AGERON, géographe, France

DANS LA COLLECTION L'INNOVATION AUTREMENT :

L'ATELIER DE L'IMAGINAIRE - *Jouer l'action collective*

Antoine CONJARD, Serge GROS, Luc GWIAZDZINSKI,

Fabienne MARTIN-JUCHAT, Thierry MÉNISSIER

Elya Éditions, octobre 2015.

ISBN 979-10-91336-06-2

L'HYBRIDATION DES MONDES

- *Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation*

Luc GWIAZDZINSKI (dir.)

Elya Éditions, octobre 2016.

ISBN 979-10-91336-07-9

CHRONOTOPIES / CHRONOTOPICS

- *Lecture et écriture des mondes en mouvement*

/ *Readings and Writings on a World in Movement*

Guillaume DREVON, Luc GWIAZDZINSKI, Olivier KLEIN

Elya Éditions, octobre 2017.

ISBN 979-10-91336-10-9

TOURISME(S) ET ADAPTATION(S) / TOURISM AND ADAPTATION

Florent CHOLAT, Luc GWIAZDZINSKI, Céline TRITZ, John TUPPEN

Elya Éditions, février 2019.

ISBN 979-10-91336-12-3

SUR LA VAGUE JAUNE - *L'utopie d'un rond-point*

Bernard FLORIS, Luc GWIAZDZINSKI et tous les autres

Elya Éditions, juin 2019.

ISBN 979-10-91336-13-0

SATURATIONS

- *Individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve*

Manola ANTONIOLI, Luc GWIAZDZINSKI, Vincent KAUFMANN,

Guillaume DREVON, Luca PATTARONI

Elya Éditions, janvier 2020.

ISBN 979-10-91336-14-7

Achevé d'imprimer par
XXXXX

Elya Éditions

ELYASCOP - Entreprise d'édition

Indicatif éditeur : 979-10-91336

ISSN 2431-5141 – l'innovation autrement

ISBN 979-10-91336-14-7

Dépôt légal : à parution

SATURATIONS

Individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve

Quelle place pour les temps d'arrêt, les vides, les friches, l'ombre et le silence, la vacance et l'ennui, le mystère et les opacités dans une société du 24/7, de l'accélération et de la transparence ? Quelles sont les dynamiques à l'œuvre dans ce remplissage ? Quelles formes de citoyenneté se construisent et se recomposent dans ce jeu de saturations ?

Quels sont les risques de cette saturation des temps, des espaces et des parts de cerveaux disponibles ? Quels impacts sur la santé, les organisations, les territoires et la démocratie ? Quelle place pour les invisibles et les territoires périphériques ? Quelles formes d'adaptations et de résistances ? Comment habiter ces saturations ? Jusqu'où doit-on remplir et densifier ? Quelles résistances et stratégies à l'échelle des individus, des communautés, des organisations et des territoires ? Comment improviser ?

Qui sont les « creuseurs de trous » dans ces permanences et continuités ? Où sont les fêlés et les fêlures qui laissent passer un peu de lumière ? Face aux exigences de réduction des risques et de mise en garantie des qualités urbaines, comment penser les marges de manœuvre et d'appropriation de la ville ? Quelle place laisser à la création, au lâcher prise, à la rencontre, à la non-organisation, aux émergences et aux joyeux « désordres » ?

Enfin, comment imaginer une « rythmologie », un « urbanisme des temps », un « design des politiques publiques », voire une « écologie existentielle » ? Peut-on simplement penser politique et espace public sans écart ? Ce sont là quelques unes des questions abordées dans cet ouvrage international et « indisciplinaire ».

Manola Antonioli / Manon Bélec / Yves Citton / Nelly Desmarais / Guillaume Drevon / Magali Dubey / Marin Dubroca-Voisin / Brice Duthion / Guillaume Faburel / Mathilde Girault / Luc Gwiazdzinski / Janet Hetman / Francis Jauréguiberry / Vincent Kaufmann / Matthias Lecoq / Lisa Lévy / Cécile Mattoug / Luca Pattaroni / Mischa Piraud / Will Straw / Philippe Vidal / Collectif Point Virgule.

Illustration de couverture :

© **Maliz Ong**

publicdomainpictures.net

l'innovation autrement



PRIX : 20,00 €

ISBN : 979-10-91336-147



9 791091 336147